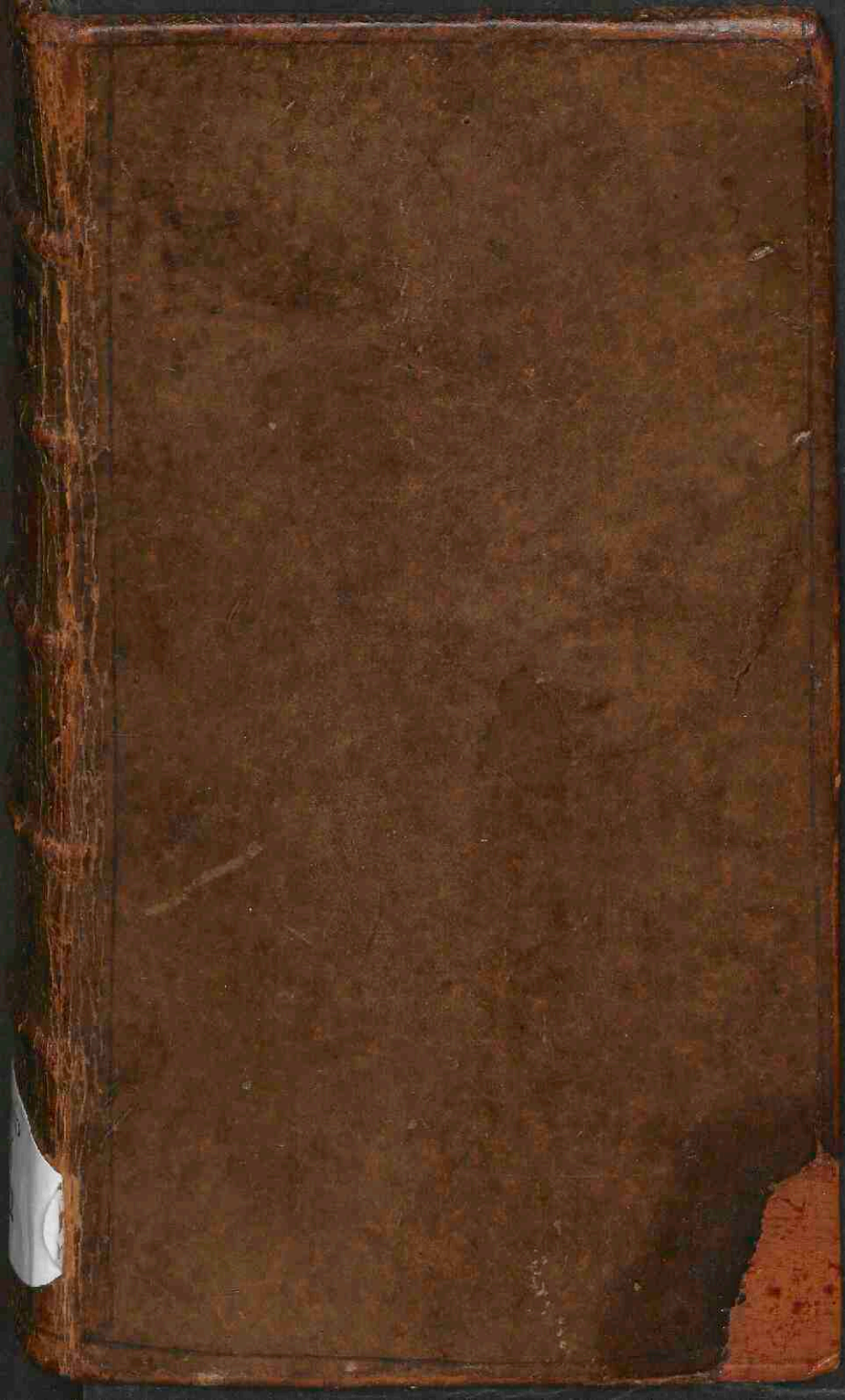




Le chirurgien dentiste, ou traité des dents, ou l'on enseigne les moyens de les entretenir propres & saines, de les embellir, d'en réparer la perte & de remédier à leurs maladies, à celles des gencives & aux accidens qui peuvent survenir aux autres
pa

<https://hdl.handle.net/1874/278291>



The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with marbled paper featuring swirling patterns in shades of blue, red, yellow, and grey. A white rectangular label is pasted onto the cover, containing text. The label is framed by a decorative border consisting of a repeating scroll-like pattern with small diamond shapes at the corners. The text on the label is centered and reads:

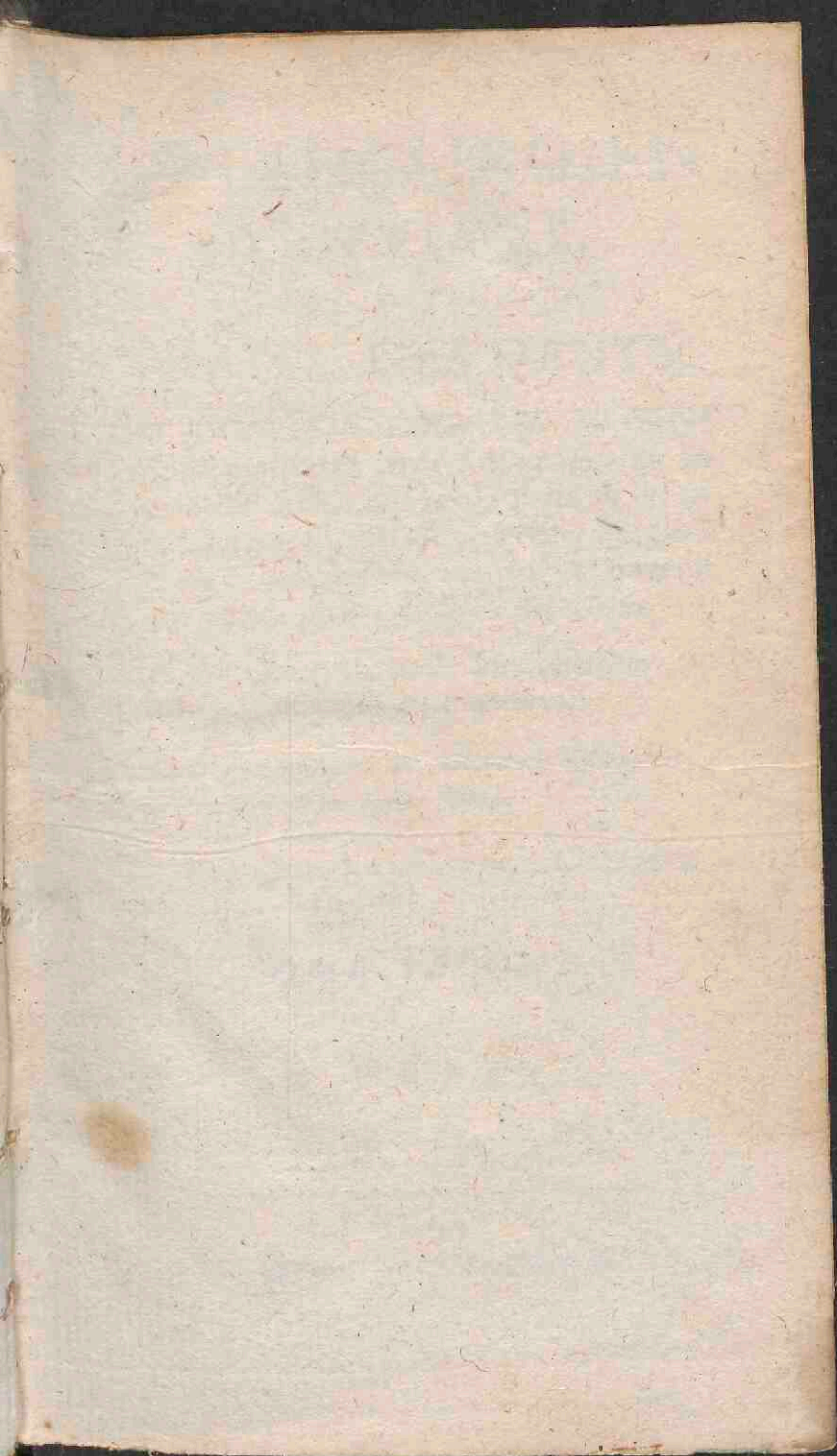
Rijksuniversiteit Utrecht

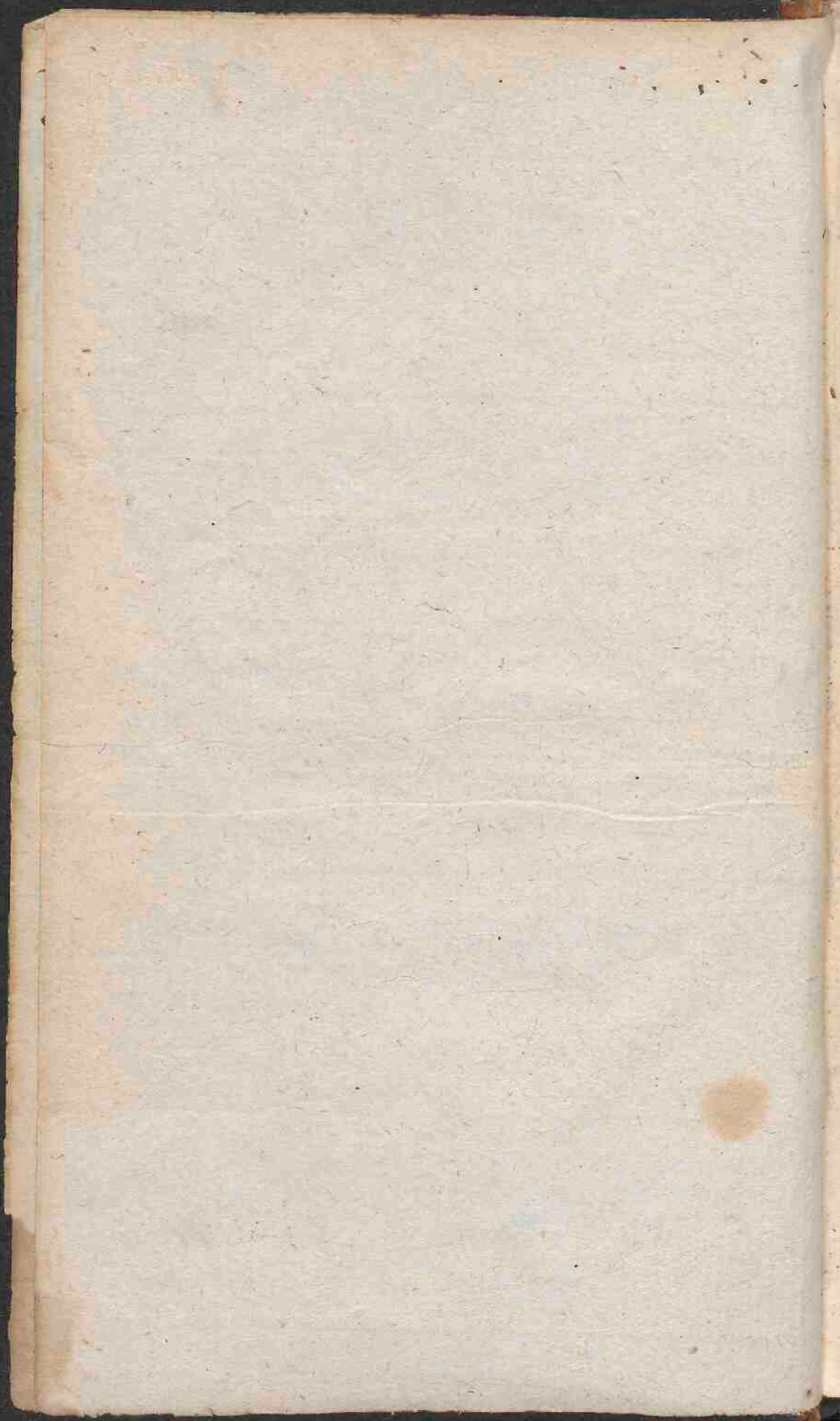
Collectie

KALMAN KLEIN



4^e A Dijon - - (*) - - - I.H.p.1.
6, 9, 10.





J. J. L. Fauchard Chirurgien

LE CHIRURGIEN
DENTISTE,

o v

TRAITE' DES DENTS.

OU L'ON ENSEIGNE LES MOYENS
de les entretenir propres & saines, de les
embellir, d'en réparer la perte & de re-
medier à leurs maladies, à celles des Gen-
cives & aux accidens qui peuvent survenir
aux autres parties voisines des Dents.

Avec des Observations & des Reflexions sur
plusieurs cas singuliers.

*Ouvrage enrichi de quarante Planches
en taille douce.*

Par PIERRE FAUCHARD, Chirurgien
Dentiste à Paris.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez JEAN MARIETTE, rue Saint Jacques,
aux Colonnes d'Hercule.

M. DCCXXVIII.

Avec Approbations & Privilège du Roy.

THE CHURCH

DEPT. ST. E.

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

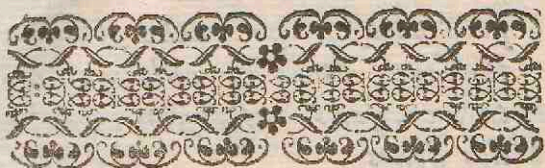
THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH

THE CHURCH



T A B L E
DES CHAPITRES,
contenus dans ce second
volume.

CHAPITRE PREMIER.

DAns lequel on combat l'er-
reur de ceux qui croient que
les instrumens de fer ou d'acier,
sont préjudiciables aux dents,
Page 1.

CHAPITRE II.

Description des instrumens con-
venables à détacher le tuf, ou
tartre des dents, 4.

CHAPITRE III.

Maniere d'operer méthodiquement
Tome II. 2

T A B L E

pour nêtoyer une bouche , en dêtachant , ôtant & enlevant le tartre , sans interesser l'émail des dents , 15.

CHAPITRE IV.

Maniere d'operer pour limer les dents , avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir , 25.

CHAPITRE V.

Description des instrumens convenables pour operer en ruginant les dents lorsqu'elles sont cariées , 53.

CHAPITRE VI.

Description des instrumens qui servent à plomber les dents , avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir , 65.

DES CHAPITRES.

CHAPITRE VII.

*De la maniere de cauteriser les
dents. 78.*

CHAPITRE VIII.

*Des dents tortuës , mal arrangées ,
& luxées ; des instrumens &
des remedes qui servent à ope-
rer quand on redresse , & quand
on raffermir les dents , 85.*

CHAPITRE IX.

*Maniere d'operer pour raffermir
les dents chancelantes , III.*

CHAPITRE X.

*Description & usage des instru-
mens nommez déchaussoir , pouf-
soir , pincettes ou daviers &
levier , servant à operer pour
ôter les dents , 123.*

T A B L E

CHAPITRE XI.

*Description circonstanciée d'un
nouveau pelican, & les imper-
fections de ceux dont on se ser-
voit auparavant, 147.*

CHAPITRE XII.

*Les usages du pelican, servant à
ôter certaines dents qu'on ne
sçauroit tirer aussi facilement
avec tout autre instrument. 168.*

CHAPITRE XIII.

*Des dents artistement figurées pour
remplacer celles qui manquent,
207.*

CHAPITRE XIV.

*Maniere de blanchir les os des
jambes de bœuf, servant ainsi
préparez, à faire des dents, ou
partie de dentiers artificiels.
224.*

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XV.

Description des instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles convenables à réparer les défauts causez par la perte des dents naturelles, 226.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelqu'une de leurs portions les pieces artificielles : les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces, 236.

CHAPITRE XVII.

La description & l'usage d'une machine artistement composée d'un dentier supérieur complet, assemblé par des ressorts à une piece d'or ou d'argent, qui em-

T A B L E

brasse par le moyen de deux demis cercles & de deux anses les dents de la machoire inferieure.

252.

C H A P I T R E X V I I I .

Description d'un double dentier , dont la piece superieure s'assemble avec l'inferieure par des ressorts ,

269.

C H A P I T R E X I X .

Maniere d'émailler les dents , ou les dentiers artificiels , afin de rendre leur décoration plus reguliere & plus agréable ,

276.

C H A P I T R E X X .

La description & l'usage d'un obturateur du palais , à deux ailes paralleles , à charniere , assujetties par un écrou , &c. lorsque cet obturateur est en place ,

285.

DES CHAPITRES.

CHAPITRE XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les aîles sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs & sans charniere,

295.

CHAPITRE XXII.

La description & l'usage d'un obturateur sans tige, en partie dentier, dont les aîles sont différentes en figure de celles des précédens, écartées l'une de l'autre & assujetties par une vis d'une structure particulière. Description d'un quatrième petit obturateur,

302.

CHAPITRE XXIII.

La description & l'usage d'un obturateur à plaque osseuse de même que le précédent, en partie dentier, construit de plusieurs

TABLE DES CHAPITRES:

*pieces, sans tige, ayant deux
ailes assujetties de telle façon
qu'elles tournent, l'une à droit
& l'autre à gauche, &c. 317.*

CHAPITRE XXIV.

*Remarques sur un chapitre d'un
nouveau traité de Chirurgie,
332.*

Fin de la Table des Chapitres.



L E
CHIRURGIEN
DENTISTE

O V

TRAITE' DES MALADIES
des Dents, des Alveoles,
& des Gencives.

CHAPITRE PREMIER.

*Dans lequel on combat l'erreur de
ceux qui croient que les instru-
mens de fer ou d'acier, sont
préjudiciables aux dents.*

AVANT que de traiter de la
maniere de netoyer, limer &
plomber les dents, je vais
combattre l'erreur de ceux qui
croient que ces operations sont dange-
reuses, qu'on ne doit point les entre-
prendre, que par-là on dechauffe les

Tome II.

A

dents, qu'on les ébranle, qu'on ôte leur émail, qu'on les gâte, & qu'après tout, ces operations sont inutiles.

Pour détruire une erreur si grossiere, il suffit d'y opposer l'expérience. Nous voyons tous les jours, qu'après avoir bien nétoyé les dents, & en avoir ôté la matiere qui entretenoit le mal, la douleur cesse ordinairement peu de tems après; nous voyons de même qu'ayant été bien plombées & separées à propos, elles cessent pareillement de se gâter; d'ailleurs si l'on se donne la peine de jeter les yeux sur ce que j'ai dit dans les chapitres précédents, touchant la carie & le tartre des dents, on y trouvera de quoi se détromper de semblables erreurs, & de quoi détruire la terreur panique de ceux qui ne scauroient voir approcher de leur bouches aucuns instrumens, sans que leur imagination en soit revoltée.

Quelle idée fausse & bizarre saisit ces esprits industrieux à se tromper eux-mêmes: ils appréhendent que les instrumens n'enlevent l'émail de leurs dents, tandis que le burin poussé même de force, ne peut presque pas y faire d'impression, & que la meilleure lime a

de la peine à y mordre. Quand même il seroit vrai que les instrumens de fer, ou d'acier, appliquez aux dents, seroient capables de les gâter, cela ne pourroit arriver que par l'usage trop fréquent que l'on en feroit ; ce qu'on ne doit pas craindre, lorsqu'on est entre les mains d'un habile Dentiste.

On pourra peut-être m'objecter, qu'il y a des personnes, qui après s'être fait nétoyer & accommoder les dents, n'en ont pas été plus soulagées ; que quelques-uns même s'en sont trouvez plus mal qu'auparavant. A cela je répons, que la faute n'en doit pas être rejetée sur l'operation ; mais sur la négligence des personnes qui ont attendu trop long-temps.

Il n'y a rien que l'on appréhende tant que de faire toucher à ses dents ; c'est ce qui fait qu'on néglige d'en avoir soin ; & de là vient que plusieurs ne s'apperçoivent qu'elles se gâtent, que lors que la maladie a pénétré jusqu'aux parties qui les rendent sensibles ; ainsi ils ne pensent à y faire toucher, que lorsque la maladie est parvenue à un tel degré, qu'elle est presque incurable.

Ceux qui sont curieux de la conser-

4 LE CHIRURGIEN

vation de leurs dents , & qui veulent éviter d'être la victime de leur erreur , ou de leur négligence , doivent se les faire visiter une , ou deux fois tous les ans par un Dentiste expérimenté.

Je sçai bien que malgré toutes ces précautions , il y a eu des personnes , qui n'ont pû éviter d'y avoir mal , & même de les perdre. On ne peut attribuer cette perte qu'à des maladies particulières , qu'à quelques vices de la masse du sang , ou à l'imprudence qu'elles ont eu de se mettre entre les mains de ces ignorans , qui souvent hazardent tout , aux dépens de ceux qui s'y confient.

CHAPITRE II.

*Description des Instrumens convenables à détacher le tuf ,
ou tartre des dents.*

M'Etant suffisamment étendu sur la nature du tartre des dents dans le neuvième chapitre du premier tome , je passe à présent aux moyens de remédier à cette maladie.

Nous ayons établi que le regime de

DENTISTE. §

vié contribuoit beaucoup à prévenir la même maladie; qu'il falloit pour maintenir ses dents dans un bon état, se les faire nétoyer quand elles en ont besoin, & être attentif à leur conservation, soit par l'usage des remedes convenables, soit par le choix des alimens.

Avant que d'enseigner la maniere de se servir des instrumens propres à nétoier les dents, il faut observer qu'ils doivent être d'un bon acier, dont le tranchant puisse bien couper & bien racle. L'or & l'argent n'ont jamais été regardez jusqu'à présent comme une matiere propre à faire un tranchant capable d'enlever le tartre & les autres matieres qui s'attachent aux dents. Lorsque M. Dionis (a) a dit que les instrumens qui servent à nétoyer les dents du Roy & celles des Princes sont d'or, il y a apparence qu'il a prétendu parler de leur manche & non de leur tranchant.

Quelques-uns de ceux qui nétoient les dents, ont pour l'ordinaire un faras d'instrumens de toute espee, & veulent persuader par-là qu'on ne les peut bien nétoyer sans cette quantité d'ins-

(a) Dans son Traité d'Operations. pag. 508.

6 LE CHIRURGIEN

trumens très-inutiles pour operer ; mais nécessaires pour imposer au public. Je ne me sers en nétoyant les dents , que de cinq especes d'instrumens , (a) du ciseau nommé Bec d'âne , du Bec de perroquet , du Burin à trois faces , du petit Canif à tranchant convexe , & du Crochet en Z. Ces cinq instrumens qui font les fonctions des rugines , ou des gratoirs , me suffisent pour operer en emportant le tartre en quelque endroit des dents qu'il se trouve. La plûpart des instrumens dont on se sert pour nétoyer les dents , m'ayant paru fort incommodés & même peu convenables , j'ai été obligé d'en inventer d'autres très-simples , & de reformer quelques-uns de ceux qu'on employe le plus souvent.

Le Bec d'âne ressemble assez à l'instrument dont les Menuisiers & les Charpentiers se servent pour creuser leurs mortaises , & auquel ils donnent le même nom. Sa tige doit être longue d'environ deux pouces & demi , sa soïe non comprise. Cette tige a quatre faces , une inferieure , une supérieure , deux laterales , & de plus un biseau qui forme sa pointe ; les faces la-

(a) Voyez la Planche 9.

terales sont larges d'environ deux lignes, les deux autres faces d'environ une ligne chacune; la supérieure, qui sert de dos, se termine où commence le biseau, lequel a environ quatre à cinq lignes de longueur; l'inférieure se termine à l'extrémité de la pointe; la largeur de la pointe s'étend de la face laterale droite, à la face laterale gauche. Les angles de cet instrument doivent être seulement tranchans depuis l'endroit où commence le biseau, jusqu'à l'extrémité de la pointe; ils doivent être mouffes dans toute l'étendue de la tige: je les ai rendus ainsi tranchans, afin qu'ils coupent & raclent en tous sens.

Le Bec de perroquet est recourbé par sa pointe, assez semblable à la partie supérieure du bec d'un perroquet. Sa tige est ronde, & d'environ deux pouces & demi de longueur, sans y comprendre, ni sa soye, ni sa pointe recourbée. Cette pointe est longue d'environ dix lignes: elle a trois faces, deux supérieures laterales convexes, & une inférieure concave: celle-ci a environ deux lignes dans sa plus grande largeur: les deux laterales supérieures convexes, ont

8 LE CHIRURGIEN

chacune environ une ligne de largeur, trois angles, un supérieur & mouffe en forme de vive-arrête, & deux lateraux tranchans. Ces trois angles en se réunissant forment ensemble une pointe aiguë : la tige de cet instrument, est à peu près de la grosseur d'une plume à écrire, un peu plus grosse du côté de la mitte, & diminué en s'approchant de sa courbure.

Le Burin à trois faces, a une tige étendue en longueur d'environ deux pouces & demi, sans y comprendre sa soie & sa pointe ; deux de ses faces sont laterales. chacune est large d'environ deux lignes : elles s'étendent depuis la mitte jusqu'à l'extrémité de la pointe : la troisième face sert de dos ; elle est supérieure à une espèce de tranchant mouffe qui regne depuis la soie, jusqu'au tranchant aigu qui lui est contigu : cette troisième face est large d'une ligne & se continue depuis sa mitte, jusqu'au biseau qui commence de former la pointe, qui doit être aiguë, & d'environ quatre lignes de longueur ; cet instrument a trois tranchans aigus, l'un inférieur formé par les deux faces laterales, & deux supérieurs formés par

D E N T I S T E. 9

le biseau & les deux mêmes faces; cet instrument est plus commode pour ôter le tartre niché entre les intervalles des dents, que les rugines dont on se sert ordinairement.

L'instrument nommé Canif à tranchant convexe, n'a point de tige: il a une lame longue d'environ deux pouces, sans y comprendre la soie. Cette lame a trois faces qui s'étendent depuis la mitte, jusqu'à la pointe aplatie & mince; deux de ses faces sont laterales, larges dans leur plus grande étendue d'environ deux lignes; la troisième face est large d'environ une demie ligne: ces trois faces vont toujours en diminuant vers la pointe qu'elles forment; la petite face servant de dos, doit avoir ses angles mouffes dans toute leur étendue; le côté tranchant qui lui est opposé, doit aussi être mouffe du côté du manche, jusqu'à la moitié de la lame: & l'autre moitié doit former un tranchant aigu & convexe vers la pointe, jusqu'à la face qui forme le dos, où il se termine. J'ai mis cet instrument en pratique, m'étant apperçu qu'on ne pouvoit pas toujours emporter avec le précédent routes les matieres tartareu-

10 LE CHIRURGIEN

reuses, qui se trouvent fortement adhérentes & nichées dans les intervalles des dents.

Le Crochet en Z. a une tige quarrée & recourbée, longue d'environ deux pouces, sans y comprendre ni sa soie, ni l'extrémité qui forme le crochet. Les quatre faces que forme la quarrure de la tige, regnent depuis la mitte, jusqu'au crochet, étant chacune d'environ une ligne & demie de largeur; les quatre angles que forment ces faces, doivent être un peu mouffes: le crochet contigu à cette tige est long de six lignes, large du côté de la tige d'environ une ligne & demie; & du côté de la pointe d'environ une ligne; ce crochet à trois faces, une interieure & deux laterales exterieures. L'interieure la plus étendue des trois, est d'une largeur égale à celle du crochet: les deux laterales exterieures qui lui sont opposées, sont séparées l'une de l'autre par une vive arrête, à l'extrémité de laquelle se trouve un bizeau, qui rend l'extrémité de la face interieure, tranchante.

Ceux qui se servent de cet instrument, en font faire la tige toute droite, jusqu'au crochet; mais j'ai remarqué un

inconvenient qui en résulte : c'est que lorsqu'on se sert de cet instrument, il faut faire ouvrir la bouche considérablement ; & encore n'évite-t'on pas que son dos ne touche aux dents de la mâchoire opposée à celle qu'on nettoie. C'est pourquoi je l'ai fait courber de la manière qu'on le voit dans la Planchette (a) afin d'éviter cette incommodité, qui me paroît très-considérable.

Les cinq instrumens dont on vient de donner la description, seront bien trempés & bien montés sur des manches d'argent, d'ivoire, ou de quelque autre matière, qui convienne également à la propreté, & à la commodité ; leurs manches seront ronds : cette figure est la plus commode pour les tourner facilement en tous sens. Si toutefois on aime mieux les avoir d'une autre figure, on les fera faire à plusieurs petits pans, plus ou moins multipliés, longs d'environ trois pouces ; leur circonférence doit être d'environ un pouce & demi par leur gros bout, allant en diminuant vers le petit bout, qui aura environ un pouce de circonférence par l'extrémité qui reçoit la soie, sur laquelle s'ap-

(a.) Planche 9. Fig. 5.

12 LE CHIRURGIEN.

puie la mitre. Cette extrémité sera garnie d'une virole façonnée & propre pour fortifier le manche, s'il n'est pas fait d'argent. Le bout opposé sera orné, si l'on veut, d'une petite calotte arrondie, proprement façonnée, pour enjoliver l'instrument. Chaque instrument doit être assemblé avec son manche, au moïen de la soïe qui sera quarrée; on l'assujettira à l'ordinaire dans son manche avec du mastic.

Il est à propos d'avoir plusieurs instrumens de la même espee, pour en changer en cas de besoin; ces instrumens seront plus ou moins grands, longs, courts, larges ou étroits, suivant l'idée du Dentiste.

Quoique ces cinq especes d'instrumens fussent pour nétoyer les dents, il est nécessaire d'avoir une petite sonde, (a) pour connoître sûrement par son moïen, si les dents que l'on va nétoyer sont cariées. Cette sonde est courbée par les deux bouts, & ses courbures sont en sens opposé. Une de ses courbures est mince & plate dans sa concavité & dans sa convexité, à peu

(a) Voïez la Fig. 3. de la Planche 6. Tome premier.

près comme un ressort de montre. Elle n'a pas plus d'une ligne de largeur, qui diminuë à mesure qu'elle approche de la pointe. L'autre courbure est ronde, menuë & pointuë, comme une moïenne aiguille; la pointe en est un peu mouffe, pour ne pas piquer les parties. A l'égard du corps de cette sonde, on lui donnera une grosseur proportionnée à ses deux extrémitéz, & il doit-être à plusieurs pans.

Chaque fois que l'on se servira de ces instrumens, il faudra les bien laver & essuier, tant pour la propreté, que pour les garantir de la rouille. On ne doit point s'en servir qu'on n'ait accommodé le tranchant de ceux qui en auront besoin, avec une pierre du Levant, ou de Lorraine, sur laquelle on mettra un peu d'huile pour les mieux éguiser.



*Explication de la Planche IX.
contenant la figure des cinq
Instrumens servant à nétoyer
les dents.*

L *A Figure I.* represente le Bec d'âne.
A. Sa tige.
B. Son biseau.
C. Son extrémité pointuë & tran-
chante.
D. Son manche.

La Figure II. represente le Bec de
perroquet.

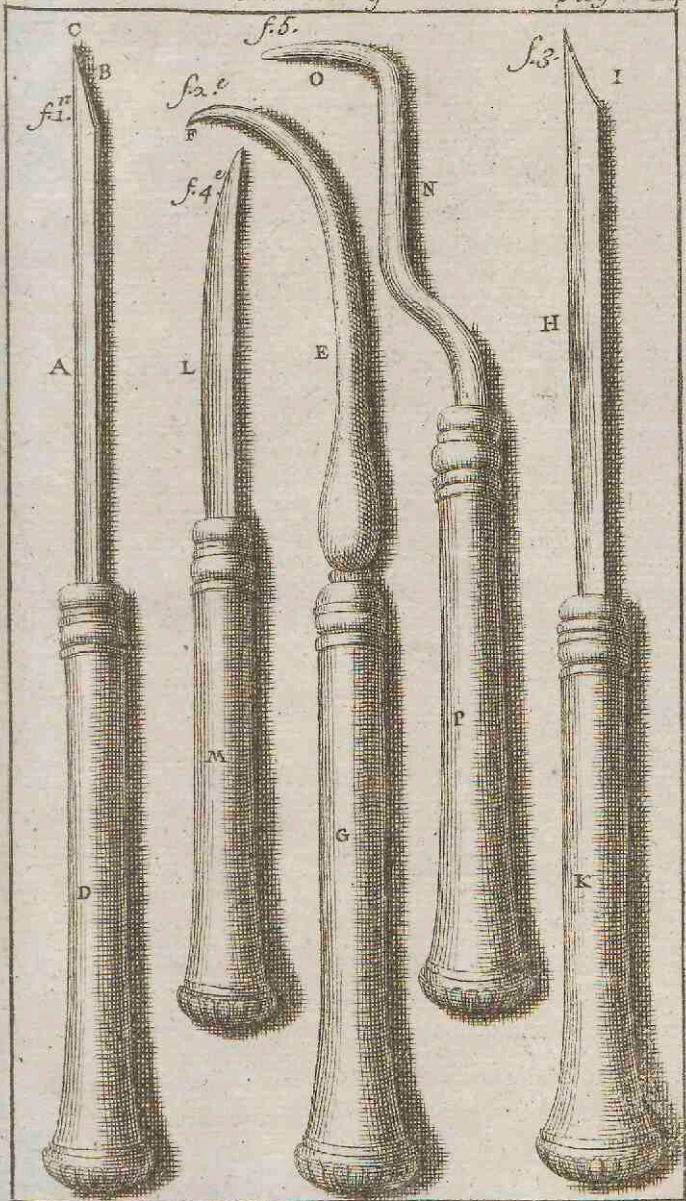
E. Sa tige.
F. Sa courbure se terminant en
pointe.
G. Son manche.

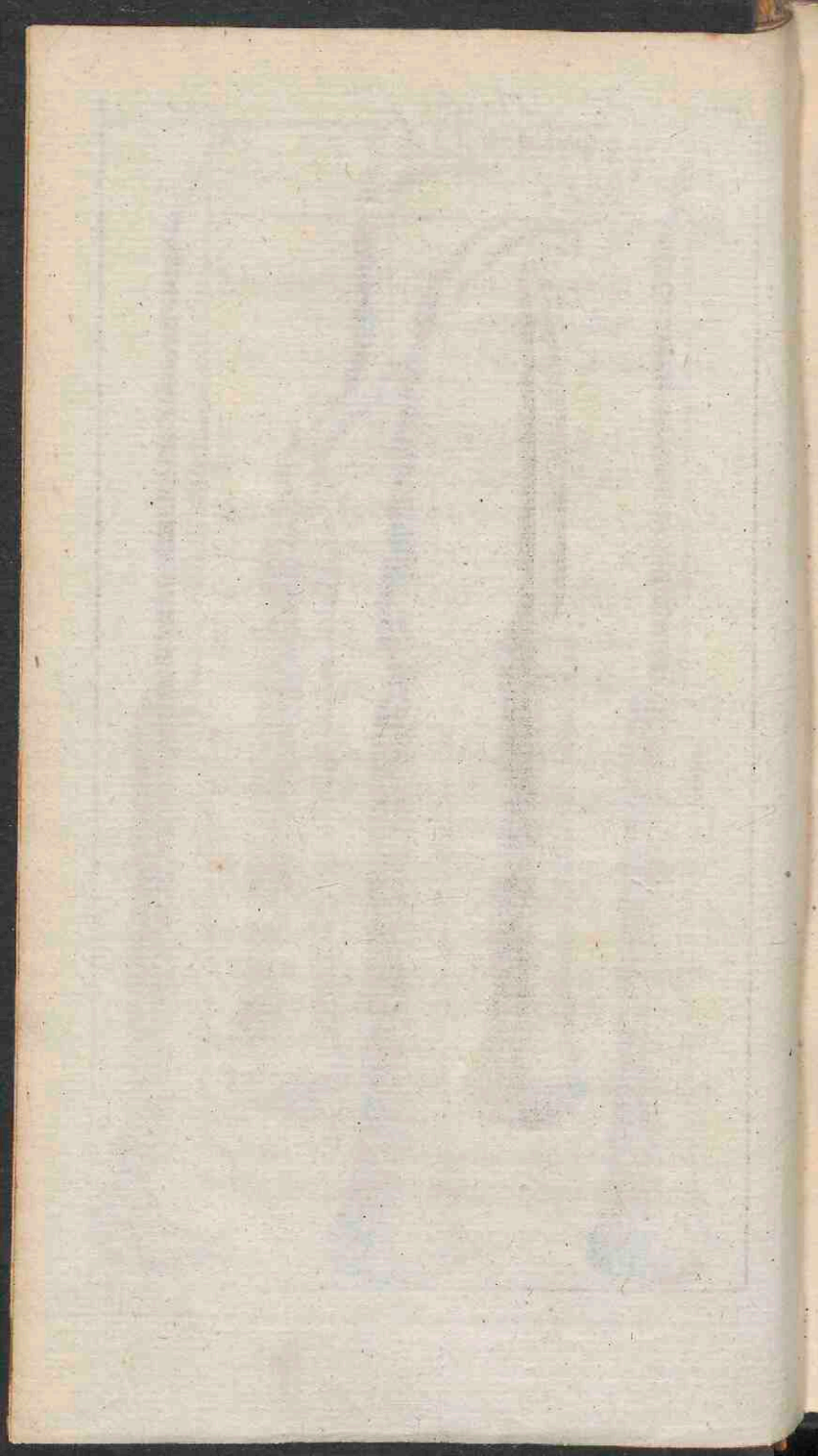
La Figure III. represente le Burin à
trois faces.

H. Sa tige.
I. Sa pointe en biseau.
K. Son manche.

La Figure IV. represente le Canif à
tranchant convexe.

L. Son tranchant.
M. Son manche.





La Figure V. represente le Crochet
en Z.

N. Sa tige.

O. Son extrémité la plus recourbée.

P. Son manche.

CHAPITRE III.

*Maniere d'operer methodiquement
pour netoyer une bouche , en
détachant , ôtant & enlevant
le tartre , sans interesser l'émail
des dents.*

Lorsqu'une personne se presente à nous pour se faire accommoder la bouche, la premiere chose que nous appercevons en l'ouvrant, est le tartre, s'il y en a. On doit commencer par l'enlever, après avoir examiné toutes les dents avec la sonde, pour s'assurer s'il y en a quelques-unes de cariées ou non: car s'il y en avoit de cariées, on les accommoderoit après les avoir netoyées; & s'il étoit nécessaire de les limer, cauteriser, ou plomber, on ne devoit pas differer ces operations.

Pour operer commodement , on fait asseoir le sujet sur une chaise , ou sur un fauteuil stable , qui ne soit ni trop haut , ni trop bas ; sa tête mollement appuïée contre le dossier. On commencera par emporter le tartre des dents qui en sont les plus couvertes ; & l'on se servira pour cela du Bec d'âne , que l'on tient de sa main droite avec le pouce & le doigt indicateur ; on le pose sur l'extrémité du doigt du milieu , & on le tient à peu près comme on tient une plume à écrire ; on pose le dos de cet instrument sur l'extrémité du même doigt , qui sert de point d'appuy sur lequel roule l'instrument qui agit sur les dents , tandis que sa pointe & ses côtez tranchans agissent successivement.

Ensuite l'opérateur se place du côté droit , passant son bras gauche par-dessus la tête de celui sur qui il opere ; il doit prendre garde de ne pas l'incommoder ; le pouce de la main gauche , doit-êtré situé sur les incisives d'en bas , & l'indicateur sur la levre pour l'abaisser ; les autres doigts embrassent le menton pour l'assujettir.

On commence l'operation par les incisives de la machoire inferieure , parce qu'elles

qu'elles sont pour l'ordinaire les plus couvertes de tartre ; on porte l'instrument avec la main droite sur l'indicateur gauche, qui sert de point d'appuy à ce même instrument ; c'est avec le tranchant de sa pointe qu'on emporte aisément la matiere tartareuse par de petits mouvemens legers & reiterez de bas en haut ; on suit la même methode durant toute l'operation, sans quitter l'attitude qu'on vient d'indiquer ; on n'en doit changer, ni se mettre devant le malade, que pour nétoyer le côté droit de la bouche : alors on porte l'indicateur de la main gauche dans la bouche du sujet, pour le poser sur la commissure des levres du côté droit, & on écarte la joië des dents ; ensuite on pose la pointe de l'instrument contre la dent qu'on doit nétoyer en premier lieu, & on emporte le tartre de bas en haut, le plus legerement qu'il est possible : les dents qui sont chancelantes, seront assujetties avec le doigt qui se trouve le plus en situation, & le tartre sera emporté de haut en bas, ou de côté.

Après qu'on a enlevé ce qui se trouve sur la surface extérieure des dents, on ôte ce qui se trouve sur la surface

interieure ; il faut que l'operateur continuë d'être situé de la même maniere ; ayant baissé la levre avec l'indicateur , il appuie le pouce sur les dents incisives , si elles ne sont pas stables : & pour commencer par elles , il tient l'instrument comme il a déjà été dit , il l'appuie sur les dents voisines qui luy servent de point d'appui , & facilitent son mouvement ; il continuë d'agir de même jusqu'à la dernière dent du côté gauche ; ensuite changeant de situation pour netoyer l'autre côté des dents , il passe du côté droit de la personne , à son côté gauche ; il porte l'indicateur de la main gauche sur les dents qu'il veut netoyer les premières , & successivement il porte l'instrument sur les dents situées après celles par où il a commencé. Il opere sur ce côté , comme on a enseigné qu'il devoit operer sur l'autre ; avec cette difference , qu'il doit avancer le bout du doigt indicateur de la main gauche du côté de la dernière molaire , à mesure que l'instrument passe d'une dent à l'autre.

Quand le Dentiste a enlevé avec cet instrument tout ce qu'il a pû ôter , il prend le Bec de perroquet , se place de-

vant la personne, & lui baisse la levre inferieure avec l'indicateur de la main gauche ; il porte ensuite l'instrument sur la face interieure des dents, & il tient cet instrument sur cet endroit de même qu'il a tenu le precedent ; avec cette difference que l'extrémité cave de sa pointe doit regarder la main qui le tient, & que le manche est élevé en haut. Il passe ensuite cette pointe dans les intervalles que les dents forment entr'elles, pour en ôter le tartre, le limon &c. autant qu'il lui est possible : à mesure qu'il passe d'un vuide à l'autre, il continuë de soutenir les dents voisines avec l'indicateur de sa main gauche.

Après qu'il s'est servi du Bec de perroquet, en operant dans les intervalles qui sont entre les dents, il prend le Burin à trois faces, pour enlever en dehors ce qu'il y aura de matieres entre ces intervalles. Il se place du côté droit du sujet, dont il baisse la levre inferieure, il insinuë la pointe de l'instrument qu'il tient de même que les deux precedents, & il le fait agir entre ces intervalles. Il faut observer que le biseau qui est à son extrémité, doit se trouver dessus, afin

d'enlever plus aisément le tartre ; on continuë de même, & on suit la même méthode pour tous les intervalles qui en ont besoin, en écartant les levres & les jouës autant qu'il est nécessaire, & en prenant les situations les plus commodes.

Lorsqu'il a fini avec le Burin à trois faces, il prend le petit Canif à tranchant convexe, il le tient comme le précédent instrument, & il tourne son tranchant en dessus, en sorte qu'étant situé au côté droit du sujet, il insinuë successivement cet instrument dans l'intervalle de chaque dent, pour enlever ce que les autres instrumens n'ont pû ôter.

Lorsqu'on aura fini avec le petit Canif, on se servira, s'il est nécessaire, du Crochet en Z, pour ôter de la face intérieure des dents ce que les autres instrumens n'auront pû ôter : il se place pour cela au côté droit, ou devant la personne, il tient cet instrument comme on l'a déjà dit, & en baissant l'extrémité du crochet qui doit regarder la main & s'en approcher, il le passe sur la face intérieure des dents pour en détacher tout ce qu'il veut enlever.

Après avoir employé ce dernier inf-

trument pour la face interieure des dents, il peut encore s'en servir à ôter les matieres qui sont attachées sur leurs couronnes. Il range de nouveau les levres & les jôies avec l'indicateur de sa main gauche, tandis qu'avec la droite, il tient l'instrument, pour emporter de dessus les couronnes des dents tout ce qui s'y rencontre.

Les mêmes instrumens qui servent à nétoyer les dents de la machoire inferieure, servent aussi à nétoyer celles de la superieure, étant également convenables pour nétoyer les dents de l'une & de l'autre machoire; quoiqu'un Auteur moderne prétende au contraire, qu'il faille en avoir de differens.

Pour nétoyer les dents de la machoire superieure, il faut que le sujet sur lequel on opere soit situé de la maniere que je l'ai indiqué. L'opérateur passant son bras gauche par-dessus la tête du sujet, releve sa levre avec le pouce de sa main gauche, & porte son doigt indicateur sur l'extremité des dents qu'il va nétoyer, afin de les appuyer: puis tenant le premier instrument à peu près de même qu'on a dit, il enleve de haut en bas les portions de tarrre qui se trouvent sur les

dents, si les dents sont fermes, mais lorsqu'elles sont mouvantes, il doit enlever ce tartre de bas en haut, & appuyer toujours la dent, pour ne pas l'ébranler davantage; il faut continuer légèrement jusqu'à la dernière dent du côté gauche. Ensuite il vient au côté droit, continuant par celle qui est à côté de la première par laquelle il a commencé. Il n'ôtera son bras de dessus la tête du sujet, que lorsqu'il s'agira de nettoyer les dernières dents de ce même côté, & pour lors il se place devant la personne pour achever l'opération, en écartant la joue avec le pouce & le doigt indicateur.

La surface extérieure de ces dents étant nettoyée, on passe à l'intérieure. L'opérateur se place au côté droit du sujet, & passe son bras gauche par-dessus la tête du même sujet, pour passer le doigt du milieu de la main gauche entre la levre inférieure & la gencive, afin d'abaisser la levre: l'indicateur en fera autant à la levre supérieure pour la relever. Le Dentiste pose l'instrument par-dessus les dents qui sont devant celles qu'il veut nettoyer, afin qu'elles le soutiennent: il poursuit jusqu'à la dernière du côté gauche, & il fera tomber la ma-

tiere tartareuse, en la prenant de haut en bas : après quoi il en fait autant du côté droit, en passant au côté gauche du sujet, & en changeant la position des doigts entre la gencive & la levre.

Le Bec de perroquet ne sert point ordinairement à nétoyer les dents de cette machoire, à moins que ce ne soit dans les intervalles des molaires, ce qu'on exécute sans sortir du côté droit, & en relevant la jouë du côté où l'on s'en sert.

Le Burin à trois faces ôte au contraire tout ce qui se rencontre extérieurement entre les intervalles des dents, sans sortir du côté droit : il faut relever la levre & les jouës, à mesure qu'il avance vers l'un ou l'autre côté, en faisant agir l'instrument de haut en bas.

Le Canif à tranchant convexe, & le Crochet en Z, sont pour la machoire supérieure, de même usage que pour l'inférieure.

Quoique les situations dont j'ai parlé, paroissent les plus avantageuses pour bien exécuter tout ce qui vient d'être enseigné, il ne faut pourtant pas s'y assujettir absolument, lorsqu'il s'en trouve de plus commodes, suivant les circonstances où l'on se trouve.

Souvent après avoir nétoyé les dents, & les avoir dépouillées du tartre qui les recouroit, on trouve que cette matiere s'étoit insinuée si avant entre les gencives & les dents, que les gencives se glouffant deviennent molles, & croissent quelquefois le long des interstices, jusques sur le corps, ou la couronne des dents : en ce cas il faut emporter tout ce qui est détaché des dents & tout ce qui excède la gencive qui leur est attachée, comme nous l'avons expliqué plus au long en traitant des maladies des gencives & de leurs excroissances aux 16. & 17. chapitres du tome premier. Si l'on emporte ces excroissances aux enfans, le sang qui s'en évacuëra, suffira pour leur guérison : pour ce qui est des adultes, il est quelquefois nécessaire d'user de lotions capables de fortifier leurs gencives, comme nous avons enseigné au même endroit.



CHAPITRE IV.

Maniere d'operer pour limer les dents, avec les précautions & le choix des limes dont il faut se servir.

L'On convient unanimement que les petites dents, ornent plus la bouche que les grandes. Peu de gens en connoissent les avantages; mais l'expérience journaliere nous fait voir qu'elles durent plus que les grandes; les dents longues s'ébranlent plus facilement que les courtes, à cause du peu de proportion qu'elles ont avec leur base. De-là vient qu'elles sont moins fermes, par conséquent moins capables de résister aux efforts qu'elles doivent faire. Les petites au contraire égales & bien arrangées, ne sont pas sujettes à cet inconvenient.

C'est pourquoi lorsque les dents sont trop grandes, on a recours à la lime pour diminuer leur longueur. On s'en sert encore pour séparer celles qui sont trop serrées, ou qui ont quelque dis-

position à la carie. Si cette disposition ne s'y trouve point, on doit s'abstenir de cette operation; sur-tout lorsqu'il est facile d'introduire le curedent dans leurs intervalles, pour en détacher les portions des alimens qui s'y arrêtent.

Avant que d'expliquer la maniere de faire cette operation, nous ferons quelques remarques importantes sur le tems de son exécution, & sur la nature des dents qu'on veut limer; on ne peut négliger de faire ces remarques, sans s'exposer à de grandes méprises.

J'ay déjà fait observer que les dents des jeunes personnes sont toutes creuses en dedans; en sorte que la courbure des fibres osseuses forme la voute de leur cavité. J'ai dit aussi que l'émail revêt universellement le corps de la dent, excepté le collet; que cet émail est dans certains sujets, sur-tout aux enfans, beaucoup plus mince: & qu'ainsi il y a des cas, où il est impossible de leur limer beaucoup les dents, sans en alterer le tissu des fibres, & les vaisseaux qui les accompagnent. On voit par-là qu'il faut limer les dents des jeunes sujets avec une extrême circonspection, sur-tout si elles ne peuvent plus se renouveler. Il faut

en ces cas examiner avec soin si les dents ont acquis la consistance ordinaire ; sans quoi l'on y est facilement trompé.

Quand on prend cette précaution, on peut limer les dents des enfans, fussent-ils encore à la mamelle. J'en ai vû qui avoient des dents si grandes quelques jours après leur naissance, que j'ai été obligé d'en limer les pointes ; parce qu'elles bleffoient le mamelon de leur nourrice.

Il se rencontre de jeunes gens qui ont quelquefois les dents plus en état d'être limées à l'âge de dix ou de douze ans, que d'autres à quinze ou à dix-huit. Ainsi il ne faut faire cette operation qu'avec discernement & précaution ; parce que cette operation faite mal à propos, seroit suivie de suites fâcheuses, & deviendroit la ruine infaillible de la partie pour le soulagement de laquelle on l'auroit vainement entreprise.

Ces mauvais effets ne sont que trop confirmés par des exemples fâcheux ; comme on le peut voir dans la premiere observation chap. 23. de ce volume.

Il y a moins de danger à limer les dents des personnes avancées en âge, qu'à

limer celles des enfans ; parce que l'étendue de la cavité des dents des enfans s'ossifie en croissant, leur émail s'épaissit, & se fortifie en même tems ; même les dents des personnes d'un âge avancé, ne sont pas si sensibles que celles des jeunes gens, qui bien qu'aussi dures par leur émail, sont cependant moins appuyées, plus délicates, & par conséquent plus difficiles à limer.

Ce cas n'est pourtant pas si general, qu'il n'arrive quelquefois aux personnes âgées d'avoir les dents si sensibles, qu'elles ont de la peine à souffrir la lime ; tandis que d'autres personnes, quoique jeunes, n'ont point la même sensibilité, & souffrent sans peine sur leurs dents l'operation de la lime.

Il est très nécessaire de limer les dents qui se carient par leurs parties laterales, & de les séparer les unes des autres, pour arrêter le progrès de la carie. Lorsque les dents sont considerablement gâtées au-devant de la bouche, on fait les séparations plus grandes dans le dedans, que dans le dehors ; afin d'éviter la difformité d'un trop grand intervalle.

Il faut faire remarquer ici qu'on doit être très réservé à séparer les incisives in-

ferieures; parceque cette operation les expose à devenir chancelantes, que le tarrre qui s'y engendre, est ordinairement plus considerable qu'ailleurs, & qu'il occasionne leur perte en détruisant les gencives. Ainsi ce mauvais effet seroit plus à craindre, si ces dents étoient séparées les unes des autres.

La plûpart des Dentistes en séparant les dents, ne croient pas qu'il soit possible d'ôter la carie avec d'autres instrumens qu'avec la lime; c'est pourquoi ils s'en servent en toutes sortes d'occasions, jusqu'à ce qu'ils ayent emporté toute la carie: mais cela ne se peut faire, sans alterer le tissu de la dent, sans endommager beaucoup la partie saine, & sans la rendre foible en la rendant trop mince.

Il y a d'autres Dentistes, qui dans l'intention de bien ménager les dents, n'y font souvent qu'une petite séparation, y laissant la plus grande partie de la carie, laquelle augmente insensiblement dans la suite à un tel point, que si l'on ny remédie, la dent perit, & la séparation devient inutile. C'est pourquoi, il est également dangereux de faire des séparations trop petites en laissant

ce qui est gâté, ou de les faire trop grandes en altérant les dents.

Pour éviter ces deux extrémités, il faut faire des séparations proportionnées à l'étendue & à la profondeur de la cavité, & au volume de la dent : il faut aussi ôter la partie cariée de la dent avec de petites rugines un peu courbes & bien tranchantes, de même que celles qui sont indiquées ailleurs : par ce moyen on ne laissera rien d'altéré aux dents, & on ne s'exposera point à en affoiblir les parties saines.

Un Dentiste de cette ville a fait fabriquer une machine singulière, dont il prétend faire usage pour séparer les dents. C'est un instrument sur lequel est monté une petite fraise, assez semblable à celle dont les horlogers se servent, pour former les intervalles qui sont entre les dents des roües des montres. Cette machine sera très-utile, si elle peut être employée à tous les endroits des dents, où il s'agira de les séparer les unes des autres, & si le Dentiste peut diriger son action de manière qu'il la fasse mordre sur une dent, ou seulement sur une partie sans toucher à la voisine.

Ces difficultez qu'il a apparemment apperçûës depuis son entreprise, l'ont porté à imaginer des limes qui puissent suppléer au défaut de cet instrument : ces limes ont dans leur milieu une courbure si considerable, qu'elles forment un coude des plus parfaits. Il paroît que la situation des levres, des joües, & des dents, ne permettent pas que la courbure de cet instrument, soit favorable à l'operation dont il s'agit.

Le même Dentiste est parvenu enfin à construire une lime qui pourra être d'un bon usage, quand elle aura toute sa perfection. Il faut 1°. que le coude qui lui sert en partie de tige, soit suffisamment fortifié par son épaisseur, qui doit aller toujours en diminuant depuis le manche jusqu'à la lime. 2°. Que les angles soient un peu arrondis. 3°. Que sa soie soit forte, qu'elle pénétre assez avant dans le manche, & qu'elle soit bien affermie.

Quand on fait la séparation des dents à l'occasion d'une carie, il faut autant qu'il est possible, ne limer que la dent qui est cariée. Ceux qui n'auront pas la main assez sûre, ou assez d'adresse pour se servir dans ce cas des limes tail-

lées des deux côtez, se serviront de celles qui ne sont taillées que d'un côté.

Les dents étant sujetes à se rapprocher après avoir été séparées, il faut quelquefois les limer de nouveau : on doit les séparer de maniere, qu'il reste au niveau des gencives une portion des dents qui ne soit point limée, afin qu'elle serve d'appui à la dent voisine, & qu'elle maintienne la séparation toujours égale. Pour ce qui est des dents qui ne sont pas ferrées auprès de la gencive, on fera leur séparation un peu plus grande.

Lorsque les dents sont gâtées jusques dans le centre de leur épaisseur, que la carie pénètre jusqu'auprès de leur cavité & qu'elles sont extrêmement sensibles, on peut se dispenser d'ôter tout ce qu'il y a de carié, de peur de découvrir le nerf & de rendre le remede pire que le mal.

Si les dents sont tournées de côté, un peu couchées & croisées les unes sur les autres, il faut les limer sur les côtez pour les redresser autant qu'il est possible & les rendre ainsi moins difformes, ce qui n'est pas un petit avantage.

Lorsque les dents ont des éminences

herissées ; si elles sont sillonnées & parsemées de petits trous & de petites taches sur leur émail , comme il arrive assez souvent à ceux qui n'ont point joui d'une bonne santé dans leur bas âge , on peut détruire tous ces défauts , en polissant les dents avec la lime.

Il y a des taches sur l'émail des dents qui sont de différentes couleurs ; certaines taches sont livides ou noires , & elles viennent souvent de la carie ; les autres sont jaunes ou blanches , mais d'un blanc bien différent de celui qui est naturel à l'émail de la dent : ces dernières taches pénètrent quelquefois l'émail de la dent jusqu'à sa cavité , & rendent la substance qu'elles colorent , d'une consistance tendre & molle. En ce cas on ne doit pas s'opiniâtrer à détruire ces taches ; parce qu'on seroit obligé de creuser pour les détruire jusqu'à la cavité de la dent.

Quelques Dentistes ôtent la longueur des dents , ou avec les pincettes incisives , qui ont leur tranchant à une de leurs parties laterales , ou avec celles qui l'ont à leur extrémité ; mais comme ils ne prennent aucune précaution dans cette operation , ils éclatent bien sou-

vent l'émail de la dent ; c'est pourquoy il est à propos d'avertir ici qu'il faut faire auparavant autour de la dent une trace avec une lime convenable ; afin que l'action des pincettes ne la fasse pas éclater : on ne se sert ordinairement de ces deux sortes de pincettes que pour les dents qui ne scauroient souffrir la lime, ou qui sont d'une grandeur trop considerable.

Les dents dont on peut diminuer la longueur, sont les incisives, les canines & les petites molaires. On peut diminuer leur longueur en les limant par le bout, ou par la couronne, & en les limant horizontalement : si elles n'excèdent pas de beaucoup les autres, il suffit de les limer de la premiere façon & de se servir d'une lime plate pour les rendre égales & unies.

On ne peut diminuer que très-peu la longueur des grosses molaires ; parce qu'elles ont sous les éminences de leurs couronnes, de petits sinus qui ont communication avec la grande cavité de chaque dent ; de sorte que si l'on découvre ces sinus, la dent se trouve en danger de se carier. On peut au contraire diminuer davantage la longueur

des petites molaires ; leurs éminences étant ordinairement plus élevées, & leurs petits sinus étant moins étendus.

Quand les couronnes des canines & des incisives se portent au dedans ou au dehors de la bouche, elles sont ordinairement plus longues que les autres ; parce que n'y ayant point d'autres dents à leur rencontre, elles ont une entière liberté de croître. Quand on veut les rendre égales il faut se servir, autant qu'il est possible d'une lime plate, & les diminuer du côté de la bouche en pente & en forme de biseau : c'est ainsi qu'on diminue leur longueur & leur épaisseur, & qu'on leur forme un tranchant émouffé en dehors : celles qui se portent au dehors doivent être limées par le dehors ; afin que leur tranchant se porte en dedans.

On doit diminuer les canines & les incisives qui n'ont point de dent à leur rencontre pour les rendre égales autant qu'on le peut ; parce qu'elles sont sujettes à surpasser leur voisines en longueur. Une dent plus longue qu'elle ne doit être, est beaucoup plus disposée à devenir chancelante, que celles qui sont d'une grandeur proportionnée. D'ail-

leurs si cette dent plus longue frottée contre celle qui lui est opposée, elle peut lui causer le même ébranlement. M. Dionis (a) juge qu'il est inutile de limer ces sortes de dents; parce qu'elles repoussent jusqu'à ce qu'elles excèdent les autres, & qu'ainsi ce seroit une operation qu'on seroit obligé de réitérer souvent: mais c'est tout au plus deux ou trois fois dans le cours de la vie qu'on se trouve obligé de renouveler cette legere operation. Ce cas arrivant si rarement, il vaut mieux s'assujettir à cette operation, que s'exposer aux nouvelles brèches qui arrivent indubitablement après l'ébranlement & la chute de ces dents.

Lorsqu'on diminuë la longueur des dents, il faut les limer de maniere qu'elles s'ajustent à celles qui leur sont opposées, & que toutes les dents de chaque rangée portent également les unes sur les autres. S'il s'en trouvoit une qui fût plus longue que sa voisine, elle heurteroit celle qui lui est opposée, & feroit que ces deux dents pourroient devenir chancelantes par la suite, & que

(a) Traité des operations chirurgiques, pag. 511.

les autres ne feroient la mastication qu'imparfaitement.

Enfin on lime encore celles qui peuvent incommoder & blesser la langue, les levres ou les joïes. On est indispensablement obligé de faire cette operation, lorsque la partie de quelque dent se trouve cassée. La vûe qu'on a en la faisant, c'est d'émousser & d'adoucir la pointe des portions inégales, pointuës & tranchantes du reste de la dent fracturée ou cariée : on lime même les molaires dans un cas semblable.

J'ai vû des ulceres aux joïes, aux levres & à la langue occasionnez par ces sortes d'inégalitéz. Ces parties étant excoriées par les inégalitéz qui s'opposoient toujours à la consolidation des ulceres, il fallut emporter les pointes de la dent avec la lime, pour guerir ces maladies.

Une Dame qui avoit la moitié de la langue détruite par un ulcere de cette même espee, causé par une dent cariée & fracturée, vint chez moi il n'y a pas long-temps : j'emportai avec la lime les inégalitéz de sa dent ; mais je ne sçai si cette Dame a été guerie ; parce qu'elle avoit attendu trop long-temps,

& que d'ailleurs elle étoit âgée de soixante & douze ans.

Ces observations font voir combien il est important d'examiner les véritables causes des ulcères qui se forment aux joues, aux levres & à la langue, en conséquence de la difformité de la couronne des molaires, ou de celle de quelque autre dent, ou de quelque chicot d'une dent cassée. Si l'on ne découvre exactement la véritable cause de ces ulcères, on s'expose à les mal caractériser en les confondant avec les ulcères scorbutiques ou veroliques; ce qui peut devenir funeste au malade, & décréditer la profession. Voyez les trois observations à ce sujet chap. 35. de ce volume.

Les limes dont on se doit servir pour limer les dents, sont de huit espèces. (a) De ces limes il y en a de taillées, où hachées au couteau, d'autres au cizeau. Les arquebutiers & particulièrement les horlogers, se servent de limes hachées qu'ils fabriquent ordinairement eux-mêmes; les quinqualiers vendent celles qui sont taillées au cizeau; mais comme il est difficile d'en trouver chez eux qui soient bonnes & propres pour

(a) Voyez les Planches 10. & 11.

les dents, on en fait faire exprès par les ouvriers tailleurs de limes : on recommande à ces ouvriers de les faire d'un bon acier, qu'elles soient bien dressées à la lime, que leur taille soit égale, ne soit pas trop douce ni trop rude, & afin que ces limes soient d'un bon usage, il faut qu'elles soient bien trempées.

La première lime est hachée au couteau en tous sens, elle est mince & plate; sa longueur sans être emmanchée est d'environ quatre pouces, & sa largeur de trois à quatre lignes; son épaisseur est d'environ un tiers de ligne. Celle-ci ne sert qu'à séparer les dents.

La seconde lime taillée au ciseau, est plate, un peu plus grande & plus épaisse que la première. Elle sert à rendre les dents égales en longueur.

La troisième lime est appelée lime en couteau; cette lime ne sert gueres que dans les occasions où il faut tracer un chemin à une autre lime, comme dans les séparations, &c.

La quatrième lime est plate & un peu pointuë; elle sert pour élargir les endroits séparés qui se trouvent cariez.

La cinquième lime, nommée feuille de sauge, est mise en usage lorsqu'on

veut faire des échancrures un peu rondes sur les endroits cariez.

La sixième lime, nommée la lime recourbée, sert à séparer les dents les plus éloignées, situées sur l'un & l'autre côté de chaque mâchoire.

La septième lime est nommée demi-ronde. Son usage est d'augmenter les échancrures faites avec la feuille de sauge.

La huitième lime est ronde & pointuë : on la nomme queuë de rat. Celle-ci sert pour échancrer & augmenter la séparation proche la gencive.

Toutes ces limes sont ordinairement taillées en tous sens & au ciseau, quoique les petites limes puissent l'être au couteau ; leur longueur & largeur sont à peu près semblables à celles qui sont représentées sur la planche.

De ces limes, il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de grosses, de fines & même plusieurs de chaque espèce, pour s'en servir selon le besoin. Pour éviter que ces limes ne s'échauffent, & que la limaille ne s'y attache, lorsqu'on s'en sert à limer les dents, on doit de tems en tems les tremper dans l'eau & les nétoyer avec une petite brosse.

Les occasions où l'on se sert de ces limes n'étant pas toujours les mêmes, il n'est pas possible de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans leur usage.

Pour se servir methodiquement de ces limes, il faut les appuyer médiocrement lorsque les dents qu'on lime font de la douleur, & les conduire le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors.

Pour séparer les incisives de la mâchoire inférieure, le Dentiste doit se placer devant le sujet, lequel sera assis sur un siege stable, sa tête appuyée sur le dossier du siege. L'operateur tient la lime de sa main droite & porte l'indicateur de sa main gauche entre la levre & la dent qu'il va limer : il soutient ainsi la dent & abbaïsse la levre. Il porte ensuite le doigt du milieu de la même main sur la commissure des levres du côté droit, & en écarte la joue, pour voir ce qu'il doit faire en operant.

Lorsqu'on veut séparer les canines, ou les petites & grosses molaires du côté droit de la même mâchoire, l'operateur doit-être placé de ce même côté

& passer son bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour affermir avec le pouce & l'indicateur de cette même main les dents voisines, & avec le reste des doigts, le menton. Ensuite on garnit la commissure des levres d'un linge fin en plusieurs doubles, pour empêcher que la lime ne morde sur la commissure de la levre. Il tient la lime avec la main droite, & la porte sur la partie de la dent qu'il veut limer.

Pour séparer les mêmes especes de dents du côté gauche, il doit se placer de ce même côté baissant la levre, & affermissant les incisives avec l'indicateur & le doigt du milieu de sa main gauche; le reste des doigts de cette main affermit le menton; de maniere qu'après avoir garni la commissure des levres, il tient la lime avec sa main droite, & la porte à la partie sur laquelle il doit operer.

Pour séparer les incisives de la mâchoire supérieure, l'operateur doit être placé au côté gauche de la personne, passant son bras droit par-dessus la tête du sujet, tenant toujours la lime de la même main; tandis qu'il porte le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur

l'extrémité des deux dents qu'il veut séparer. Par ce moyen il appuie les dents & la tête, & passant la lime entre le pouce & l'indicateur, il la conduit comme il a été dit. Il peut encore sans sortir de cette situation, séparer les canines, les petites & les grosses molaires du côté gauche; mais il faut pour celles-ci, que le doigt du milieu de sa main gauche appuie sur la dent qui est devant celle qu'il va limer; tandis qu'il portera l'indicateur de la même main sur la commissure des lèvres pour écarter la joüe. Lorsqu'il avance du côté des molaires, il doit avoir garni la commissure des lèvres d'un linge fin, avant que d'y poser l'indicateur.

Pour séparer les canines, les petites & grosses molaires du côté droit, il doit être placé de ce même côté & passer le bras gauche pardessus la tête du sujet, pour poser l'indicateur de cette main entre la lèvre inférieure & la gencive, & mettre son pouce sur la couronne des incisives du côté droit de la mâchoire supérieure, & le reste des doigts sous le menton, pour l'affermir. Ensuite il garnit la commissure des lèvres, & porte la lime avec sa main droite, sur l'en-

droit qu'il veut séparer, en éloignant la commissure des lèvres avec la lime & avec l'extrémité de son doigt indicateur.

Pour diminuer la longueur des incisives, canines & petites molaires de la mâchoire inférieure, l'opérateur se sert d'une lime plate & taillée au ciseau, comme on a dit, & il se place au côté droit, ou vis-à-vis le sujet : il tient la lime de sa main droite & porte l'indicateur de sa main gauche entre la lèvre & la gencive, pour appuyer la dent qu'il veut limer, & tient son pouce de la même main sous le menton, pour l'affermir : la lime poussée & retirée par de petits mouvemens réitérez, passe par dessus l'indicateur & appuie sur la dent qu'il veut diminuer. C'est de cette façon qu'il doit limer la dent qu'il veut accourcir.

Si l'on veut diminuer les grosses molaires du côté droit, l'opérateur doit être placé du même côté, tenir la lime de sa main droite, mettre sur la commissure des lèvres de ce côté-là un linge fin & écarter cette commissure; de façon que la lime soit conduite en passant auprès de ce linge sur les éminences qu'il veut ôter. Il en peut faire au-

tant, quand il opere du côté gauche; pourvû qu'il soit placé du même côté & qu'il change la situation du bras gauche & les fonctions des doigts de la main gauche.

Pour ôter la longueur des incisives & des canines de la machoire supérieure, il faut que l'opérateur soit placé du côté droit, qu'il tienne la lime de sa main droite, qu'il porte son bras gauche par-dessus la tête du sujet pour élever la levre avec l'indicateur de la main gauche, & appuyer la dent avec le doigt du milieu. Sans sortir de cette attitude, on peut emporter les tuberositez, ou éminences des petites & grosses molaires du côté droit & celles du côté gauche, pourvû que le bras gauche de l'opérateur soit passé par-dessus la tête du sujet, & que l'indicateur de la main gauche soit sur la dent qu'on veut limer, & le doigt du milieu sur la commissure des levres.

Il est très-nécessaire de diminuer les dents chancelantes, lorsqu'elles sont plus longues que les autres; parce que leur rencontre avec celles qui leur sont opposées les ébranle davantage & leur cause un plus grand dérangement: il

est assez difficile de les diminuer dans cette occasion à cause de leur peu de fermeté ; c'est pourquoi il est nécessaire de les attacher à leurs voisines avec un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisez qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres.

Après que ces croisades de fils sont faites, on tourne plusieurs fois les deux bouts du fil autour de son doigt & en les tirant du côté de la dent solide, on affermit celle qui est chancelante: cela ne suffiroit pas, si l'on ne la soutenoit encore avec l'extrémité du doigt qui tient les fils, avant que d'y faire agir la lime.

Si l'intervale qui est entre la dent solide & la chancelante se trouve large, il faut avoir un petit coin (a) de bois, ou de plomb en forme de coulisse, afin de remplir cet espace. Par ce moyen on rendra les dents plus fermes, & l'on aura plus de facilité à les limer. Ces sortes de dents doivent être limées plus courtes que les autres ; parce qu'elles s'allongent toujours assez, & sortent facilement de leurs alveoles où elles ne sont pas fortement attachées.

(a). Voyez la Figure 5. de la Planche II.

Pour bien limer ces dents chancelantes, il faut les prendre de côté les unes après les autres, les limer horizontalement d'une partie laterale à l'autre avec le côté le plus étroit de la lime; de cette manière l'operation en est plutôt faite, & l'ébranlement en est moins considerable.

Je n'obmettrai pas de faire remarquer que la plupart de ceux qui liment les dents, pour les rendre égales en longueur, les liment ordinairement de façon qu'ils les rendent droites & quadrées par le bout, comme si l'on les avoit dressées avec un rabot. Il faut être de mauvais goût pour les limer ainsi; puisqu'elles en paroissent plus larges qu'auparavant. C'est pourquoy après leur avoir donné la longueur & l'égalité qu'on souhaite, on doit limer les angles de leurs extrémités & les arrondir un peu; ce qui les faisant paroître moins longues & moins larges, rend leur figure si naturelle qu'il est difficile de s'appercevoir qu'elles ayent été limées. En cela comme en toute autre chose, il faut imiter la nature autant qu'il est possible.

Les dents qu'on aura pû acourcir avec la lime par rapport aux circonstances dé-

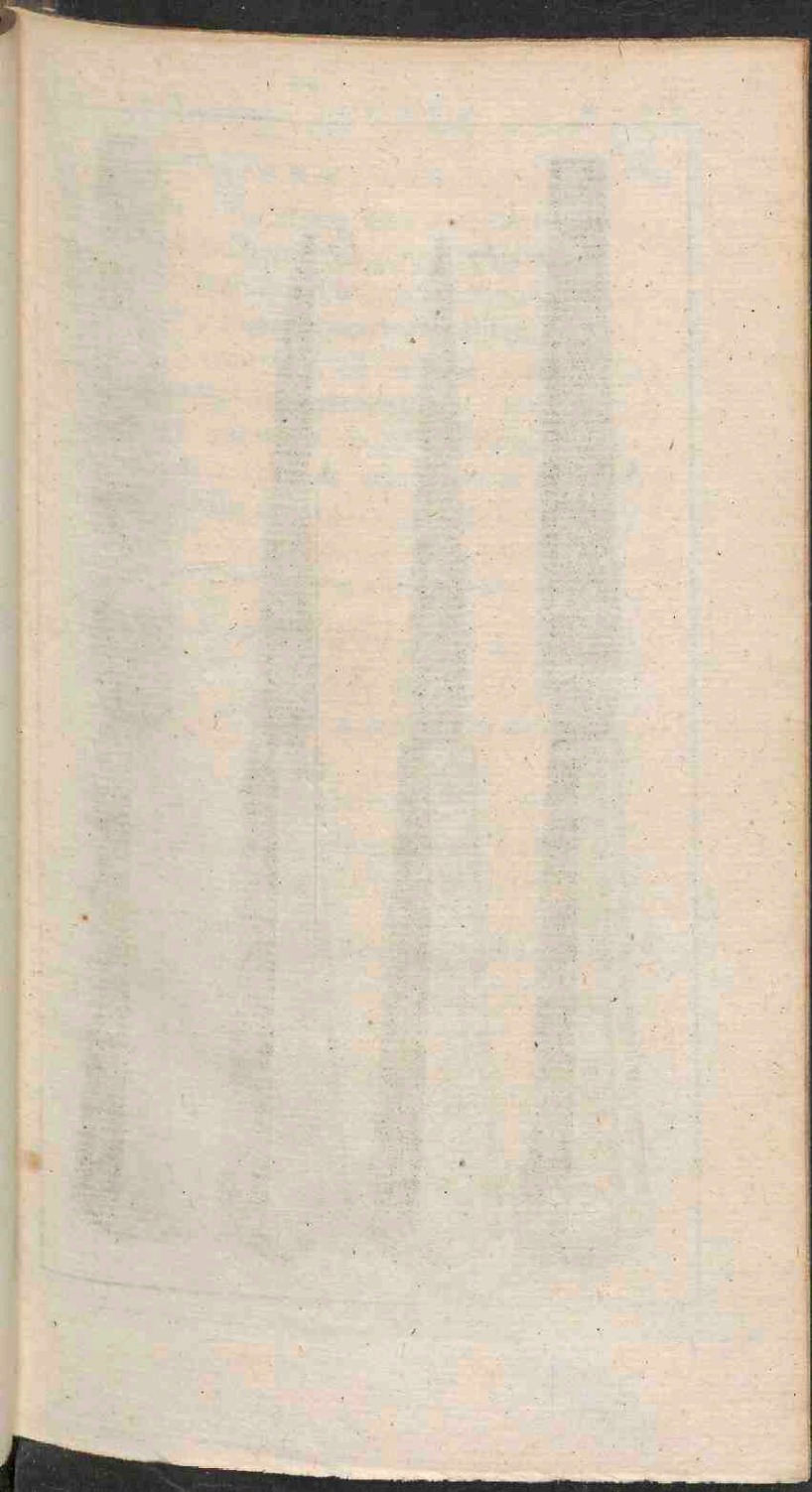
ja marquées dans ce chapitre, seront acourcies avec les pincettes incisives ; & on observera la circonstance, que j'ai marquée dans le même endroit.

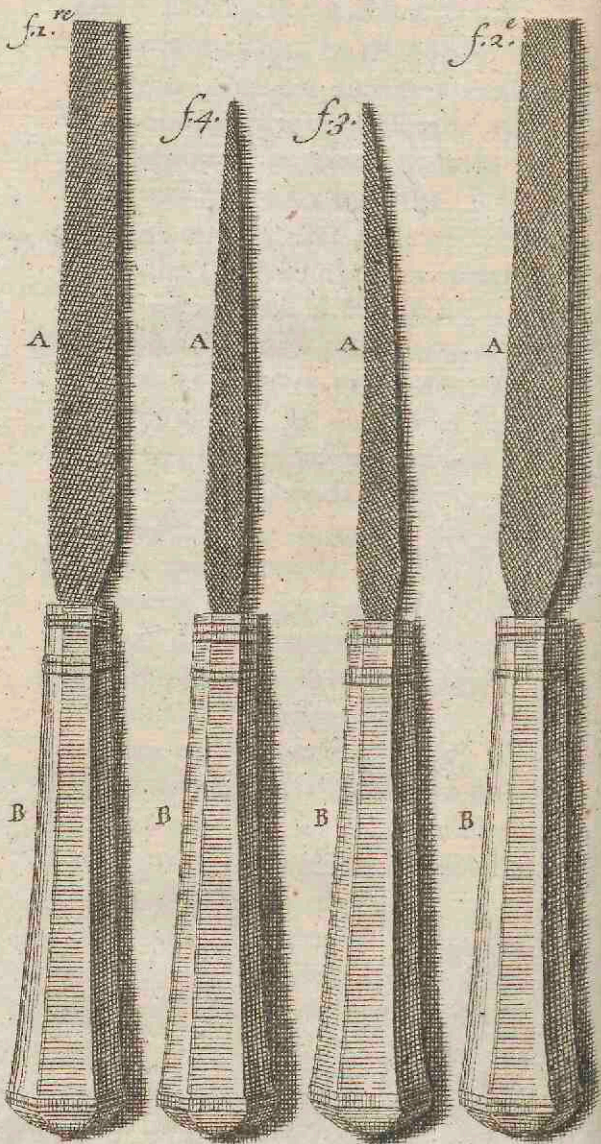
De ces pincettes incisives, il y en a de deux especes : les unes ont le tranchant sur le côté (a) & les autres l'ont à leur extrémité : (b) on se sert des premières pour agir dans certains intervalles où les autres ne pourroient pas être introduites, soit qu'on veuille acourcir les dents, ou émousser les chicots. Les pincettes de la seconde espece sont plus commodes dans certaines occasions, comme par exemple, lorsqu'il s'agit d'emporter le corps d'une dent très cariée, ou d'en retrancher une portion, sans interesser les dents voisines & sans endommager sa racine. Lors qu'on employe ces instrumens à propos, on réduit les dents, ou les chicots au volume qui convient selon les cas & les circonstances qui doivent regler l'opérateur en pareille occasion.

On peut faire encore des pincettes incisives de la seconde espece, qui seront à peu près figurées en forme de davier,

(a) Voyez la Planche 12.

(b) Voyez la Planche 13.





& n'en differeront que par les extrémités tranchantes de leurs machoires, dont les tranchans se rencontreront vis-à-vis & s'approcheront suffisamment l'un de l'autre. Celles-cy seront plus convenables en certains cas, sur-tout lorsqu'il s'agit de couper des portions de dents cariées & éclatées aux côtez de la bouche.

Explication de la Planche X. contenant la figure de quatre Instrumens servant à limer les dents.

L *A Figure I.* represente la Lime hachée ou taillée au couteau, servant à séparer les dents, vûë par sa partie la plus étendue.

La Figure II. represente la Lime taillée au ciseau, servant à égaliser les dents, vûë aussi par sa partie la plus étendue.

La Figure III. represente la Lime en couteau, son tranchant tourne à gauche & son dos à droit; celle-ci sert à tracer une voie à une autre lime.

La Figure IV. represente la Lime plate

& un peu pointuë, vüe du côté de sa surface plate. Celle-ci sert à élargir certains intervalles des dents qui ne sont pas suffisamment distantes.

A. A. A. A. Le corps de la lime.

B. B. B. B. Le Manche de chaque lime.

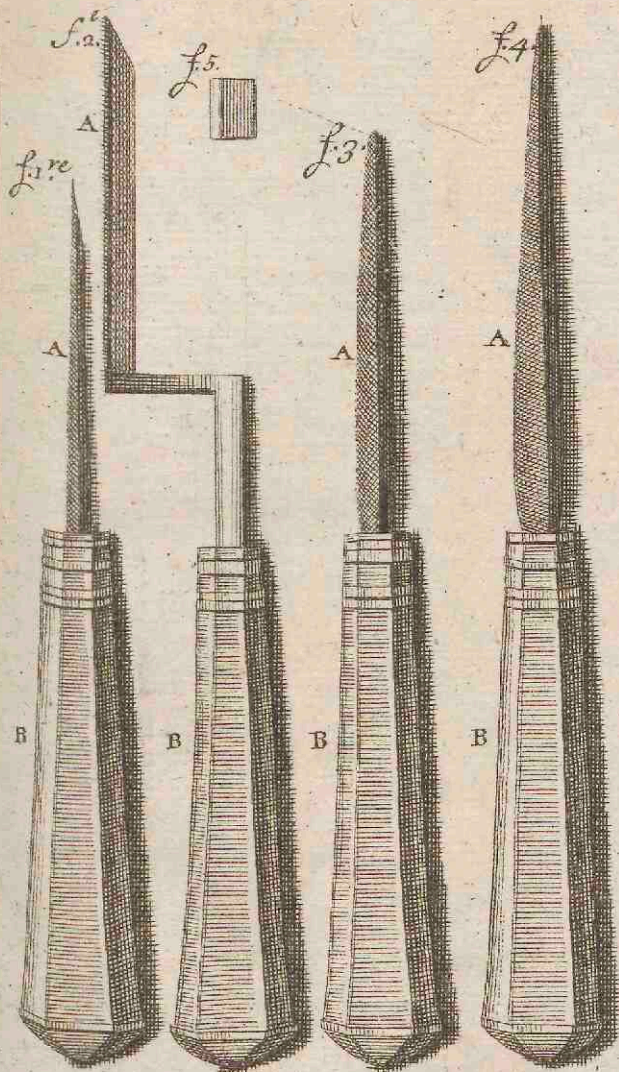
*Explication de la Planche XI.
contenant la figure de cinq
Instrumens servant aussi à li-
mer les dents.*

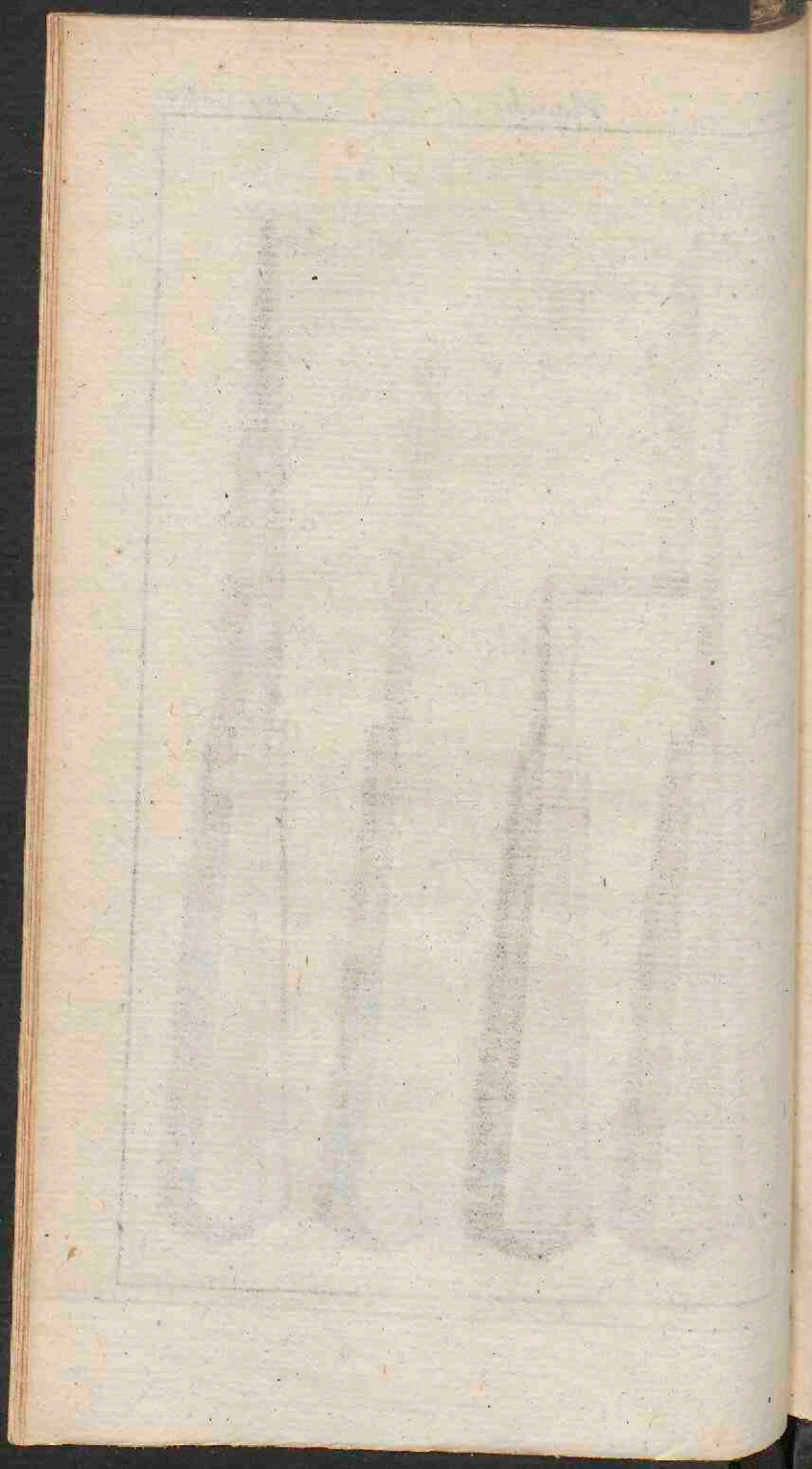
L *A Figure I.* représente la Lime ronde figurée en queue de rat, servant à échancre les dents cariées.

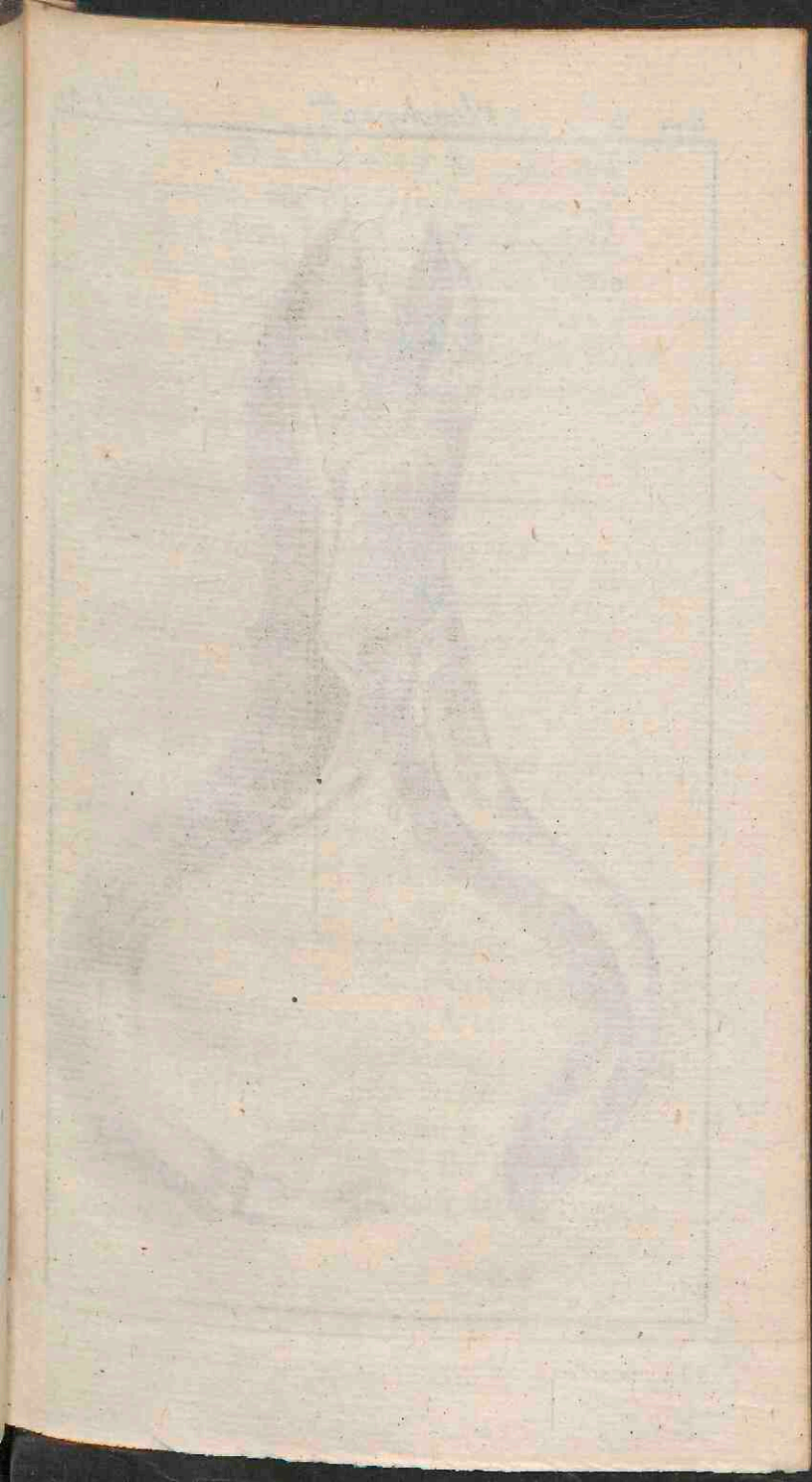
La Figure II. représente la Lime recourbée, servant à limer les intervalles des dents situées sur les côtez de la bouche, sa courbure tournée du côté gauche.

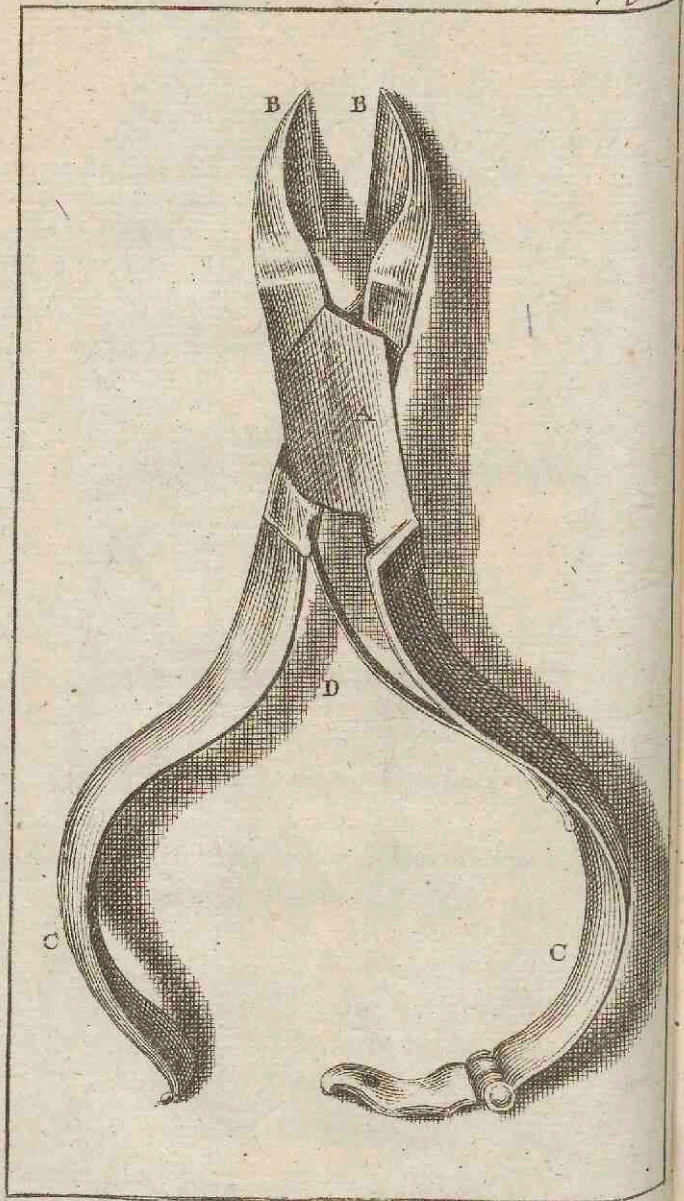
La Figure III. représente la Lime nommée feuille de sauge, servant à échancre les dents, vüe par sa surface convexe.

La Figure IV. représente la Lime demi-ronde, servant à agrandir les é-









DENTISTE. 51 52

chancrures, vûë par sa surface convexe.

A. A. A. A. Le corps de chaque lime.

B. B. B. B. Le manche de chaque lime.

La Figure V. represente le coin en coulisse, servant à assujettir les dents pendant qu'on les lime.

*Explication de la Planche XII.
contenant la figure d'un Instru-
ment servant à racourcir les
dents.*

Cette Figure represente des pin-
cettes incisives vûës dans toute
leur étendue, servant à differens usa-
ges, lesquelles sont aussi très-convena-
bles pour racourcir les dents.

A. Le corps de cet instrument.

B. B. Les extrémitéz antérieures des
machoires, caves, pointuës & tranchan-
tes par leurs parties laterales.

C. C. Les branches, ou extrémitéz
postérieures de cet instrument.

D. Le ressort attaché sur la bran-
che femelle, servant à tenir les pieces
ouvertes.

*Explication de la Planche XIII.
contenant la figure d'un Inf-
trument servant aussi à racour-
cir les dents, à peu près de même
que le précédent.*

Cette Figure représente une pin-
cette incisive, quasi en figure de
tenailles tranchantes par son extrémité
antérieure, vüe dans toute son étén-
due,

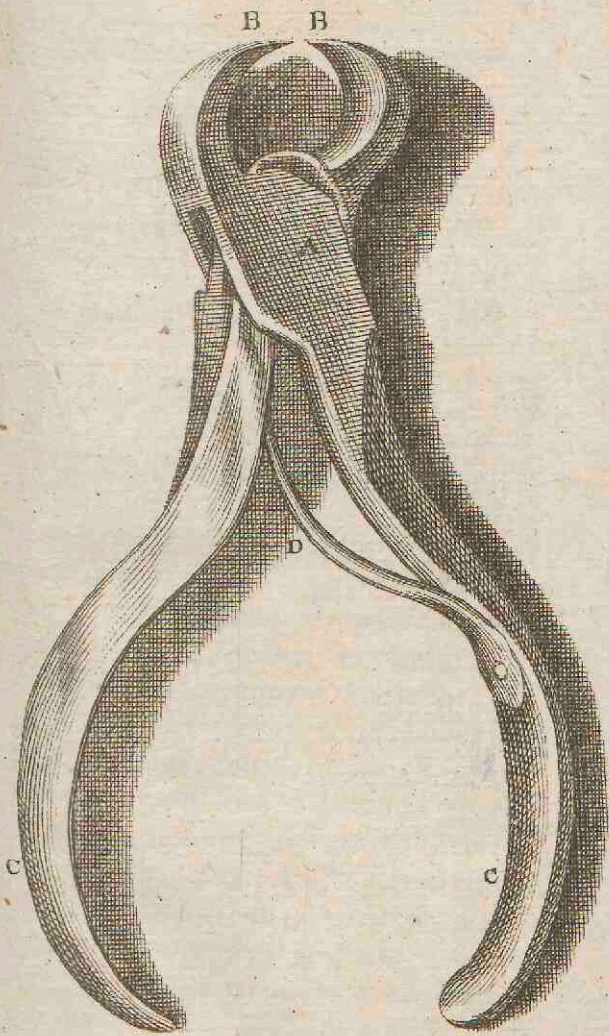
A. Le corps de cet instrument.

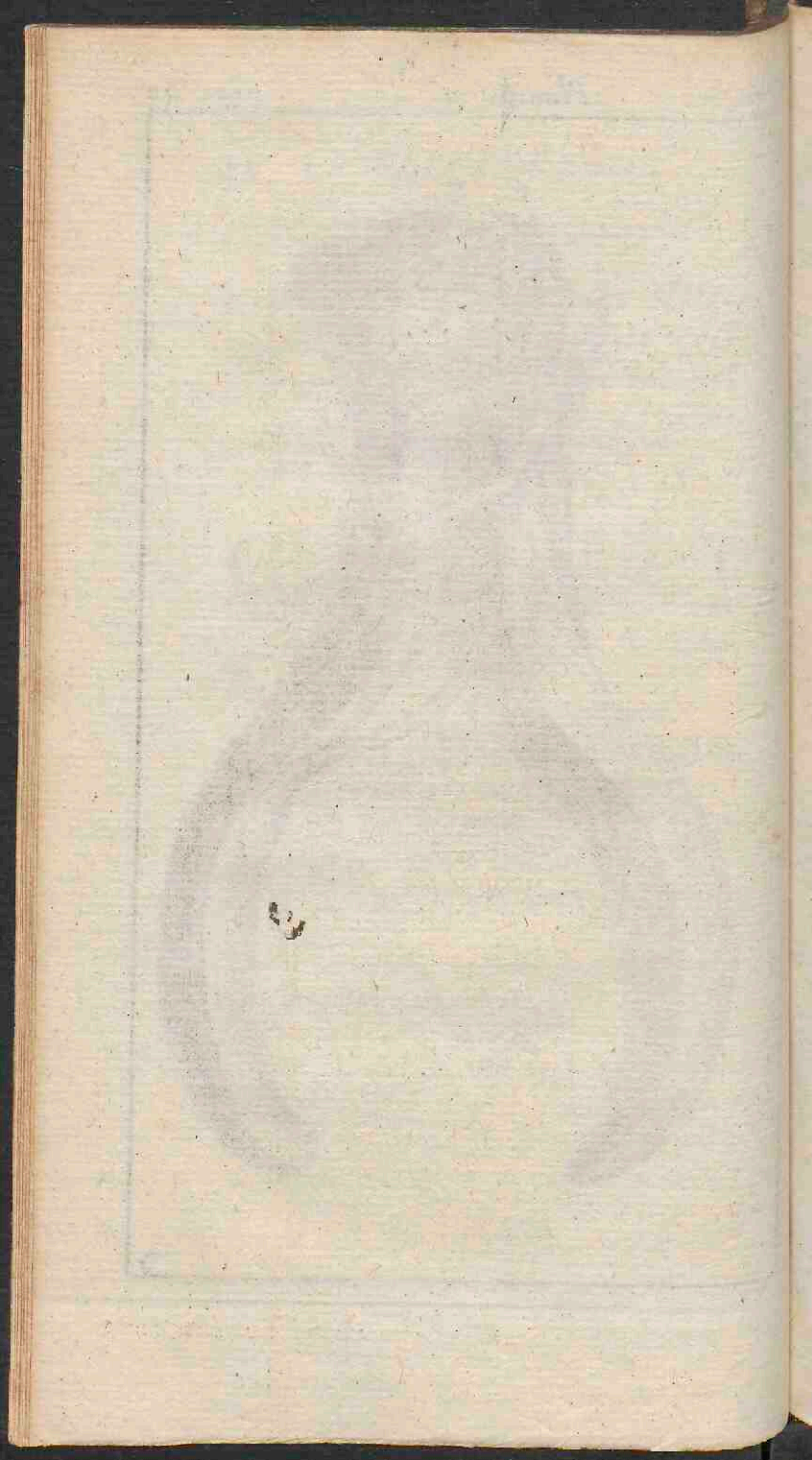
B. B. Les tranchans de ses machoi-
res situées à l'extrémité antérieure

C. C. Les branches, ou extrémités
postérieures de cet instrument.

D. Le ressort qui tient la pincette
ouverte.







CHAPITRE V.

Description des Instrumens convenables pour operer en ruginant les dents lors qu'elles sont cariées.

Les instrumens qui servent à ôter les matieres renfermées dans les cavitez cariées des dents, & à ruginer la carie de ces mêmes cavitez, sont de quatre especes. Je les distingue par leur extrémité tranchante ou poignante. Je range sous la premiere espece tous ceux qui ont à cette même extrémité quatre faces se terminant en pointe aiguë, & je les nomme forets à ébiselet : je range ceux dont la pointe est formée par trois faces sous la seconde espece, & je les nomme rugines pointuës en bec de perroquet ; la troisième espece est la rugine mouffe en bec de perroquet : je range dans la quatrième ceux dont la pointe tranchante est formée par deux faces, & je les nomme rugines en alêne.

Ceux de la première espèce sont nommez par les horlogers forets à ébise-ler ou à perforer ; la tige de ceux que j'emploie doit être ronde & longue d'environ deux pouces & demi depuis le manche jusqu'au commencement de la pointe : cette pointe doit avoir environ deux lignes d'étendue.

Ceux de la seconde espèce sont des rugines recourbées, dont l'extrémité pointuë est formée par deux petits biseaux & fortifiée par une vive-arrête qui forme l'angle supérieur de la partie recourbée de la rugine. Cet instrument ressemble assez au bec de perroquet qui sert à nettoyer les dents ; sa tige est à peu près de l'étendue & de la figure des précédens.

Ceux de la troisième espèce sont semblables à la seconde, excepté qu'ils ont la pointe plus mouffe.

Ceux de la quatrième espèce, sont de petites alènes dont on casse la pointe : on les fait ensuite recuire pour les faire détremper. Du côté concave on fait une surface ronde : du côté convexe on fait une surface plate, qui en se terminant en forme de biseau forme ensuite la pointe tranchante : on

leur donne une trempe modérée , & & on acheve de les perfectionner sur la meule. La longueur de cet instrument , non compris la soie & son manche , sera pour le plus court d'environ huit lignes , & pour le plus long d'environ un pouce & demi.

La figure de ces quatre instrumens , que l'on verra dans la Planche quatorzième suppléera à une description plus étendue.

Il y a seulement des cas qui demandent que les extrémités pointuës de ces instrumens soient tantôt plus ou moins grandes , plus ou moins aiguës , plus ou moins mouffes , plus ou moins longues , & plus ou moins arrondies ; afin de les rendre plus propres & plus convenables à s'introduire dans les cavitez cariées , suivant que les cavitez sont plus ou moins larges , plus ou moins étroites , plus ou moins profondes , & plus ou moins superficielles. Tous ces instrumens seront montez sur des manches , de même que ceux qui servent à nétoyer les dents.

Lorsquë les ouvertures des trous cariez se trouvent trop petites à leur entrée , pour en pouvoir facilement ôter

les matieres cariées & les plomber, il faut les augmenter avec le foret à ébizer, qui sera proportionné à la grandeur du trou qu'on veut élargir.

Quand on veut se fervir du foret à ébizer, ou de l'un ou de l'autre des instrumens que j'ai désignez au commencement du présent chapitre, pour agrandir, ruginer & netoyer les trous cariez qui se rencontrent aux surfaces des dents, on fait asscoir le sujet sur lequel il s'agit d'operer, sur un fauteuil convenable, & sa tête est appuiée contre le dossier; on se place à son côté droit, ou devant lui, lorsqu'il est nécessaire.

Sans sortir de cette situation, & sans que le sujet sorte de la sienne, on peut également operer sur chaque partie des dents que nous allons indiquer; soit que la carie se trouve située aux surfaces, ou aux extrémitez de leurs couronnes, en leurs surfaces laterales, & en leurs surfaces extérieures & intérieures, à l'exception des surfaces intérieures des dents du côté droit, & des surfaces extérieures des dents du côté gauche, pour lesquelles surfaces l'operateur doit passer du côté droit au côté gauche.

Si l'on veut se servir du foret à ébiveler, pour agrandir les ouvertures des caries qui se trouvent sur les surfaces ou extrémités supérieures & sur les surfaces laterales des dents de la machoire inferieure, l'operateur étant situé du côté droit, passe son bras gauche par-dessus la tête du sujet. S'il opere aux surfaces indiquées des dents de cette machoire, il garnit la commissure des levres d'un linge fin; il écarte des dents la levre inferieure, ou la jouë avec l'indicateur de sa main gauche: le pouce de la même main écarte aussi la levre supérieure. Le Dentiste pose ensuite l'instrument qu'il tient de la main droite sur l'endroit carié; il le tourne entre le pouce & l'indicateur de gauche à droit & de droit à gauche; de cette façon il agrandit & élargit le trou de la dent cariée.

Pour agrandir les trous cariez des surfaces extérieures des dents du côté droit de la même machoire, il faut être placé de même, passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, poser le pouce sur les dents incisives de la même machoire, & l'indicateur sur la gencive, pour abaisser la levre inferieure: les

§ 8 LE CHIRURGIEN

autres doigts doivent être mis sous le menton pour l'assujétir , tandis qu'on opere avec l'instrument qu'on tient de la main droite.

Pour agrandir les trous cariez des surfaces extérieures des dents du côté gauche de la même machoire , il faut que l'opérateur passe du côté droit au côté gauche , qu'il embrasse la levre inférieure avec l'indicateur & le pouce de la main gauche ; qu'il porte avec la main droite l'instrument dans l'endroit carié.

Etant dans cette situation , on peut élargir les trous cariez des surfaces intérieures des dents du côté droit de la même machoire.

Lorsqu'on veut agrandir les trous des caries qui se rencontrent aux surfaces , ou aux extrémités des dents de la machoire supérieure , l'opérateur se place au côté droit , ou devant le sujet ; il a un genou à terre ; il leve la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche ; il abaisse la levre inférieure avec l'indicateur de la même main ; il tient l'instrument de la main droite ; & il observe de garnir les commissures des levres quand il en est besoin.

Pour dilater les trous des caries des sur-

faces extérieures des dents du côté droit, l'opérateur se place du côté droit; il tient l'instrument de sa main droite; il écarte la levre supérieure avec le pouce de la main gauche, & la levre inférieure avec le doigt indicateur de la même main.

Pour dilater les trous des caries des surfaces extérieures des dents du côté gauche, il faut être placé du côté gauche, relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche, abaisser avec le doigt indicateur de la même main la commissure des lèvres garnies d'un linge fin, & porter l'instrument avec la main droite. Dans cette situation on en fait de même aux surfaces intérieures des dents du côté droit de la même mâchoire.

Les rugines en alêne servent aussi à élargir les trous cariez, en les perforant autant qu'il est nécessaire. Ces rugines servent encore à enlever les matières qui remplissent les cavitez cariées. Les rugines en bec de perroquet pointuës & en bec de perroquet mouffes, servent également à ruginer & à ôter ces mêmes matières: on s'en sert indifferemment suivant l'exigence des cas, & on se place au côté droit, au côté gauche, ou

en devant, suivant qu'il est nécessaire.

Quand on veut agrandir davantage avec les uns ou les autres de ces instrumens, les cavitez cariées des dents de la machoire inférieure, ou ôter les matieres qui remplissent ces mêmes cavitez; on commence par celles qui se rencontrent à l'extrémité ou aux parties laterales des molaires du côté droit; l'operateur se place du même côté, il écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu, & l'indicateur de la main gauche, & il porte l'instrument de la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie se trouve située de façon à ne pouvoir pas être emportée aisément dans l'attitude que je viens d'enseigner, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, embrasser les dents voisines avec le pouce & l'indicateur de la main gauche, & porter le reste des doigts sous le menton pour l'assujettir; & dans cette attitude, on réussira à ôter cette carie.

Lors qu'on veut ôter les matieres qui remplissent les cavitez cariées aux surfaces extérieures des mêmes molaires, on porte l'indicateur de la main gauche sur la surface intérieure de la joue,

le pouce de la même main sur la surface extérieure ; afin d'écartier la joue des dents , tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Si la carie ne permet pas qu'en gardant cette situation , on puisse aisément en emporter les matieres ; on porte le bras par-dessus la tête du sujet , comme on a déjà dit.

Pour les caries qui se rencontrent aux extrémités des couronnes , aux parties laterales , & aux surfaces extérieures des dents canines & des incisives , on porte le bras gauche par-dessus la tête du sujet , on abaisse la levre avec le doigt du milieu de la main gauche ; le pouce de la même main appuie la dent cariée s'il est nécessaire , & le reste des doigts portent sous le menton pour l'assujettir.

Si c'est pour ôter les matieres cariées aux surfaces supérieures , aux parties laterales , & aux surfaces intérieures des molaires du côté gauche , il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet , poser l'indicateur de la main gauche sur la gencive de la machoire inférieure , pour abaisser la levre inférieure ; le pou-

62 LE CHIRURGIEN

ce de la même main sur la gencive supérieure pour élever la levre supérieure, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. On a soin de garnir la commissure des lèvres quand il est nécessaire.

Lorsque la carie se trouve sur la surface extérieure des dents molaires du côté gauche, il faut passer au côté gauche, porter l'indicateur de la main gauche sur la commissure des lèvres pour écarter la joue en dehors, le reste des doigts de la même main sous le menton pour l'assujettir, tandis qu'on porte l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié. Il faut avoir garni la commissure des lèvres.

Etant dans la même situation, on peut ôter les matières cariées qui se trouvent à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Si l'on veut nettoyer les cavitez cariées des surfaces, ou des extrémités de toutes les dents de la mâchoire supérieure, & les parties laterales des grosses molaires de cette même mâchoire, il faut être placé au côté droit du sujet, avoir un genou à terre, abaisser la levre inférieure avec l'indicateur de la

main gauche , relever la levre supérieure avec le doigt du milieu de la même main , & porter l'instrument avec la main droite dans l'endroit carié.

Pour operer aux surfaces extérieures de toutes les dents de cette même mâchoire , aux surfaces laterales des petites molaires , aux surfaces laterales des canines & des incisives , il faut être placé du côté droit , passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet ; tenir l'instrument de sa main droite ; lever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche , & appuyer le doigt du milieu de la même main sur l'extrémité de la dent sur laquelle on opere.

On peut même sans sortir de cette situation continuer au côté gauche , ou passer du côté droit au côté gauche , s'il en est besoin. On garnit les commissures des levres , & on les écarte des dents lorsqu'il est nécessaire.

Dans cette situation , on peut ôter les matieres cariées à la surface intérieure des dents du côté droit de la même mâchoire.

Ayant bien nétoyé la cavité d'une dent cariée , comme nous venons de l'expliquer ; il faut avant que de la

plomber, insinuer dans cette cavité avec un instrument convenable, un petit tampon de coton pour absorber les humiditez & balayer, pour ainsi dire, les matieres détachées qu'on n'a pû enlever avec les autres instrumens.

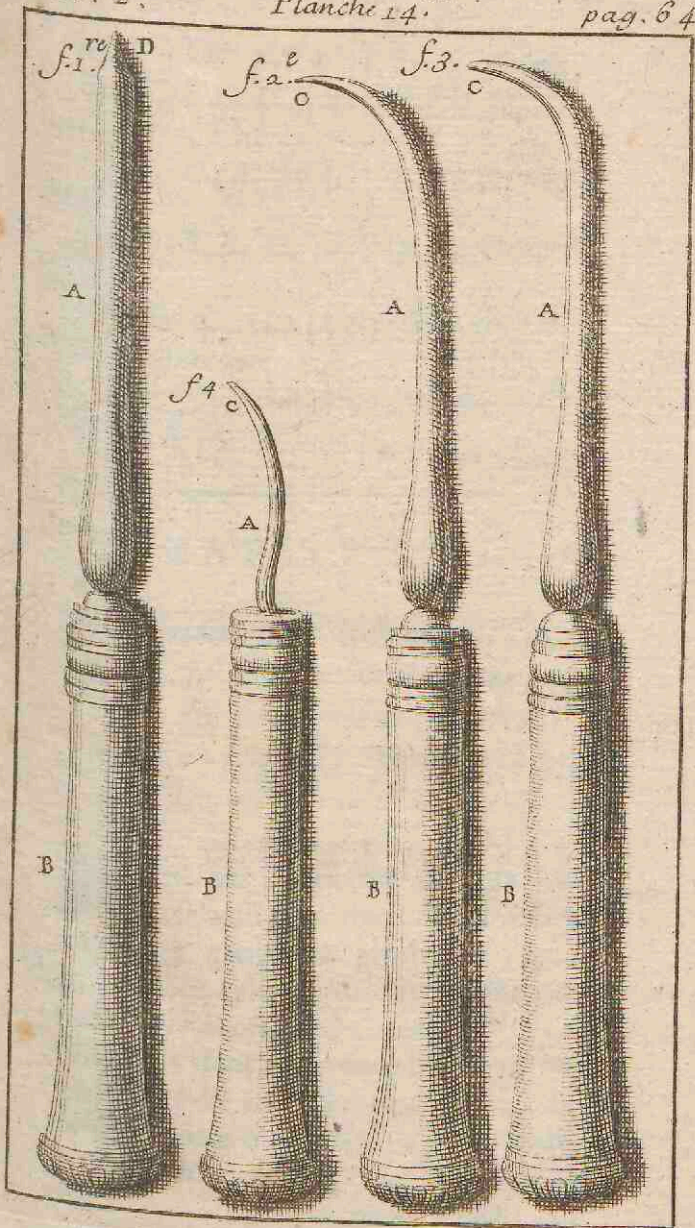
Il y a aussi des caries qui sont si superficielles, & dont l'ouverture est si large, qu'elles ne permettent pas au coton imbibé avec l'essence, ni au plomb, d'y tenir: en ce cas il faut les ruginer ou limer, & si elles sont trop sensibles, les cauteriser.

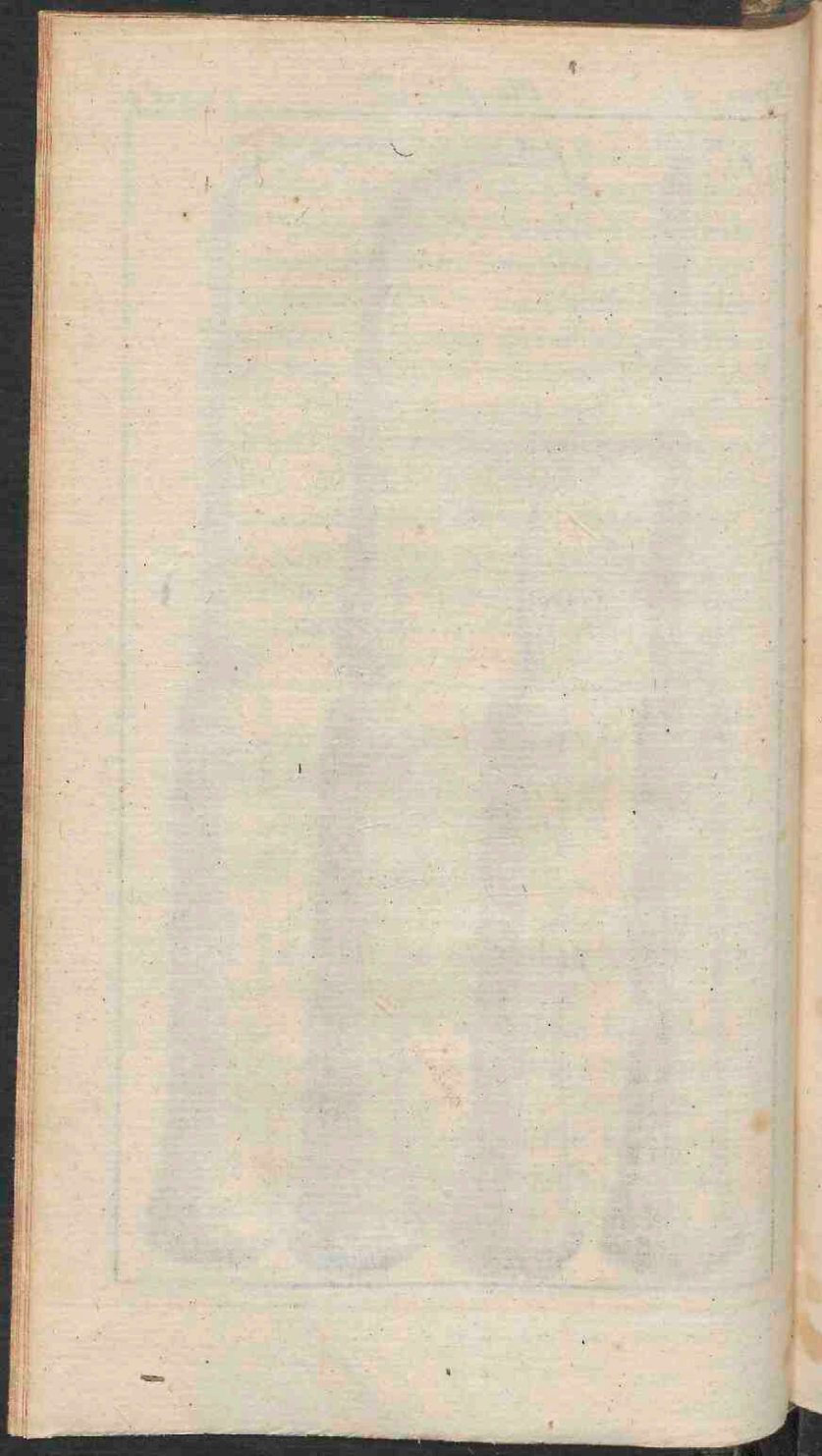
*Explication de la Planche XIV.
contenant la figure de quatre
Instrumens servant à ruginer
la carie des dents.*

LA Figure I. represente le foret à ébizer, vû dans toute son étendue.

La Figure II. represente la rugine en bec de perroquet pointuë, vûë latéralement.

La Figure III. represente la rugine en bec de perroquet mouffe, vûë de même.





La Figure IV. représente la machine en alêne vûë lateralement.

A. A. A. A. La tige de chaque instrument.

B. B. B. B. Le manche de chaque instrument.

C. C. C. La pointe recourbée de ces instrumens.

D. La pointe en biseau du foret à ébizelet.

CHAPITRE VI.

Description des Instrumens qui servent à plomber les dents, avec les précautions & circonstances requises pour y bien réussir.

IL n'est pas indifférent de sçavoir, qu'il est aussi important de plomber les cavitez cariées & profondes, que de plomber celles qui sont moins cariées. On donne par ce moïen plus de force à la dent, en remplissant sa cavité, & l'on empêche l'air d'y entrer, & les portions des alimens d'y séjourner.

Les instrumens qui servent à introduire, & à placer le plomb dans les cavitez cariees des dents, sont de trois especes. (a)

Celui de la premiere espece, a la tige ronde, de figure cilindrique & pyramidale; sa pointe est recourbée & mouffée.

Celui de la deuxième espece, a la tige de même que le précédent: sa pointe est plus longue & plus recourbée, & tout-à-fait pointuë. De ces deux especes, il y en a dont la pointe est plus ou moins ronde, & plus ou moins courbe, suivant qu'ils sont plus ou moins grands.

Celui de la troisième espece, a sa tige quarrée: son extrémité arrondie est courbée en forme d'équerre, & elle est plus ou moins grande.

Ceux de la premiere & seconde espece, sont nommez fouloirs introducteurs, & ceux de la troisième espece, fouloirs en équerre: ces instrumens sont emmanchez de même que ceux qui servent à limer les dents. Il faut observer seulement, que la soie de ceux-ci doit être forte, garnie d'une mitte, & suf-

(a) Voyez la Planche 15.

iffamment longue pour se mieux engager dans le manche : il faut aussi qu'elle y soit bien mastiquée. Ces circonstances sont très-importantes ; parce que de tous les instrumens qui servent à la bouche, ce sont ceux qui servent à plomber les dents, qui fatiguent le plus du côté du manche, en soutenant plusieurs efforts que l'on est obligé de faire en differens sens, pour engager & fouler le plomb ; C'est pourquoi ils ont d'autant plus de besoin d'être bien affermis dans leurs manches, & d'être bien garnis de virolles. Ces instrumens quoique très-utiles, n'ont rien d'ailleurs de particulier qui mérite une plus ample description.

Les fouloirs introducteurs, servent quand la cavité est petite, à introduire, larder & fouler le plomb ; & lorsque la carie est grande, ils ne servent seulement qu'à le larder. C'est pourquoi on en doit avoir de mouffes & de pointus, pour s'accommoder à ces differens usages.

Le fouloir en équerre ne sert qu'à fouler le plomb, à moins que la cavité cariée ne soit si grande, qu'il puisse introduire & fouler. Son corps a

quatre faces , dont la supérieure sert d'appui aux dents opposées à celles sur lesquelles on opere. Lorsque la carie se trouve à l'extrémité de la couronne de la dent , les dents de la mâchoire opposée , peuvent servir , en appuyant sur la surface de cet instrument , à enfoncer le plomb que l'on a introduit.

Il y a des particuliers qui aiment mieux qu'on se serve d'or battu , pour remplir la cavité cariée des dents , que du plomb ou de l'étain battu : je ne ferois aucune difficulté de me servir d'or battu , si l'étain fin & le plomb n'avoient pas dans cette occasion la même propriété que l'or ; c'est pourquoi je laisse le choix de l'une ou de l'autre de ces matieres à ceux qui voudront les mettre en usage , & en faire la dépense ; l'étain fin est à préférer au plomb ; parce que le plomb noircit davantage , & ne dure pas si long-tems : tous deux sont préférables à l'or pour remplir les cavitez des dents cariées ; parce qu'ils se lient & s'accommodent mieux aux inégalitez qui se trouvent dans les cavitez cariées des dents , qui sont ainsi moins exposées à se gâter de plus en plus. D'ailleurs l'or est cher , & tout le monde n'est pa-

d'humeur, ou en état d'en faire la dépense : néanmoins quelques-uns entendent de l'opinion que l'or a de grandes vertus, ont trouvé des gens qui les ont servis selon leur goût. A la vérité ils se sont fait bien payer ce qui ne leur avoit guere coûté ; puisque l'or prétendu qu'ils employoient n'étoit autre chose que des feuilles d'étain ou de plomb colorées en or, par une teinture faite avec le safran, la terra merita, le rocou, & la gomme gutte infusez dans de l'eau-de-vie, ou dans de l'esprit de vin sur les cendres chaudes : la tromperie n'ayant pû demeurer long-tems cachée, ils ont appliqué sur chaque côté des feuilles d'étain ou de plomb battu, une feuille d'or, & les ont fait payer comme de l'or pur.

On ne peut emploier le plomb ou l'étain pour remplir les cavitez cariées des dents, à moins qu'il ne soit auparavant battu en feuille : pour s'en servir dans le cas que nous allons prescrire, on doit en avoir de trois sortes. Le premier de l'épaisseur d'une feuille de papier, l'autre un peu moins épais, & enfin un troisième encore moins épais que ce dernier.

Pour introduire ce plomb, on le coupe par petites lames, plus ou moins longues, plus ou moins larges, selon l'étendue de la cavité de la dent cariée. On évite, autant que l'on peut, que ces lames soient de plusieurs pièces; parce qu'elles tiennent mieux & durent davantage lorsqu'elles sont continuës & de la même teneur.

Si les dents cariées sont sensibles, si elles sont foibles de corps, & qu'il soit difficile d'y faire tenir le plomb, il faut les plomber avec le plomb le plus mince, ou avec celui qui tient le milieu des trois. On se sert au contraire du plus épais, quand il n'y a point de douleur, ou qu'il y en a peu, ou lorsque les dents sont fortes. Celui-ci dure plus que les autres quand il est bien introduit, & il n'est pas si sujet à sortir par l'approche des alimens solides. Cela est si vrai, qu'on a vû des dents, qui ont été vingt ou trente ans plombées sans s'être aucunement gâtées.

Lorsqu'on veut plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la mâchoire inférieure, l'opérateur se place au côté droit du sujet, ou vis-à-vis :

il écarte les levres des dents, ou leur commissure avec l'indicateur de la main gauche : il porte ce doigt jusques sur la dent qu'il veut plomber : il pose une des extrémités de la lame de plomb entre son doigt & la cavité cariée : il infinué ce plomb dans la cavité cariée avec l'instrument qui lui convient le mieux : il tient cet instrument de sa main droite, & à mesure que le plomb s'introduit, il a le soin d'en laisser de tems en tems sur la circonférence extérieure de la cavité cariée : il appuie sur le plomb dans cette cavité avec l'instrument, pour le presser autant qu'il est possible : si la cavité cariée de la dent est trop sensible, il ne faut appuier le plomb, que légèrement, se contenter de l'introduire dans la cavité, seulement pour le faire tenir un peu, le fouler un ou deux jours après, continuer ainsi jusqu'à ce qu'il soit suffisamment foulé & arrangé, supposé que la douleur n'ait point augmenté. Par ce moyen on accoutume mieux à la pression du plomb les parties sensibles de la dent, en éludant, ou moderant par là leur douleur.

Le plomb étant introduit, & la cavité cariée en étant remplie, on prend

l'instrument le plus pointu, que l'on tient de la main droite, pour larder, & percer le plomb un peu avant par plusieurs petits trous; afin qu'en le pressant & foulant de nouveau avec l'extrémité du fouloir moussé, ce plomb s'unisse, se lie, s'attache & s'engage mieux dans tous les petits recoins de cette cavité. Ceci se fait en rabatant dans le milieu tout le plomb qui étoit monté à la circonférence de la cavité de la carie: après quoi on unit & on polit la surface extérieure du plomb avec le fouloir le plus convenable; afin qu'il n'y reste aucunes inégalitez: on observe que le plomb ne déborde pas le niveau de la circonférence des trous cariez qu'on a remplis.

Pour plomber les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même mâchoire, il faut être situé de ce même côté, ou devant le sujet. Il faut observer les mêmes circonstances que je viens de rapporter, & de plus porter le bras gauche par-dessus la tête du sujet sur lequel on opere s'il est nécessaire. Pour plomber les parties extérieures du
côté

côté gauche, il faut assujettir le plomb avec le doigt indicateur de la main gauche, ou tenir ce plomb par l'extrémité qui sort en dehors de la bouche avec le pouce & l'indicateur ; en cas que la dent qu'on veut plomber, soit des plus enfoncées dans la bouche.

Souvent les caries des dernières molaires du côté gauche, se trouvent si enfoncées dans la bouche, que lorsqu'on opere, on est obligé de porter le bras gauche par dessus la tête du sujet, afin d'écartier la commissure des lèvres, & de mieux tenir l'extrémité de la lame de plomb sur la cavité qu'on veut remplir ; l'indicateur de la main gauche fait ces deux fonctions ; il tient la lame de plomb & range la commissure des lèvres en même tems : les autres doigts de la même main portent dessous le menton, pour l'assujettir.

Pour plomber l'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la mâchoire supérieure, on est situé du côté droit du sujet ; on passe le bras gauche par-dessus sa tête, le doigt du milieu de la main gauche portant sur les dents qui sont à gauche de celle que l'on veut plomber ; l'indicateur de la main gau-

che releve la levre ; pendant que la main droite conduit l'instrument , pour achever de plomber ces dents de même que les précédentes. Si la carie se trouve sur les parties laterales , ou sur la surface extérieure de ces dents , on leve la levre inférieure avec le pouce de la main gauche : on assujettit la dent avec l'indicateur de la même main , & on observe le même manuel que cy-dessus.

Si la carie est sur la surface inférieure des dents , on se place du côté droit ; on pose un genou à terre : on releve la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : le pouce de la même main pose sur les dents qui sont à droit de celle qu'on veut plomber ; & c'est dans cette situation , qu'on introduit le plomb. Comme cette situation n'est pas toujours convenable , pour achever de fouler , & refouler le plomb , on se releve , on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet , & on acheve de plomber la dent.

Pour plomber les surfaces , ou les extrémités des couronnes des molaires de l'un & de l'autre côté de la mâchoire supérieure , il faut être placé du côté

droit, ou devant le sujet, & avoir un genou à terre.

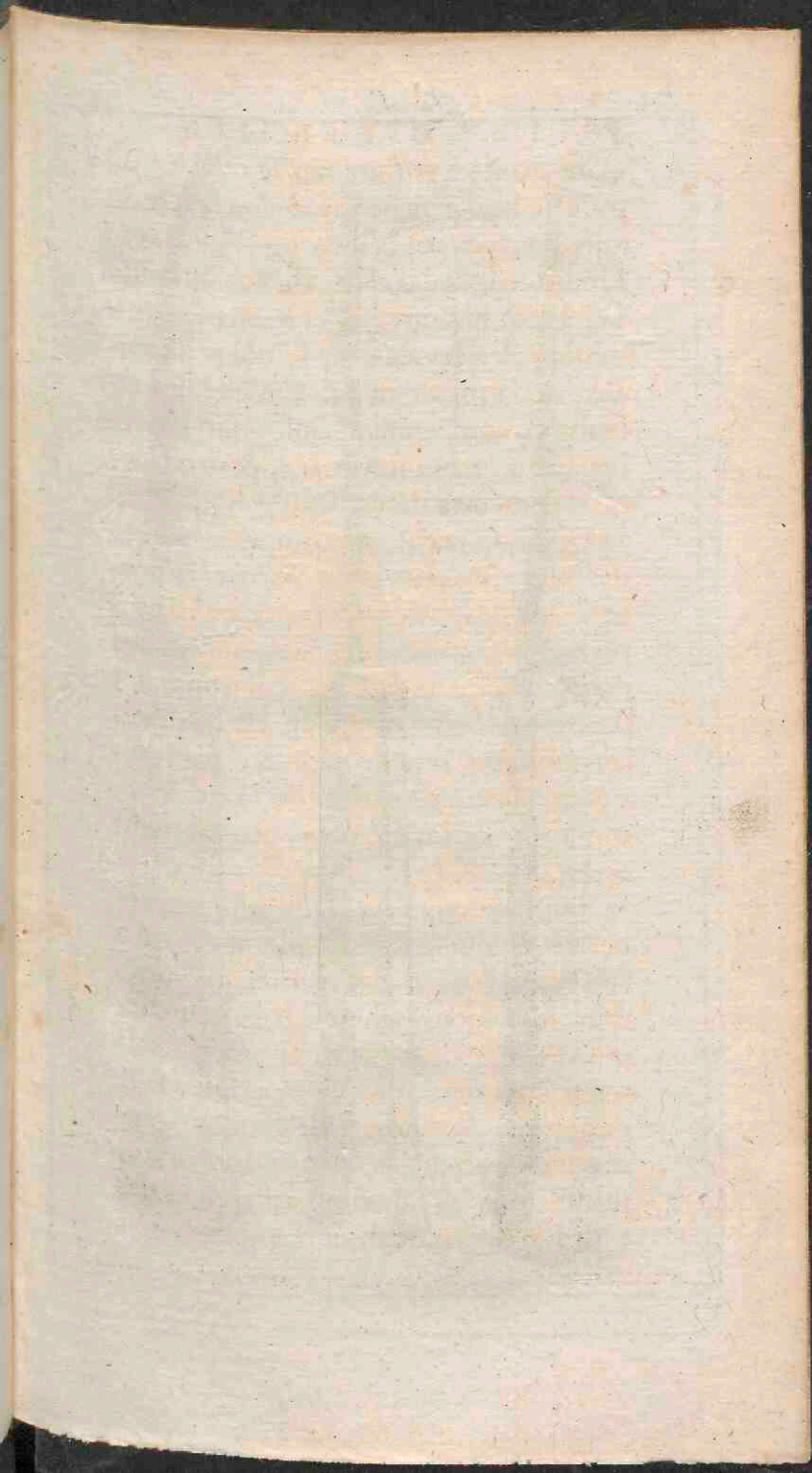
Pour plomber les dents du côté droit de la même mâchoire, on relève la levre supérieure avec le doigt du milieu de la main gauche : on écarte ensuite la commissure avec l'indicateur de la même main. Lorsque le plomb est engagé dans la cavité de la dent cariée, on se relève pour le presser : on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet : on pose le doigt du milieu de la main gauche, sur la dent voisine de celle que l'on plombe : on relève la levre avec l'indicateur de la même main, & on porte l'instrument de la main droite, pour plomber la dent : si les parties laterales des dents de ce même côté, ont besoin d'être plombées, cette dernière situation est également convenable pour la même fonction.

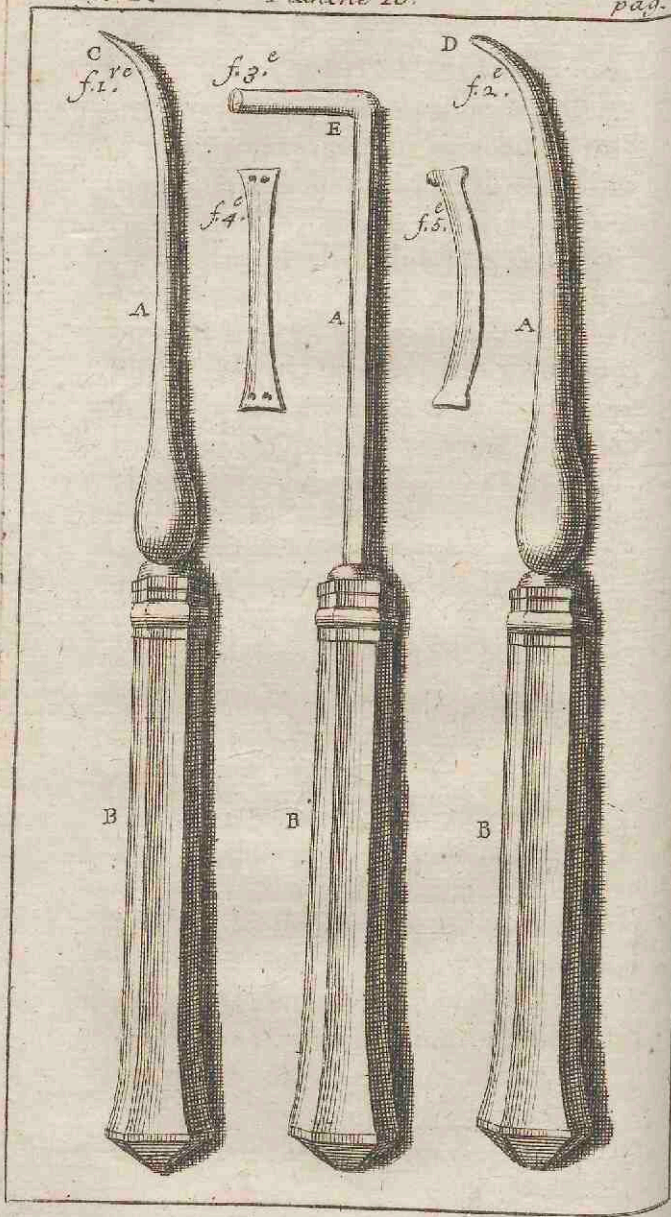
Pour plomber les extrémités des couronnes des dents du côté gauche de la mâchoire supérieure, on a un genou à terre, le pouce de la main gauche appuyé sur les incisives : l'indicateur de la même main écarte la levre supérieure, & on engage le plomb avec le fouloir introducteur, qu'on tient de la

main droite : ensuite on se relève : on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet, pour relever la levre supérieure avec l'indicateur de la main gauche : on baisse la levre inférieure, & on écarte la commissure des levres avec le doigt du milieu de la même main. Ces mêmes situations conviennent aussi pour plomber les surfaces intérieures, & extérieures des mêmes dents.

Quoique ces derniers moyens soient des plus efficaces, pour borner les progrès des caries des dents, & qu'ils empêchent les mauvaises impressions des corps extérieurs qui les environnent, il arrive néanmoins qu'on est quelquefois obligé d'ôter le plomb, par rapport à la continuation de la douleur, qui cesse ordinairement peu de tems après l'avoir ôté.

Lors qu'on veut ôter ou lever le plomb de quelque dent plombée, on a recours à l'usage des petites rugines, dont nous nous sommes servis pour ôter la carie des dents. On se place de la même manière que l'on a fait en la plombant. Les doigts de la main gauche y exécutent les mêmes fonctions, suivant que les situations différentes des caries le demandent.





Si nonobstant tous les moyens que l'art nous prescrit pour remédier à la carie des dents, la douleur recommence, ou persiste ; si d'ailleurs on est assuré de la profondeur de la carie ; il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent, en observant les circonstances marquées au chapitre 12. du tome premier, & la maniere d'operer qui sera indiquée au chapitre 10. de ce volume.

*Explication de la Planche XV.
contenant la figure de cinq Instrumens servant à plomber les dents & à les redresser.*

L *A Figure I.* represente le fouloir introducteur : le plus pointu, servant à introduire, fouler & larder le plomb dans les plus petites cavitez, vû lateralement.

La Figure II. represente le fouloir introducteur mouffe, servant aussi à peu près au même usage, vû lateralement.

La Figure III. represente le fouloir en équerre, servant principalement à fou-

ler & presser le plomb dans les cavitez des dents cariées, vñ lateralement.

A. A. A. La tige de chacun de ces instrumens.

B. B. B. Le manche de chacun de ces instrumens.

C. L'extrémité antérieure du fouloir le plus pointu.

D. L'extrémité mouffe du fouloir introducteur.

E. La courbure du fouloir en équerre.

La Figure IV. represente une lame d'argent percée de deux trous à chaque bout, servant à redresser les dents.

La Figure V. represente une autre lame d'argent courbée & échancrée, servant à peu près au même usage.

CHAPITRE VII.

De la maniere de cauteriser les dents.

Lorsque les dents causent beaucoup de douleur, & qu'on a employé inutilement les autres remedes, il faut en cauteriser la carie; nétoyer aupara-

vant les matieres qui se trouvent dans leur cavité ; enlever ensuite de nouveau, ce que le caustere actuel a cauterisé ; remplir la cavité avec le coron imbibé d'essence : après quoi on plombe la dent, de la manière qu'on l'a dit dans le chapitre précédent.

Les instrumens dont je me sers pour cauteriser les caries des dents, sont de trois especes. (a) Sans m'arrêter à refuter ceux des anciens, je dirai que des bouts de fil d'archal longs comme des aiguilles à tricoter, plus ou moins courbes par leur extrémité, plus ou moins pointus, & plus ou moins mouffes font le même effet, & sont plus commodes que tous ceux qu'on a imaginez jusqu'à present ; toutes ces différentes proportions sont indiquées pour le mieux accommoder aux différentes grandeurs des trous que les caries ont formez.

Les caries larges & profondes doivent être cauterisées dans toute leur étendue, par trois, quatre, ou cinq différentes applications du caustere actuel.

Celles qui sont cariées superficiellement, sont suffisamment cauterisées par une, ou deux applications du caustere

(a) Voyez la Planche 16.

actuel. Quand ces caries sont très profondes, qu'elles causent beaucoup de douleur, & qu'on ne peut ôter tout ce qui est carié, sans renouveler, ou augmenter la douleur; il faut y appliquer encore une fois le caustere actuel, tenter d'ôter la matiere, & si la douleur persiste plusieurs jours, il n'y a point d'autre parti à prendre, que d'ôter la dent.

Si l'on veut se servir du caustere actuel pour les caries des dents incisives, canines, & des petites molaires de la mâchoire inférieure; soit en leur extrémité, ou en leur partie extérieure, ou laterale; il faut être placé au côté droit, ou devant le sujet, ranger la levre & les jouës avec l'indicateur & le doigt du milieu de la main gauche, s'il en est besoin, & tenir l'instrument de la main droite.

Pour cauteriser l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit de la mâchoire inférieure, ou leur surface extérieure, on se place comme il vient d'être dit; on range la commissure des levres, ayant auparavant appliqué une petite plaque (a) entre la

(a) Voyez la figure 4 de la planche 16.

joïe & la dent qui doit être cauterisée. On doit prendre cette précaution de peur de brûler les parties charnuës.

Cette plaque doit être un peu concave en dedans & convexe en dehors : elle doit avoir un petit manche : elle doit être d'argent, ou de fer blanc & faite quasi en forme de cuillier.

Si la carie se trouve sur l'extrémité des couronnes, ou sur la surface extérieure des grosses molaires du côté gauche de la même machoire, il faut passer le bras gauche par-dessus la tête du sujet, ranger la commissure des levres & la joïe avec la plaque qu'on tient assujettie avec l'indicateur de la main gauche. On tient l'instrument de la main droite, & on le porte de haut en bas dans le trou carié qu'on veut cauteriser.

Les caries qui sont situées aux parties laterales des dents de l'une & de l'autre machoire, ne peuvent le plus souvent être cauterisées; à moins qu'on ne sépare les dents avec la lime dans leurs intervalles.

J'ai observé qu'on guerit très souvent, ou qu'on diminuë considerablement la douleur des dents incisives &

canines par le moyen du cautere actuel ; quoique la carie ait pénétré jusqu'à leur cavité.

Pour cauteriser l'extrémité du corps des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit de la mâchoire supérieure, on est situé au côté droit ou devant le sujet ; on met un genou à terre ; on écarte des dents la commissure des lèvres, en se servant de la plaque, que l'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche ; tandis que la main droite porte obliquement le cautere actuel dans l'endroit carié.

Pour cauteriser les surfaces intérieures des dents de la même mâchoire, il faut mettre aussi un genou à terre ; & on se sert de la plaque, comme il vient d'être dit.

Pour cauteriser les surfaces extérieures des molaires du côté droit, on garantit de l'action du cautere actuel la commissure des lèvres & la partie intérieure de la joue, avec la plaque qu'on assujettit avec l'indicateur de la main gauche.

Si l'on cauterise la surface extérieure des incisives & canines, on passe le bras gauche par-dessus la tête du sujet ; on

abaisse la levre inférieure avec le doigt du milieu, ou l'indicateur de la main gauche ; on relève la levre supérieure avec l'indicateur, ou le pouce de la même main.

Pour cauteriser les surfaces extérieures des molaires du côté gauche, & même l'extrémité de leurs couronnes, on est dans la même situation ; on garantit également la commissure des lèvres, & la joue avec la plaque ; tandis qu'on porte avec la main droite le caustère actuel dans tous les endroits cariez.

Il faut observer d'avoir recours à cette plaque toutes les fois qu'il s'agira de cauteriser les dents molaires des deux côtés de la bouche ; on évite par-là de s'exposer en cauterisant les dents, à brûler la langue d'un côté, ou les joues de l'autre. On peut se servir au défaut de cette plaque, d'une cuillier à café.

L'application du caustère actuel ne suffisant pas toujours pour guérir la carie des dents, ni pour en arrêter le progrès sans retour ; l'air qui agit sur la cavité cariée, faisant que cette cavité s'agrandit ; la salive altérée & mêlée avec les alimens étant cause que la dent se carie davantage ; il est alors néces-

34 LE CHIRURGIEN
faire de la plomber, ainsi qu'on l'a en-
seigné précédemment.

*Explication de la Planche XVI.
contenant la figure de quatre
Instrumens servant à cauteriser
les dents*

L *A Figure I.* représente un cautere
actuel courbe & pointu par ses ex-
trémitez.

A. Son corps.

B. B. Ses courbures pointuës retour-
nées dans un sens opposé.

La Figure II. représente un autre
cautere actuel droit & très pointu.

C. Son corps.

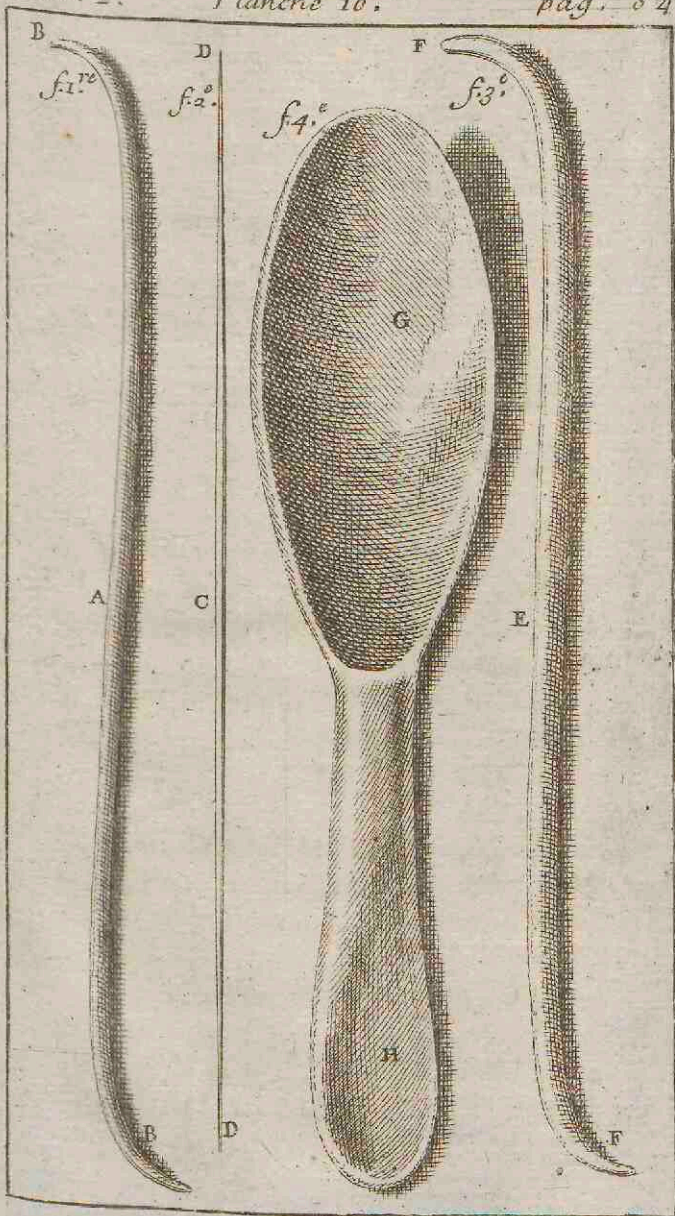
D. D. Ses extrémitez pointuës.

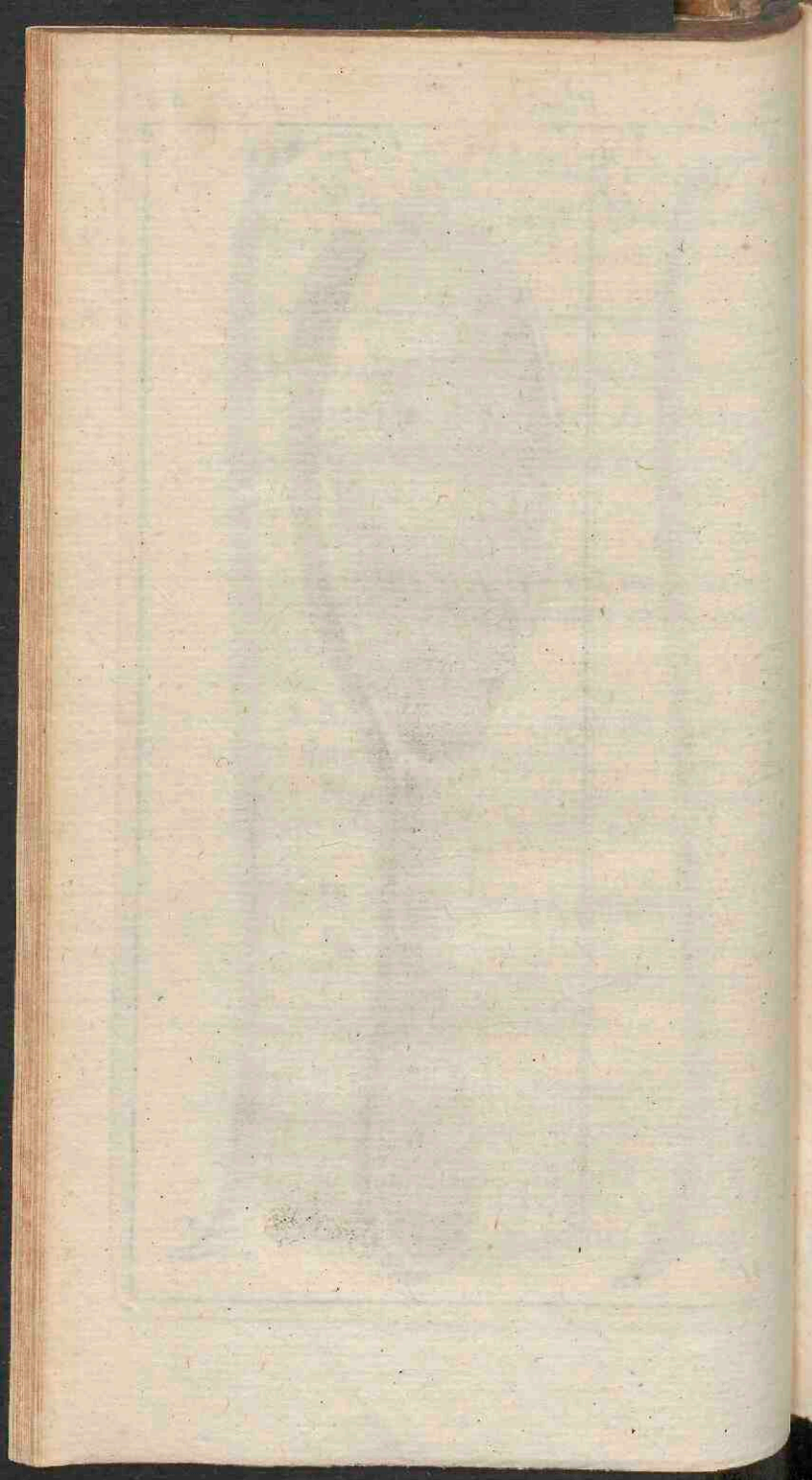
La Figure III. représente un troi-
sième cautere actuel aussi recourbé, dont
les extrémitez sont mouffes.

E. Son corps.

F. F. Ses extrémitez recourbées.

La Figure IV. représente une espece
de plaque d'argent, quasi figurée en
forme de cuillier, servant à garantir
de l'action du feu les parties voisines





des dents, lorsqu'on les cauterise.

G. La concavité de la plaque dans toute son étendue.

H. Son manche aplati.

CHAPITRE VIII.

Des dents tortuës, mal arrangées, & luxées; des instrumens & des remedes qui servent à operer quand on redresse, & quand on rasfermit les dents.

Lors que l'on n'ôte point les dents de lait dans un tems convenable, elles peuvent faire prendre différentes figures à celles qui leur succedent, les rendre difformes, courbées, panchées en dehors, panchées en dedans, ou panchées vers les côtez. Il peut encore arriver par-là, que leurs parties laterales se tournent en dehors, ou qu'elles se tournent en dedans; ce qui peut causer plus ou moins de difformité.

Les coups, & les efforts violens peuvent aussi contribuer à ce dérangement, tant aux adultes, qu'aux enfans. Les

moyens qu'il faut employer pour prévenir tous ces defordres, ou pour y remédier, lorsqu'ils se manifestent, sont indiquez dans la suite de ce chapitre.

Les dents qui se dérangent de la maniere qu'on vient de le raporter, sont les incisives, & les canines. Les molaires y sont moins sujettes, & ne peuvent tout au plus se courber qu'en dedans ou en dehors à cause de leur grosseur, & qu'elles sont plus solidement articulées dans leurs alveoles.

Lorsqu'une dent mal située nuit à l'arrangement des autres dents; lorsque d'ailleurs elle se trouve hors de rang; qu'elle blesse la langue, ou les joues; qu'elle choque la vûe par sa difformité, & qu'elle ne peut être logée dans le rang des autres dents, il faut nécessairement l'ôter. Si au contraire une dent mal située peut être rangée au rang des autres à la faveur de quelque intervalle, on redressera cette dent en la limant autant qu'il sera possible. Si toutefois la lime n'est pas suffisante, pour mettre de niveau cette dent avec ses voisines, on pourra y réussir par l'usage des doigts, du fil commun, de la soye, de petites plaques, ou lames.

faites d'or, ou d'argent, ou d'autre matière convenable, ou enfin par le moïen du pelican, ou des pincettes droites; (a) si l'on ne peut réussir par tous ces moyens, on ne doit pas balancer à ôter la dent, pour en prévenir les suites fâcheuses.

J'ay vû plusieurs fois des dents courbées, ou mal situées percer peu à peu les levres, les joües, & produire des ulceres plus ou moins difformes & plus ou moins dangereux.

Après avoir fait asseoir la personne sur un fauteüil convenable, il faut avant que de redresser les dents qui en ont besoin, examiner quelle est la situation qu'il faut leur donner; dans cette vûë, on fait ouvrir & fermer la bouche du sujet sur lequel l'operation doit être faite. On examine d'abord si les dents qui sont courbées, ou panchées, ne sont point plus longues, ou plus larges que les dents droites qui sont à côté des dents panchées. Si la dent qu'on veut redresser, est plus longue, ou plus large qu'elle ne doit l'être; il faut limer tout ce qu'elle a d'excédant à celles qui sont droites, avant

(a) Voyez la figure 1. de la planche 20;

de tenter de la redresser. On lime aussi les dents qui sont à la machoite opposée, si elles ont acquis plus de grandeur qu'elles n'en doivent avoir; afin d'empêcher que dans les mouvemens des machoires ces dents ne viennent à heurter celles qu'on aura redressées; cette précaution empêchera qu'elles ne soient repoussées dans les endroits qu'elles occupoient avant qu'on les eût redressées.

Si l'on se sert de la lime pour limer les dents des enfans, depuis leur naissance jusqu'à l'âge de dix ou douze ans, & même jusqu'à quinze, on doit avoir égard à la délicatesse de leurs dents, & se ressouvenir de ce que nous avons dit à ce sujet au chap. 4. de ce volume où il est traité de la maniere de limer les dents.

Les dents des jeunes sujets, sont bien plus aisées à redresser, que celles des adultes; tant à cause du peu de volume que les racines de leurs dents ont à cet âge, qu'à cause de la mollesse de toutes les parties qui les environnent; c'est pourquoi il faut tenter d'abord de les redresser avec les doigts; ce qui se fait à plusieurs reprises dans le cours de la journée.

Lors

Lors que les dents sont panchées en dehors, ou en dedans, les doigts ne suffisant pas pour les redresser, on prendra un fil, ou une soie cirée, que l'on mettra en plusieurs doubles, que l'on appliquera par son milieu dans l'interval que forment les deux dents voisines qui sont droites & fermes : après quoi on prendra les deux bouts du fil, qu'on fera passer l'un de dedans en dehors, & l'autre de dehors en dedans, pour les faire croiser entre la dent droite & celle qui est panchée : on embrassera ensuite la dent panchée, passant entre elle & la dent droite de l'autre côté, les fils de dehors en dedans, & de dedans en dehors, pour aller encore embrasser de la même maniere cette dent droite : De là on revient en croisant le fil, jusqu'à ce qu'on ait fait autant de tours qu'il est nécessaire. Il faut observer qu'à mesure que le fil passe sur la dent panchée, il soit posé d'une maniere qui facilite le redressement de la dent : cela réüffit en serrant le fil suffisamment à l'endroit de son appui sur la dent panchée, & en le passant plusieurs fois sur cet endroit ; soit que les deux bouts soient ensemble, ou qu'ils

passent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. On renouvelle ces fils deux ou trois fois la semaine, & plus souvent, s'il est nécessaire.

Si les dents sont trop panchées, & qu'elles ne permettent pas au fil d'y tenir, il faut se servir d'une lame d'or, ou d'argent, (a) dont la longueur ne doit pas excéder les deux dents droites entre lesquelles sont celles qui sont panchées : la largeur de cette lame doit être moindre que la hauteur des dents, sur lesquelles on veut l'appliquer. Il faut que cette lame ne soit ni trop solide ni trop flexible : on fait deux trous à côté l'un de l'autre à chacune de ses extrémités ; dans les deux trous de l'une de ces extrémités on passe les deux bouts d'un fil, & on en fait autant à l'autre extrémité, avec un fil semblable : chacun de ces fils fait par le milieu une anse : si la dent se trouve panchée en dedans, on applique la lame en dedans : si elle est panchée en dehors, on applique la lame en dehors. On embrasse ensuite la dent droite la plus voisine, avec les deux bouts du fil qui se trou-

(a) Voyez les figures 4. & 5. de la planche 15.

vent de ce côté là. On les fait passer de dehors en dedans, si la lame est en dehors, ou de dedans en dehors, si la lame est en dedans. Enfin on leur fait faire plusieurs tours croisez, & on arrête ces fils en les noiant.

Après que ce bout de la lame est arrêté, on arrête de même l'autre bout, en rapprochant doucement la lame; afin que par sa force, & par son appui, cette lame redresse par la suite du tems les dents qui son panchées.

On peut faire à chaque extrémité de la lame deux échancrures, au lieu des trous, parce qu'elle tiendra mieux après que les fils y seront attachez. Si l'on fait des échancrures à la lame, il y faut noier les fils par leur milieu, appliquer ensuite la lame sur les dents, & faire les croisemens des fils, dont je viens de parler, autour de la dent sur laquelle les échancrures de la lame posent.

S'il y a deux dents panchées en dedans, & deux dents droites entr'elles, on applique la lame en dehors, & les fils autour des deux dents panchées: on applique de même ces fils sur chaque extrémité de la lame; ce qui oblige ces deux dents panchées en dedans, de

se porter en dehors : s'il y avoit une dent panchée en dedans, & une autre dent panchée en dehors, il faudroit mettre une lame en dehors, & une autre en dedans, lier les deux extrémité de ces deux lames entre les deux premiers intervalles des dents droites, qui sont aux deux côtez des deux dents panchées; & par ce moyen on redressera ces dents. On peut encore redresser les mêmes dents avec une lame seule; mais il faut qu'elle soit plus longue que le trajet qui se trouve entre les dents panchées; parce que dans ce cas, il faut appliquer la lame en dehors & l'attacher par l'une de ses extrémité à plusieurs dents droites & fermes, à côté de celle qui est panchée en dehors : quand la première extrémité de cette lame est attachée, on approche la même lame de la dent, & on oblige par-là la dent de se porter en dedans : alors on assujettit par une autre ligature la seconde extrémité de cette lame à la même dent panchée en dedans, pour tâcher de faire venir cette dent en dehors.

Quoique j'aye dit qu'on devoit mettre la lame du côté que la dent panche & incline; il faut éviter autant qu'on

le peut de mettre cette lame en dedans, de crainte que le malade n'ait de la peine à parler, & que sa langue n'en soit incommodée.

Une lame d'or, ou d'argent, appliquée en dehors peut redresser une dent panchée en dedans, si on l'attache d'abord par une de ses extrémités à deux ou trois dents droites, & si l'autre extrémité de cette lame se trouve au droit de la dent panchée pour la faire porter en dehors, comme il vient d'être dit. Cette lame ne differe point de la précédente, & la maniere d'arrêter le fil, est la même que celle que nous venons d'indiquer: ainsi cette operation ne differe de la précédente, que par l'application de la lame & du fil.

Lorsque les dents sont panchées de côté & qu'elles sont un peu croisées sur les autres dents, on peut les redresser sans lame avec le fil seul, en l'appliquant par son milieu du côté où la dent panche, de telle maniere que les deux bouts de ce fil viennent se croiser dans l'intervale de la dent panchée & de la dent droite vers laquelle on veut approcher la dent panchée. On embrassera ensuite cette dent droite, avec les

deux bouts de ce fil, que l'on ramene en les croisant de même ; afin de les faire passer plusieurs fois sur la dent panchée & sur la dent droite ; après quoi on les nouë.

Si la dent droite, qui est à côté de celle qui est panchée, n'est pas suffisante pour contre-balancer l'effort que les fils ou la lame sont obligez de faire, il faut se servir de plusieurs dents droites, parce que deux dents affermies ont plus de force qu'une seule dent.

Il y a aussi des dents qui sont panchées de côté, sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines : en ce cas l'extrémité de la dent panchée se trouve plus écartée d'une des dents droites voisines, que ne l'est le reste de son corps & que ne l'est sa racine : alors on peut la redresser avec les fils de la maniere qui suit.

Pour y parvenir, on applique un fil par son milieu sur la partie laterale où la dent panche : ensuite on croise les deux bouts de ce fil dans les intervalles des dents droites vers lesquelles on veut approcher la dent panchée. On tire les deux bouts du fil de ce même côté & on les reporte en les croisant sur la

partie laterale où la dent panche ; de maniere qu'après avoir ferré ce fil suffisamment, & l'avoir passé trois ou quatre fois par les mêmes endroits, on approche les deux bouts du fil pour les passer ensemble dans l'intervalle qui est entre la dent droite & la dent panchée ; afin que ce fil passant plusieurs fois & embrassant les premiers tours du même fil, les resserre davantage & oblige la dent panchée à se redresser plus promptement : on arrête par un nœud ces derniers tours de fil, après qu'ils ont approché les premiers les uns des autres.

S'il se rencontre encore quelque autre dent panchée, on la redresse, en y procedant de la même maniere, observant toujours de bien tirer le fil dont on se sert, pour la redresser du côté opposé à la dent panchée. Si en appliquant ce fil sur la dent, il venoit à glisser, il faudroit l'affermir avant que de l'appliquer sur une autre dent : le moyen d'affermir ce fil, c'est de faire avec un de ses bouts, un second tour à la circonference du corps de la dent, au-dessus du premier.

Si à côté d'une, ou de plusieurs dents ainsi panchées, il s'en rencontre quel-

qu'autre, qui soit inclinée en dehors, ou en dedans, on la redresse par le même fil qui a servi à redresser les autres dents; ou bien on a recours à la lame d'or, ou d'argent, qui étant appliquée comme il a été dit, oblige ces dents panchées à reprendre leur place.

S'il arrive que les deux incisives du milieu soient panchées l'une d'un côté, & l'autre de l'autre; ou que quelques-unes de leurs voisines soient aussi panchées, soit qu'elles soient de la machoire inférieure, ou de la machoire supérieure, il faut tâcher de les redresser avec les fils, pour diminuer le trop grand intervalle qu'elles forment entr'elles. On y parvient en appliquant un fil par son milieu sur la partie laterale d'une de ces dents, & on le porte ensuite sur la partie laterale de l'autre dent panchée. Ce fil doit être ainsi appliqué en l'approchant le plus qu'il est possible de l'extrémité des dents: lorsqu'on l'a serré & croisé suffisamment, pour obliger les deux dents à se redresser, en les approchant l'une de l'autre, & après qu'il a fait quatre ou cinq tours sur ces deux dents, on le noue comme il vient d'être dit.

On apperçoit quelquefois de grands intervalles entre les incisives, ou entre les incisives & les canines. Souvent ces intervalles dépendent de ce que ces dents étant écartées les unes des autres, elles panchent de côté, laissant entr'elles un espace considerable, sur tout vers leur extrémité. D'autrefois, ces mêmes intervalles proviennent de ce que la dent qui devoit occuper cet espace, n'est point venue, qu'elle a été détruite, ou parce qu'elle a péri de bonne heure. Quelquefois ces intervalles ne proviennent que d'une dent cassée. Si la dent est cassée, il faut ôter sa racine avant que de rapprocher les dents voisines par le moyen des fils, comme on vient de l'expliquer. Suivant cette méthode, on remédie à la difformité causée par ces sortes d'intervalles.

Il se trouve encore des dents panchées, qui ne peuvent être remises en place, faute d'un espace suffisamment large pour les loger. En ce cas on est obligé d'ôter une des dents qui sont panchées, pour distribuer sa place à toutes celles qui en ont besoin, en observant les circonstances rapportées, & celles que l'on va indiquer.

Quand les personnes sont un peu avancées en âge, il faut un tems assez considerable, avant que l'on puisse exécuter ce qui est prescrit par la méthode que je viens de donner. Ce tems, qui est quelquefois de plusieurs mois, m'a fait chercher d'autres moïens plus prompts, & moins incommodés. Je les ai trouvez dans l'usage du pelican, & dans celui des pincettes droites. Avec le secours de ces deux instrumens, quand on les sçait bien manier, on fait en un moment ce qu'on ne pourroit faire avec les fils & la lame, qu'en y employant beaucoup de tems.

Le pelican ne peut servir à redresser les dents panchées en devant, ni à redresser celles qui ne perdent point le niveau des surfaces des dents voisines, quoique cependant elles soient panchées de côté. Dans ces occasions, il faut nécessairement avoir recours à l'usage des doigts, des fils, ou des lames; parce que le pelican ne convient qu'aux dents qui sont panchées en dedans.

Quand il y a plusieurs dents contiguës panchées en dedans à redresser, & que l'on veut se servir du pelican, il faut absolument appuïer la convexité

de la demie roüe de cet instrument sur les dents voisines de celles qu'on redresse, quoiqu'elles soient panchées en dedans. On doit observer alors, qu'il faut redresser toujours en premier lieu la dent qui se trouve le plus près du point d'appui de la demie roüe du pelican: cette dent étant redressée, on redressera ensuite la seconde, la troisième &c. Ensorte que si dans l'operation, la branche du pelican est tournée du côté droit, appuiant sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser, le point d'appui de la demie roüe du pelican, doit être à gauche par rapport à la mâchoire, & cette demie roüe appuïe sur la surface extérieure des dents voisines; ainsi lorsque l'on veut redresser ces sortes de dents, on continuë de même dans la rangée, en allant de droit à gauche; & par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, contribuë auparavant à servir de point d'appui à la demie roüe du pelican. Lorsqu'on a redressé la seconde successivement, on agit de même à l'égard des autres. On n'auroit pas pû faire cette operation, si l'on avoit commencé par celles du milieu que l'on vient de redresser, atten-

du que si l'on avoit commencé par celles du milieu, le point d'appui n'auroit pû se faire sur une dent, qui venant d'être redressée, ne peut alors étant ébranlée, être ferme & stable.

Si l'on commence à redresser les dents du côté gauche, la branche du pelican est tournée du côté gauche; le crochet de la branche appuyée sur la surface intérieure de la dent que l'on veut redresser; le point d'appui de la demie roüe du pelican, est à droit; elle appuyée sur la surface extérieure des dents voisines; de façon, que lorsqu'on veut redresser les dents de ce même côté gauche, on continuë dans la rangée, en allant de gauche à droit: Par ce moyen la dent qui est la seconde redressée, a contribué à servir de point d'appui à cette demie roüe. Lorsque l'on a redressé la première dent, le même ordre se suit toujours: en un mot la dernière panchée en dedans, qui a servi de point d'appui pour redresser les premières, est redressée après les autres.

Il arrive rarement que les petites molaires viennent à être panchées naturellement. Il est encore plus rare que cela arrive aux grosses molaires. Lorsque ces

dernieres naissent panchantes, ou hors de rang, il est très-difficile de trouver des moyens pour les redresser, à cause de la multiplicité de leurs racines, & des alveoles qui les reçoivent; ces mêmes racines étant tortuës & obliques. Toutes ces circonstances jointes ensemble font que quand bien même on pourroit relever ces dents, ces dents étant relevées excederoient la surface de leurs voisines, & ne les pouvant point limer pour les mettre à niveau de leurs voisines, pour les raisons que nous avons dites ailleurs, la mastication en seroit empêchée. Il n'en est pas de même lorsqu'une des grosses molaires devient panchante à cause d'une chute, ou de quelque coup violent; car alors on peut la redresser de même que les autres, sans craindre qu'elle excède ses voisines.

Pour ce qui est des petites molaires, on peut les redresser en pratiquant la même manœuvre que nous avons indiquée pour redresser les canines, & les incisives. Il n'y a aucune difference dans la maniere de cette operation; si ce n'est qu'il faut être placé derriere la personne, pour agir plus commodément. Il faut encore observer en redres-

fant les dents du côté droit, que la
 branche du pelican soit tournée du côté
 droit, & que sa demie roüe porte sur
 la surface extérieure de la molaire an-
 térieure, ou sur la canine du côté droit.
 Pour les petites molaires du côté gau-
 che, la branche du pelican doit être
 tournée du côté gauche, & sa demie
 roüe doit porter sur la surface extérieu-
 re de la molaire antérieure, ou sur la
 canine du côté gauche. Cette maniere
 d'operer sert à mieux placer la même
 demie roüe, qui sans cette précaution
 s'appliqueroit difficilement sur la surface
 antérieure des dents, dans l'endroit de
 la commissure des levres, & sur-tout
 dans l'endroit des joües. Pour bien réüs-
 sir dans cette operation, il faut faire
 attention aux circonstances que nous
 venons de rapporter.

Pour redresser avec le pelican les
 dents de la machoire inférieure pan-
 chées en dedans & sur le côté, se por-
 tant sur la face intérieure des dents
 droites voisines, on fait asseoir le sujet
 sur un fauteüil ordinaire, sa tête ap-
 puiée & tenuë sur le dossier par un ser-
 viteur, que l'on place pour cet effet der-
 riere le fauteüil. L'operateur se place en

devant ; & si la dent est panchée en dedans inclinant du côté droit, il tiendra l'instrument de sa main droite ; si au contraire la dent est du côté gauche, il le tiendra de sa main gauche.

Cette méthode doit être suivie en quelque endroit de la machoire qu'une dent de cette espece qu'on veut redresser, soit située. En observant ces circonstances, il faut poser la convexité de la demie roüe du pelican, à fleur de la gencive des dents voisines de celles qui doivent être redressées : le pouce doit être placé le long de la face extérieure de la branche du pelican ; de maniere que la pointe du crochet s'applique du côté de la dent panchée qu'on veut remettre dans son assiette naturelle ; & il faut que ce crochet pose sur la surface intérieure du corps de la même dent, & qu'on assujettisse ce crochet avec le pouce & l'indicateur de la main opposée à celle qui tient l'instrument. Alors on tire à soi du côté opposé à celui où la dent panche ; à droit, si elle panche à gauche ; à gauche, si elle panche à droit ; & toujours en l'attirant de dedans en dehors, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment redressée.

Quand les petites molaires se trouvent panchées en dedans, ou de côté, on les redresse comme on redresse les canines. Après que les dents sont redressées, on les assujettit avec le fil, ou la soye cirée, que l'on passe & que l'on croise comme je l'ai dit ci-dessus.

Il se rencontre des dents, dont les parties laterales sont tournées d'un côté en dehors, & de l'autre en dedans. Soit qu'elles soient droites, ou panchées, lorsqu'elles n'auront pû être mises dans leur ordre naturel par le moyen des doigts, des fils, & des lames d'or, ou d'argent, elles y seront mises par le pelican & les pincettes droites, si l'espace qu'elles occupent le permet.

Le sujet étant assis sur un fauteuil ordinaire, l'opérateur tient le pelican de sa main droite, & se place du côté droit, ou devant le sujet : il pose l'instrument & ses doigts comme nous l'avons dit ailleurs : il ébranle doucement la dent qu'il veut retourner, & sur laquelle se trouve posé le crochet du pelican ; soit en la redressant si elle est panchée, ou en ne faisant simplement que la détacher en partie de son alveole : l'ébranlement de cette dent étant fait, l'ope-

rateur passe du côté gauche, & pose le pouce & l'indicateur gauche, sur les deux dents qui sont à côté de celle qui vient d'être ébranlée, les autres doigts servent à assujettir le menton : l'opérateur porte ensuite son bras droit par-dessus la tête du sujet & embrasse la dent avec les pincettes droites qu'il tient aussi de sa main droite, donnant un petit tour de poignet, pour tourner la dent autant qu'il est nécessaire : il la remet ainsi dans sa situation naturelle, l'assujettissant avec le fil ciré, de même que l'on assujettit les dents précédentes.

Si c'est à la mâchoire supérieure à laquelle il faut operer, le sujet doit être assis sur une chaise très-basse, dont le dossier soit bas aussi : l'opérateur se place derrière la chaise, s'élevant au-dessus de la tête du même sujet. Si la dent est panchée en dedans, & qu'elle soit du côté droit, il tient l'instrument de la main droite, & il le tient de la gauche, si la dent est placée du côté gauche : observant ce qui vient d'être dit, en parlant de la manière de redresser les dents de la mâchoire inférieure.

Lorsque les dents de la mâchoire supérieure, ont une de leurs parties la-

terales tournée en dedans, & l'autre en dehors, il faut que l'opérateur soit placé derrière le sujet pour les ébranler avec le pelican : il faut encore qu'aussitôt qu'elles sont ébranlées, il passe en devant pour les retourner avec les pincettes droites, mettant s'il est nécessaire un genou à terre pour sa commodité. Il doit porter ensuite le pouce de la main gauche sur les dents voisines de celles qu'il doit remuer, l'indicateur entre la levre & la gencive & les autres doigts sur la joue, pour affermir la tête ; tandis qu'avec sa main droite, il porte les pincettes droites, pour embrasser la dent, & la retourner par ce moyen.

On doit bien prendre garde dans toutes ces opérations, à ne pas rompre les dents, & à ne les pas trop détacher de leurs alveoles ; parce qu'elles seroient en danger de ne pas se rasfermir aisément ou de tomber. Si ce cas arrivoit on les remettroit dans leurs alveoles, les assujettissant comme il a été dit ailleurs. Je me suis toujours servi de la méthode que je viens d'indiquer, pour redresser les dents, même à des personnes âgées de trente, à quarante ans ; & j'ose avancer qu'avec le pelican & les pincettes

droites, j'ai toujours réüissi dans ces fortes d'operations, sans qu'aucune dent se soit rompuë, ni trop détachée de son alveole.

Il n'est pas encore venu à ma connoissance qu'aucun Dentiste se soit servi du pelican pour redresser les dents : je sçai seulement qu'ils employent pour redresser certaines dents les pincettes garnies de buis, auxquelles ils font faire des dentures ; mais ces dentures n'empêchent pas l'instrument de glisser sur l'émail de la dent ; ce qui fait qu'on peut endommager assez souvent les parties voisines de la dent sur laquelle on opere. J'ai expérimenté que le linge, dont on recouvre cette dent, convenoit mieux que ces dentures seules ; & comme il est bien difficile de réüffir dans tous les cas qui se rencontrent en redressant les dents avec cet instrument seul, j'y ai joint l'usage du pelican, ainsi que je viens de l'expliquer. On pourra voir la description de ces deux instrumens aux 10. & 11. chapitres de ce volume.

Les crochets des pelicans qui servent à ces operations sont très petits, proportionnez aux dents qu'ils doivent

ébranler. Après qu'on s'en sera servi, & après que les dents ébranlées seront soutenues par les fils, on comprimera doucement les gencives avec les doigts, pour les approcher de la dent, & on se servira de la lotion suivante pour les bien rasfermir.

Prenez des eaux de rose & de plantain de chacune deux onces; du vin blanc quatre onces, ou une once d'eau-de-vie; du miel de Narbonne une once; le tout mêlé ensemble, dont on doit se servir cinq ou six fois le jour pendant l'espace de douze à quinze jours.

J'ai fait remarquer, que les coups & les efforts violens pouvoient aussi causer les mêmes dérangemens dont je viens de parler. Si l'effet de ces coups ne cause que le panchement des dents, il faut les redresser avec l'indicateur, le pouce, ou avec les pincettes droites ou courbes. Cela fait, on se sert des fils croisez pour les attacher à leurs voisines. Si elles sont déjà sorties de leurs alveoles par quelque accident, il faut les y remettre promptement; & si l'alveole & la gencive ont été déchirées, on aura recours aux lames de plomb (a) (a). Voyez les Figures 4. & 5. de la planche 28.

que l'on appliquera, l'une sur la surface extérieure des dents, & l'autre sur la surface intérieure des mêmes dents, aiant auparavant garni ces lames avec du linge, ou de la charpie, pour empêcher qu'elles ne glissent sur les dents, & qu'elles ne blessent les parties : on tient ces lames assujetties par le moyen d'un fil enfilé dans une éguille, que l'on passe dans l'intervalle des dents par les trous de ces mêmes lames, de dehors en dedans, & de dedans en dehors, jusqu'à ce que ces lames & les dents ébranlées, soient suffisamment rasfermies : ces lames seront plus ou moins longues, plus ou moins larges, suivant qu'il y aura plus ou moins de dents à rasfermir, & que les dents qu'on voudra rasfermir, seront plus, ou moins longues. S'il n'y a qu'une dent sortie de son alveole, sans avoir causé ni rupture, ni déchirement aux alveoles, ou aux gencives, il faut pour lors se servir du fil croisé : si au contraire il y a plusieurs dents sorties de leurs alveoles, on les soutiendra avec ces lames, & on aura soin d'empêcher qu'elles ne touchent aux gencives.

Si l'on craint que les dents remises

110 LE CHIRURGIEN.

denouveau ne sortent de leurs aveoles, on engage les deux bouts d'un petit linge entre les lames & les côtez des dents; afin que le milieu de ce linge posant sur leurs couronnes, retienne chaque dent & l'empêche de sortir. Enfin on fait une lotion avec quatre onces de vin, & une once de miel rosat. Le malade a soin d'en tenir de tems en tems dans sa bouche.

Je ne sçai pas qu'aucun des Auteurs, qui ont traité de cette matière, ait enseigné la manière dont il falloit se comporter dans les cas où les dents sont déplacées par quelques chûtes, ou par quelques coups violens; tandis que plusieurs se sont fort étendus dans leurs traitez d'operations de chirurgie sur des matières bien moins importantes. Ainsi je ne connois point d'autre méthode que celle que j'enseigne,



CHAPITRE IX.

*Maniere d'operer pour raffermir
les dents chancelantes.*

Certains gens se mêlent de travailler aux dents, & se vantent par des affiches qu'ils répandent par tout, d'avoir des opiates merveilleuses pour raffermir les dents chancelantes, & les empêcher aussi de se gâter : d'autres promettent la même chose par le moyen de certaines liqueurs, dont ils font un grand mystere.

Il est important pour l'honneur de la profession & pour l'interest du public, de détruire de semblables supercheries & les erreurs qu'elles produisent, en lui faisant appercevoir qu'il n'y a que des affronteurs qui soient capables de faire de telles avances, & que s'il y a des cas où l'usage des opiates & celui des liqueurs peuvent réussir, pour raffermir les dents, il y a un plus grand nombre de cas, où l'on ne peut en venir à bout sans le secours de la main.

On a pu voir dans le chapitre 4. du premier tome, les opiates & les liqueurs que j'ai jugées les plus propres pour raffermir les gencives & les dents. Ainsi je décrirai seulement ici la manière de raffermir les dents par le secours de la main.

Les causes qui rendent les dents chancelantes, sont en general le tartre, les coups, les efforts violens, ou quelque vice considerable de la masse du sang. Si l'on reconnoît que ces causes proviennent de la masse du sang vicié, il faut avoir recours aux remedes generaux, & en même tems travailler au raffermissement des dents.

Les dents chancelantes seront raffermies par des tours de fil d'or trait, plus ou moins fin, selon la longueur & la grosseur des dents que l'on veut attacher, & suivant l'intervalles qui se trouve d'une dent à l'autre.

Par exemple, lorsque les dents sont déchauffées & les gencives amaissées, & que les intervalles sont larges, il faut que le fil d'or soit plus gros; au lieu que pour celles qui sont plus courtes, moins larges, moins déchauffées, & dont l'intervalles se trouve moins étendu,

du, l'on se sert d'un fil d'or plus fin.
 (a) Quand il se trouve quelque dent plus chancelante l'une que l'autre, l'on multiplie autour de celle-là les tours de fil, autant qu'il est nécessaire pour la bien affermir. Comme on a besoin de rendre ce fil très souple & très maniable, afin de s'en servir commodément, on le fait recuire au feu; & lorsqu'il est recuit, on le jette dans un peu de vinaigre, pour lui redonner sa couleur.

Je me sers ordinairement, pour raffermir les dents, de l'or le plus fin & le plus doux; parce qu'il est plus souple, moins sujet à se rompre, & qu'il conserve toujours sa couleur.

Pour executer cette operation, on fait asseoir le sujet dans un fauteuil d'une hauteur convenable, sa tête appuyée contre le dossier, l'operateur étant devant ou à côté du même sujet. Pour lors il passe le milieu de son fil dans l'espace de quelques-unes des dents les plus solides & les plus voisines de celle qu'il faut assujettir. Ensuite il prend les deux bouts de ce fil, les fait passer, en

(a) Voyez les Figures 2. & 3. de la planche 28.

les tenant toujours un peu ferme, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, entre la dent solide & celle qui est chancelante. Lorsque ces deux bouts de fil d'or ont été croisez dans ce premier intervalle, on continuë de même, en les croisant à chaque intervalle, jusqu'à ce qu'on soit parvenu entre les deux premieres dents du côté opposé. Si l'intervale est trop ferré près de la gencive, il faut l'élargir avec la lime, jusqu'à cette même gencive : il est absolument nécessaire que chaque intervalle soit suffisant pour permettre l'entrée de ce fil : de là on revient passer de nouveau ce même fil par tous les endroits où on l'a déjà passé ; ce que l'on reïtere de même jusqu'à trois, ou quatre fois, s'il est nécessaire : l'on affermit davantage chaque dent la plus ébranlée par un, ou deux tours de plus, en repassant sur chaque dent. Lorsqu'on est parvenu à la dernière dent ébranlée, & que tous les tours de ce fil sont finis, on fait avec chaque bout de ce même fil deux tours de suite, en embrassant celle-ci : après quoi on retord les deux bouts de ce fil, on les coupe à une ligne ou environ de la dent, les retor-

étant de nouveau avec les pincettes (a) à horloger autant qu'il est nécessaire, & les engageant dans l'intervale, vis-à-vis duquel on les a retords. Si ce fil d'or en le retordant trop fortement pour l'arrêter, se cassoit, il faut défaire le dernier tour de ce fil qu'on a fait à la dernière dent, & retordre de nouveau les deux bouts.

A mesure que le fil d'or s'applique sur les dents, on doit l'arranger à fleur de la gencive avec une sonde mouffe, ou un des petits introducteurs, ou fouloirs, dont on se sert pour plomber les dents.

Il faut encore observer qu'on ne doit approcher le fil d'or des gencives, qu'en cas que les gencives ne soient pas consumées ou affaiblies; que les dents ne soient pas par conséquent beaucoup plus découvertes qu'elles le doivent être naturellement.

De cette manière la situation des tours de ce fil rend ces dents beaucoup plus fermes, que si l'on avoit approché ce fil à fleur de la gencive ruinée; car ces tours de fil d'or se recontraient trop bas, les dents en seroient bien moins affer-

(a) Voyez la Figure 1. de la planche 17.

mies. Si les intervalles sont trop peu étendus du côté de l'extrémité des dents, & qu'il soit impossible d'y passer le fil de la manière que je viens de le dire, il faut l'introduire à chaque intervalle, comme si l'on vouloit enfiler une aiguille.

Lorsque les dents sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, si la cavité de leurs alveoles n'a point perdu de sa profondeur, on peut les y remettre, après avoir percé chaque dent par deux trous, l'un à côté de l'autre à fleur de la gencive, lesquels trous perceront à jour la dent par ses parties laterales.

Si c'est aux dents de la mâchoire inférieure qu'on fait ces trous, on fait une rainure à cette dent, (a) pour loger le fil d'or un peu au-dessus de ces mêmes trous dans toute la circonférence de la dent : cette rainure sera plus ou moins large & profonde suivant l'épaisseur de la dent. Si c'est aux dents (b) de la mâchoire supérieure, on fait la rainure au-dessous des trous.

Avant que de replacer les dents.

(a) Voyez la Figure 2. de la planche 17.

(b) Voyez la Figure 3. de la planche 17.

dont il s'agit, dans leurs alveoles, on engage le milieu du fil d'or entre deux dents voisines les plus solides. Lorsqu'on est parvenu en croisant le fil, à l'intervale de la premiere dent qui est percée, on passe les deux bouts du fil dans ces deux trous; puis on loge la dent dans sa même alveole, dans laquelle on l'enfoncé le plus qu'il est possible.

S'il y a plusieurs dents à enfiler, qu'elles soient voisines les unes des autres, on les enfile de suite avant que de les enfoncer; après quoi on embrasse la dent la plus voisine de la dernière de celles-ci avec le fil d'or pour aller gagner l'intervale le plus prochain, dans lequel on l'engage en le croisant dans cet intervalle. On continuë de même d'embrasser les dents chancelantes jusqu'à la plus affermie, qui doit servir d'appui; de-là on revient par plusieurs croisements & tours de ce même fil à la dent solide par laquelle on a commencé. On réitere cette manœuvre autant qu'il est nécessaire, pour bien affermir ces dents; & on observe de multiplier plus ou moins les tours de ce fil, sur celles qui sont les moins affermies, en se servant de la rainure, pour les

mieux assujettir. On arrête ce fil de même qu'il a été dit à l'occasion des dents chancelantes, qu'on raffermir sans les percer.

Quand la cavité de l'alveole a perdu de sa profondeur, & que la dent est plus longue qu'il ne faut, on doit raccourcir la dent par sa racine en la limant, ou en la sciant; afin que son extrémité supérieure se trouve à niveau de ses voisines. Comme ordinairement on découvre la cavité de la racine de la dent, pour peu qu'on la diminuë par sa racine, quand cela arrive, il la faut remplir de plomb.

S'il arrive que les intervalles des dents chancelantes soient plus larges qu'ils ne doivent l'être naturellement, & que les croisemens des fils ne soient pas suffisans pour affermir chaque dent; il faut mettre à chaque intervalle trop large un petit coin en coulisse (a) fait de dent de cheval marin. Chaque coin ne doit point excéder l'épaisseur de dents; il n'aura qu'environ une ligne de hauteur, & sera proportionné d'ailleurs à l'intervalle dans lequel on l'introduit.

(a) Voyez les Figures 5, & 6. de la planche 17.

Ces coins ont deux trous & deux échancrures sur leurs parties laterales : on loge dans ces échancrures les deux parties laterales des deux dents qui laissent un trop grand intervalle , qui pour lors se trouve rempli par ces coins. Ces deux trous se font auprès des extrémités de ces coins , ils servent à donner passage aux deux bouts du fil d'or , lorsqu'ils y sont parvenus.

Ces petits coins servent à assujettir les dents : on les situë dans la partie de l'intervalle la plus proche des gencives ; afin que la levre les cache , qu'ils soient moins apparents , & que le fil d'or ne soit pas trop élevé. Si ces intervalles sont très-grands , on les remplit avec une dent artificielle ; & si un semblable intervalle joint à l'espace d'une dent perduë , permet de pouvoir loger deux dents faites de dent de cheval marié &c. pour lors on le remplit avec deux dents artificielles, (a) contiguës l'une à l'autre par leur partie inférieure , mais divisées pourtant depuis là jusqu'à leur extrémité : ou bien l'on peut encore remplir ce même intervalle , avec deux

(a) Voïez la Figure 4. de la planche 17.

dents humaines proportionnées à son étenduë.

On ne se sert de petits coins, que dans le cas où l'on ne sçauroit loger de dents naturelles, ou artificielles dans les intervalles des dents. L'usage des petits coins n'est pas, comme l'on voit par toutes ces circonstances, pour occuper toute la longueur de l'intervalle: ils n'ont d'autre utilité que celle de raffermir les dents, en servant d'appui immédiat à leurs parties laterales.

A l'égard de l'affermissement des dents de la machoire supérieure, il n'y a qu'à suivre la méthode que je viens de proposer pour les dents de la machoire inférieure. Par cette méthode on raffermir, non-seulement les incisives & les canines, mais même encore les molaires.

Si M. Dionis (*a*) avoit connu les moyens que je viens de proposer pour le raffermissement des dents, lorsqu'elles sont chancelantes; je suis persuadé qu'il n'auroit pas conseillé de les ôter: au contraire il auroit préféré à la maxime qu'il donne pour constante, la méthode

(*a*) A la page 512. de son traité des opérations de chirurgie.

constanciée que je viens de décrire ; puisque par ma méthode on conserve les dents en leur place bien souvent pendant le cours de la vie , & on les rend capables de faire les mêmes fonctions qu'elles faisoient avant que d'être ébranlées. Le bon succès de cette méthode nous permet d'appeller du sentiment de cet Auteur ; car il faut convenir que l'opinion d'un homme si célèbre a pû causer la perte des dents de plusieurs personnes , auxquelles on auroit pû les conserver : au reste sans m'arrêter davantage à détruire le sentiment d'un Auteur également respectable par ses connoissances & par une expérience consommée , & dont la memoire d'ailleurs est en veneration , je prétends seulement établir l'utilité de la méthode que je propose , fondée sur mes expériences. J'ai crû être obligé de m'étendre plus particulièrement dans l'explication de cette méthode ; d'autant mieux que personne avant moi , n'a , comme je le crois , pratiqué la manière de raffermir les dents naturelles , de la façon que je l'enseigne , ni celle de les remplacer après les avoir ôtées , ou lorsqu'elles sont tombées.

*Explication de la Planche XVII.
contenant la figure de plusieurs
Instrumens servant à affermir
les dents.*

L *A Figure I.* représente de petites pincettes à horloger servant à tor- dre le fil d'or dont on se sert pour raf- fermir les dents.

A. Le corps de cet instrument.

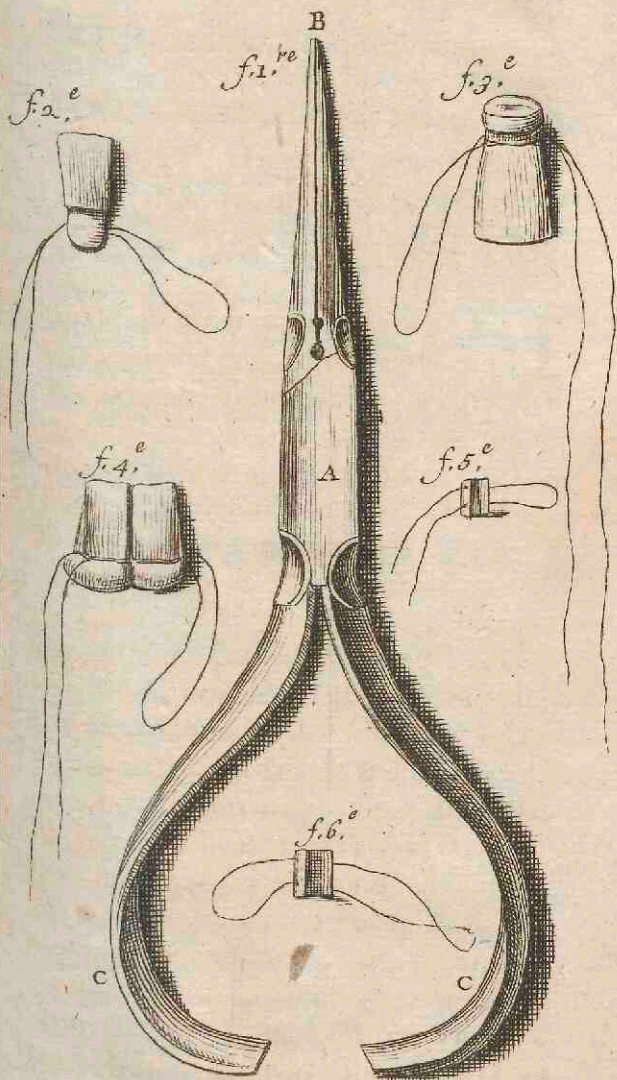
B. Son extrémité antérieure.

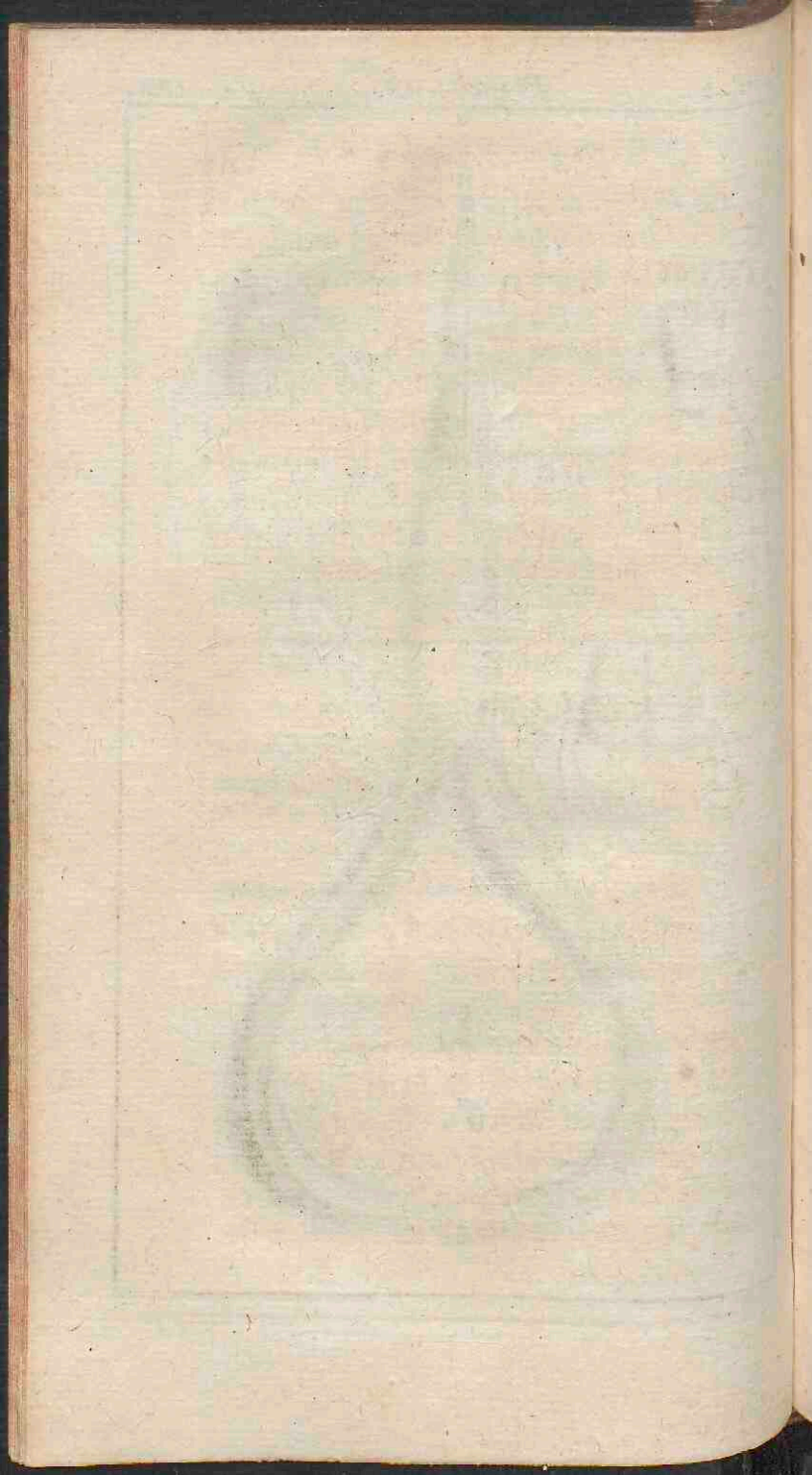
C. C. Ses branches recourbées de dedans en dehors, & de dehors en de- dans.

La Figure II. représente une des dents incisives de la machoire inférieure percée au-dessous de la rainure, & en- filée d'un fil d'or servant à l'attacher à celles qui tiennent encore à la bouche.

La Figure III. représente une autre incisive de la machoire supérieure, per- cée au-dessus de la rainure, & enfilée d'un fil d'or servant au même usage que cy-dessus.

La Figure IV. représente deux inci- sives artificielles pour la machoire in-





férieure enfilées d'un fil d'or servant à les assujettir dans le lieu où on les substituë à la place de celles qui manquent.

Les Figures V. & VI. representent deux coins à coulisse, servant à assujettir les dents lorsqu'elles sont chancelantes & qu'elles laissent des intervalles entr'elles suffisans pour les introduire: ces coins sont enfilez d'un fil d'or pour les assujettir aux dents voisines.

CHAPITRE X.

Description & usage des Instrumens nommez Déchaussoir, Poussoir, Pincettes ou Daviers, & Levier, servant à operer pour ôter les dents.

L Es instrumens qu'on employe pour ôter les dents & leurs racines séparées, sont de cinq especes; sçavoir le déchaussoir, le poussoir, les pincettes, le levier, & le pelican.

La premiere espece est appellée dé-

chauffoir ; (a) parce qu'il sert à détacher les gencives du corps de la dent, ou des racines, lorsqu'il en est besoin pour les tirer : cet instrument est fait en forme de croissant dans l'étendue de sa partie tranchante, qui est plate & devient plus mince à mesure qu'elle approche de sa pointe : sa lame est d'environ deux lignes dans sa partie la plus large, sa longueur d'environ dix lignes, tranchante dans toute son étendue en sa partie concave : sa partie convexe forme un dos, qui en s'approchant de la pointe devient très-tranchante ; sa tige est arrondie & pyramidale, longue d'environ deux pouces, se terminant du côté du manche par une mitte, au-delà de laquelle se rencontre une soie quarrée, pour l'engager dans un manche proportionné. Ce n'est pas sans raison que je recommande, nonobstant l'opinion contraire de certains Auteurs, que cet instrument soit d'un tranchant fin des deux côtez vers sa pointe : la raison en est, qu'il fait non-seulement beaucoup moins souffrir, lorsqu'il sépare les gencives des dents, qu'il le feroit s'il n'étoit pas tranchant des deux

(a) Voyez la Figure 1. de la planche 187

côtez , ou si son tranchant n'étoit pas assez fin ; car il arriveroit pour lors que les gencives déchirées causeroient une douleur violente dans l'operation , & que la dent étant ôtée , ces gencives auroient plus de peine à se réunir. Pour éviter ces deux inconvénients , je me sers du déchauffoir tranchant des deux côtez ; mais comme le même qui sert à déchauffer les dents , quoique très-propre à ouvrir differents abcez dans la bouche , après avoir appuié contre des parties osseuses , peut s'émousser ; il faut en avoir un semblable , qui ne serve qu'à ouvrir les abcez , ou tumeurs de la bouche. J'ai crû devoir m'étendre sur ces circonstances , plutôt que de m'amuser à faire une plus ample description d'un instrument aussi simple & aussi connu.

La seconde espece d'instrument se nomme pouffoir : (a) il sert à ôter les dents , leurs racines , ou chicots , en poussant de dehors en dedans. Cet instrument a une tige & deux extrémités : sa tige est ronde , ou à plusieurs pans ; ce qui est indifferent : cette tige est longue d'environ cinq à six lignes ; plus é-

(a) Voyez la Figure 2. de la planche 18.

tenduë dans sa partie convexe , que dans sa partie concave : sa partie concave est unie du côté de son extrémité dentée : sa convexité un peu arrondie. A cette extrémité il y a une échancrure qui forme deux dents , partageant la concavité & la convexité en deux moitiés , l'une droite & l'autre gauche , prises sur la largeur de l'extrémité de son demi-croissant , ou de sa courbure : cette extrémité est large d'environ deux lignes. A l'extrémité opposée il y a une mitte convexe du côté de sa tige , & platte du côté opposé. Cette mitte sert à orner l'instrument , & à le mieux affermir dans son manche au moyen d'une soie quarrée suffisamment longue , que l'on cimente avec du mastic dans la cavité du manche qui la reçoit ; ce manche doit être en forme pyramidale , beaucoup plus gros par son extrémité opposée à la mitte : il doit être arrondi , ou à plusieurs pans , de la longueur d'environ deux pouces : son gros bout doit être à peu près arrondi en forme de poire : la matiere la plus ordinaire dont on fait ces sortes de manches , est l'ébène , l'ivoire , ou quelque autre bois convenable.

Lorsqu'on veut se servir de cet instrument, on l'empoigne de façon que son manche appuie sur le centre du dedans de la main : le pouce & les autres doigts l'embrassent, tantôt on allonge le pouce sur la tige, tantôt l'indicateur ; tandis que les dents de cet instrument appuient sur la dent, ou sur le chicot que l'on veut enlever. On pousse la dent, ou le chicot de dehors en dedans, baissant le poignet. Lorsque c'est aux dents de la machoire inférieure qu'on fait cette operation, on donne un mouvement d'élevation avec le poignet, qui produit un effet à peu près semblable à celui que les doigts produisent en seignant, lorsqu'on execute la ponction & l'élevation.

Lorsqu'on se sert du pouffoir aux dents de la machoire supérieure, l'on tient & l'on appuie de même cet instrument, en fléchissant le poignet de bas en haut, & l'on produit ainsi le même effet. On peut, si l'on veut, ajouter sur la face convexe de cet instrument, une espee de crochet tourné à contre-sens, semblable à l'extrémité dentée du pouffoir ; ce crochet sert à tirer en dehors de la bouche les raci-

nes ou les dents qu'on ne peut enlever, en poussant de dehors en dedans.

Il y a encore une autre crochet simple, (*a*) dont les dimensions sont à peu près de même que celles de l'instrument precedent. Ce crochet ne differe de cet instrument, que par sa partie antérieure, qui est formée par un biseau, dans la face duquel on a pratiqué une goutiere, qui s'étend depuis la face supérieure de la tige jusqu'à l'intervalle des deux dents. Le crochet simple dont nous parlons, soit en biseau, ou à surface convexe, est préférable au double ; parce que le double instrument à crochet est plus embarrassant en operant, & qu'il ne sçauroit servir à ceux dont la bouche ne peut s'ouvrir facilement, soit à cause des brides, ou de quelqu'autre indisposition. Ainsi un crochet plus crochu étant nécessaire pour tirer les dents, lorsqu'il s'agit d'operer de dedans en dehors, au lieu de mettre le pouffoir & le crochet sur la même tige, il est à propos que chacun de ces deux instrumens ait sa tige particuliere, & son manche particulier ; de sorte qu'on ne doit se ser-

(*a*) Voiez la figure 3. de la planche 18.

vir que du pouffoir, ou crochet simple, dont l'un est employé comme nous l'avons dit, pour pousser de dehors en dedans, & l'autre pour attirer de dedans en dehors.

Ces deux instrumens doivent être d'un bon acier, modérément trempé. Leurs dents doivent être assez pointuës; parce qu'il faut qu'elles entrent & s'engagent en quelque maniere en operant dans le colet, dans la racine ou dans le chicot de la dent que l'on veut ôter. Comme la dent n'est point émaillée dans ces parties là, les dents de cet instrument la pénètrent suffisamment; ce qui ne contribué pas peu à rendre l'extraction de la dent, ou du chicot qu'on veut ôter, plus facile & plus certaine.

Quand on ôte les racines des dents molaires du côté droit de la machoire inférieure, & qu'elles sont trop couvertes des gencives, le pelican ne pouvant agir sur elles, après qu'on a placé la personne sur un fauteuil, on fait avec la pointe du déchauffoir une incision longitudinale, ou cruciale à la gencive, jusqu'à la racine que l'on découvre par cette incision; & si l'on connoît par le moyen de cette incision, que le bord

intérieur des racines des dents soit entièrement détruit, on doit se servir du pouffoir. Lorsque les racines ne tiennent pas beaucoup, la personne étant assise sur une chaise basse, l'opérateur étant placé à son côté droit, tient l'instrument de sa main droite, ayant son pouce & son doigt indicateur au long de la partie convexe du pouffoir, il pose l'extrémité antérieure de cet instrument sur la face extérieure des racines qu'il veut ôter : avant que de les pousser du côté de la langue, il passe son bras gauche par-dessus la tête du sujet, il place son pouce gauche entre les racines & la langue ; afin d'empêcher cette partie d'être touchée par l'instrument, le doigt indicateur appuyant sur la face extérieure des dents, qui sont entre les incisives & les racines qu'il veut ôter, & les autres doigts portant sous le menton pour l'affermir, l'opérateur pousse alors l'instrument autant qu'il est nécessaire, pour faire sortir les racines.

Quand il s'agit de faire la même opération au côté gauche de cette machoire, on passe du même côté en ôtant son bras gauche de dessus la tête du sujet

pour y passer le bras droit, qui fait alors la même fonction que faisoit auparavant le bras gauche de l'autre côté : on peut faire la même operation, si l'on veut, sans changer de place, il suffit d'être ambidextre, & de changer l'instrument de main.

Lorsqu'il est question d'operer aux incisives & aux canines avec le pouffoir, on se met à son choix dans la situation la plus commode : on fait assujettir la tête du sujet sur le dossier : on fait agir le pouffoir de dehors en dedans, comme on a dit cy-dessus. Après avoir ôté les dents, ou leurs racines, il faut laisser un peu saigner la gencive & faire laver la bouche du malade avec de l'oxycrat un peu tiède. Il faut presser ensuite avec le pouce & le doigt indicateur les parois des gencives ; soit qu'elles soient écartées ou non. Par ce moyen on diminue le vuide, que la dent laisse après sa sortie.

Les racines qui ne tiennent pas beaucoup, qui ont de la prise du côté de la langue, ou qui n'ont pas été détachées avec le pouffoir, doivent être attirées en dehors avec le crochet recourbé destiné à cet usage, l'operateur étant pour

lors placé à côté, ou devant la personne.

Les racines ou chicots des dents de la mâchoire supérieure seront ôtées avec le pouffoir, de même que celles des dents de la mâchoire inférieure; en faisant à chaque côté ce que nous avons dit de faire à celles d'en bas.

Il est à propos, lorsque ces racines paroissent un peu difficiles à ôter, que l'opérateur passe derrière le sujet, pour lui assujettir la tête contre son estomach; après quoi il doit faire les fonctions nécessaires pour operer en chaque mâchoire suivant la méthode qu'on vient de donner.

S'il arrivoit après s'être servi du pouffoir, ou de quelque autre instrument, que la racine fût encore attachée à quelque portion du fond de l'alveole & qu'elle y fut comme perduë, il faudroit achever de l'ôter avec les pincettes en bec de grüë, ou de corbeau.

Lorsque les racines, ou les dents, tiennent trop, pour être ôtées en les renversant avec le pouffoir, ou avec les autres instrumens, de la maniere que je viens de le rapporter, on peut les ôter avec le pouffoir, en observant les cir-

constances qui suivent. On fait asseoir celui sur qui on doit operer sur une chaise très-basse : l'opérateur se place derriere ; puis étant élevé au-dessus du sujet, il affermit sa tête contre sa poitrine, il pose le pouffoir sur la face extérieure des chicots, ou de la dent. Il fait ensorte que le pouffoir réponde en ligne directe au point d'appui sur lequel la tête se trouve posée : après cela tenant l'instrument de sa main gauche, il tient de sa main droite une livre de plomb en masse, dont la face extérieure est un peu concave & garnie de drap. Avec cette masse de plomb, (a) il frappe sur le manche du pouffoir, & d'un seul coup, s'il est possible, il jette la racine ou la dent du côté de la langue : il doit observer de bien retenir le pouffoir, pour éviter qu'il n'offense quelque partie de la bouche. Cette maniere d'ôter les dents, ou les racines séparées de leur corps, est la même, soit que l'on opere sur l'une, ou sur l'autre mâchoire.

Lorsqu'il y a quelques dents sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents ; c'est-à-dire, quelques sur-

(a) Voyez la figure I. de la planche 28.

dents, qui n'ont pû être arrangées par aucuns moyens ; si elles nuisent aux fonctions de la bouche , ou qu'elles soient cariées , ou douloureuses , il faut nécessairement les ôter. Si elles sont sur la surface intérieure des autres dents, on les ôte avec le pouffoir , ou avec les pincettes droites ; mais lorsque la carie se trouve du côté extérieur des autres dents , c'est-à-dire , à l'endroit où il faut poser le pouffoir , on doit abandonner cet instrument , pour se servir du pelican. On commence par limer la partie laterale des deux dents voisines qui sont à côté , afin d'élargir, ou d'augmenter l'intervale , pour faciliter le moyen de tirer de dedans en dehors la dent cariée & mal arrangée. Lorsqu'une dent est posée contre la surface extérieure des autres dents , on se sert du pelican , ou des pincettes droites , s'il y a de la prise , pour tirer cette dent , ou chicot.

Pour ôter avec le pouffoir celles qui sont sur la surface intérieure des autres dents , & qui ne tiennent pas beaucoup, on n'a que faire d'employer la masse de plomb : l'opérateur se met devant , ou au côté droit du sujet , s'il veut travail-

ler à la mâchoire inférieure, ou il se met derrière, s'il s'agit de la mâchoire supérieure.

Lorsque les dents tiennent si fort qu'on est obligé de se servir de la masse de plomb, l'opérateur se place derrière la personne, observant ce qui vient d'être dit pour les autres.

Lorsque ces sortes de dents ont de la prise, soit qu'elles soient situées sur les surfaces extérieures des autres dents; ou qu'elles soient situées sur les surfaces intérieures des mêmes dents, on peut les ôter avec les pincettes droites, pourvu qu'elle ne tiennent pas trop.

Si l'on se sert des pincettes droites, pour ôter les dents, & que les dents, qu'il s'agit d'ôter, soient du côté droit, ou au-devant de la mâchoire inférieure, le Dentiste se place derrière le sujet, tenant l'instrument de sa main droite: il serre la dent, & élève l'instrument en devant, & en donnant un tour de poignet: il enlève de cette façon la dent qu'il s'agit d'ôter. Pour ôter les dents du côté gauche, il tient l'instrument de sa main gauche. Lorsqu'il opere à la mâchoire supérieure, il est situé du

côté droit, ou devant le sujet, ayant un genou à terre, s'il en est besoin. A l'égard des dents qui sont situées sur la surface extérieure, il ne peut les ôter qu'avec le pelican, lorsqu'elles tiennent beaucoup : la façon de les ôter ne differe point de celle dont nous parlerons dans la suite.

En suivant la méthode que je viens de décrire, on ôte sans rien craindre les dents qui sont hors de rang ; quelques-uns les nomment surnumeraires : elles sont placées sur la surface extérieure, ou sur la surface intérieure des autres dents.

L'instrument de la troisième espece est nommée pincette, parce qu'il pince & presse le corps de la dent qu'on veut ôter. Quelques-unes de ces pincettes sont courbes, d'autres sont droites : il y en a aussi en façon de bec de perroquet, dont la machoire supérieure est plus étendue & se recourbe de haut en bas : l'inférieure moins étendue se recourbe de bas en haut. Il y a au contraire d'autres pincettes, dont les machoires sont à côté l'une de l'autre, se recourbant d'abord toutes deux de haut en bas & de dehors en dedans.

De ces pincettes recourbées, il y en a encore qui le sont en façon de bec de grüë, ou en bec de corbeau. Le davier ordinaire est celui qui est fait en bec de perroquet, dont l'extrémité de chaque machoire a deux dents formées par une échancrure : à la face concave de la machoire inférieure de cet instrument il faut observer de rendre la cavité encore plus grande & plus profonde, pour mieux loger & embrasser la convexité du corps de la dent. Il faut que dans ce lieu là cet instrument soit en façon de chagria ou denté, afin que l'instrument ne glisse pas sur la dent. Toutes ces pincettes, tant courbes, que droites seront à jonction passée, leurs branches jointes ensemble par le moyen d'un clou rivé des deux côtez à rivure perduë, & d'une grosseur suffisante pour résister avec force dans le tems que l'instrument agit. Ce clou sert d'axe & de point d'appui, tandis que la résistance se rencontre du côté de la dent que les machoires de l'instrument embrassent, & que la puissance doit agir vers l'extrémité opposée de ses branches.

Les pincettes, ou daviers, dont les

machoires sont courbes de haut en bas & réciproquement recourbées de dehors en dedans, doivent avoir deux dents à l'extrémité de chaque machoire. Ces dents sont séparées par une petite goutiere : elles doivent aussi être dentées dans leur surface intérieure jusqu'à l'extrémité de leurs dents de l'étendue de deux ou trois lignes : la surface intérieure des machoires des pincettes droites doit être disposée de même.

La surface intérieure des machoires des pincettes à bec de grüë, ou de corbeau, doit avoir une goutiere un peu plus ample, que celle des précédentes.

Les deux sortes de daviers, dont nous venons de parler, servent à ôter les dents de différentes especes. Les pincettes droites servent sur tout à ôter les incisives & les canines. Les pincettes en bec de grüë, ou de corbeau, servent pour ôter certaines racines profondes, déjà ébranlées & qu'on ne peut ôter avec les autres instrumens.

Ces sortes de pincettes ou daviers, sont si connus & d'un usage établi depuis si long-tems, qu'il me paroît superflu de m'étendre davantage sur leur

structure. Il ne me seroit pas difficile, si je voulois entrer dans un plus grand détail, de donner une description exacte & circonstanciée de chacun de ces instrumens, (a) & de chacune de leurs parties; mais je regarde une pareille description comme inutile : il me paroît seulement qu'il n'est pas hors de propos de faire remarquer par quelle raison je rejette les ressorts que l'on ajoute ordinairement à cet instrument, pour faciliter l'ouverture de ses branches. Outre que le ressort est souvent incommode, il arrive que par sa vertu élastique, il diminue la force de la main qui empêche les branches de l'instrument pour operer.

La quatrième espece d'instrument servant à ôter les dents, se nomme éleve-toire, ou levier. (b) Cet instrument ressemble en quelque maniere au traitoir, ou chien, dont les tonneliers se servent, pour engager les cerceaux autour de la futaille. Il est composé de quatre pieces, sçavoir d'une tige, ou d'une branche inférieure, d'un écrou en maniere d'olive, d'une branche &

(a) Voyez les Planches 19. & 20.

(b) Voyez la Figure 1. de la Planche 21.

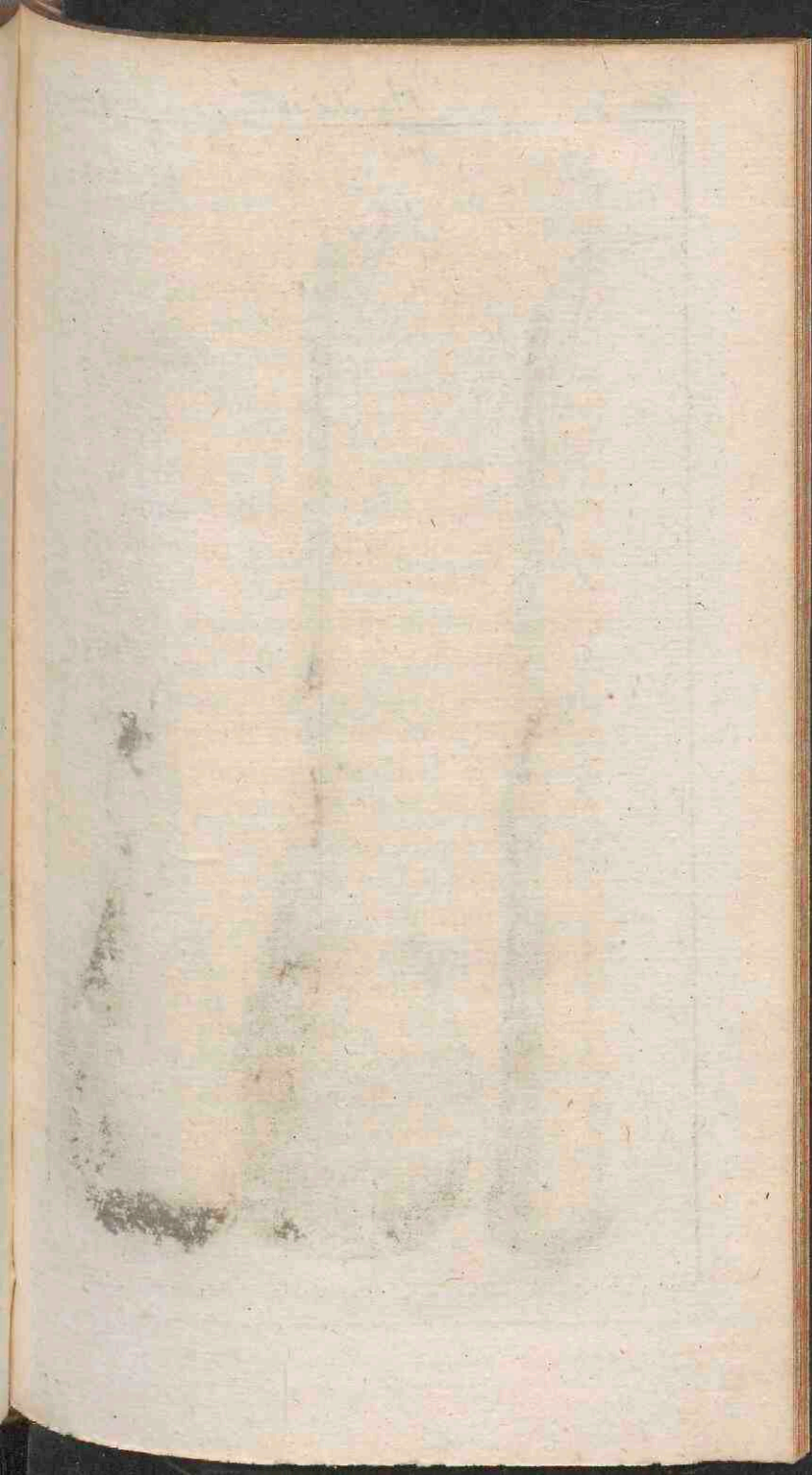
d'une vis. La tige, ou la branche inférieure, se divise en plusieurs parties, ſçavoir en ſa partie ronde vers ſon extrémité antérieure & en ſa partie tournée en vis, près de laquelle il y a une mitte, qui ſépare la vis d'une ſoye : cette ſoye ſ'affujettit dans le manche de cet instrument au moyen d'une roſette ſur laquelle elle eſt rivée : ce manche eſt fait en forme de poire : la tige de cet instrument oppoſée au manche eſt cylindrique, & coupée un peu obliquement par ſon extrémité : cette extrémité a dans ſon milieu une goutiere ſuivant ſon obliquité : les faces obliques ſituées ſur les côtez de cette goutiere ſont dentées : l'érou en olive eſt percé ſuivant ſa longueur, & par ce moyen il ſe montre ſur la tige, en s'engageant dans ſa vis : il s'éleve dans un endroit de la ſurface extérieure une éminence plate par ſes parties laterales, percée dans ſon milieu & arrondie dans ſa circonſerence : la branche ſupérieure eſt courbée à l'extrémité antérieure, & depuis ſa courbure juſqu'à l'extrémité poſtérieure elle eſt droite, ayant une face plate inférieure, qui s'étend depuis ſa courbure, juſqu'à la

même extrémité postérieure de cette
 branche : toute la circonférence oppo-
 sée à cette face, peut être arrondie, ou
 à plusieurs pans : l'extrémité de la face
 intérieure du crochet a une échancrure,
 qui sépare la même extrémité en deux
 dents pointuës : la même surface est un
 peu dentée : l'extrémité postérieure de
 la branche se trouve plus large & plus
 épaisse, que ne l'est le reste de son
 étenduë, elle est aplatie sur les côtez,
 & arrondie du côté du dos, & du côté
 du crochet : elle a une séparation dans
 son milieu, qui sert à loger l'éminence
 de l'écrou : ses parties laterales appla-
 ties son percées, & le trou de la partie
 laterale gauche est placé à l'écrou, pour
 retenir la vis lorsqu'elle a passé dans le
 trou qui est de l'autre côté & dans ce-
 lui qui est à l'éminence de l'écrou. De
 cet assemblage il résulte une charniere,
 qui assemble la branche supérieure avec
 l'éminence de l'écrou. Pour assembler
 la branche inférieure avec la supérieu-
 re, il n'y a qu'à faire passer la tige, ou
 branche inférieure, dans l'écrou percé
 à jour, tournant ensuite de gauche à
 droit, la vis s'engagera plus ou moins
 dans l'écrou, suivant que l'on tourne

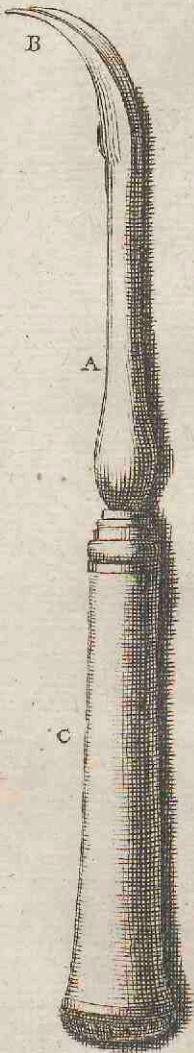
plus ou moins dans un sens, ou dans un autre ; & par ce moyen l'extrémité de la branche recourbée s'éloignera, ou se rapprochera de l'extrémité antérieure de la branche inférieure.

Les dimensions de cet instrument, sont les suivantes. La longueur de la tige, ou branche inférieure y compris sa soie, est d'environ quatre pouces : sa partie arrondie, depuis l'extrémité antérieure jusqu'à sa partie tournée en vis, est d'environ un pouce : sa partie tournée en vis est longue aussi d'environ un pouce : sa soie est longue d'environ deux pouces, & son manche de même : l'éctrou en olive d'environ six lignes : sa branche supérieure est longue d'environ deux pouces quatre lignes y compris sa courbure.

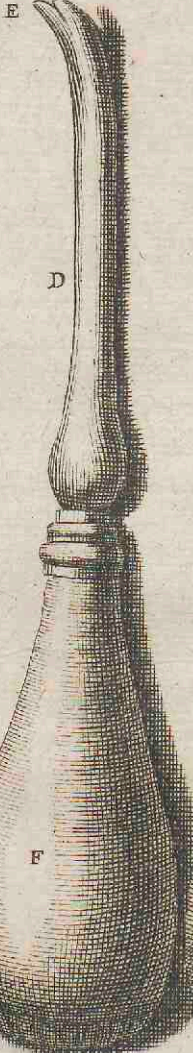
Il y en a qui font un assez grand usage de cet instrument ; mais comme le point d'appui se trouve trop éloigné de la résistance ; que d'ailleurs la tige qui appuie contre la partie extérieure de la dent, faisant fonction de la branche, se trouve, étant droite horizontalement, opposée aux dents de la branche recourbée, toutes ces circonstances ensemble rendent cet instrument plus propre à



f.1.^{re}



f.2.^e



f.3.^e



casser une dent, qu'à l'ôter : je sçai que M. Dionis loüe beaucoup cet instrument, qu'il dit avoir été inventé de son tems ; il ajoûte qu'il n'a vû personne s'en servir, que feu M. Dubois Chirurgien Dentiste de Louis XIV. Pour moi je ne m'en sers que fort rarement, & seulement pour ôter les dents chancelantes, ou peu affermies.

*Explication de la Planche XVIII.
contenant la figure de trois
Instrumens servant à ôter les
dents.*

L *A Figure I.* représente le déchaussoir servant à séparer les gencives des dents, vû lateralement.

A. Sa tige.

B. Son tranchant, & sa courbure pointuë.

C. Son manche.

La Figure II. représente le pouffoir servant à ôter les dents en pouffant de dehors en dedans, vû de façon que sa courbure & ses deux dents sont apparentes.

D. Sa tige.

E. Son extrémité antérieure & recourbée munie de deux especes de dents, séparées l'une de l'autre par une échancrure.

F. Son manche en forme de poire.

La Figure III. represente le crochet le plus recourbé, servant à tirer de dedans en dehors les dents, ou chicots, vû lateralement.

G. Sa tige.

H. Sa courbure très recourbée, munie de deux especes de dents assez pointuës & divisées l'une de l'autre par une espece d'échancrure, ou gouttiere.

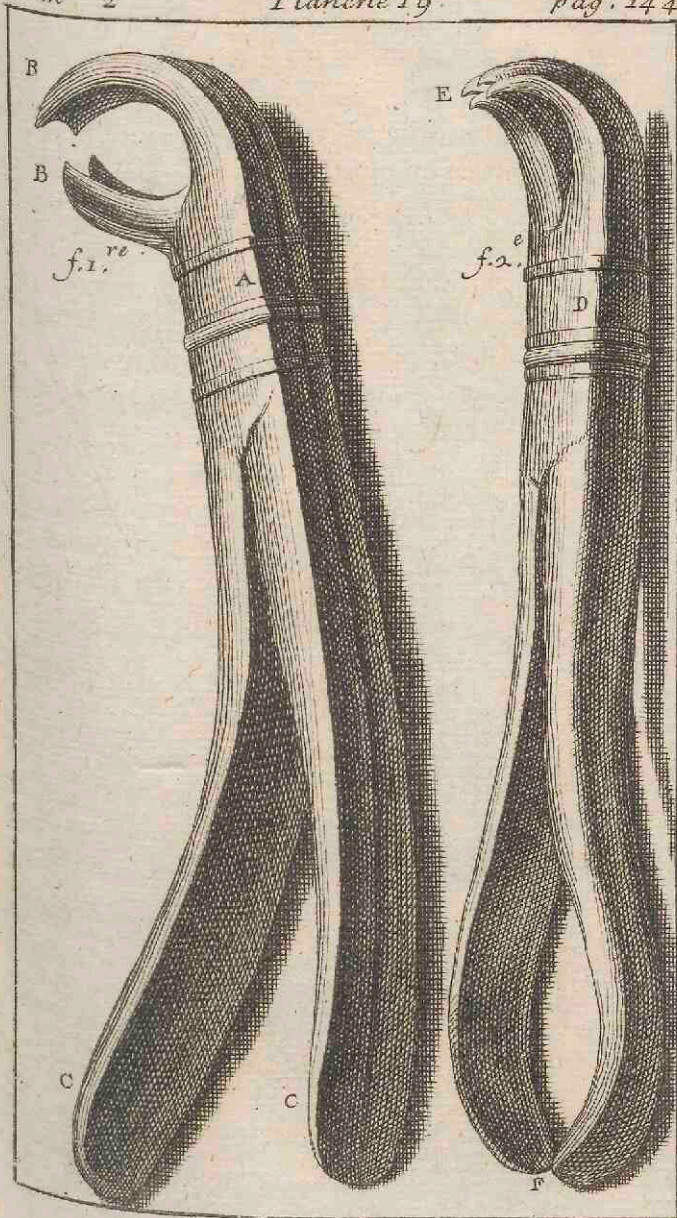
J. Son manche.

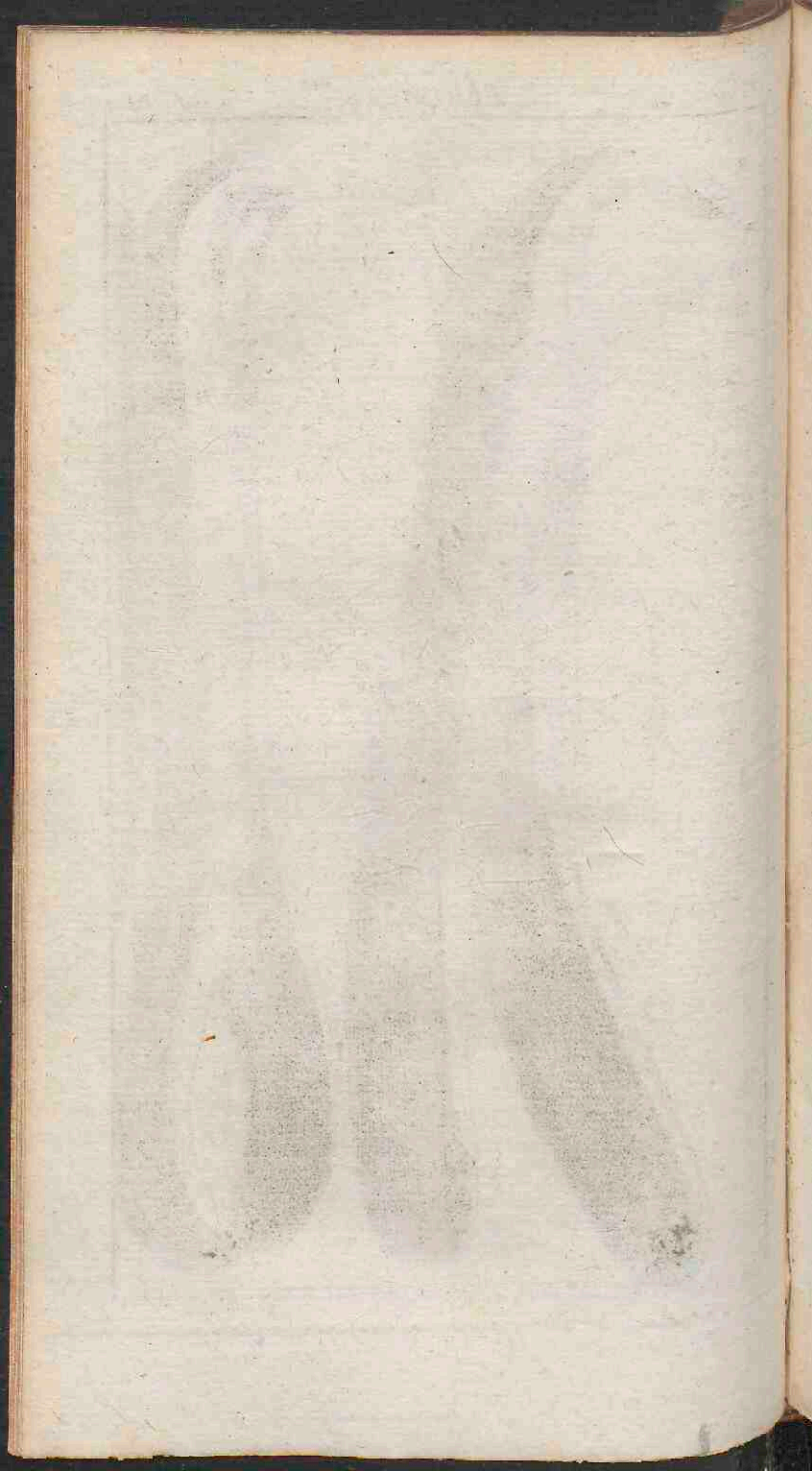
*Explication de la Planche XIX.
contenant la figure de deux Instrumens servant à oter les dents.*

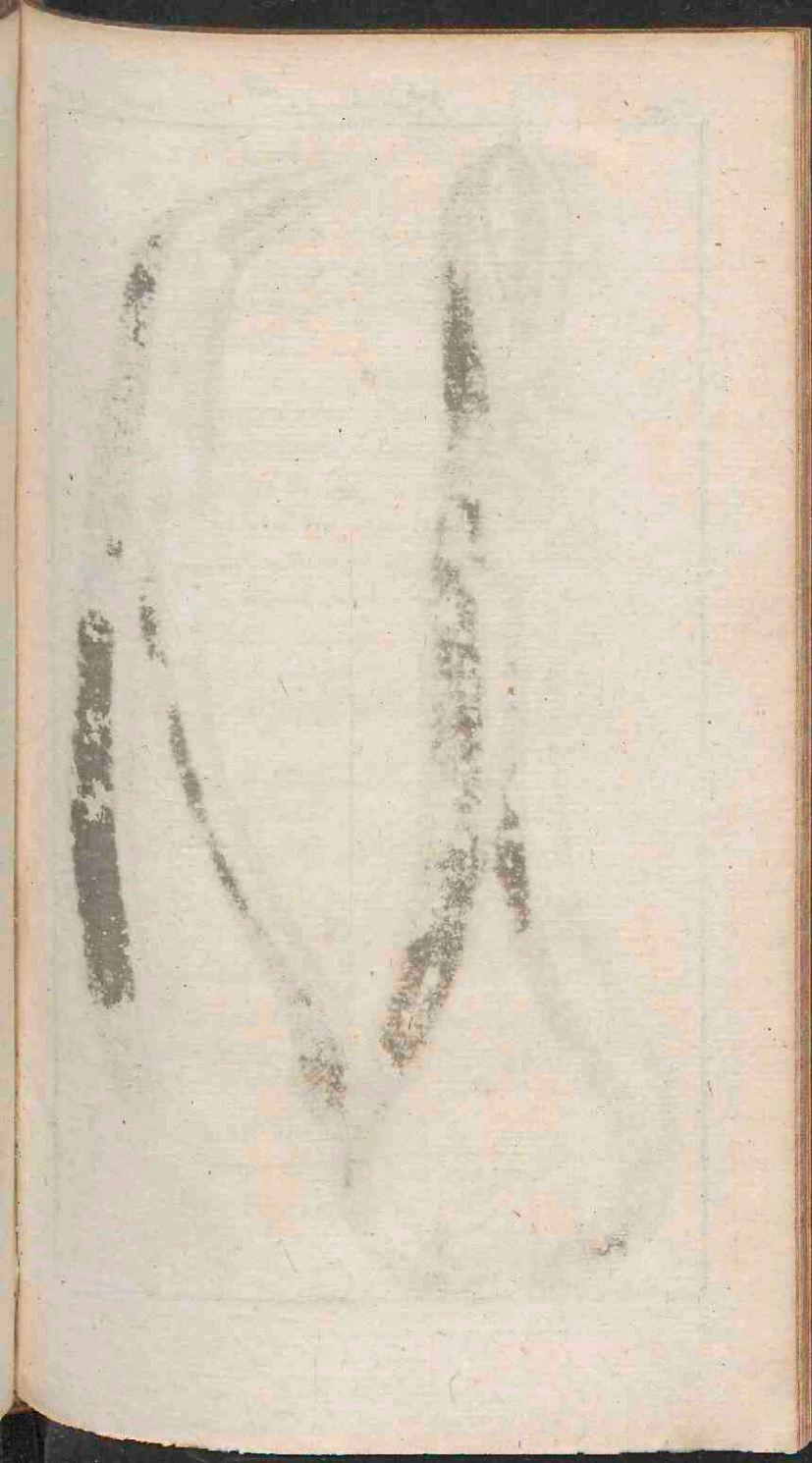
L *A Figure I.* represente le davier, vû de façon qu'on apperçoit les courbures de ses machoires & ses deux branches.

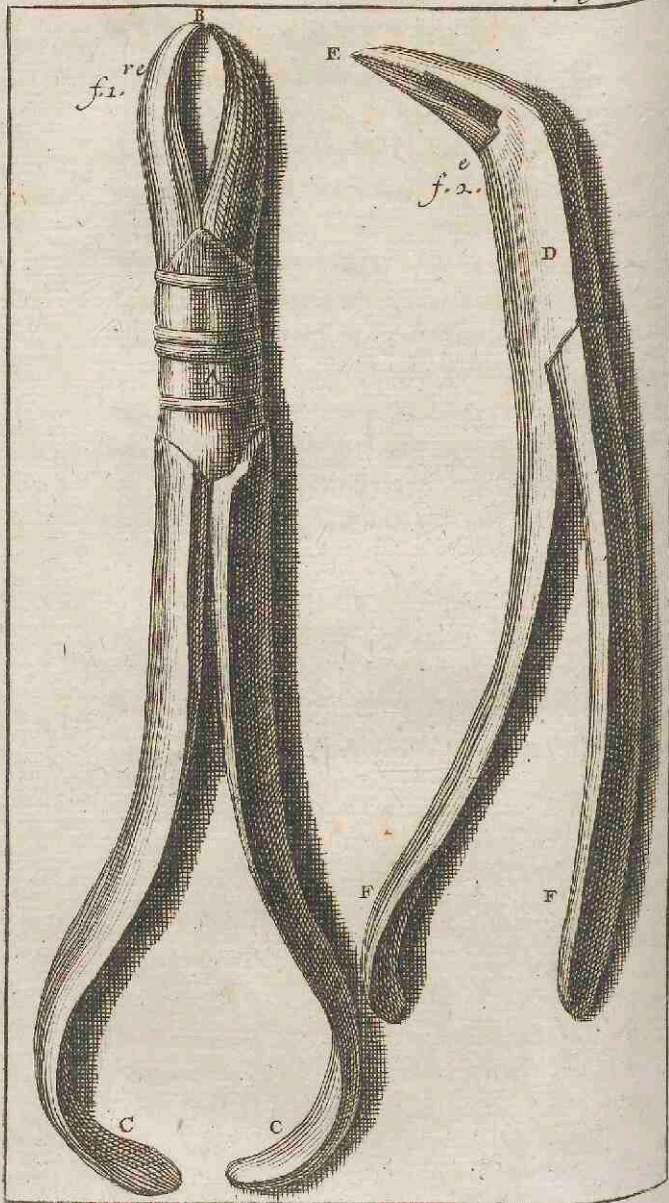
A. Le corps de cet instrument.

B. B.









B. B. Les extrémités dentées & recourbées de chacune de ses mâchoires.

C. C. L'extrémité la plus étendue de ses branches, servant de manche à cet instrument.

La Figure II. représente un autre davier, ou pincette, dont les mâchoires sont recourbées de haut en bas, de droit à gauche & de gauche à droit, servant à ôter certaines dents dans des cas particuliers, vû dans toute son étendue & de façon qu'on apperçoit les courbures de ses mâchoires & les quatre dents.

D. Le corps de cet instrument.

E. Son extrémité antérieure recourbée & dentée.

F. Son extrémité postérieure, où ses branches servant de manche.

*Explication de la Planche XX.
contenant la figure de deux Instrumens servant à ôter les dents.*

L A Figure I. représente les pincettes droites servant à ôter certaines dents, vûës lateralement.

A. Le corps de cet instrument.

B. Son extrémité antérieure, à laquelle on remarque la courbure de ses deux mâchoires & la denture de la surface intérieure.

C. C. Son extrémité postérieure, ou ses deux branches servant de manche.

La Figure II. représente les pincettes en bec de grüë, ou de corbeau, servant à ôter les racines des dents, ou chicots, vûës lateralement.

D. Le corps de cet instrument.

E. Les deux mâchoires fermées, recourbées, pointuës & dentées en dedans.

F. F. Les deux branches de cet instrument servant de manche.



CHAPITRE XI.

Description circonstanciée d'un nouveau pelican, & les imperfections de ceux dont on se servoit auparavant.

LA cinquième & dernière espèce de ces instrumens est nommée pelican. Cet instrument sert à tirer en dehors les dents, ou les chicots. Les uns font faire le pelican d'une façon, les autres d'une autre. Celui que je m'en vais décrire, est construit d'une manière qui n'a point encore paru; & j'ose dire qu'on peut s'en servir avec plus de sûreté & de facilité, que de tous ceux qu'on a employez jusqu'à présent.

Le pelican dont il s'agit, doit être en premier lieu considéré de plusieurs façons, par rapport aux différents usages qu'on en doit faire, suivant la différente situation des dents; tant à la mâchoire supérieure, qu'à l'inférieure.

Si nous considérons ce pelican par son usage, servant pour ôter les dents

plus ou moins éloignées, plus ou moins grosses du côté droit de la mâchoire inférieure, & capable en même tems de les ôter au côté gauche de la mâchoire supérieure, n'ayant pour lors qu'une seule branche à crochet; nous le devons regarder comme simple. Si nous le considérons comme capable de produire le même effet, ayant encore une seconde branche à crochet, tournée dans le même sens par rapport à ses courbures; mais d'ailleurs appliquée sur le corps, ou branche de l'arbre à l'opposite de la première; nous le devons regarder comme répété, double, ou jumeau sur un même corps.

Si nous considérons ce pelican comme devant servir au côté gauche de la mâchoire inférieure, & au côté droit de la mâchoire supérieure; nous le regarderons comme semblable à celui qu'on vient de décrire, excepté que les courbures de ses deux branches, & celles des demies rouës seront tournées dans un sens différent; quoique d'ailleurs elles soient les mêmes; & pour lors c'est un second pelican jumeau de celui auquel il ressemble. Tout cela établit quatre pelicans semblables, montez deux

à deux sur deux corps differents ; quoique d'ailleurs conformes, & ne differant entr'eux que par les differents sens de la courbure de leurs branches, par les differents sens de leurs demies rouës, & par les differents usages qu'ils produisent en operant sur les dents de l'une ou de l'autre machoire en differents côtez ; tantôt en tenant cet instrument avec la main droite au côté droit, & avec la main gauche au côté gauche. La similitude qui se rencontre entre ces pelicans, aux circonstances près que je viens de rapporter, fait qu'il suffit d'en décrire un seul, pour donner une idée parfaite de la structure de tous les autres, & de leur usage en particulier.

Le pelican simple (a) est celui qui n'a qu'une seule branche coudée, & une seule demie rouë. Il est composé d'un corps, ou d'une piece de bois, d'un essieu, d'une goupille, d'une branche, d'un petit crochet en forme de fer à cheval & d'une vis ; le tout d'acier.

Le corps de cet instrument, (b) doit être d'un bois ferme & solide, tel que le bois de buis, de cornier &c.

(a) Voiez la Planche 23.

(b) Voiez la Figure 2. de la planche 21.

150 LE CHIRURGIEN

de la longueur d'environ cinq pouces, de l'épaisseur d'environ dix lignes, & de la largeur dans sa plus grande étendue d'environ un pouce : dans les dimensions de cet instrument, il y a plusieurs choses à considérer : son corps proprement pris, comprend le centre & la partie moyenne de sa longueur : sa surface laterale gauche est convexe ; cette convexité sert à deux fins ; 1°. pour rendre l'instrument plus propre à être empoigné ; 2°. pour le fortifier davantage dans l'endroit où il est percé d'un trou très-considérable, qui sert à recevoir l'effieu & à le fortifier. Pour donner encore plus de force au corps de cet instrument, on prend deux lames de fer ou de leton, suffisamment épaisses & larges : on les engage en dedans & en dehors, suivant la longueur du manche, sans qu'elles excèdent le niveau de sa surface : on les y assujettit par quatre goupilles rivées à rivares perduës, perçant de part en part : son extrémité antérieure doit être regardée comme branche inférieure, & la postérieure comme le manche de cet instrument.

A l'extrémité antérieure de cette for-

te de branche est placée une espeece de demie roüe ovalaire qui lui est contiguë : cette demie roüe est plate dans les côtez, non dentée, large d'environ dix lignes, élevée d'environ cinq à six lignes, & épaisse d'environ deux lignes : cette demie roüe est prise dans l'extrémité antérieure de la tige, ou branche inférieure : là elle est située de telle façon, qu'elle incline un peu obliquement de dehors en dedans, & de haut en bas : l'extrémité gauche de l'ovale, que la circonference décrit, excède la surface laterale gauche d'environ deux lignes ; tandis que celle qui lui est opposée, est quasi à niveau de la surface extérieure de l'extrémité du corps de cet instrument : la surface plate inférieure de cette demie roüe est enfoncée d'environ une ligne, près du bord oblique de la face inférieure de la branche inférieure : la même surface de la demie roüe panchante, comme nous avons dit, excède un peu, du côté de la circonference, le niveau de la surface inférieure de la branche, ou tige du corps de cet instrument. Toutes ces dispositions servent à porter la demie roüe du côté du crochet de la branche re-

courbée ; tandis que par ses courbures cette branche s'éloigne d'elle : ces courbures servent encore à faire porter la demie roüe, dont la circonférence n'est que très peu convexe, sur plusieurs dents à la fois, en inclinant du côté des gencives, & même appuyant en partie sur elles.

Sur toute la circonférence de cette demie roüe, on ajoute un ou deux morceaux de peau de buffle proportionnez à son épaisseur : on les attache avec de la colle forte ; & pour mieux fortifier cette demie roüe, on colle aussi sur ses surfaces plates, un ou deux morceaux de taffetas, ou de toile fine : on met par-dessus le tout un linge, qu'on arrête proprement par une ligature de fil à l'endroit de la jonction de la demie roüe au corps de cet instrument ; & pour la propreté on change de tems en tems ce linge.

A la face supérieure de cet instrument est pratiquée une entaille prise dans l'épaisseur de son corps, qui se portant obliquement de dehors en dedans, en s'étendant davantage, se termine par un demi cercle, au-de-là du centre de la surface supérieure.

Cette entaille est profonde dans cet endroit d'environ deux lignes, un peu moins du côté de la demie roüe ; & cela pour écarter davantage la surface supérieure de la demie roüe de la surface inférieure de la branche à crochet. Ces surfaces se trouvent d'ailleurs éloignées l'une de l'autre par un vuide d'environ deux lignes, qui regne entre la surface de l'entaille, & la surface supérieure de la demie roüe. Au centre du corps de cet instrument, il y a un trou d'environ quatre lignes de diamètre : ce trou perce d'outre en outre : il est d'environ cinq lignes de diamètre : il sert à loger un essieu, (*a*) qui s'assujettit par son milieu dans ce même trou, au moyen d'une goupille, (*b*) qu'on place dans une engrainure pratiquée dans l'entaille suivant sa longueur ; & qui s'introduit ensuite dans un trou pratiqué dans le corps de l'essieu. Il faut observer que l'essieu, dont le corps doit avoir un diamètre proportionné à ce trou, est plus gros dans un endroit, que

(*a*) Voiez la Figure 1. de la planche 22.

(*b*) Voiez la Figure 2. de la planche 22.

dans l'autre ; c'est pourquoi on l'arrête avec la goupille par la partie la plus étroite de son corps.

La partie de cet essieu qui excède l'entaille , sert à recevoir la branche recourbée , en faisant la fonction de pivot. Il reçoit aussi un crochet servant à arrêter la branche par une engrainure près de sa tête , ou de son extrémité : la longueur de cet essieu , lorsqu'il doit servir à arrêter deux branches , est en tout d'environ un pouce ; celle de son corps servant de pied d'estal , d'environ cinq lignes & demie ; celle de chaque tige ou pivot , (car il en doit avoir deux , lorsqu'il sert à recevoir deux branches à un pelican double) doit être d'environ deux lignes ; son diamètre d'environ trois lignes d'épaisseur. l'excédant de la longueur de cet essieu est employé pour les deux gorges ou rainures , & pour les têtes qui les couvrent. Chaque rainure est profonde dans toute son étendue d'environ une demie ligne , large d'autant.

La branche recourbée (a) se divise en trois parties ; en tige , en extrémité

(a) Voyez les Figures 3. & 4. de la planche 22.

antérieure, ou crochet, & en extrémité postérieure, ou annulaire. Sa tige est quarrée : elle a une surface supérieure percée en forme d'écrou, pour recevoir la vis qui soutient le crochet en fer à cheval ; (a) une surface inférieure, & deux laterales. Cette tige est épaisse d'environ deux lignes, large de trois du côté de son extrémité postérieure, & de deux lignes vers la première recourbure : la longueur de cette tige est depuis l'anneau jusqu'à la première recourbure, pour l'ordinaire, d'environ un pouce & dix lignes : le reste de cette tige, ou branche, s'emploie à se recourber en différents sens, & à former son crochet : la première courbure se porte de droit à gauche ; la seconde de dedans en avant, & de gauche à droit ; & la troisième, en se courbant de haut en bas, forme le crochet.

La première courbure est d'environ sept lignes d'étendue hors d'œuvre ; la seconde a la même étendue, & la troisième est d'environ six lignes.

A la face intérieure du crochet, il y

(a) Voyez les Figures 5. & 6. de la planche 22.

a une goutiere , qui regne dans toute son étendue , & dont les bords sont dentez jusqu'à l'extrémité du crochet par de petites traces , ou sillons traversez faits à la lime : une échancrure divise l'extrémité de ce crochet en deux dents égales : son extrémité postérieure , ou annulaire , est plate , arrondie par sa circonference , & percée dans son centre d'outré en outré par un trou d'environ trois lignes de diamètre : l'épaisseur de cet anneau est d'environ deux lignes du côté de la surface plate , & il a la même épaisseur du côté de la surface circulaire.

Il faut remarquer que si l'on monte une seconde branche à crochet sur le corps de ce même pelican , elle sera recourbée dans le même sens ; mais appliquée à la face & à l'extrémité opposée à celle que la première branche occupe. On observe la même circonstance pour la situation de la seconde entaille qui la doit recevoir.

Il faut remarquer encore qu'au pelican servant à ôter les dents du côté gauche de la mâchoire inferieure , & du côté droit de la mâchoire supérieure , les courbures de la branche seront

tournées à celui-ci dans un sens opposé, c'est-à-dire, de gauche à droit, & de droit à gauche, excepté la dernière, qui sera dans les unes & dans les autres de ces branches recourbées, toujours recourbée de haut en bas, formant ainsi le crochet de leur extrémité antérieure.

La branche recourbée sera arrêtée dans l'entaille en sa partie annulaire par le petit crochet en fer à cheval, qui s'engagera dans la rainure de la partie de l'effieu, qui sert de pivot. Ce crochet a de plus une queue formée par une petite lame percée d'un trou à son extrémité, pour donner passage à une petite vis, (a) qui l'assujettit dans le petit écrou pratiqué à la surface supérieure de la tige de la branche à crochet. La longueur de cette queue ou lame, est d'environ dix lignes : son épaisseur d'environ une demie ligne ; de même que celle de son fer à cheval, qui en se logeant dans la rainure du pivot, entre sa tête & la surface plate de l'anneau, assujettit la branche par sa partie la plus étendue dans la cavité demi-

(a) Voyez les Figures 7. & 8. de la planche 22.

circulaire de l'entaille ; tandis que le reste de la branche se loge , en s'avancant du côté de la demie-roüie dans l'entaille ; de cette façon l'instrument se trouve monté , & en état d'agir , tandis que l'extrémité postérieure sert de manche , quoi qu'on y ait monté une seconde branche , & qu'on y ait pratiqué une seconde demie roüie ; & alternativement le Dentiste se servant de l'autre branche , le premier pelican servira de manche à l'autre.

Le tout ainsi disposé , on peut à sa volonté , ôter ou remettre toutes sortes de branches à cet instrument , pourvû que d'ailleurs chacune soit garnie d'un petit crochet en fer à cheval ; pourvû aussi qu'elles ayent leur anneau proportionné à la grosseur du pivot ; que de même la circonférence de l'anneau soit proportionnée à l'étendue de la partie circulaire de l'entaille qui la doit recevoir , sans que la surface supérieure de la branche excède le niveau de la surface supérieure du corps du pelican ; & que le fer à cheval soit proportionné à la rainure , qui doit le recevoir.

En suivant les circonstances que je viens d'indiquer , on multipliera ces

pelicans jusqu'au nombre de quatre , qui se réduiront à deux pelicans doubles ; lesquels seront propres & convenables à executer tout ce qui se peut pratiquer avec le pelican , bien mieux que ne le feroient ensemble tous ceux que l'on a inventez , rectifiez , & mis en usage jusqu'à présent.

Chaque branche du pelican , recourbée à crochet , doit être d'un bon acier : ces branches doivent être polies & unies , sans aucun autre ornement ; tous leurs angles mouffes , & ceux de leurs recourbures obtus , afin de ne point incommoder les levres ou les joües.

On fait ces branches plus ou moins longues , proportionnant la longueur des recourbures à celles de la tige , proportionnant de même la grosseur du crochet , qui est plus grande dans les plus grandes branches , & plus petite dans les plus petites. Il faut observer que la tige de chaque branche ait toujours par sa partie postérieure & par sa tige une dimension égale ; & qu'on ne doit diminuer leur volume , que vers leur extrémité antérieure.

La premiere de ces circonstances sert à rendre toutes sortes de branches pro-

pres à tourner sur le même pivot, & à se placer dans la même entaille. La seconde circonstance fait que diversifiant les proportions antérieures des branches, on en aura par ce moyen, dont le crochet sera proportionné à tirer certaines dents, ou racines, & d'autres à tirer des dents & racines d'un différent volume & d'une différente figure : en un mot pour suppléer à tous les cas que l'on peut rencontrer dans l'extraction des dents, les branches seront plus ou moins longues par leurs recourbures, selon que l'on voudra éloigner plus ou moins de la demie roüe la dernière courbure que forme le crochet.

Quant à la trempe de ces branches, elles doivent être très-moderément trempées, un peu plus vers les dents du crochet ; afin qu'elles soient moins cassantes ; mais il faut pourtant qu'elles aient une force suffisante, pour ne pas plier dans l'effort, & afin que les dents du crochet ne s'écrasent pas, & qu'elles ne viennent pas à se fausser.

Quoique le pelican, dont je viens de donner la description, ait assez de rapport à ceux dont on se sert ordinairement, il ne laisse pas d'en être différent :

rent : ce qu'on reconnoitra en examinant bien sa construction ; & encore mieux lorsque l'usage fera voir la différence avantageuse de ses effets.

Dans celui-ci les entailles affermissent les branches dans leur action ; avantage qui ne se rencontre pas dans les pelicans, dont on s'est servi jusqu'à présent ; parce qu'il faut à ceux-là envelopper la branche de linge, ou d'autre matiere semblable, pour l'affermir avec son corps ; & nonobstant cette précaution, elle est souvent peu ferme ; ce qui rend par conséquent son action moins sûre.

Les demies roües se trouvent un peu plus basses que l'extrémité des crochets ; afin qu'elles appuient en partie sur la gencive, & beaucoup moins sur les dents, que ne font les demies roües des autres pelicans, ces dernieres étant sujettes à enfoncer, ou ébranler les dents ; parce qu'elles ne portent pas en partie sur la gencive & en partie sur la dent, comme le font celles que je propose.

La convexité de l'ovale de la demie roüe de celui dont je parle, répond par sa pente à l'extrémité de la face intérieure du crochet ; ce qui fait que sa puissance

agit mieux : la garniture molette de la convexité, empêche que la gencive ne soit froissée, ni contusionnée ; & lorsque la demie roüe est posée sur la gencive, comme nous l'avons dit, la levre se trouve logée à la partie inférieure de la demie roüe, sur la face opposée aux entailles.

Il y a des pelicans, qui au lieu de demie roüe convexe, ont une piece ajoutée & mouvante, en forme de demi-croissant, d'environ un pouce de longueur & d'environ deux lignes de largeur : cette piece est concave à sa face antérieure ; & lorsqu'elle est montée, sa concavité pose contre plusieurs dents, qui doivent lui servir d'appui, tandis que le pelican agit : cette piece ajoutée doit être fixe ; mais elle ne l'est pas toujours sur le même appui, pendant que le corps de l'instrument sur lequel elle est montée a la liberté de se mouvoir de droit à gauche, & de gauche à droit, sans que l'extrémité engagée dans la charniere, qui la joint à la demie roüe en croissant, puisse se transporter d'un lieu à un autre sans déplacer ce croissant ; ce qui produiroit un mauvais effet : l'écartement, que ce mouvement

produit, agissant dans l'endroit du pivot, avance ou recule la branche: pendant qu'il produit cet effet, il arrive souvent un inconvenient qui en produit un autre, & qui consiste en ce que ce croissant attaché par le moyen de la charniere à l'extrémité antérieure de la tige, se trouve souvent déplacé, lorsque le corps de cet instrument décrit une ligne oblique, en se portant de gauche à droit, & de droit à gauche: il résulte de là, que le croissant étant déplacé, il ne se rencontre plus de résistance, & que par conséquent la puissance ne peut plus agir: d'ailleurs il n'est pas possible de se servir de cet instrument dans plusieurs cas, qui quoique particuliers, ne laissent pas d'être assez ordinaires; ce qui fait que cette espece de demie rouë, ou de croissant, étant concave par sa face antérieure; si les deux ou trois dents voisines de celle qu'on veut ôter manquent, l'on ne peut plus appuyer ce croissant sur les dents voisines de la breche, de même que l'on appuie la demie rouë de Montpellier. Lorsqu'il s'agit d'ôter la dernière, ou l'avant dernière des dents, ou quelque autre qui est restée seule

après la perte de plusieurs autres du même côté, la demie roüe en croissant, non plus que celles qui n'ont pas une pente oblique de dehors en dedans, & de haut en bas, ne pouvant point s'appuier sur les gencives, font que ces pelicans ordinaires deviennent inutiles dans ces deux derniers cas, comme dans plusieurs autres.

En inclinant & courbant de haut en bas les demies roües de mon pelican, je l'ai rendu propre à me servir en toutes sortes d'occasions, en observant les circonstances que j'ai dites ailleurs. Ce n'est qu'après plusieurs expériences dont le succès a heureusement répondu à mes intentions, que je lui donne la préférence sur tous les autres pelicans. Par les raisons que je viens d'exposer, il est aisé de comprendre les inconveniens auxquels les pelicans ordinaires sont sujets.

Les courbures des branches du pelican dont je me sers, facilitent beaucoup l'extraction des dents; parce qu'elles les tirent dans un sens horizontal & presque vertical, en même tems & de dedans en dehors, quoique les dents soient éloignées, pourvû que l'on sçache d'ail-

leurs manier cet instrument ; au lieu qu'il n'est pas possible de bien tirer de l'aycoie une dent éloignée , avec les branches droites , sans risquer d'interesser les dents qui sont à côté , & sans gêner davantage les commissures des levres.

La commodité de la premiere courbure sert à loger la commissure des levres sans les gêner , quoiqu'on éloigne le crochet de la demie roüe. On s'aperçoit par ce seul usage , que les branches droites n'ont point ces avantages ; car elles gênent considerablement les commissures , lorsqu'on est obligé d'éloigner le crochet de la demie roüe : d'ailleurs elles ébranlent , ou renversent souvent les dents , qu'on veut conserver dans leur place , en portant obliquement celles que l'on ôte sur celles-ci.

Pour profiter des avantages que mon pelican peut produire , il faut en avoir deux semblables , montez chacun de deux branches recourbées , à la difference près que ces branches soient recourbées dans un sens different , de même que les demies roües , pour ôter les dents des deux côtez des deux mâchoires : l'un sert pour le côté droit de

la machoire inférieure, & le côté gauche de la machoire supérieure ; l'autre au contraire sert pour le côté gauche de la machoire inférieure, & le côté droit de la machoire supérieure : les longues branches servent aux dents éloignées & les courtes à celles qui approchent des incisives.

Il faut remarquer que le pelican qui sert au côté droit de la machoire inférieure, ne peut servir au côté gauche de la machoire supérieure, qu'en le changeant de main. De même celui qui sert au côté gauche de la machoire inférieure, ne peut servir au côté droit de la machoire supérieure qu'en le changeant aussi de main.

L'on pourroit encore faire un pelican double (a) qui serviroit à ôter les dents en tous les endroits de l'une & de l'autre machoire ; pourvû que les branches & les demies roües fussent tournées & courbées dans un sens opposé, c'est-à-dire que lorsque la demie roüe & la branche seroient tournées à une extrémité de droit à gauche, la demie roüe & la branche de l'extrémité opposée fussent tournées de gauche à droit. Celui-ci

(a) Voyez la Planche 24.

me paroît plus commode ; mais comme le crochet d'une de ces branches tourneroit du côté du dedans de la main, tandis qu'on opereroit avec l'autre, & qu'il pourroit incommoder en operant, je me suis déterminé à donner la préférence aux autres.

Je conseille d'en avoir deux, chacun monté de deux branches, dont la courbure soit tournée dans l'un, en chaque branche de droit à gauche, (a) & dans l'autre de gauche à droit ; (b) de même que je l'ai dit ailleurs ; parce qu'il se peut trouver deux, ou trois dents à tirer à la même personne, & qu'elles peuvent n'être pas du côté où cet instrument pourroit les tirer seul. L'opérateur ayant dans ses deux mains les deux pelicans montez de branches convenables par rapport à leur proportion & à celle des dents qu'il doit ôter, il lui est facile de tirer plusieurs dents consécutivement l'une après l'autre, sans quitter la bouche du malade ; au lieu qu'on ne peut avec ceux dont je viens de parler ôter deux dents l'une après l'autre, sans quitter la bouche du ma-

(a) Voiez la Planche 25.

(b) Voiez la Planche 26.

lade, lorsqu'elles sont placées aux deux côtez de l'une, ou de l'autre machoire, à moins que de suspendre l'extraction de la seconde dent, quand on en a ôté une, afin d'avoir le tems de changer de branche; ce qui est impatientant & incommodé, tant pour l'opérateur, que pour ceux qui se rencontrent dans la fâcheuse nécessité de souffrir ces opérations.

CHAPITRE XII.

Les usages du pelican, servant à ôter certaines dents, qu'on ne sçauroit tirer aussi facilement avec tout autre instrument.

DE tous les instrumens qui servent à ôter les dents, un pelican tel que celui que je décris, me paroît être le plus utile: son effet est plus prompt & plus assuré que celui de tous les autres, quand on le sçait bien manier; sans quoi le pelican quelque parfait qu'il puisse être, est le plus dangereux de tous les instrumens qui servent à ôter les dents: en observant les circonstan-
ces

ces requises, nous ôtons par son moyen quantité de dents, & quantité de racines que nous ne pourrions pas ôter, s'il n'avoit pas la perfection que je lui ai donnée.

Si l'on se sert du pelican, le malade étant situé d'une façon convenable, on observera avec attention les circonstances suivantes.

Lorsqu'on ouvre la bouche de quelqu'un pour lui ôter une dent, il faut observer de ne pas trop éloigner la mâchoire inférieure de la supérieure; parce que négligeant cette précaution, on s'expose à causer une luxation à cette partie, comme il arriva à Angers à une religieuse de sainte Catherine, suivant le rapport de la religieuse même & des autres religieuses du même monastere: le Chirurgien en fut si effrayé, qu'il ne scût comment s'y prendre pour y remédier; ce qui obligea d'avoir recours à un autre Chirurgien plus expérimenté que celui-là.

Les racines & les dents qui tiennent beaucoup, & qui ont de la prise du côté de leur face intérieure, sont tirées avec le pelican. La manœuvre qu'on pratique pour tirer les racines en par-

ticulier avec cet instrument, ne differe point de celle qui convient pour ôter les dents entieres. On observe que la position de la demie roüe & du crochet ne doit point differer en l'un & en l'autre côté des machoires, qu'autant qu'il est nécessaire d'éloigner ou d'approcher la demie roüe du crochet, à proportion que la dent qu'on veut ôter est éloignée des incisives, & celles-ci des molaires.

Pour affermir la branche contre le corps de cet instrument, on éloigne le crochet de la demie roüe, & on met entre la branche & la feuilure, ou entaille, un petit morceau de papier roulé : si la branche s'en écartoit, on l'y arrêteroit avec un petit lacet, dont on entoureroit l'instrument.

Les dernières molaires de la machoire inférieure sont quelquefois très-difficiles à ôter, à cause de leur éloignement, & de l'épaisseur de l'os en cet endroit : il y a même des cas, où il est impossible d'en venir à bout avec le pelican ; sur-tout lorsque le nombre de trente deux dents est complet, à cause du peu de prise que le crochet du pelican trouve sur la couronne de ces

fortes de dents ; parce qu'elles paroissent toujours beaucoup moins que les autres. Lorsqu'elles percent , il arrive néanmoins quelquefois des accidens si fâcheux , qu'on est obligé de les ôter de quelque maniere que ce soit.

Il y a de grosses molaires , qui sont encore très-difficiles à tirer, lorsqu'elles ont plusieurs racines, & qu'elles sont adherentes, écartées ou barrées. Quand elles sont écartées, elles rompent ou dilatent l'alveole ; parce que le colet de la dent est plus menu que le corps, & que leurs racines sont trop écartées les unes des autres par leur extrémité.

Pour remedier à la fracture de l'alveole, lorsqu'on a tiré une pareille dent, il faut presser les gencives avec le pouce & le doigt indicateur : on rapproche ainsi les parties qui sont divisées, ou rompues, lesquelles se rétablissent bien-tôt d'elles-mêmes, les fibres de cet os étant peu serrées.

S'il arrive que quelques portions des parois osseux de l'alveole, soient écartées, ou aient souffert un déplacement total ; on doit absolument ôter ces portions d'alveoles, parce qu'elles ne peuvent pas se réunir. En ce cas, il faut les

regarder comme un corps étranger & nuisible. Quant aux piéces offenses, qui sont encore attachées par quelqu'une de leurs parties, il faut les rétablir dans leur lieu naturel avec une sonde, ou avec quelqu'autre instrument convenable, qu'on introduit pour cet effet dans l'alvéole. Après avoir rétabli les alvéoles, on comprime les gencives suffisamment pour les raffermir.

Les dents, dont les racines sont barrees, sont plus dangereuses à ôter, que celles qui sont écartées; parce que cette substance spongieuse de laquelle nous avons parlé ailleurs, se trouvant renfermée dans l'espace des racines des dents, il est impossible de tirer ces sortes de dents, sans emporter cette portion spongieuse, ou sans rompre les racines de la dent qu'on veut ôter: voilà ce qui a donné occasion à l'erreur du peuple, qui croit que ces sortes de dents ont une barre, qui prend de l'une des racines à l'autre.

Si les dents qui ont leurs racines crochues, emportent, ou écartent certaines portions de l'alvéole; cela n'arrive que parce que les dents ont plus de force, que la portion de l'os qui s'op-

pose à leur sortie : si au contraire les dents sont plus foibles que les alveoles, elles se cassent, & leurs racines restent dans les cavitez de l'alveole où elles sont enchassées.

Ce ne sont pas seulement les dents barrées, qui sont difficiles à ôter : il y en a de figurées de telle façon par leur racine, soit qu'elles soient recourbées dans un sens, ou dans un autre, quelquefois en manière de crochet ; qu'il n'est pas possible de les ôter, sans s'exposer aux mêmes inconveniens, quelque parfait que soit l'instrument dont on se sert, & quelque précaution que prenne l'operateur le plus adroit.

Il y a des dents adherentes aux alveoles, de telle façon que leurs racines se trouvent confonduës & intimement unies avec les parois de leurs alveoles. Ces dents ne peuvent être ôtées, qu'une portion de l'os maxillaire, & même de la cloison des alveoles, ne les suive ; à moins que la dent ne se casse. Ce qu'il y a de plus fâcheux en cela, c'est qu'avant d'operer on ne peut nullement distinguer cette fâcheuse disposition ; & que d'ailleurs, quand on la reconnoît, on n'en tireroit aucun autre avan-

rage, que celui de faire un pronostic défavantageux au sujet, capable de l'intimider dans un cas semblable. On ne peut se mettre à couvert de la violence que l'on a été obligé de faire malgré soi, qu'en faisant connoître à la personne à qui on a tiré de semblables dents, qu'il n'a pas été possible de les lui ôter autrement, lui faisant comprendre que ce ne sont que les circonstances fâcheuses, qui rendent ces sortes d'operations laborieuses & sujettes à cet inconvénient.

Pour ôter avec le pelican les racines, ou les dents molaires, & canines du côté droit de la machoire inférieure, on fait asséoir le sujet sur une chaise basse : ensuite l'opérateur se met derrière, & appuie la tête du même sujet contre sa poitrine pour l'affermir : il porte le doigt indicateur de sa main gauche sur la surface extérieure des dents de cette machoire, le doigt du milieu sur le menton, l'annulaire, & l'auriculaire dessous, entre la symphise & l'angle droit inférieur de la machoire inférieure : il tient l'instrument de la main droite : il pose sa demie-roüe sur la gencive & les dents les

plus proches des racines, ou de la dent qu'il veut ôter. Après cela, il pose le crochet du pelican sur la partie moyenne de la surface intérieure de la dent qu'il doit enlever, ou il le descend plus bas. S'il n'y a point de prise pour affermir ce crochet dans cet endroit & aider son action, l'opérateur pose le pouce de la main gauche dessus, & le doigt indicateur à côté; ou bien il fait servir le doigt indicateur à abaisser la levre, & tirant & élevant le tout un peu de droit à gauche, il fait sortir ainsi les racines, ou la dent de l'alveole. Les dents semblables du côté gauche de cette mâchoire, seront tirées de même, en tenant l'instrument de la main gauche, faisant agir la main droite de la même manière que l'on a fait agir la gauche de l'autre côté.

Pour ôter les incisives de cette mâchoire, l'opérateur doit être placé devant le sujet, tenant l'instrument de sa main droite, ou de sa main gauche s'il est nécessaire. Ensuite il pose le crochet & la demie roüe du pelican, comme il vient d'être dit, tenant les dents voisines avec le doigt indicateur & le pouce de la main opposée à celle qui tient

l'instrument, pour assujettir la mâchoire dans les mouvemens qu'il faut faire pour ôter la dent.

A l'égard des racines, ou des canines & molaires du côté droit, ou du côté gauche de la mâchoire supérieure, le manuel est le même que pour celles de l'inférieure; parce qu'il faut du côté droit, ou du côté gauche, tenir l'instrument de la main du même côté que se trouve la racine ou la dent qui doit être ôtée, & porter le pouce de la main opposée à celle qui tient l'instrument, sur la partie inférieure de la surface extérieure du crochet: le doigt indicateur se pose également sur la surface extérieure, mais au-dessus du crochet; afin que ces deux doigts conduisent & poussent le crochet dans son action. Lorsque les dents qu'on veut ôter, ne sont pas des plus éloignées, on affermit le menton avec les autres doigts; au lieu que quand elles le sont, on ne peut porter que le pouce, sur la partie inférieure du crochet.

Si l'on veut ôter les incisives de la mâchoire supérieure, le sujet étant assis sur une chaise basse, l'opérateur est situé derrière, & affermit la tête de

même sujet, comme il a été dit. Pour ôter celles du côté droit, il tient l'instrument de sa main droite, appuyant le pouce & l'indicateur de sa main gauche sur le crochet, pour faciliter la sortie de la dent; le reste des doigts de cette main portant dessus & dessous le menton, pour l'assujettir. Lorsqu'on veut tirer les dents du côté gauche, on observe les mêmes circonstances, changeant seulement les fonctions de l'une, & de l'autre mains.

S'il arrive qu'une dent se casse sous l'instrument, il faut faire tout son possible pour ôter ce qui en reste. S'il y a en cela trop de difficulté, il faut différer l'operation, en attendant que la disposition devienne plus favorable; à moins qu'une hémorragie produite par l'artere qui se trouve toujours dans le canal de chaque racine d'une dent, ne fournisse trop de sang, la dent étant cassée; & que cette hémorragie n'ait pu être arrêtée par les moyens qui seront indiqués dans la suite; ou que la douleur ne nous y oblige; parce qu'avec le tems ces racines se découvrent de dessous les chairs en se détachant de l'os de l'alveole; ce qui fait qu'elles sont alors

plus aisés à ôter , & que le déchirement n'est pas si considerable.

S'il y avoit des secrets pour tirer les dents avec autant de facilité , que les operateurs des carrefours & places publiques tâchent de le persuader au peuple , je conviens qu'on ne pourroit assez les paier , puisqu'on épargneroit beaucoup de douleur à ceux qui ont le malheur d'être attaquez du mal de dents, & d'en être tourmentez violemment : la connoissance que j'ai des dents & des maladies qui les affligent, m'a toujours fait croire, que ces sortes de gens, n'avoient qu'une méthode propre à fasciner les yeux du public : la peine que j'ai prise, pour tâcher de découvrir le mystere de ces affronteurs, m'a éclairci & mis entierement au fait de leur supercherie : toute leur adresse consiste à gagner quelques pauvres malheureux , qui se fourrent parmi la populace attentive au recit des promesses de l'imposteur empirique : les feints malades à gages, se presentent à divers tems, & le prétendu operateur, qui tient dans sa main une dent toute prête enveloppée dans une membrane très-fine avec du sang de poulet, ou d'autre animal,

introduit sa main dans la bouche du feint malade & y laisse la dent qu'il tenoit cachée : après quoi il n'a qu'à toucher, ou faire semblant de toucher la dent avec une poudre, ou une paille, ou avec la pointe de son épée ; il n'a même, s'il veut, qu'à sonner une clochette à l'oreille du prétendu patient, qui écrase pendant ce tems-là ce qu'on lui a mis dans la bouche ; on le voit aussi-tôt cracher du sang & une dent ensanglantée, qui n'est pourtant que la dent que l'imposteur avoit introduite dans sa bouche. Si dans la foule quelqu'un trompé par ce stratagème, se présente pour se faire tirer une dent, la poudre, la paille &c. n'étant plus de mise, l'opérateur ambulante trouvera bien vite une défaite : il ne manquera pas de supposer, que la fluxion est trop forte ; qu'il faut patienter encore quelques jours, ou bien que cette dent est une dent œillere, qu'il ne faut point tirer ; parce que ces sortes de dents &c. sont, comme ces empiriques le prétendent, relatives à l'œil, qui seroit, disent-ils, bien-tost perdu, si l'on ostoit ces sortes de dents. Si ces affronteurs avoient bien appris la partie de la Chirurgie qu'ils

avilissent par une impudente pratique & une ignorance grossiere ; s'ils avoient étudié l'anatomie, ils auroient connu, que les nerfs qui vont aux canines, sortent de la même source, que ceux des autres dents, & que l'œil n'a pas plus de communication avec les dents qu'ils appellent œilleres, qu'avec les autres.

Il y a autant de dents œilleres pour ces prétendus Dentistes, qu'il y a de dents dans la bouche ; car pour peu qu'ils en rencontrent qui leur paroissent difficiles à ôter, ils rengainent bien vite leur épée, avec la pointe de laquelle ils se vantoient de les ôter, & remettent ainsi dans le fourreau tous les coups adroits, dont ils font parade dans les provinces, & à Paris sur le Pont-neuf, theatre ordinaire de ces imposteurs, qui ayant alarmé les malades par cette fausse opinion des dents œilleres, les assurent après cela que moyennant une certaine somme, ils ne laisseront pas de les guerir, & qu'ils ont pour leur mal, un remede immanquable, dont ils possèdent eux-seuls le secret : les malades qui ont la foiblesse de les croire, se trouvent à la fin les dupes de leur pra-

que téméraire, aussi-bien que de leur mauvaise theorie.

Afin de détromper le vulgaire au sujet des dents œilleres, je me sens obligé d'avertir que j'en ai tiré un grand nombre; sans qu'il soit arrivé aucuns des accidens dont on se laisse ordinairement intimider, même sans m'être appercû, qu'il arrive plus d'accidens à ces sortes de dents-là, qu'aux autres. Les Praticiens & les Auteurs de bonne foi, ont observé la même chose.

Pour mieux ménager, & éviter la fracture de l'alveole, dans le cas ou les dents ont leurs racines longues & adherentes, il faut les ébranler seulement avec le pelican; ce qui se fait comme si l'on vouloit les ôter. Lorsqu'on a ébranlé une dent à la machoire supérieure, on acheve, sans sortir de sa place, l'operation avec le davier. Si le davier ne convient pas, on passe devant le sujet, & on a recours aux pinces droites, pour tirer la dent de haut en bas.

Si l'on a ébranlé quelque dent à la machoire inférieure avec le pelican dans le dessein de l'ôter; après l'avoir ébranlée, on l'oste avec le davier, en la ti-

rant de bas en haut. Si les incisives ne peuvent se tirer avec cet instrument, il faut passer du costé gauche de la personne, & porter le bras droit par dessus sa tête, pour tirer la dent avec les pincettes droites.

On ne doit pas ignorer, que les dents, après avoir été ôtées de leurs alvoles, peuvent reprendre, étant remises sur le champ dans leur place, quand même elles seroient cariées; pourvû qu'elles le soient légèrement, & qu'on ait la précaution, après qu'elles seront de nouveau unies à l'alveole, d'en ôter toute la carie, & de les plomber: elles pourroient même, en cas de besoin, être transferées d'une bouche dans une autre, & y reprendre avec la même facilité que celles qui sont saines. Dans ces sortes de transports de dents, on doit toujours préférer la dent parfaitement saine.

Il ne faut pas que l'on regarde comme une fable le transport d'une dent avec succès d'une bouche dans une autre, non-seulement parce qu'il y a d'anciens Auteurs qui le proposent, tel qu'Ambroise Paré & plusieurs autres; mais encore parce qu'on voit par des

expériences journalières, que des dents transplantées d'une alveole dans l'alveole d'une bouche différente, se sont conservées plusieurs années fermes & solides, sans recevoir aucune alteration, servant à toutes les fonctions auxquelles les dents sont propres; jusques-là, qu'il s'en est vû résister à la violence du mercure après la salivation, tandis que leurs voisines tomboient, quoique naturelles: à plus forte raison les dents remises dans leurs alveoles naturelles doivent tenir & durer long-tems; à moins que quelque accident ne les attaque, de même qu'il pourroit attaquer les dents les plus saines, & qui n'ont jamais été déplacées; c'est pourquoi il ne faut point négliger, lorsque la dent n'est point trop gâtée, de la remettre dans son alveole, lorsqu'on l'a ôtée par méprise, ou que la violence de la douleur nous y a obligé; puisque l'on peut par-là guerir le malade & lui rendre sa dent. Cette operation réussit encore mieux aux incisives & aux canines, & bien souvent aux petites molaires, lorsqu'il n'y a pas trop d'écartement.

Cette operation a réussi tant de fois,

que je suis étonné, qu'il y ait encore aujourd'hui des Auteurs & des Praticiens qui la prétendent impossible : on peut voir au chapitre 29. du tome premier quel est le succès que j'ai eu dans de semblables operations : ce qui se trouve fort opposé au sentiment du celebre M. Dionis. Cet Auteur suit en cela l'opinion de M. Verduc (a) qui tient que de tels faits sont apocriphes, & qu'il n'est pas possible de raffermir dans les alveoles les dents remises & transportées. Je suis d'autant plus surpris que ces deux Auteurs se récrient de la sorte, à l'occasion d'une dent que M. Carmeline (b) avoit ôtée & remise sur le champ avec succès, que ce fait étoit constant, rapporté & vérifié par M. Carmeline. Le cas étant devenu assez commun, j'espère qu'à l'avenir on n'aura pas de peine à le croire.

Les dents qu'on remplace pour l'ordinaire, sont les incisives, & les petites molaires ; parce que ce sont celles

(a) Il étoit maître Chirurgien à Paris, celebre anatomiste, & Auteur de plusieurs livres de Chirurgie.

(b) Il étoit maître Chirurgien à Paris, & celebre Dentiste.

qui servent le plus à l'ornement de la bouche. Il est important d'observer pour y bien réussir, que la personne à qui on fait cette operation, soit d'une bonne santé; que l'alveole & les gencives dans lesquelles on veut remettre une dent, n'aient point trop souffert de déchirement; & qu'il y ait de la proportion entre la dent & l'alveole qui doit la recevoir.

Si l'on veut transplanter une incisive, ou une canine d'une bouche dans une autre; il faut que le sujet à qui on veut mettre la dent étrangere, ait dans sa bouche la dent ou la racine de la dent pareille, non-seulement par rapport à la place, mais aussi par rapport à la grosseur, à la longueur & à la figure du corps de la dent qu'on veut transplanter; ce qu'on doit observer autant qu'il est possible: en ce cas on commence par tirer la dent, qui doit remplacer celle dont il s'agit; car si l'on ôtoit l'autre auparavant, le sang se coaguleroit dans son alveole; ce qui pourroit par la suite empêcher l'union de la dent qu'on y veut introduire: si pourtant après avoir ôté la dent qui doit être remplacée, celle qu'on a tirée la

première ne se trouvoit pas propre, & qu'il fallût en tirer une autre; il faudroit en ce cas ôter avec une fausse tente ébarbée le sang qui se seroit coagulé dans l'alveole, où l'on veut replacer la dent. On ôte ces dents avec précaution, crainte de casser l'une ou l'autre; c'est pourquoi il ne faut point tirer toute d'un coup celles qu'on doute être adhérentes; mais il faut les tirer peu-à-peu: lorsqu'elles sont suffisamment ébranlées avec le pelican, on acheve de les tirer avec les pincettes droites, ou avec le davier.

La dent qui doit faire place à celle qu'on a dessein de remettre, ne doit être ôtée que dans l'instant qu'on veut la remplacer. Lorsque la dent, qui a été ôtée la première, est mise dans sa place, on l'assujettit avec le fil pendant douze à quinze jours, comme il a été dit, en parlant du moyen de redresser les dents avec le fil, au chapitre 8. de ce volume.

Après avoir tiré une dent, ou une racine, leurs vaisseaux sanguins, ou ceux de l'alveole fournissent quelquefois une hémorragie qui, quoique petite en apparence, ne laisse pas souvent d'être de-

durée, d'effrayer le malade & les assistants, & d'embarasser l'opérateur, s'il ne sçait pas y remédier.

Si l'hémorragie est produite par la rupture des racines, en voulant ôter la dent; & qu'on soit assuré qu'elle vienne du rameau d'artere, qui portoit auparavant la nourriture à la dent; il faut examiner d'où le sang sort, & mettre sur le vaisseau le styptique, ou le cauterer actuel: quand on ne voit point l'extrémité du vaisseau il faut nécessairement ôter les racines de la dent, sans quoi l'hémorragie subsisteroit toujours: les styptiques, qu'on employe pour l'une & pour l'autre de ces hémorragies, sont, ou l'eau allumineuse, l'eau styptique de Rabel, celle de M. l'Emery, ou celle dont voici la composition, & qui n'est pas moins efficace.

Prenez du vitriol romain le plus verd, une livre; de l'eau-de-vie une pinte: mettez le vitriol dans un grand creuset ou pot de terre, couvert d'un tuileau; ou à son défaut dans un plat de terre un peu grand & non verni, couvert d'un autre plat de la même grandeur: ensuite mettez le vaisseau dans un feu de roüe recouvert de

charbon allumé : entreprenez le feu pendant cinq à six heures ; afin que le vitriol se déflegme , & qu'il devienne rouge comme du sang : après quoi retirez-le du feu pour le laisser refroidir & le mettre en poudre : cette poudre sera mise dans un grand matras , & par-dessus on versera l'eau-de-vie , laquelle ne doit aller qu'à la moitié du matras à cause de la fermentation de ces drogues : le matras étant bien bouché , on le met pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes , qui seront pour cet effet dans un grand plat , que l'on mettra sur un fourneau , ou réchaud garni de feu capable d'entretenir une chaleur douce & tempérée : on aura soin de remuer de tems en tems le matras , & lorsqu'on le retirera , on le laissera reposer , pour verser la liqueur à clair dans des bouteilles , qu'on tiendra bien bouchées. Pour se servir de cette liqueur on en imbibe plusieurs petits tampons de charpie , qu'on met les uns sur les autres dans la cavité qui fournit le sang , & par-dessus un plumaceau imbibé. Si l'alveole & les garrives ont souffert du déchirement , on affermit le tout pendant un quart d'heure

re avec le doigt indicateur & avec le pouce, & on presse les deux côtez de la gencive. Lorsque ces parties n'ont point été déchirées, ni écartées, on met sur le plumaceau une, ou deux petites compresses; afin que le malade venant à fermer sa bouche, le tout soit comprimé par les dents de la machoire opposée, ou par la gencive, s'il ne se trouve pas de dents de rencontre.

Quand l'hémorragie est grande, après avoir imbibé ces bourdonnets dans la liqueur, on les roule dans de la poudre d'éponge brulée, & on les laisse dans la cavité de l'alvéole jusqu'à ce qu'ils tombent d'eux-mêmes. Le malade ne doit manger que quelques heures après l'application de ce remède, & il ne doit rien faire qui soit capable de l'ébranler, ou de l'échauffer.

J'ai toujours préféré ce styptique à tout autre; parce qu'il fait ordinairement son effet dans une seule application.

En certains cas, qui à la vérité ne sont pas ordinaires, l'hémorragie est occasionnée, ou par l'extraction de quelque dent, dont le volume ou dont l'écartement des racines est énorme, ou

parce que les alveoles sont adherentes aux racines des dents à un tel point que la dent & l'alveole ne font plus qu'un même corps : alors il se fait des éclars, ou des deperditions de substance, non-seulement de l'alveole ; mais encore de la gencive ; ce qui peut occasionner des hemorrhagies presque insurmontables ; parce que la distribution des vaisseaux varie souvent dans le corps de l'homme. On en a vû mourir par de semblables accidents ; c'est pourquoy il est bon de sçavoir tous les moyens qui peuvent servir à y remédier, & les causes qui ont rendu quelquefois inutiles les applications des astringents, des styptiques, du bouton de vitriol, & même du cauterere actuel & potentiel. L'inutilité de tous ces remedes dépend du défaut de compression, ou de ce qu'elle n'est pas assez long-tems continuée : ces fortes de remedes ne pouvant produire que très-imparfaitement leur effet, sans le secours de la compression ; parce que les impulsions réiterées, qui se produisent continuellement dans les artères, à l'abord des colonnes de sang actuellement déterminées à s'y porter par chaque contraction, qui se produit dans le

cœur & dans l'artere même, chassent & expulsent tout ce qui n'est pas capable de leur résister. De-là vient le peu d'effet des styptiques dans certains cas, & la nécessité de la compression dans l'application de tous les remedes qu'on met en usage, pour arrêter les hemorragies. C'est pourquoi on ne scauroit assez recueillir les observations qui ont du rapport au cas dont nous parlons, ni ramasser trop de circonstances, pour les mettre en pratique dans les différentes occasions qui se presentent à l'imprévu.

Il survient quelquefois des fluxions aux gencives & aux jouës, après qu'on a ôté une dent; soit que cela vienne d'une disposition qui s'y rencontroit auparavant, ou que l'ébranlement, ou l'écartement de l'alveole, qui est arrivé par la sortie de la dent, l'ait produite. Il faut y remedier, en faisant user au malade de rafraichissemens convenables, & en le faisant saigner, si la fluxion est grande. D'ailleurs on aura recours, s'il est nécessaire, aux topiques déjà proposez en semblables occasions.

Si l'on observe régulierement tous les moyens que j'ai proposez pour la

conservation des dents, on évitera souvent d'être réduit à la fâcheuse nécessité de les détruire. Ce n'est qu'avec regret que je me détermine à ôter des dents, non pas par rapport à la violence de l'opération, qui n'est jamais si considérable, que les douleurs qu'elles causent, ni par rapport aux suites fâcheuses qui peuvent en arriver; mais j'hésite, j'élude & je diffère à les ôter par le grand cas que j'en fais, & par rapport à l'importance de leur usage. Si chacun avoit les mêmes égards, on conserveroit autant de dents, que l'on en détruit mal à propos; & on n'auroit pas tant de mépris pour ce qu'on appelle arracheurs de dents, dont quelques-uns à la vérité ne méritent qu'un tel titre; tandis que bien d'autres méritent celui de conservateurs de dents; puisqu'ils les conservent, non-seulement autant que les règles de l'art le peuvent permettre; mais encore qu'ils employent leur génie, en imitant la nature, à réparer les défauts qui restent à une bouche, lorsque l'ouvrage parfait de cette même nature vient à manquer. On ne scauroit refuser à ces derniers le titre de Chirugiens Dentistes;

tistes ; puisqu'ils pratiquent exactement dans toute son étendue une partie de la Chirurgie , qui certainement n'est pas méprisable par elle-même , & qui n'a jamais pû devenir telle que par l'abus qu'en ont fait certaines gens qui s'en sont emparez , qui l'ont pratiquée sans jamais avoir acquis les connoissances nécessaires & suffisantes , & qui ont trompé & rebuté le public. De-là il est arrivé que le vulgaire qui n'est pas toujours capable de faire une juste estimation du mérite, a confondu l'homme de bonne foi avec le fourbe , l'expérimenté avec l'ignorant , & qu'enfin on a méprisé l'opérateur & sa profession , qui sans de tels inconvéniens auroit toujours été considérée autant que plusieurs autres parties de la Chirurgie , qui ne sont ni plus utiles , ni plus importantes à la conservation de l'homme.

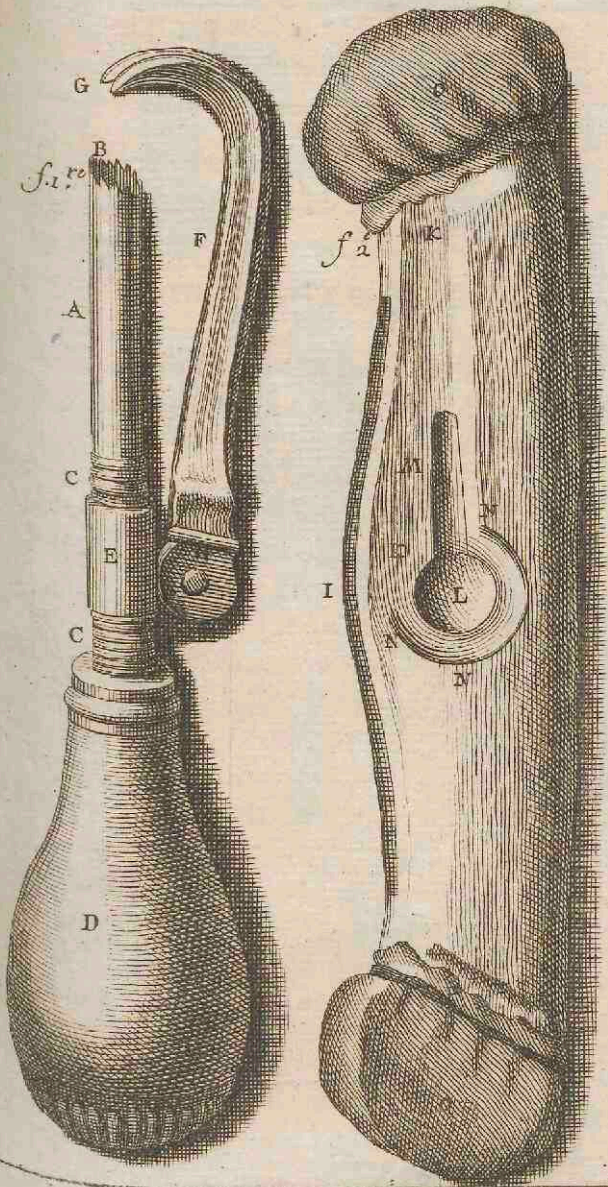


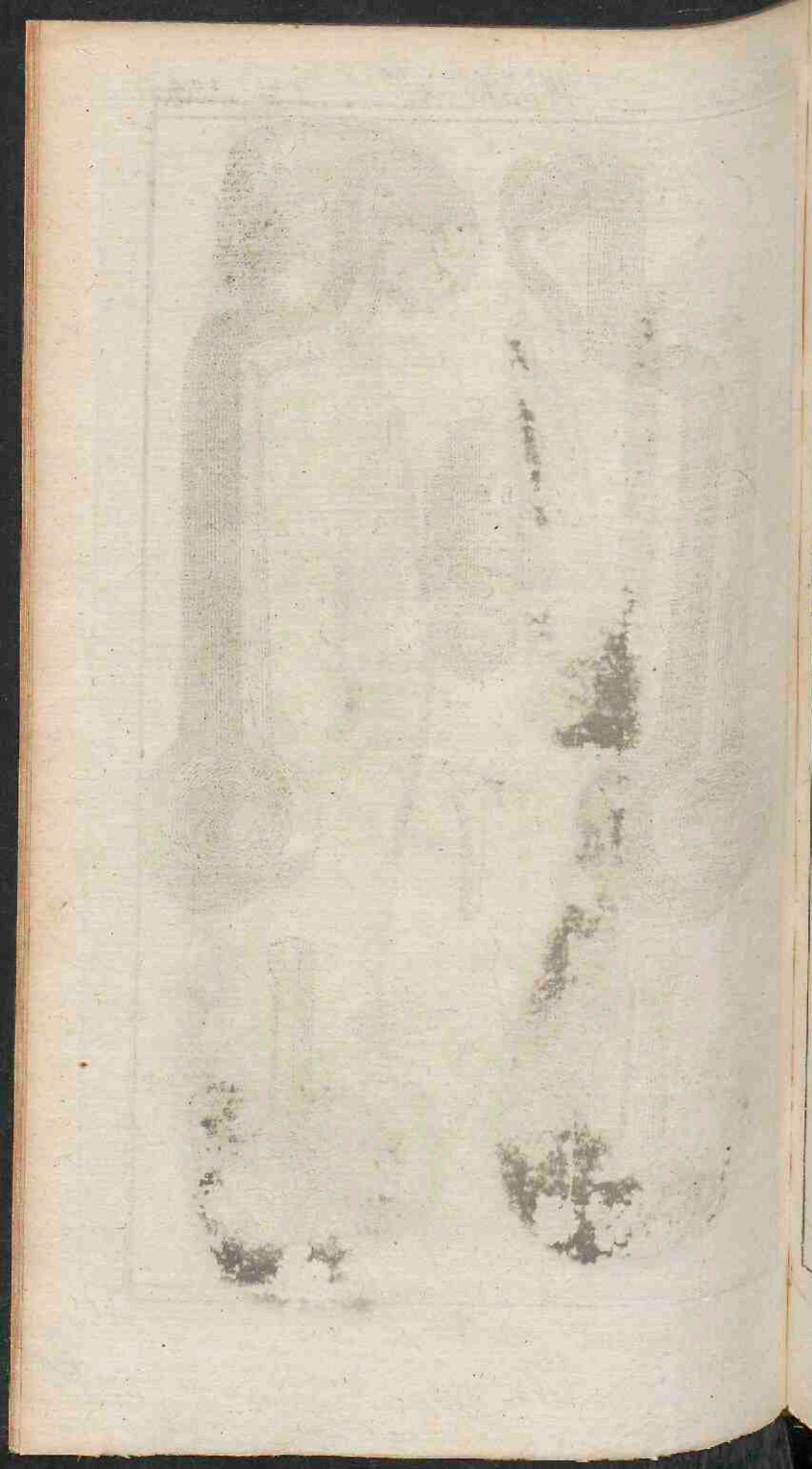
*Explication de la Planche XXI.
contenant la figure du levier
& celle du corps du pelican
servant à ôter les dents.*

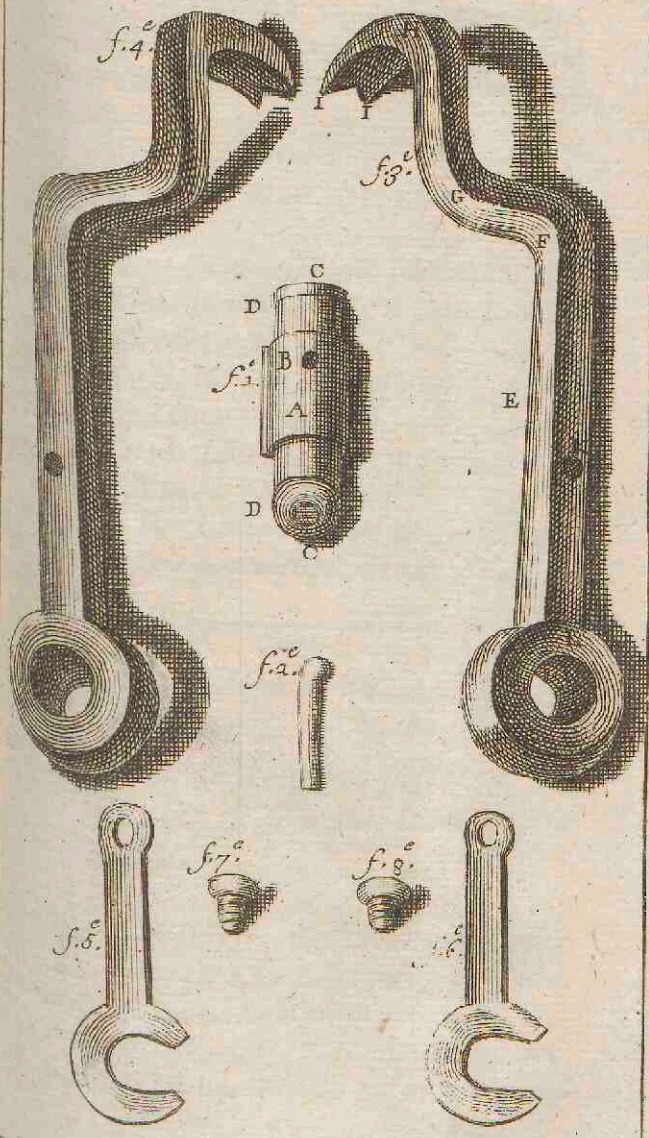
L *A Figure I.* représente l'instrument
nommé levier, vû lateralement dans
toute son étendue.

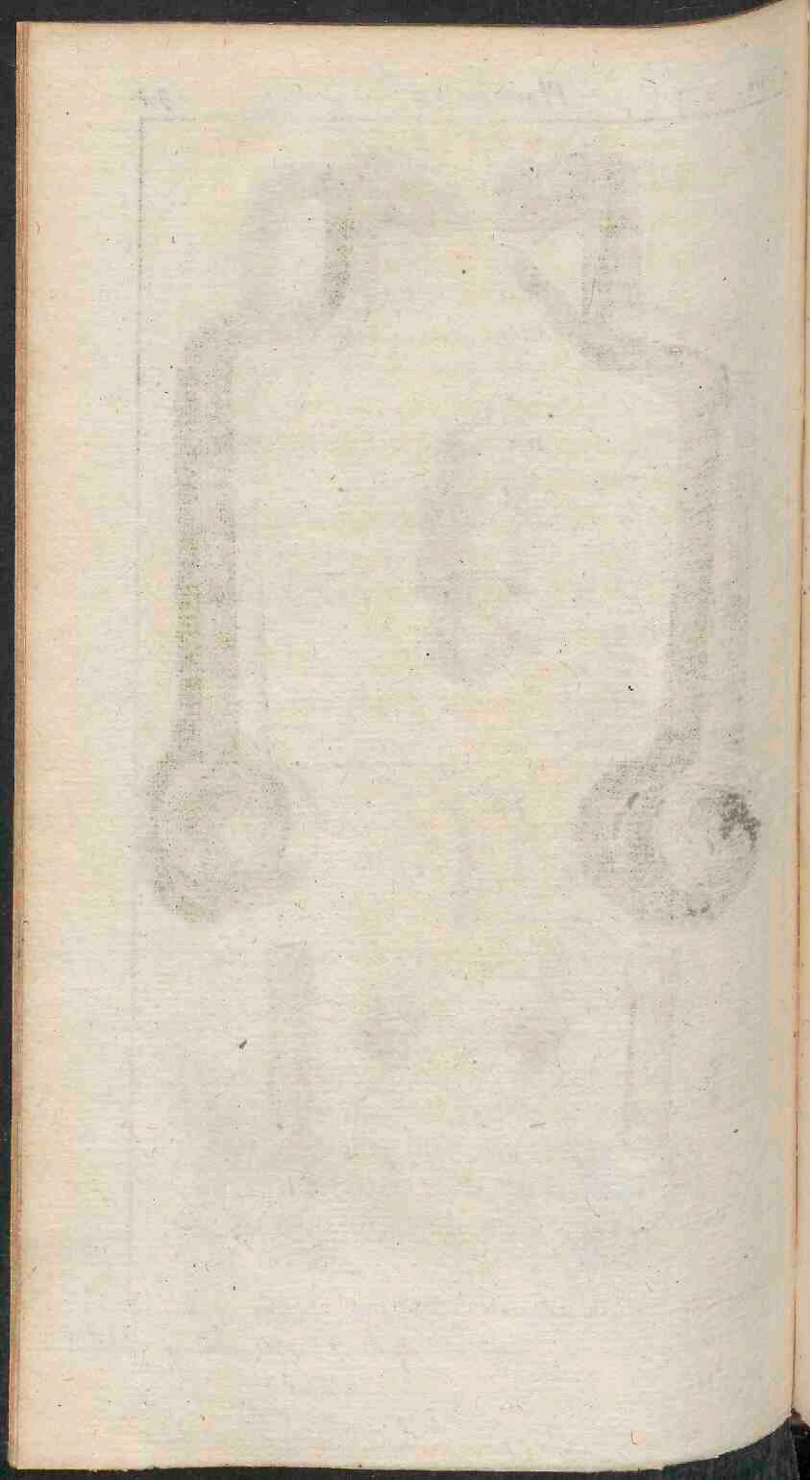
- A. La tige.
- B. La goutiere située à l'extré-
mité antérieure de cette même tige.
- C. C. La vis de cette tige.
- D. Son manche.
- E. Un écrou roulant sur la vis
de cette tige.
- F. Sa branche.
- G. Son crochet recourbé & mu-
ni de deux petites dents formées au
moyen d'une goutiere.
- H. La vis sur laquelle est mon-
té le crochet.

La Figure II. représente le corps du
pelican détaché de ses branches & con-
tigu aux deux demies roües, vû par sa
surface supérieure dans toute son éten-
due.









I. Le centre, ou sa partie la plus étendue en largeur, & la plus convexe.

K. K. L'entaille.

L. Le trou qui doit recevoir l'essieu.

M. L'engrainure pratiquée dans l'entaille, servant à loger une goupille qui affermit l'essieu.

N. N. N. La circonférence arrondie de l'entaille.

O. O. Chaque demie rouë garnie d'un linge.

P. P. Le lien qui assujettit le linge qui enveloppe chaque demie rouë.

*Explication de la Planche XXII.
contenant la figure de plusieurs
pièces du nouveau pelican, dé-
montées & séparées les unes des
autres.*

L A Figure I. représente une pièce nommée essieu, laquelle doit être engagée dans le corps du pelican en manière d'axe, ses deux extrémités servant de pivot, vûë de façon qu'on ap-

perçoit distinctement son trou, son engrainure & toutes ses parties.

A. La partie la plus saillante de cet essieu.

B. Le petit trou qui reçoit la goupille qui sert à l'affermir.

C. C. Les deux extrémités de cet essieu faisant fonction de pivot.

D. D. La rainure recevant le crochet en fer à cheval, lorsque les branches sont montées.

La Figure II. représente une goupille qui assujettit l'essieu dans sa situation.

La Figure III. représente la branche du pelican, recourbée de droit à gauche, vüe par sa surface supérieure & par l'une de ses surfaces laterales.

E. La partie droite & la plus étendue de cette branche.

F. La première recourbure.

G. La deuxième recourbure.

H. La troisième recourbure.

I. I. Les dents, la gouttière & les dentures de la face interne de la recourbure qui forme le crochet.

K. Un petit écrou situé à la surface supérieure de la branche.

L. Le crochet annulaire de la

branche qui sert à l'assujettir & à tourner autour du pivot de l'essieu.

La Figure IV. représente la branche du pelican, recourbée de gauche à droit & ne différant de la première dans aucune de ses parties hors qu'elle a ses courbures tournées de gauche à droit, à la différence de la première, qui les a tournées de droit à gauche.

Les Figures V. & VI. représentent deux crochets en fer à cheval semblables entr'eux.

Les Figures VII. & VIII. représentent les vis qui servent à attacher chaque crochet en fer à cheval sur chaque branche, lesquels crochets étant ainsi montez, assujettissent chaque branche avec le pivot de l'essieu.



*Explication de la Planche XXIII.
contenant la figure d'un pelican
simple composé d'une seule bran-
che retournée de droit à gauche,
l'extrémité opposée à la demie
roüe servant de manche, vu
antérieurement dans toute son
étendue.*

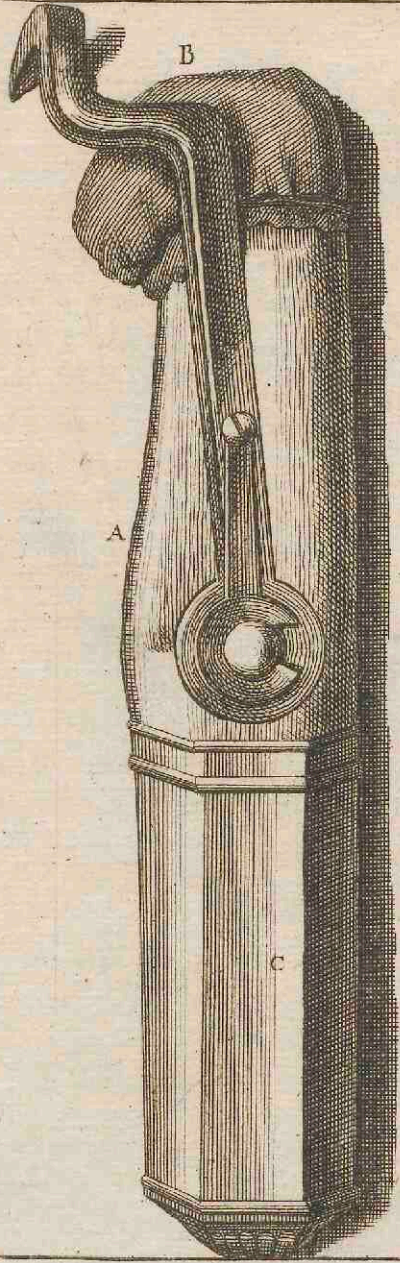
A Represente la partie moyenne &
antérieure du corps du pelican
simple.

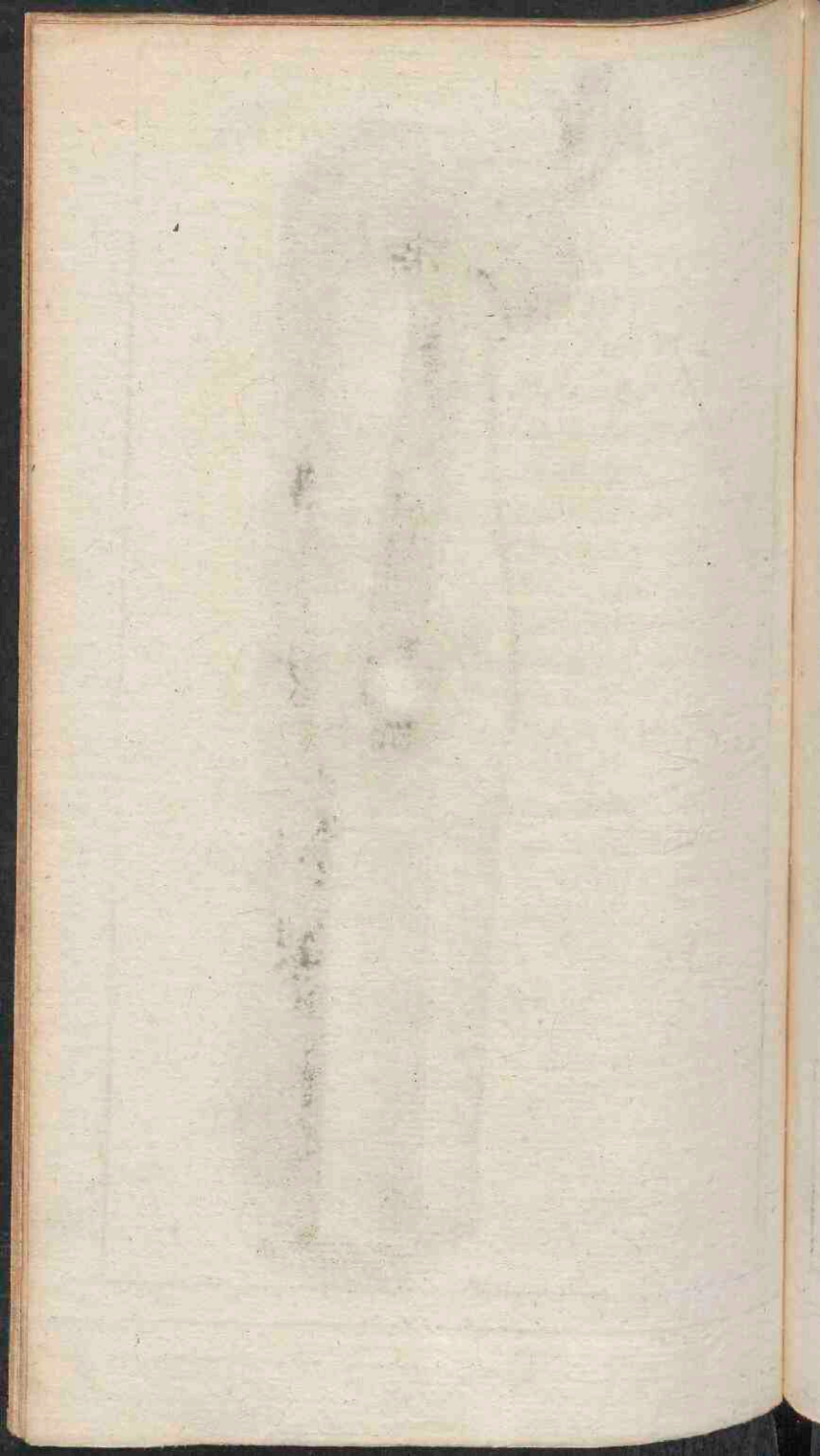
B. Sa demie roüe.

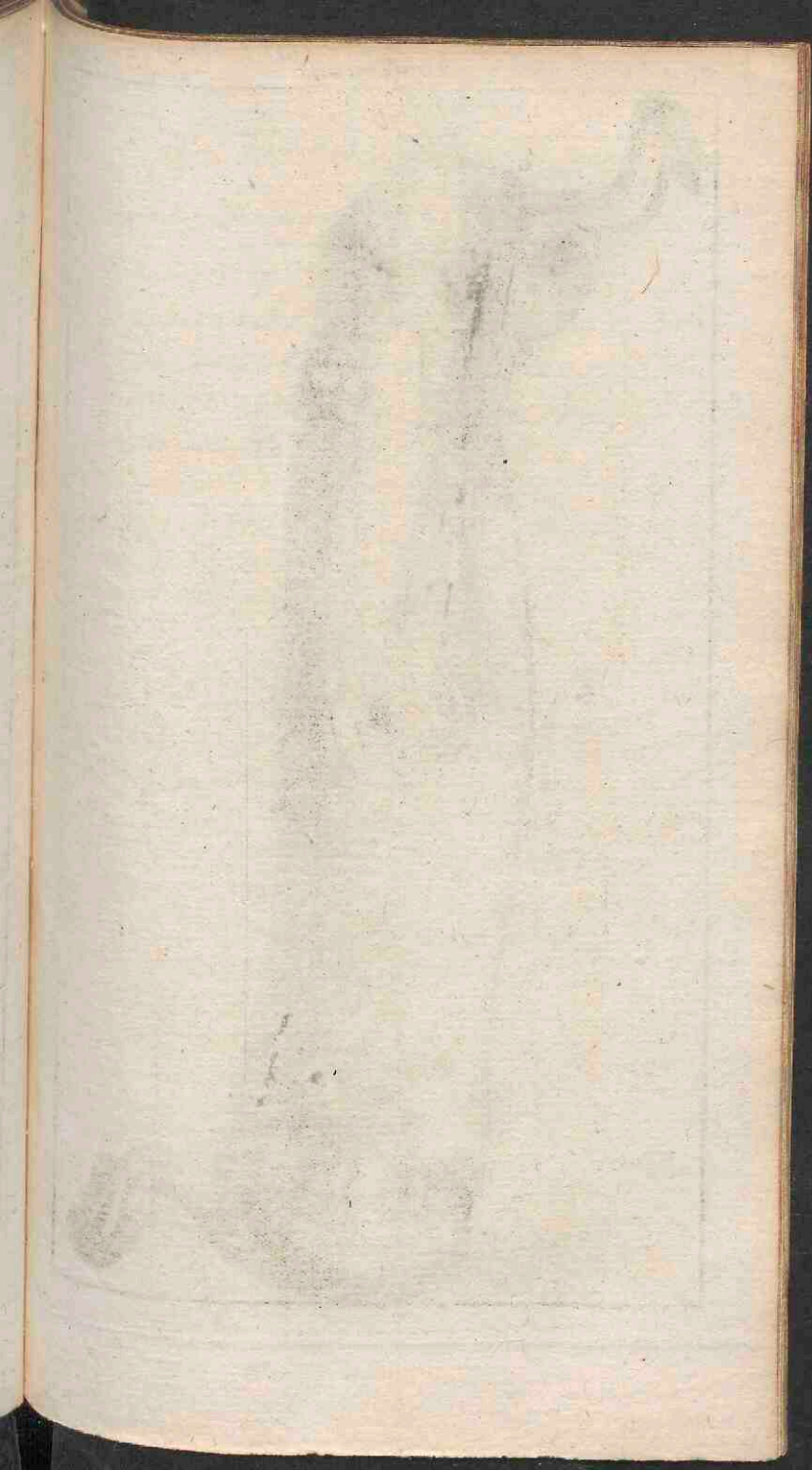
C. Son manche.

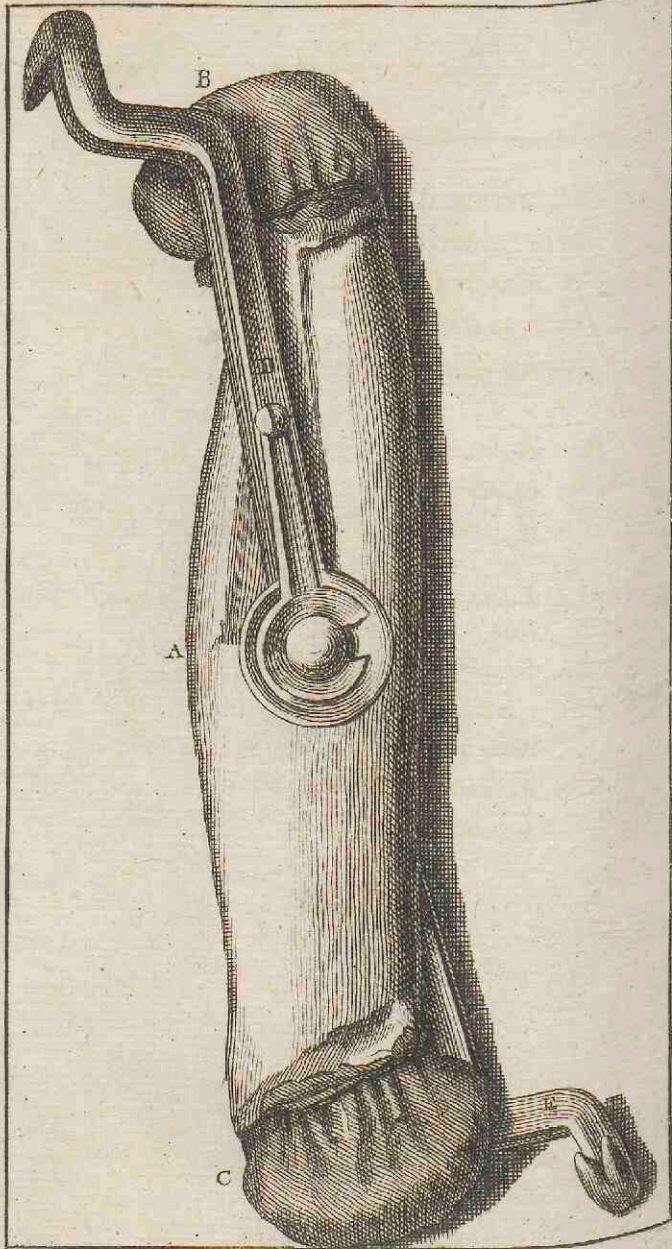
D. Sa branche montée & logée dans
l'entaille, assujettie par le crochet en
fer à cheval, avec le pivot de l'essieu.











*Explication de la Planche XXIV.
contenant la figure d'un pelican
à deux branches tournées en
différents sens, vus dans
toute son étendue.*

A Represente le corps de ce pelican.

B. La demie roüe tournée de droit à gauche.

C. La demie roüe tournée de gauche à droit.

D. Sa branche tournée de droit à gauche, servant au côté droit.

E. Son autre branche tournée de gauche à droit, servant au côté gauche.



*Explication de la Planche XXV.
contenant la figure d'un pelican
double, servant au côté droit
de la machoire inférieure & au
côté gauche de la machoire su-
périeure, composé de deux bran-
ches : & une plaque de plomb
propre à servir en cas d'hemor-
ragie causée par les dents.*

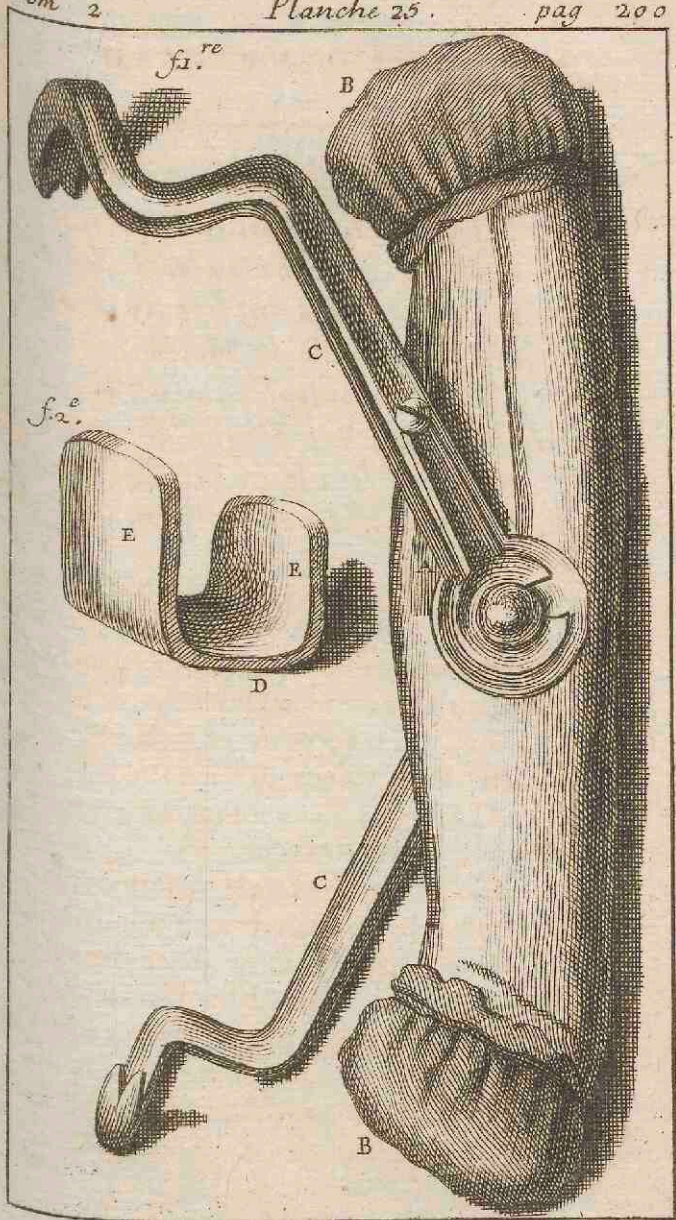
L *A Figure I.* représente un pelican
monté de deux branches avec deux
demies roües tournées de droit à gauche,
vû dans toute son étendue.

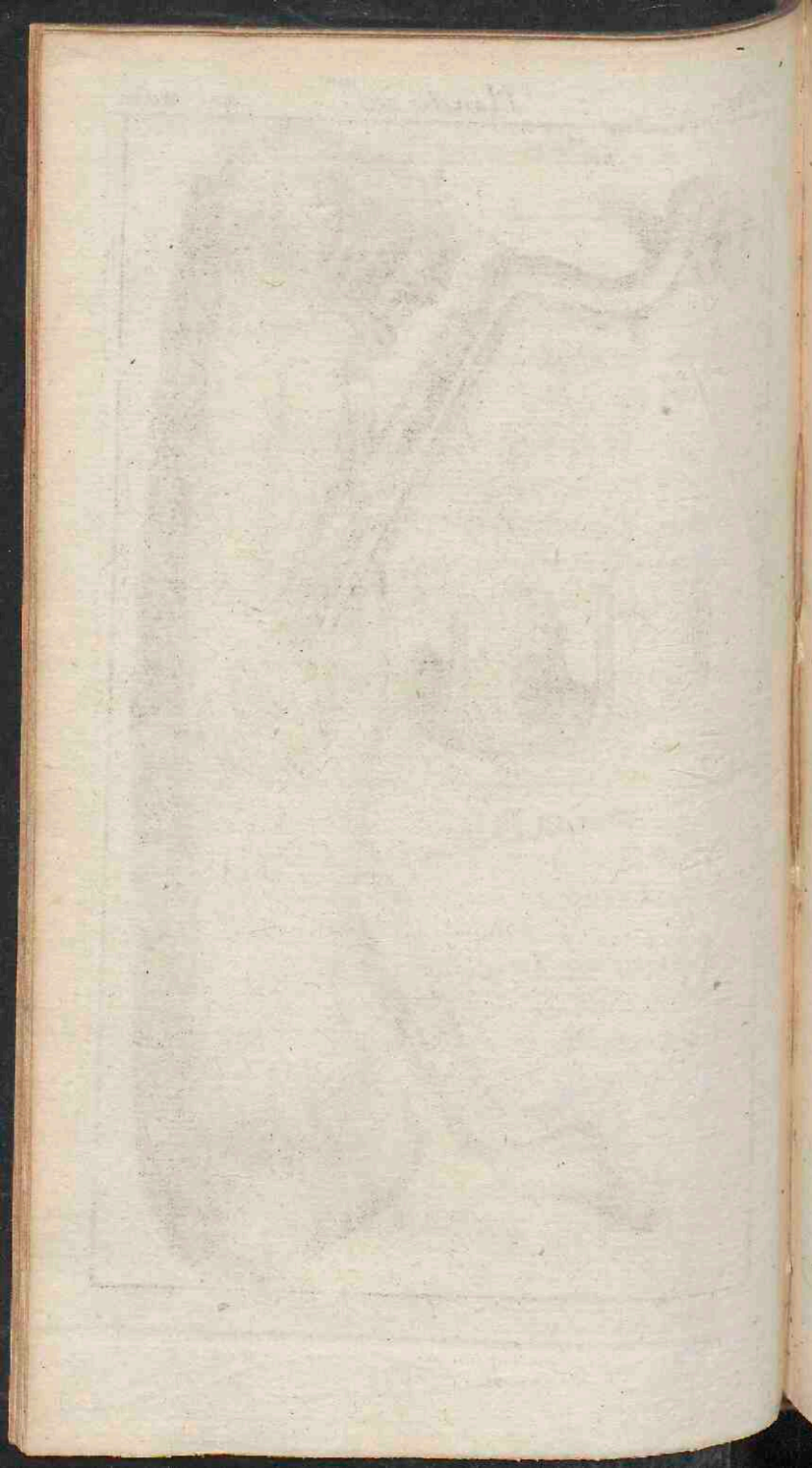
A. Le corps de ce pelican.

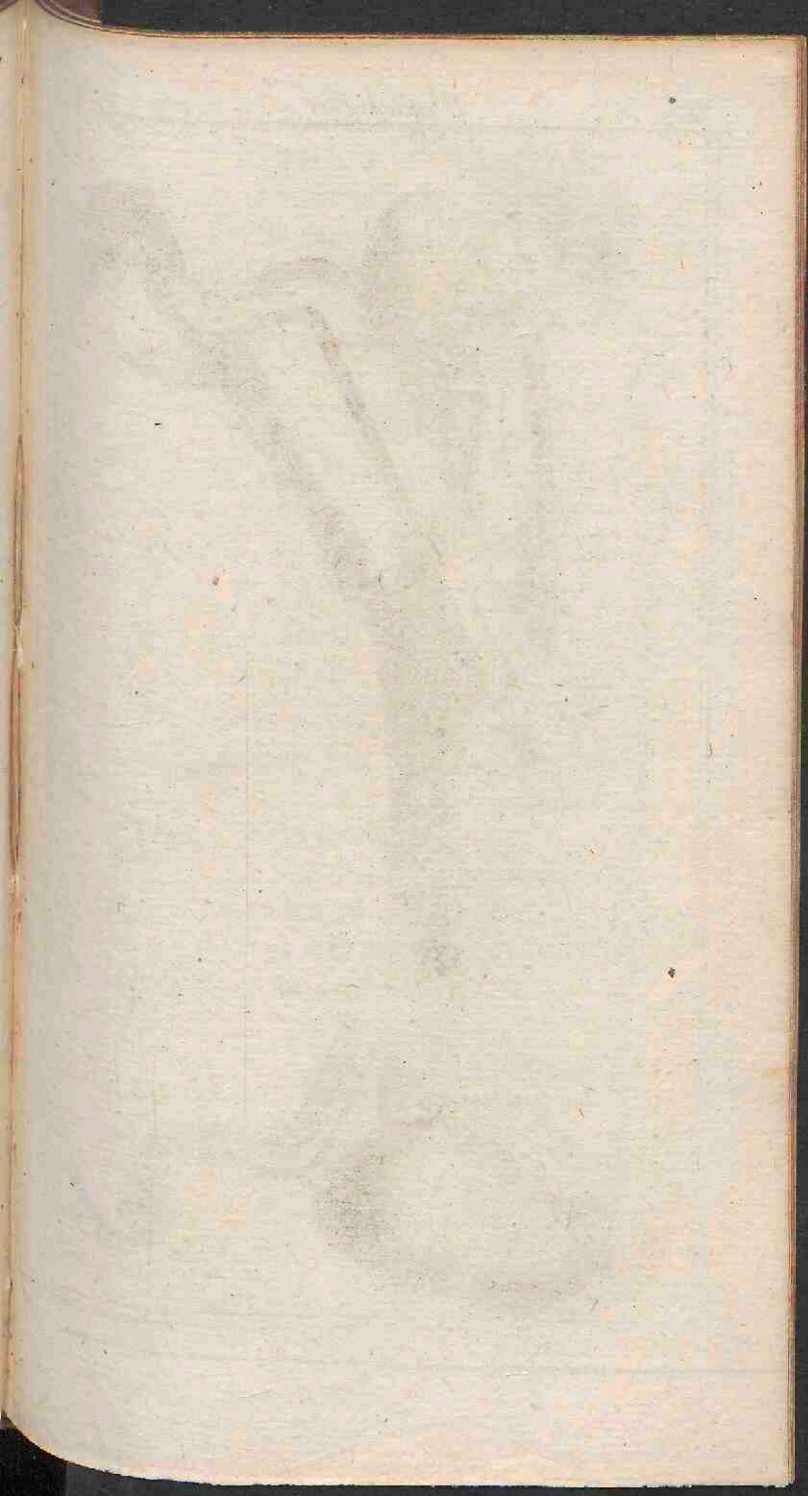
B. B. Ses deux demies roües.

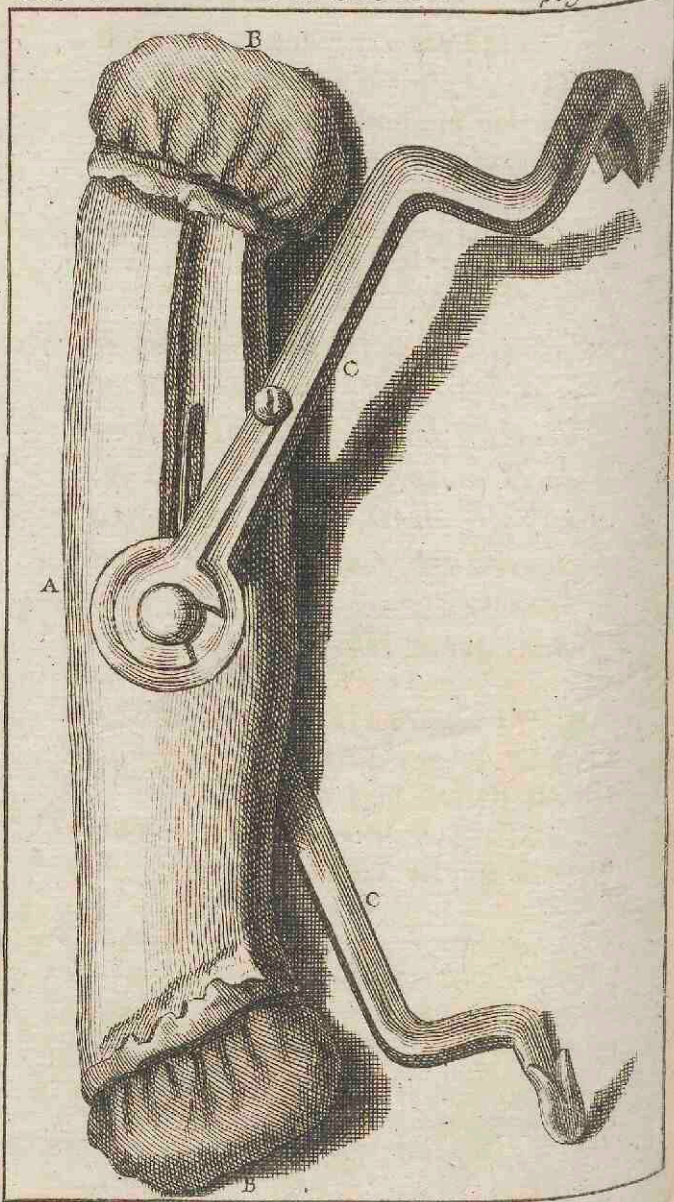
C. C. Ses deux branches recour-
bées de droit à gauche.

La Figure II. représente une pla-
que de plomb propre à contenir & à
assujettir l'appareil en cas d'hémorragie,
à l'occasion de l'extraction des molaires,
particulièrement lorsque leurs racines
trop écartées, ou adherentes aux al-
veoles, causent un délabrement aux al-
veoles & aux gencives.









D. La partie de cette plaque qui appuie sur la couronne des dents qui la compriment.

E. E. Les jouies de cette plaque qui embrassent l'appareil.

*Explication de la Planche XXVI.
contenant la figure d'un pelican
double, servant au côté gauche
de la machoire inférieure, &
au côté droit de la machoire
supérieure, composé de deux
branches, vû d'un seul côté
dans toute son étendue.*

A Le corps de ce pelican.

B. B. Ses deux demies roües inclinées de gauche à droit.

C. C. Ses deux branches recourbées de gauche à droit.



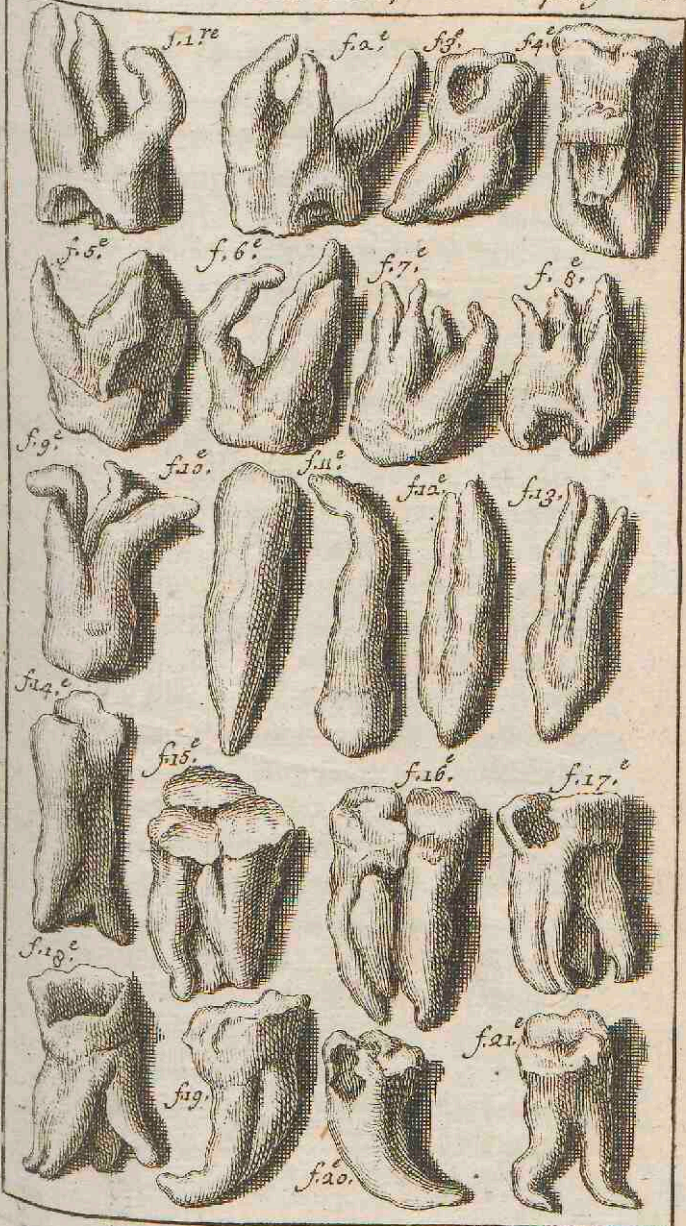
*Explication de la Planche XXVII.
contenant des figures de dents
extraordinaires.*

L *A Figure I.* représente une grosse molaire, dont les racines sont au double plus écartées les unes des autres, que le colet n'est large. Une dent ainsi conformée, ne peut être ôtée sans faire éclater l'alveole.

La Figure II. représente une autre molaire supérieure, dont les racines sont encore plus écartées les unes des autres respectivement à son colet : une dent semblable ne peut être ôtée que l'alveole ne se fracture.

La Figure III. représente une dernière molaire de la mâchoire inférieure, dont les racines sont recourbées l'une sur l'autre, se joignant presque ensemble, étant d'un plus grand volume que le corps : cette disposition cause que ces sortes de dents sont très-difficiles à ôter, sans que l'alveole s'éclate.

La Figure IV. représente une grosse molaire de la mâchoire inférieure, dont



Blank page with faint bleed-through text from the reverse side.

les racines se rapprochent en se recourbant beaucoup l'une vers l'autre, & sont intimement adherentes à la cloison mi-toyenne de l'alveole ; de-là vient qu'une dent de cette nature ne peut être ôtée sans que la cloison la suive.

La Figure V. represente une grosse molaire de la machoire supérieure, dont les racines sont non-seulement écartées les unes des autres ; mais encore intimement adherentes à la cloison de l'alveole, & ne faisant qu'un même corps avec lui : on ne peut ôter ces sortes de dents, sans qu'une portion de l'alveole reste attachée à leurs racines.

La Figure VI. represente une grosse molaire supérieure avec une racine recourbée en forme d'arc, se réunissant presque avec les autres racines vers leur extrémité & embrassant les cloisons de l'alveole : ces sortes de dents fracassent l'alveole quand on les ôte, ou se cassent elles-mêmes.

La Figure VII. represente une autre grosse molaire de la machoire supérieure à quatre racines : il n'est pas ordinaire que ces dents aient quatre racines.

La Figure VIII. représente une des dernières grosses molaires de la mâchoire supérieure à cinq racines: il est extraordinaire de voir des dents à cinq racines.

La Figure IX. représente une petite molaire de la mâchoire supérieure à trois racines recourbées en dehors en forme de crochet & en différents sens: une dent semblable ne peut être ôtée sans faire éclater l'alveole.

La Figure X. représente une dent canine de la mâchoire inférieure, de longueur & de grosseur extraordinaire, ôtée à un jeune homme de vingt ans.

La Figure XI. représente une autre canine de la mâchoire supérieure, très-longue, respectivement à la longueur ordinaire de ces dents, dont la racine est recourbée.

La Figure XII. représente une canine de la mâchoire supérieure à deux racines: les canines n'en ayant qu'une, il n'est pas commun d'en voir de même.

La Figure XIII. représente une canine de la mâchoire supérieure à trois racines; ce qui est encore plus rare.

La Figure XIV. représente une pe-

tite molaire de la machoire inférieure à trois racines ; ce que l'on ne voit que rarement.

La Figure XV. représente une grosse molaire à trois couronnes ; ce qui est très-rare & très-remarquable.

La Figure XVI. représente une molaire à deux couronnes, ayant une autre dent placée dans la voute de sa racine ; ce qui est tout-à-fait rare & singulier.

La Figure XVII. représente une grosse molaire de la machoire inférieure à trois grosses racines ; ce qui n'est pas commun, les molaires de la machoire inférieure n'ayant ordinairement que deux racines.

La Figure XVIII. représente une autre grosse molaire de la machoire inférieure à quatre racines ; ce qui ne se rencontre que rarement.

La Figure XIX. représente une des dernières molaires de la machoire inférieure, ayant les racines courbes & recoquillées ; une dent de cette espee est difficile à ôter.

La Figure XX. représente une autre dernière molaire de la machoire inférieure, n'ayant qu'une racine très-recourbée.

La Figure XXI. represente une des molaires de la machoire inférieure à deux racines, recourbées en différents sens.

Explication de la Planche XXVIII.
 contenant la figure de la masse de plomb, du fil d'or, & de deux lames de plomb.

L *A Figure I.* represente une masse de plomb servant à frapper sur le manche du poussoir, lorsqu'on ôte certaines dents, ou chicots de dehors en dedans.

A. Partie de sa convexité.

B. Sa concavité.

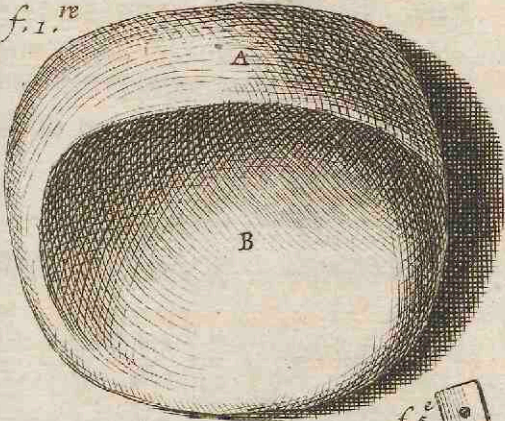
La Figure II. represente un fil d'or d'une grosseur assez considerable, recourbé en ligne spirale.

La Figure III. represente un autre fil d'or moins gros que le precedent.

La Figure IV. represente une lame de plomb servant à assujettir les dents en dedans.

La Figure V. represente une autre lame de plomb servant à assujettir les dents en dehors.

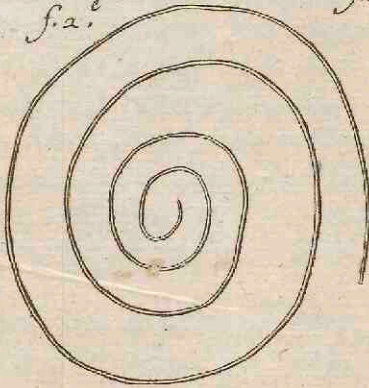
f. 1.^{re}



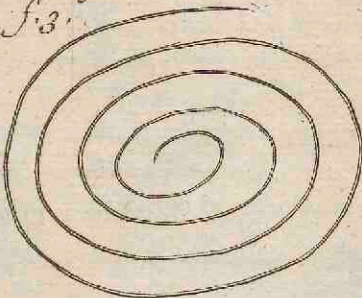
f. 2.^e

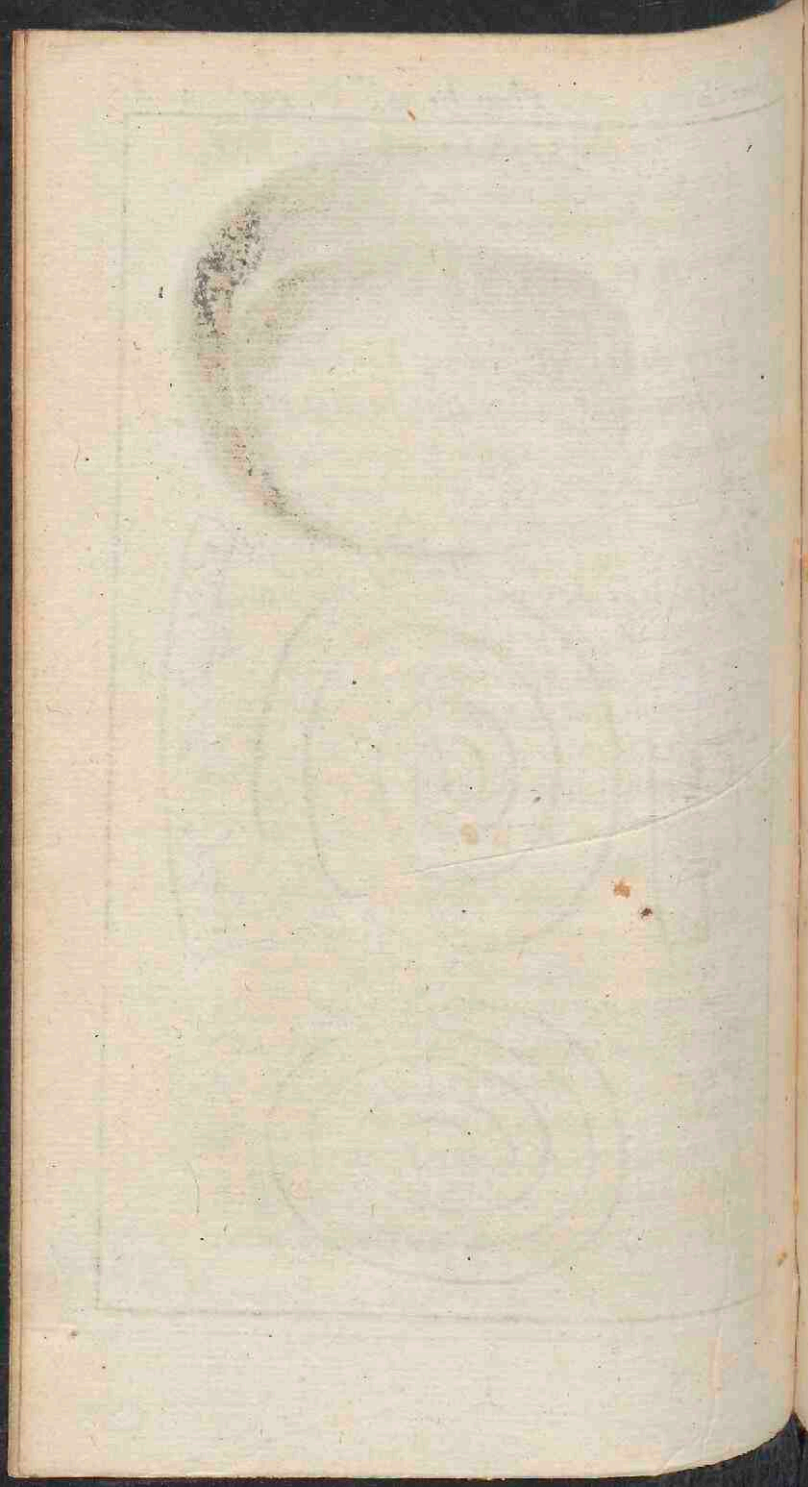
f. 5.^e

f. 4.^e



f. 3.^e





CHAPITRE XIII.

Des dents artistement figurées pour remplacer celles qui manquent.

Lorsqu'on veut mettre une dent (a) dans un alveole, qui est tout-à-fait, ou en partie rempli, il faut que cette dent ait à peu près la longueur, l'épaisseur, & la largeur de la dent naturelle, qui en occupoit la place: il faut aussi que la partie, qui en est comme la racine, ou le talon, soit ajustée de maniere, qu'elle pose également sur la gencive, qui recouvre la cavité de l'alveole.

Pour faire des dents artificielles, on employe ordinairement des dents humaines, des dents d'hipopotame, ou cheval marin, des dents de bœuf, même l'os de ses jambes, des dents de cheval, ou de mulet, les défenses de vache marine, & le cœur de l'ivoire le plus ancien, & le plus beau.

Les dents humaines & celles de che-

(a) Voyez la figure 1. de la planche 34.

val marin font à préférer à toute autre matière ; parce qu'elles ont leur émail, & qu'elles réfiftent davantage à l'action des corps qui les touchent ; par conféquent elles durent plus longtemps, & confervent une couleur beaucoup plus belle, que toute autre matière, dont on pourroit fe fervir en pareil cas.

Les dents de bœuf, de cheval, ou de mulet, étant couvertes de leur émail peuvent auffi être préférées à toute autre matière, dans le cas où l'on ne peut avoir des dents humaines affez larges & même affez blanches, pour remplir la place d'une autre dent.

Quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre ~~dont~~ ; il faut faire enforte que le corps de cette dent foit bien proportionné à l'efpace dans lequel on le veut mettre, & à la couleur des dents voisines. Cela fait, on lime de fa racine ce qu'elle a de trop, & on remplit de plomb fa cavité.

Quand cette dent que l'on veut employer eft trop longue, trop large & trop épaffe, on la diminuë de fa longueur, beaucoup plus par fa racine, que

que par l'autre extrémité. Pour cet effet on la scie, on la lime, & on diminue son volume sur un grès, ou sur une pierre à émoudre, pour la réduire à la proportion & figure convenable. L'on peut aussi avoir de petites meules faites exprès, dont on peut se servir, pour fabriquer très promptement toutes sortes de dents, ou des dentiers artificiels.

Les dents des animaux qu'on peut substituer aux dents naturelles, doivent être de même réduites dans une dimension convenable, si elles sont d'un volume trop considérable.

Lorsque l'intervale qui doit recevoir la dent postiche, est plus large qu'il ne doit être, en conséquence de ce qu'il se trouve réuni aux larges intervalles qui se rencontroient entre la dent perdue & celle qui reste; ou lorsque la carie, en ruinant les parties laterales des dents voisines, aura rendu cet intervalle d'une trop grande étendue; il faut observer que l'assiette ou le talon de la dent, soit de la largeur de l'intervale, & que le reste diminué, pour se rendre conforme à la dent naturelle, & être en simetrie avec sa pareille.

Après avoir limé la racine de la dent, & mis du plomb dans la cavité, on fait à la dent postiche un petit trou, qui passe par le milieu de ses parties laterales, en traversant la largeur de la dent, & qui se conduit à niveau des gencives des dents voisines naturelles: si ce trou ne suffit pas, on en fait deux à côté l'un de l'autre: ces trous servent à donner passage aux deux bouts d'un fil commun, qui y passent séparément, quand il y a deux trous; lorsque le fil a passé, son milieu forme une anse, qui s'engage dans l'espace le plus étroit des deux dents solides & voisines: on prend ensuite le bout intérieur de ce fil, & on le passe par-dessus la face intérieure de la dent naturelle, qui suit l'artificielle, pour le faire entrer dans l'espace qu'elle forme avec sa voisine: on noue après cela le bout de ce même fil avec l'autre bout, qui est au-devant, en cas qu'il ne faille pas poursuivre, & attacher une autre dent artificielle avec ce même fil.

On ne doit point pour l'ordinaire se servir de fil d'or, comme on faisoit autrefois, & comme l'on fait encore,

pour attacher ces sortes de dents ; parce qu'il se lâche & donne par là occasion à la dent de descendre, ou de remonter, & de gêner ainsi la gencive. Il n'en est pas de même du fil d'or dans le raffermissement des dents, pour lequel j'en ai indiqué l'usage : en pareil cas, le fil d'or se trouve diversement engagé, & d'ailleurs chaque dent a sa racine enfermée dans son alveole : ainsi pour attacher les dents postiches, il faut avoir recours au fil de lin retors en trois, & doublé ensuite en deux ou trois ; ou à la soie doublée de même. Afin que la gencive ne soit point incommodée ni de l'un, ni de l'autre, on les cire à plat sans les retordre de nouveau, & aussitôt qu'il sont usez, ou rompus, on en remet d'autres en leur place. Si néanmoins les gencives & les racines sur lesquelles on veut mettre des dents naturelles ou artificielles se trouvoient suffisamment solides, pour qu'elles ne pussent pas s'affaïsser trop par l'appui des dents postiches, le fil d'or sera plus convenable pour les attacher que le fil commun ou la soie cirée ; parce que dans cette occasion, elles restent fermes & stables, sans que l'on soit obligé de les

ôter, & sans que le fil dor puisse intéresser les gencives, ni les autres dents.

Il y en a qui pour attacher les dents se servent de fil de pitte, lequel provient d'une plante, qui croit en Amérique; mais comme ce fil m'a paru plus préjudiciable qu'utile, étant rude, & blessant la gencive, j'ai cessé de m'en servir.

Quoiqu'il y ait un espace à l'une, ou à l'autre machoire de deux, trois, ou quatre dents (a) &c. qui manquent; on peut en remettre d'humaines à la place, pourvû qu'on se serve de dents pareilles à celles qui sont de moins, & qu'on les ajuste exactement sur la gencive. Alors il n'y a qu'à percer ces dents chacune d'un ou de deux trous un peu larges, l'un au-dessus de l'autre, suivant le volume des dents. Ces trous doivent être percez d'une des parties laterales à l'autre; de maniere qu'ils se répondent les uns aux autres, & que les dents gardent entr'elles le même niveau qu'avoient celles dont elles doivent occuper la place. On passe dans

(b) Voyez les Figures 2. & 3. de la Planchette 34.

tes trous deux fils d'or, ou d'argent (a) d'une médiocre force, qui enfilent de suite toutes ces dents : après les avoir introduits, on les rive par les deux bouts ; puis on finit d'ajuster les racines des dents ainsi assemblées, si elles en ont besoin, afin qu'elles s'ajustent également sur la gencive.

La piece étant ajustée, si elle n'est que de deux, ou trois dents &c. on y fait de nouveau un petit trou, qui perce chaque dent d'une partie laterale à l'autre, à fleur de la gencive des dents naturelles voisines. Cela étant executé, on passe dans ce trou les deux bouts d'un fil commun, ou soie cirée, dont l'anse se passe & le nœud se fait comme on l'a déjà enseigné dans ce chapitre.

Les pieces qui sont composées de cinq ou six dents naturelles (b) détachées de leurs alveoles, sont autrement percées que les pieces précédentes : pour les arrêter sur la gencive, il faut faire deux trous à côté l'un de l'autre à chaque surface laterale de l'assemblage, près

(a) Voyez les Figures 5. & 6. de la planche 34.

(b) Voyez la Figure 4. de la planche 34.

la surface qui doit s'appliquer sur la gencive ; ces trous sont percez à jour à la face intérieure de ce même assemblage, à quelque distance l'un de l'autre. Le trou qui s'approche le plus de la surface extérieure, fait un plus long trajet que son voisin ; ainsi le trou, dont l'entrée est plus intérieure, sort vers l'intervale, qui sépare les deux premières dents de chaque côté de cette piece ; tandis que l'autre va jusqu'à celui qui est entre la deuxième, & troisième dent. On passe par la sortie des trous de chaque extrémité de la piece, les deux bouts d'un fil ciré, qui se nouent de chaque côté entre les dents naturelles & solides les plus voisines.

Lorsque les dents humaines postiches assemblées dans cette piece surpassent le nombre de celles dont je viens de parler, on doit outre ce qui vient d'être dit, appliquer sur la face intérieure de cet assemblage (a) une petite lame d'or, ou d'argent (b) d'environ une ligne & demie de largeur, & de l'épaisseur d'environ une demie ligne. Cette lame doit être percée vis-à-vis la baze de chaque

(a) Voyez la Figure 8. de la planche 34.

(b) Voyez la Figure 7. de la planche 34.

dent, le plus près de la gencive qu'il est possible. Ces trous donnent passage à des goupilles d'or, ou d'argent rivées à rivure perduë d'un côté sur la lame, & de l'autre sur la surface antérieure de chaque dent : ensuite on pose cette piece sur la gencive, & on l'arrête de même que la précédente.

Cet assemblage ainsi ajusté se trouve en état de durer un tems plus considerable que le précédent ; mais il coûte beaucoup plus de peine & de dépense : il se peut faire avec la lame seule, sans être obligé de joindre les dents avec le fil d'or, ou d'argent, dont nous avons parlé ci-dessus ; parce qu'en faisant à la face intérieure de chaque dent une échancrure de la largeur & de l'épaisseur de la lame, il est aisé d'assembler & de joindre le tout ensemble, en logeant la lame dans l'épaisseur de chaque dent, au moyen d'une échancrure pratiquée sur leur surface postérieure, du côté de leur baze. On arrête la lame à chaque dent le plus près qu'il se peut de la gencive, avec deux petites goupilles d'or, ou d'argent, l'une au-dessus de l'autre, & rivées à rivure perduë.

S'il se trouve une racine dans quelque cavité de l'alveole, & qu'on veuille couvrir cette racine d'une dent artificielle ; on lime de cette racine ce qui excède la gencive, & même plus si on le peut : ensuite on ôte tout ce que cette racine a de carié avec les instrumens dont j'ai parlé. Cela étant fait, on plombe le canal de cette racine, & on ajuste la baze, ou le talon de la dent naturelle ou artificielle qu'on rapporte sur la racine. Il faut auparavant avoir fait à cette dent, un ou deux trous qui servent à passer les bouts d'un fil qu'on attache aux dents naturelles voisines, comme on l'a dit ci-dessus.

Quand la carie a trop considérablement élargi le canal de cette racine, & que ses rebords sont encore fermes & solides, on fait un trou le plus profond & le plus droit qu'il est possible au milieu du plomb bien affermi : on fait ce trou avec un petit poinçon (a) sans néanmoins que ce trou pénètre plus avant que le canal de la racine. On assemble la dent naturelle postiche avec la racine, par le moyen d'un tenon ; comme je vais le décrire.

(a) Voyez la Figure 3. de la Planchette 33.
Lorsque

Lorsque la carie a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur laquelle on veut mettre une dent à tenon (a) naturelle, ou artificielle, le canal de cette racine étant encore assez long, tout ce qui se trouve de carié ayant été ôté, on élargit ce canal avec un équarisseur, (b) instrument ainsi appellé par les Horlogers, de figure pyramidale, se terminant en pointe, formant quatre pans, dont chaque angle est tranchant. Cet instrument sert aux ouvriers à augmenter le diamètre des trous. L'équarisseur le plus grand des deux que j'ai fait graver, est long d'environ un pouce & demi, compris sa soie : son diamètre dans sa partie la plus étendue est d'environ une ligne. Cet instrument va toujours en diminuant vers sa pointe, qui n'a qu'environ une demie ligne de largeur. C'est-là la dimension de chacune de ses faces. Cet équarisseur sert à augmenter le canal des plus grosses racines des dents ; & pour les moyennes on se sert du moyen équarisseur.

(a) Voiez la Figure 11. de la planche 34.

(b) Voiez les Figures 1. & 2. de la planche 33.

Dans l'usage de l'équarisseur il y a deux circonstances à observer, qui sont de prendre garde qu'il ne pénètre au-delà du canal, & que cet instrument ne soit trop trempé, crainte qu'il ne se casse dans le canal de la racine de la dent, & qu'y restant engagé, on ne puisse plus le retirer, ni par conséquent placer le tenon. On seroit obligé dans un tel cas de mettre en cette place une dent attachée aux voisines, laquelle seroit de moindre usage & ne seroit pas si commode. Quand cet inconvénient n'arrive pas, on ajuste à la dent, pour la mettre en place, un petit tenon d'or, ou d'argent (a) de la longueur & de la largeur du canal de la racine & du canal de la dent humaine qu'on y veut mettre; comme le canal du corps de la dent se trouve toujours trop peu étendu, on doit augmenter celui-ci avec le foret, pour mieux engager le tenon par l'un de ses bouts dans la dent humaine postiche. Ce tenon doit être bien ajusté, & un peu denté autour; afin qu'il s'en trouve plus affermi après avoir été introduit & mastiqué. Avant de mettre ce tenon dans la cavité de la

(b) Voyez la Figure 10. de la planche 34.

dent, elle doit être remplie de mastic en poudre : ensuite on introduit ce tenon dans cette cavité avec de petites pincettes d'horloger (a) en chauffant ce même tenon au feu de la chandelle par son extrémité opposée. Il faut remarquer que pendant qu'on chauffe ce tenon, le Dentiste doit tenir la dent avec un linge pour ne pas trop sentir la chaleur. Par ce moyen le mastic se fondra, & facilitera l'entrée au tenon ; l'autre extrémité du tenon, qui doit être aussi dentée, s'introduira dans le canal de la racine pour y être bien affermi. Le Dentiste doit tenir la dent à tenon avec les pincettes droites, en tournant la dent de droit à gauche, & de gauche à droit, jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment engagée & bien affermie.

Si malgré toutes les précautions que l'on aura prises pour faire entrer bien juste la partie du tenon qui doit être placée dans l'ouverture du canal qu'on aura fait à la racine, il arrive que le tenon se rencontre trop petit pour y être engagé de force, & pour y être ferme & stable, il faudra en ce cas faire de-

(a) Voyez la Figure 1. de la planche 17.

rechef avec un couteau quelques dentures de plus , à peu près semblables aux dentures ou premières tailles d'une lime. Ces dentures font une espece de morfil qui grossit ce tenon. Si cela n'est pas suffisant, on entourera avec un peu de coton, de chanvre, ou de lin l'extrémité de ce tenon, pour l'engager ensuite à force dans le canal de la racine de la dent. Ce tenon fait ici ce qu'une cheville fait entre deux planches qu'elle assemble l'une contre l'autre. Si les vaisseaux qui entrent dans le canal de la racine de la dent ne sont pas détruits, si l'on perce au-de-là de ce même canal, ou si le tenon étant introduit excède la longueur du canal qui doit le recevoir, il ne manque pas d'arriver de la douleur en cet endroit, & cette douleur est quelquefois suivie de fluxion & d'abcès. Pour lors on est obligé d'ôter la dent à tenon, si la douleur & la fluxion sont violentes; afin de laisser les parties en repos, & de faciliter une libre issue aux matieres arrêtées, à moins qu'on ne veuille s'assujettir à souffrir la fluxion pendant quelques jours, après quoi il n'y a ordinairement aucun retour de la dou-

leur. La dent & le tenon s'ôtent avec des pincettes droites & se remettent de même. Si l'on vouloit mettre une dent à tenon sur une racine qui fût sensible, que les vaisseaux fussent apparents, ou non, on pourroit auparavant appliquer le cauteré actuel dans le canal de la racine pour détruire ces vaisseaux, & introduire dans le canal de la racine pendant quelques jours un petit coton imbibé d'essence de canelle, ou de girofle.

Le mastic que j'ai proposé, pour arrêter le tenon dans la cavité de la dent, doit être composé de la maniere qui suit.

Prenez de la gomme laque plate, deux onces; de la terebentine de Venise la plus fine, demie once; du corail blanc en poudre très-fine, deux onces. Faites fondre la gomme dans un vaisseau de terre verni sur un feu médiocrement chaud, & lorsque cette gomme sera fonduë, joignez-y la terebentine, & y mêlez exactement la poudre de corail: quand ce mélange sera fait, on le mettra en petits bâtons qu'on pulverisera pour s'en servir au besoin.

Lorsqu'on ne peut en pareille occa-

sion élargir assez profondément le canal des racines des dents, sans s'exposer à en découvrir les parties sensibles; lorsque ces racines sont trop détruites, ou qu'elles se trouvent naturellement trop courtes, & qu'il n'est pas possible d'y faire entrer un tenon suffisamment long, pour affermir une dent semblable; en ce cas on fait à cette dent à tenon deux petits trous, qui percent d'une partie latérale à l'autre, pour se rencontrer à fleur de la gencive après son application; on passe dans ces deux trous les deux bouts d'un fil d'or, dont l'anse se trouve engagée dans l'intervale de la dent naturelle la plus voisine de l'espace qu'on veut remplir; on introduit ensuite le tenon de la dent postiche dans le canal de cette racine; enfin on engage les deux bouts du fil dans l'intervale de l'autre dent voisine, pour y être arrêtez en les tordant, comme on a dit en parlant du raffermissement des dents.

Néanmoins si l'espace où l'on veut mettre une dent semblable, se trouve plus large qu'il ne doit être naturellement; il faut n'attacher la dent postiche, qu'à la dent qui se trouve la plus

voisine de la racine ; afin de laisser un intervalle entre la dent postiche & la dent , où cette dent postiche n'est point assujettie : cela se pratique de même pour mieux imiter la nature.

Les dents & les piéces artificielles , qui sont attachées avec des tenons & le fil d'or , tiennent mieux que toutes les autres ; elles durent quelquefois quinze à vingt ans , & même davantage , sans se déplacer ; au lieu que le fil commun & la soie dont on se sert ordinairement pour attacher toutes sortes de dents , ou piéces artificielles , sont de peu de durée.

Il est à remarquer qu'on ne peut pas placer facilement des dents à tenons , si ce n'est les incisives & les canines ; parce que les molaires ont plusieurs racines , dont les conduits varient si diversément , qu'il n'est pas possible de les percer , sans interresser l'alveole ou la machoire ; au lieu que les incisives & les canines n'ayant qu'une racine & une cavité , l'opération en est plus facile. Cette opération est encore plus aisée à pratiquer aux dents de la machoire supérieure , qu'à celles de l'inférieure ; parce que le corps de la racine des dents

de la machoire supérieure a plus de volume que celui des dents de la machoire inférieure ; d'ailleurs il est plus ordinaire d'avoir occasion d'en enter à la machoire supérieure qu'à la machoire inférieure ; parce que la carie détruit plus fréquemment les dents de la machoire supérieure que celles de la machoire inférieure.

CHAPITRE XIV.

Maniere de blanchir les os des jambes de bœuf, servant ainsi préparés, à faire des dents ou partie de dentiers artificiels.

A Ussi-tôt que cet animal est tué, ou peu de tems après, on décharne les quatre plus gros os des jambes : on les coupe par roüelles dans la partie la plus dure ; c'est-à-dire depuis une des apophyses jusqu'à l'autre : on ôte ensuite la moële de ces os, & on les met sur le feu dans de l'eau de riviere : quand cette eau commence à bouïllir, on y jette de la chaux vive, & on en continuë l'ébullition pendant

un quart d'heure , afin de dégraisser entièrement ces os : on retire le tout pour le laisser refroidir : on ôte les os de cette eau : on les lave dans une autre eau , & on les fait secher à l'ombre : quand ces os sont secs , on les fait tremper la nuit & secher le jour ; ce que l'on réitère pendant douze ou quinze jours.

Si c'est dans le Printems , ou dans l'automne qu'on fait cette préparation , on met les roüelles de ces os sur une serviette mouillée qu'on pose sur l'herbe pendant la nuit , pour les exposer à la rosée. On peut encore , & même pour le mieux , laisser ces os exposez au soleil ; mais il faut les couvrir d'une autre serviette mouillée , pour empêcher que la trop grande chaleur ne les fende.

On ne se sert de ces os ainsi dégraissez & blanchis , pour faire des dents , ou des pieces artificielles , qu'au défaut de toutes les matieres que j'ai indiquées dans le chapitre précédent. J'ai préféré ces matieres à l'ivoire ; parce qu'il jaunît bien plutôt & conserve moins sa blancheur , que l'os de bœuf , sans en avoir la solidité. Les ouvriers qui en

employent beaucoup dans leurs ouvrages, m'ont communiqué la maniere de les blanchir, telle que je la viens de décrire.

Dans le choix de ces morceaux, ou roüelles d'os, il faut préférer les moins poreux. La partie de ces os qui est la plus éloignée de l'apophise, est toujours préférable par sa solidité; mais elle est la moins étendue.

CHAPITRE XV.

Description des Instrumens qui servent à fabriquer les dents & les autres pieces artificielles convenables à réparer les défauts causez par la perte des dents naturelles.

Ces instrumens sont le compas, (a) l'étau, la scie, (b) la rape, la lime, le gratoir, & le foret avec son archet.

(a) Voïez la Figure 3. de la Planche 29.

(b) Voïez la Planche 31.

Les limes dont on se sert à cet usage sont de plusieurs sortes ; il y en a de plates, en couteau, à trois quarts, (a) en feuille de sauge, de demi-rondes, de rondes droites en queue de rat, & de rondes en queue de rat tournées en forme de cerceau. (b)

Nous nous servons de deux sortes de rapés, l'une est plate, & l'autre est demi-ronde : la demi-ronde peut néanmoins servir toute seule.

Le foret dont il s'agit (c) ainsi appelé par les ouvriers, est composé différemment de ceux dont on se sert pour l'ordinaire à percer les dents, ou les pièces artificielles.

Ce foret à un chevalet sur lequel est monté un arbre, qui porte ce même foret & son cuivrot en forme de barillet, ou tambour de montre. Ce foret est monté à une des extrémités de l'arbre, & l'autre extrémité de cet arbre roule dans une cavité, qui pour cet effet est creusée dans une espèce de tenon de cuivre arrondi : ce tenon est passé dans une espèce de poupée, qui

(a) Voyez la Figure 4. de la Planche 29.

(b) Voyez la Figure 1. de la Planche 29.

(c) Voyez la Planche 30.

se trouve à l'extrémité supérieure de l'une des branches du chevalet : sur la face supérieure de cette poutre il y a une vis, qui tombe sur le tenon de cuivre, dans lequel roule l'extrémité de l'arbre, dont je viens de parler : cette vis arrête & fait qu'on ôte le tenon de cuivre quand on veut.

L'autre branche du chevalet a une espece de machoire à charniere garnie de cuivre intérieurement : c'est sur ce cuivre que roule la partie de l'arbre, qui se trouve entre le cuivrot & le foret : cette machoire à charniere se forme par sa partie opposée à la même charniere, par le moyen d'une vis qui s'engage dans la branche du chevalet.

L'extrémité de l'arbre où l'on engage le foret, est divisée en deux pieces : ces pieces sont de huit à neuf lignes de longueur : l'une de ces pieces est attachée à l'arbre au moyen d'une vis, & par conséquent en peut être ôtée quand on le veut : l'autre est prise dans le corps de l'arbre même, & ainsi n'en peut être séparée : la plus courte de ces deux pieces a un tenon arrondi dans la partie inférieure de sa face intérieure : ce tenon est en maniere de cheville, pour

s'engager dans un trou proportionné à sa grosseur, qui est à la partie inférieure de l'entaille de la grande piece : sur cette grande piece est posée la piece qui est la plus courte : ces deux pieces unies ensemble sont percées à jour, à une ligne près de la cheville de la petite piece : ce trou sert à laisser passer une petite vis, qui joint les deux pieces l'une contre l'autre, & qu'on serre autant qu'il est nécessaire : l'éguille qui doit servir à former le foret se met entre ces deux pieces ; elle s'y loge par une petite rainure qui regne tout le long du milieu de l'intérieur, depuis le trou jusqu'à l'extrémité.

On se sert pour l'ordinaire d'éguilles à coudre de différente grosseur, pour faire le foret ; & l'on casse la tête ou le chas de ces éguilles, pour y faire sur une pierre du Levant une pointe plate & tranchante, très-propre à servir à l'usage auquel on l'a destinée.

Lorsqu'on veut se servir de ce foret, on engage son chevalet dans un étau : l'archet de cet instrument est fait de baleine, & sa corde est une petite corde de boyau.

A l'égard des limes, rapes, compas,

étau & scie, il n'est pas nécessaire d'en faire la description; parce que ces instrumens ne different point de ceux dont les ouvriers se servent pour l'ordinaire.

Les gratoirs, ou especes de rugines, (a) ne sont pas tout-à-fait semblables à ceux des ouvriers, ni aux rugines dont on se sert en chirurgie: il y a des gratoirs qui sont droits, & d'autres crochus: les uns & les autres se montent à l'extrémité d'un manche d'ébène, ou d'une autre matiere, au moyen d'une soie quarrée & mastiquée à l'ordinaire: leur manche est long d'environ quatre pouces: il est de grosseur à pouvoit remplir suffisamment la main, & de figure de fuseau à plusieurs pans: il y a des gratoirs droits, qui raclent des deux côtez dans le même sens, & d'autres qui ne gratent que d'un côté dans le sens opposé.

Le premier gratoir a deux grandes faces plates. Sur la circonference de la partie laterale droite de l'une & dans l'épaisseur des deux faces, il y a une troisième petite face en forme de biseau, qui forme un tranchant à la circonference de l'autre face. Cette

(a) Voyez la Planche 32.

grande face opposée, a aussi une autre petite face, qui regne tout le long de la partie laterale gauche : lorsqu'on retourne l'instrument, cette face se trouve à droit; celle-ci & la pareille vont se réunir au milieu de l'extrémité de l'instrument, en formant une espece d'angle de losange un peu mouffe : il faut que l'instrument soit tranchant dans ce lieu là.

Le second gratoir est ovalaire, arrondi par son extrémité : il a deux surfaces plates : sur son épaisseur est pratiqué un biseau qui regne dans toute la circonference, par le moyen duquel la plus grande des deux faces plates devient tranchante, & l'autre mouffe. Ces deux gratoirs sont montez sur un même manche à plusieurs pans.

Le troisième gratoir est crochu : il differe par là de la seconde espece, & en ce que son extrémité supérieure qui est un quatrième gratoir, décrit une losange à angle aigu par sa partie la plus avancée. D'ailleurs ses grandes faces sont intérieures, & les deux autres sont extérieures par rapport au manche. Toutes les proportions de ces instrumens sont arbitraires, & dépendent du goût de ceux qui s'en servent.

*Explication de la Planche XXIX.
contenant quatre Instrumens
servant à fabriquer les pieces
ou dents artificielles.*

L *A Figure I.* represente la lime figurée en queue de rat recourbée en cerceau.

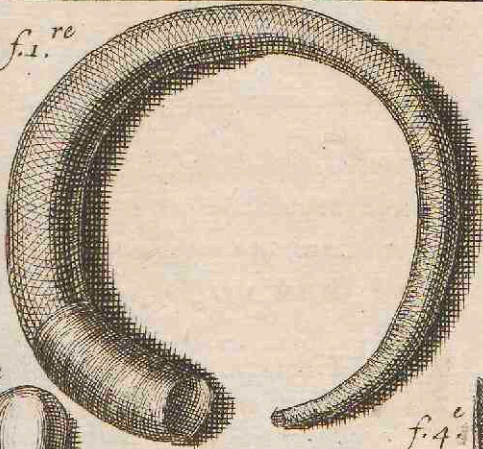
La Figure II. represente un tournevis.

La Figure III. represente un compas servant à prendre les dimensions requises pour fabriquer les pieces artificielles.

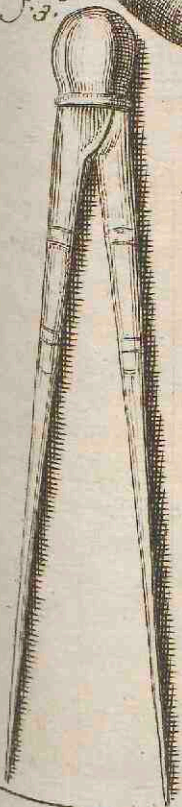
La Figure IV. represente une lime en trois quarts, servant à faire des échancrures aux pieces artificielles, vûë tronquée & sans manche. L'on n'a pû la faire voir autrement, l'étendue de la planche ne l'a pas permis.



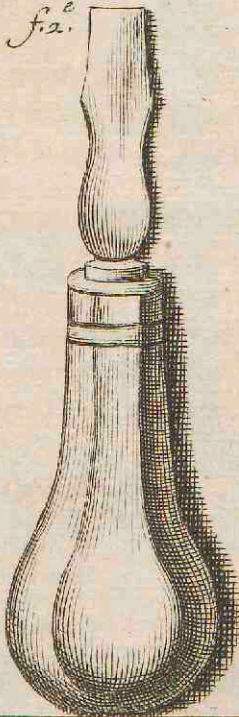
f. 1.^{re}



f. 3.^e



f. 2.^e

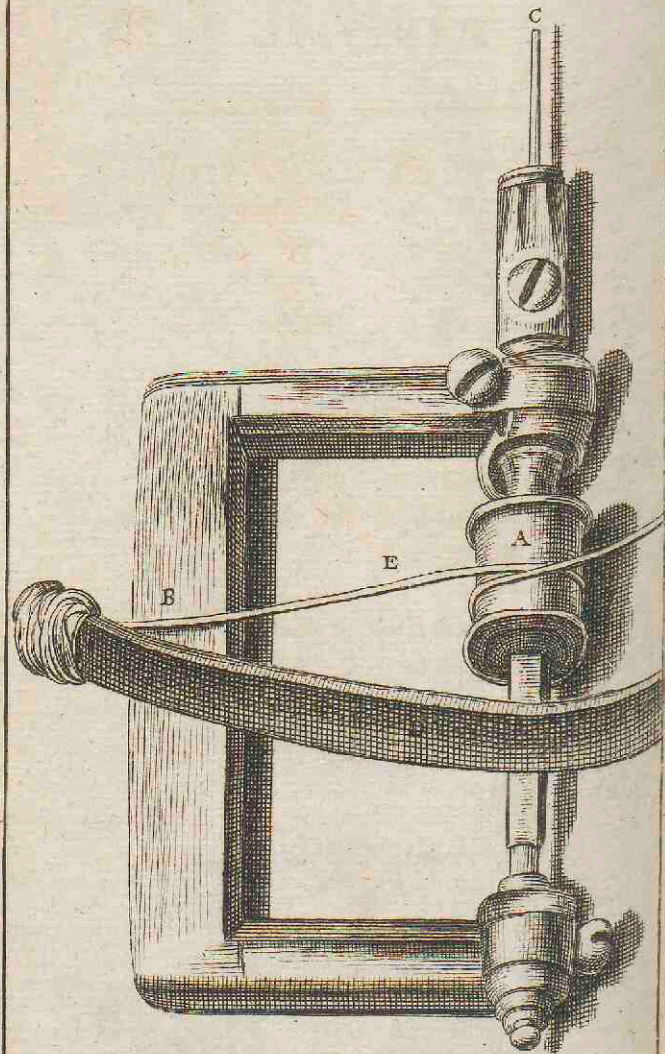


f. 4.^e









*Explication de la Planche XXX.
contenant un Instrument ser-
vant à fabriquer les pieces ar-
tificielles.*

Cette figure represente le chevalet monté avec son foret & partie de son archet tronqué, vû d'un seul côté dans toute son étendue.

A. Le cuivrot, ou espece de tambour servant comme de poulie à la corde de l'archet.

B. L'arbre du chevalet.

C. Le foret.

D. L'archet.

E. La corde de l'archet.



*Explication de la Planche XXXI.
contenant un Instrument ser-
vant à fabriquer les pieces
artificielles*

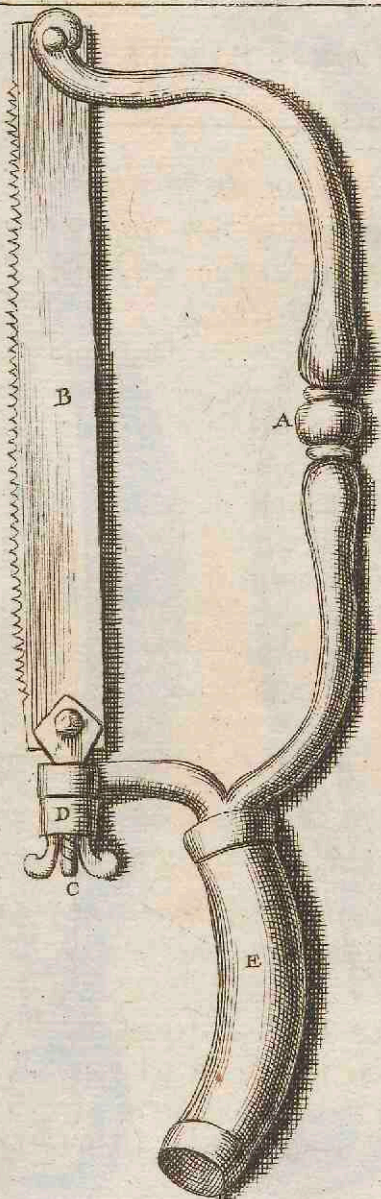
Cette figure represente une scie,
servant à scier les pieces, ou den-
tiers artificiels.

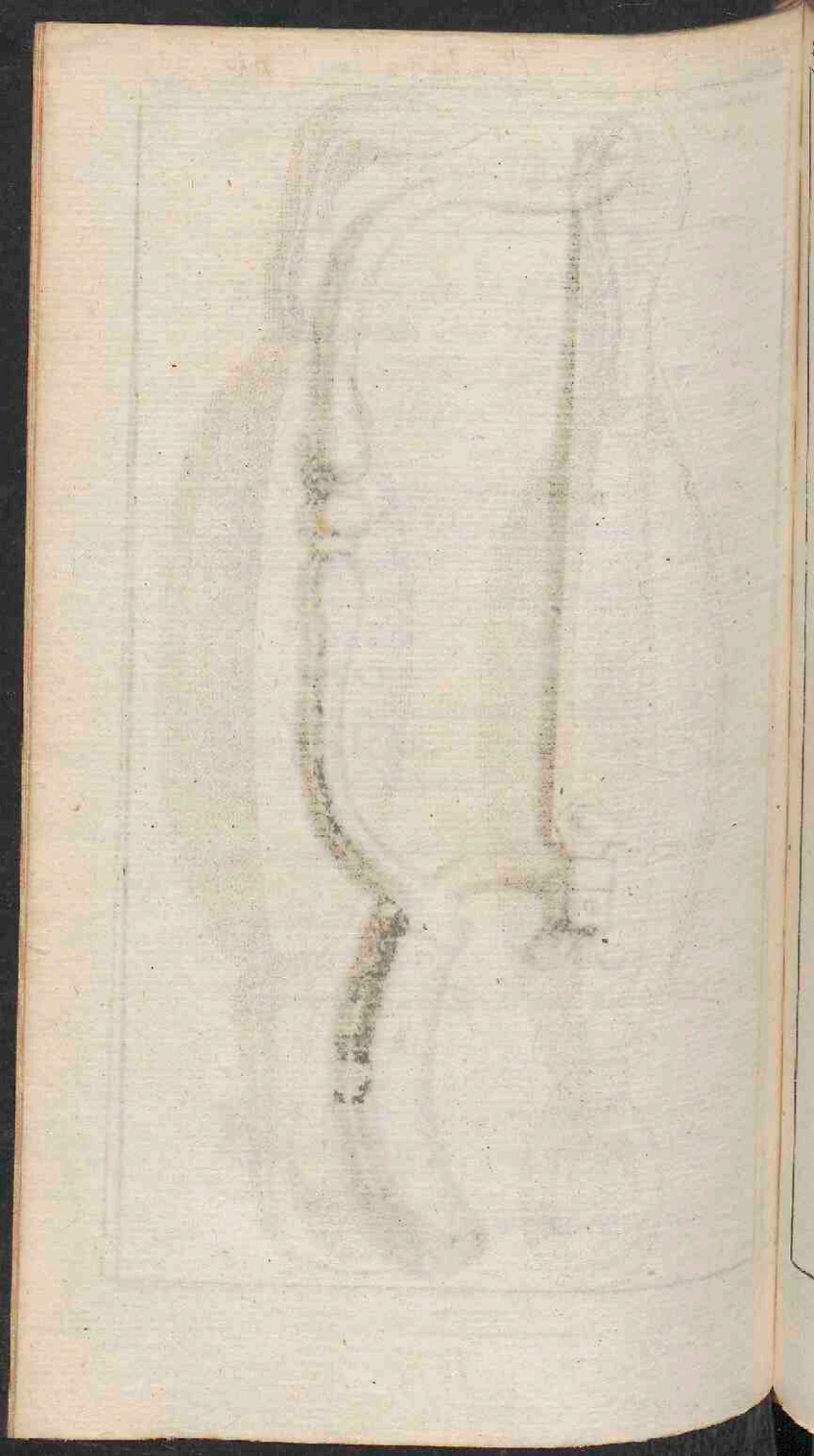
- A. L'arbre de la scie.
 - B. Sa lame.
 - C. La vis.
 - D. L'écrou servant à tendre, ou à
détendre la scie.
 - E. Son manche.
-

*Explication de la Planche XXXII.
contenant deux Instrumens ser-
vant à fabriquer les pieces ar-
tificielles.*

LA Figure I. represente le gratoir
en losange & celui qui est en bi-
zeau.

- A. Leur manche à plusieurs pans.





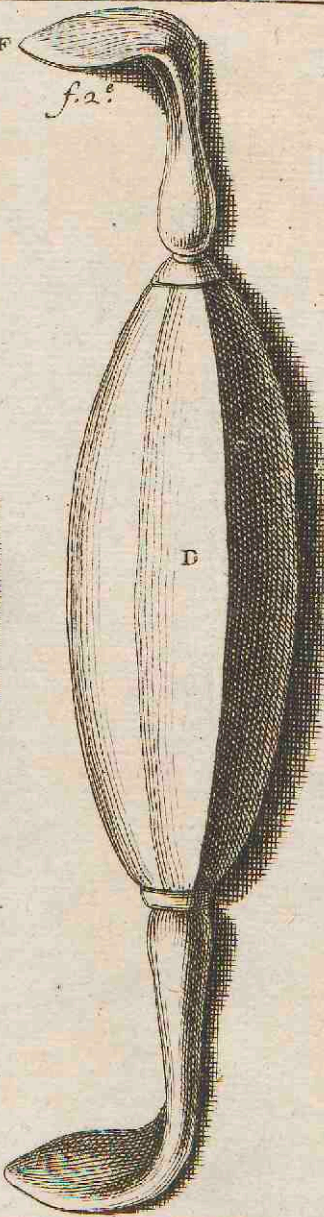
f. 1. re

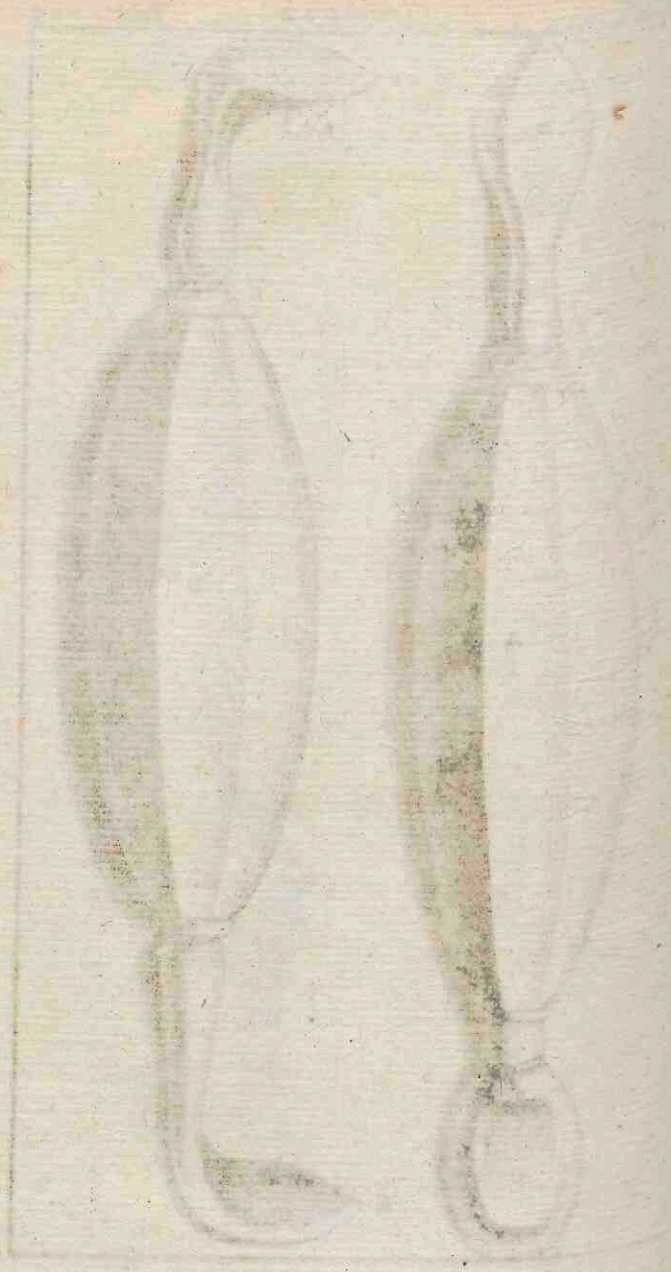


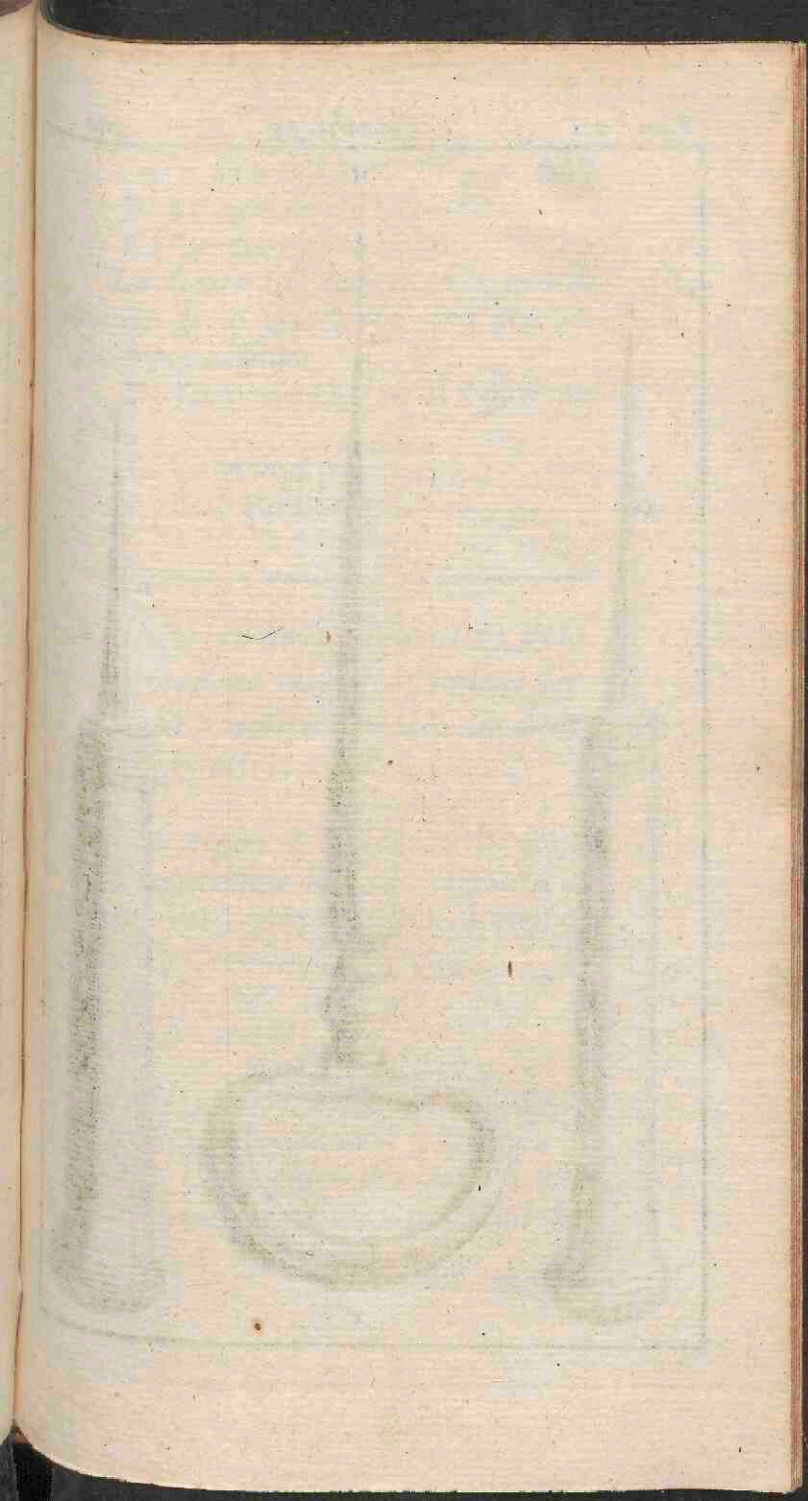
F

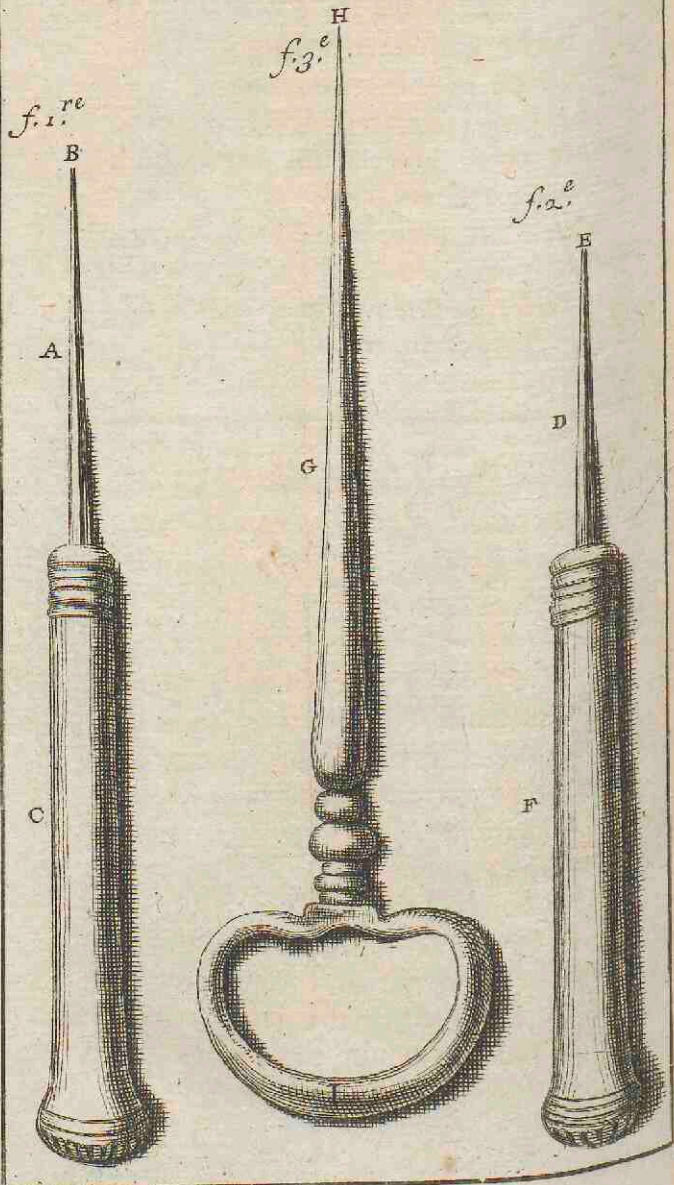
f. 2. l.

E









B. Le gratoir en losange.

C. Le gratoir en biseau.

La Figure II. représente le gratoir pointu & le gratoir un peu arrondi par son extrémité.

D. Leur manche aussi à plusieurs pans.

E. Le gratoir pointu.

F. Le gratoir arrondi.

*Explication de la Planche XXXIII.
contenant trois Instrumens ser-
vant à mettre en place des dents
artificielles.*

L *A Figure I.* représente le grand équarriſſoir ſervant à agrandir les cavitez des racines des dents, lorsqu'on y veut introduire des tenons.

A. Sa tige

B. Sa pointe.

C. Son manche.

La Figure II. représente le moyen équarriſſoir, ſervant auſſi à agrandir les cavitez des racines des dents, lorsqu'on veut introduire des tenons plus petits.

D. Sa tige.

E. Sa pointe.

F. Son manche.

La Figure III. represente un poinçon servant à percer le plomb introduit dans quelque racine de dent, dont le canal est trop délabré pour servir à recevoir un tenon, à moins qu'il ne soit auparavant plombé.

G. Sa tige.

H. Sa pointe.

I. Son anneau servant de manche.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'il faut observer pour percer, placer & attacher aux dents naturelles, ou à quelques une de leurs portions les pieces artificielles : les dimensions les plus convenables de chaque partie qui sert à l'assemblage de ces mêmes pieces.

Lorsqu'on veut remplir un ou deux espaces qu'occupent plusieurs

dents , on fait autant de pieces artificielles , qu'il y a d'espaces à remplir. Si ces pieces se font de dent de cheval marin , ou d'une autre matiere convenable , il faut , comme nous l'avons déjà dit dans le treizième chapitre de ce volume , que ces pieces soient proportionnées en toutes leurs dimensions à la surface des gencives , & à la longueur , grosseur & figure des dents que l'on veut imiter. Il faut percer chaque piece d'un bout à l'autre , si sa courbure ne s'y oppose point ; en sorte que le trou de chaque piece donne passage aux deux bouts d'un fil , qui après avoir fait l'anse , s'engage comme les autres fils dans l'intervale de deux dents solides : on noue ces fils par un nœud bien ferme , tel que celui du Chirurgien.

Il faut percer d'une autre maniere les pieces qui sont trop courbées : (a) on fait pour cela deux trous l'un à côté de l'autre à chaque bout de la piece. Ces trous commencent sur les surfaces laterales de la piece auprès de la surface qui s'applique sur la gencive. Lorsque la piece artificielle n'a que deux ,

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 35.

ou trois dents, ces trous ne font qu'une ligne de trajet, en sortant vers le milieu de la face intérieure ; mais quand cette piece est composée de quatre ou cinq dents, le trajet des trous est de deux lignes : leur sortie donne entrée aux fils qui attachent la piece, de même qu'il a été dit en parlant des pieces faites de dents humaines.

Néanmoins si pour attacher l'une des deux extrémités de cette piece de dents artificielles, nous ne trouvons dans la machoire que les dernières molaires, cette extrémité doit être percée autrement : au lieu de faire sortir les trous sur la face intérieure, on les fait sortir sur l'extérieure ; ou bien on les perce d'un bout à l'autre, s'il ne s'agit que de la moitié ou environ d'un dentier artificiel : ces trous donnent passage aux deux bouts d'un fil, & son milieu fait une anse, qu'on engage de même que ces nœuds dans les endroits convenables.

Les pieces (a) qu'on veut placer à l'une, ou à l'autre machoire, qui n'ont de chaque côté qu'une ou deux grosses molaires pour être assujetties, doivent

(a) Voyez la figure 1. de la planche 35.

être percées de deux trous à chaque bout : ces trous commencent sur les surfaces laterales de la piece, auprès de la surface qui doit s'appliquer sur la gencive : ils viennent par un trajet oblique de bas en haut, sortir à côté l'un de l'autre entre la deuxième & la troisième, ou entre la troisième & la quatrième des dents faites sur cette piece.

On introduit les deux bouts des fils par l'entrée des trous, & le milieu de ces fils fait une anse qu'on engage entre les deux dents naturelles, si elles sont stables l'une & l'autre ; sinon on l'avance jusqu'à la postérieure, si l'antérieure est chancelante. Les deux bouts du fil se nouent de chaque côté entre l'espace des dents artificielles par où ils sont sortis.

Quand il n'y a qu'une petite, ou une grosse molaire d'un seul côté de la machoire, capable de supporter l'attache de la piece des dents artificielles, il faut la percer de maniere que le point de l'attache la rende ferme & stable, comme il vient d'être indiqué.

C'est pourquoi si la piece des dents artificielles est destinée à servir pour la machoire inférieure, on fait deux trous

à côté l'un de l'autre, au bout qui doit toucher la dent naturelle. Ces deux trous commencent à une demie ligne, ou environ, près de la surface qui s'applique sur la gencive: ils sortent à quelque distance l'un de l'autre sur la face intérieure de la piece, à deux ou trois lignes de leur entrée: les bouts d'un fil entrent par la sortie des trous, & se noient sur la dent comme les autres.

Une semblable piece de dents artificielles destinée pour la machoire supérieure, doit être percée de deux trous à côté l'un de l'autre. Ils commencent par la face qui doit poser sur la gencive, à une demie ligne du bord de l'extrémité qui touche la dent naturelle, & ils sortent un peu obliquement sur la face opposée à leur entrée. Le fil qui sert à assujettir cette piece, se passe & s'attache de même que celui qui sert à assujettir la piece dont je viens de parler.

S'il n'y a que la dernière grosse molaire d'un seul côté, à laquelle on puisse attacher cette piece, on fait sortir obliquement les trous de la piece entre le deuxième, ou le troisième intervalle des dents artificielles. Le fil en-
tre

tre par les trous situez à l'extrémité de la même piece, & son milieu fait une anse, qui s'engage au-de-là de la dent naturelle pour l'embrasser. Ensuite les deux bouts de ce fil, en se joignant ensemble, se noient dans l'intervale d'où ils sont sortis.

Lorsque l'une ou l'autre machoite, n'a au-devant de la bouche, & même à un de ses côtez, qu'une, deux, ou trois dents; soit qu'elles soient contiguës, ou qu'il y en ait quelqu'une d'ôtée entr'elles; on y peut néanmoins mettre une piece entière de dents artificielles; (a) pourvû qu'on fasse vis-à-vis de chaque dent naturelle des entailles pratiquées dans l'épaisseur de la piece sur sa face extérieure; & que l'on forme à côté de ces entailles, des dents qui imitent les dents naturelles dont elles occupent la place.

La piece artificielle étant ajustée, il faut la percer pour l'arrêter sur la gencive, en l'attachant aux dents voisines. Par exemple, s'il n'y a qu'une dent naturelle, ou qu'il y en ait plusieurs de séparées par la chute de leurs voisines; on fait deux trous à la surface plate de

(b) Voyez la Figure 2. de la planche 35.

chaque entaille près de ses encognures. Ces trous commencent dans l'entaille à la face extérieure de cette piece le plus près de la gencive qu'il est possible : ces mêmes trous, en s'approchant l'un de l'autre par un trajet oblique, sortent à la face intérieure, & l'on introduit par leur sortie les deux bouts d'un fil qui se noient en devant, comme il va être dit.

Les entailles qui doivent loger les deux dents naturelles contiguës, ont trois trous, dont deux sont situez comme le sont ceux dont nous venons de parler ; le troisiéme est situé au milieu, & ces trous vont sortir à la face intérieure de même que les précédents : lorsqu'il se trouve trois, quatre, ou cinq dents artificelles &c. logées dans une seule entaille, on multiplie les trous de façon que pour trois dents il y aura quatre trous, pour quatre dents cinq trous &c. L'entrée & la sortie de ces trous doit toujours être comme nous l'avons dit, & ces mêmes trous qui recevront des fils, serviront tous à assujettir la piece artificielle.

Il faut passer dans les trois trous autant de fils qu'il y a de dents naturelles

contenuës dans l'entaille. On doit assujettir ce dentier artificiel par le moyen des fils passez dans les trous pratiquez dans ces pieces artificielles.

Les bouts de chaque fil seront passez de dedans en dehors, de façon que chaque trou du milieu donnera un passage commun au bout du fil voisin : ces fils passez de même embrassent chacun une dent : ils sont ferrez & noïez sur le corps de la dent, le plus près qu'il est possible de la gencive, entre les intervalles de chaque dent naturelle : on réitere deux fois le nœud du Chirurgien.

Pour mieux assujettir une piece de dents artificielles semblable à celle dont nous venons de parler, supposé qu'elle puisse être attachée aux dents incisives de la machoire supérieure ; il faut que les trous qui doivent donner passage au fil qui sert de lien pour cette piece, soient percez de telle maniere, qu'ils décrivent une ligne oblique, depuis la surface intérieure de la piece, jusqu'à la surface extérieure de la même piece, dans l'endroit de l'entaille : ces trous, montant de bas en haut, du dedans en dehors, se rencontrent du côté de l'en-

taille à fleur de la gencive, & du côté postérieur beaucoup plus bas ; ce qui fera faire au trajet des fils qui embrassent les dents de la piece, dans l'interval d'un trou à l'autre, la fonction de levier : circonstance qui n'est pas indifférente, pour empêcher que les extrémités de la piece ne fassent la bascule, & pour obliger la piece de dents artificielles d'appuier dans toute l'étendue de sa surface supérieure contre la surface inférieure des gencives supérieures.

S'il ne se rencontre dans l'une, ni dans l'autre mâchoire, aucune dent convenable, pour y attacher une piece composée de plusieurs dents artificielles ; & que l'on veuille assujettir une piece plus ou moins étendue, sans s'attacher au corps des dents naturelles, on pratique la méthode suivante.

On dispose les racines des dents, le dentier & les tenons, à peu près de même qu'il est enseigné dans le chapitre treizième de ce tome & dans celui-ci. Pour lors on fera des tenons en forme de vis pyramidale (a) avec des têtes, qui ne soient ni trop élevées ni trop étendues, & qui soient propor-

(a) Voyez la Figure 3. de la Planche 35.

tionnées à la grosseur du trou.

On perce la piece artificielle (a) à tenon, dans un ou plusieurs endroits, suivant qu'elle est plus ou moins étendue, & qu'il se rencontre des racines propres à recevoir des tenons. Les trous qui percent cette piece sont disposez de telle maniere, qu'ils répondent verticalement à ceux des racines des dents. Ces trous sont pratiquez dans l'épaisseur de la piece suivant la direction des dents. A chaque trou on fait une échancrure du côté qui doit recevoir la tête du tenon, pour loger cette tête le plus avant & le plus proprement qu'il est possible ; afin qu'elle n'excede point la surface de la piece. Le tout ainsi disposé, on introduit chaque tenon dans un des trous du dentier artificiel, de telle maniere que le corps du tenon, après avoir traversé le dentier, sorte par la surface du même dentier qui doit s'appliquer sur la surface de la gencive & de la racine de la dent. Il faut que ce tenon excede dans le lieu où il sort de ce trou la surface de ce dentier d'une longueur suffisante, pour pouvoir s'engager autant qu'il le faut dans le ca-

(a) Voyez la Figure 4. de la planche 35.

nal de la racine qui doit le recevoir.

Si l'on veut, on fendra la tête de ce tenon de même que la tête d'une vis, pour engager ce même tenon, en le tournant de droit à gauche, ou de gauche à droit, avec un tourne-vis proportionné; si mieux on n'aime engager ce tenon en le poussant & en le tournant à force avec des pincettes droites, & ensuite couper avec une lime, l'extrémité extérieure ou partie de la tête du tenon à fleur de la pièce artificielle. Par ce moyen ce dentier est affermi, porte sur les gencives & sur les racines des dents, & dure un tems très-considérable.

Pour percer cette pièce, ou dentier artificiel, qui doit être ainsi attachée par des tenons à tête, il faut avant que de la percer, mettre dans chaque trou, ou canal des racines des dents de petits bouts de plume. Ces bouts de plume doivent excéder le niveau de la gencive d'environ une ligne; afin qu'on ait la facilité de les en mieux retirer; on met autant de bouts de plume, qu'il y a de racines de dents disposées à recevoir des tenons; on mouille suffisamment le bout extérieur des plumes

avec de l'encre à écrire : cela étant fait, on presente la piece artificielle dans le même sens qu'elle doit être placée : on appuie cette piece artificielle sur ces bouts de plume ; afin qu'elle reçoive en la surface qui doit s'appliquer sur les gencives , une impression de l'encre appliquée sur ces bouts de plumes, qui désigne au juste le lieu où chaque trou doit être percé dans la piece. De cette façon ces trous répondent directement à l'orifice du canal de la racine de chaque dent : tout ceci est essentiel , pour que la piece se rencontre , étant assemblée par ces tenons , dans une juste position avec les gencives & les racines.

Tout ce que je viens de dire au sujet d'une ou de plusieurs dents artificielles ne differe point essentiellement du manuel qu'il y a à pratiquer en pareille occasion , à l'une ou à l'autre mâchoire.



*Explication de la Planche XXXIV.
contenant plusieurs dents,
ou pieces artificielles.*

L *A Figure I.* represente une dent artificielle, enfilée d'un fil voltigeant.

La Figure II. represente deux dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.

La Figure III. represente trois dents artificielles enfilées d'un fil voltigeant.

La Figure IV. represente une piece de six dents naturelles postiches, assemblées par des goupilles d'or, ou d'argent, enfilées par deux fils voltigeants, servant pour la machoire supérieure, vûë par sa partie postérieure.

Les Figures V. & VI. representent des goupilles, ou gros fils d'or servant à l'assemblage de cette piece.

La Figure VII. represente la lame percée de plusieurs petits trous servant à l'assemblage des dents naturelles postiches.

La Figure VIII. represente un assemblage de six dents naturelles postiches.

f. 1.^{re}

f. 2.^e

f. 3.^e

f. 4.^e

f. 5.^e

f. 8.^e

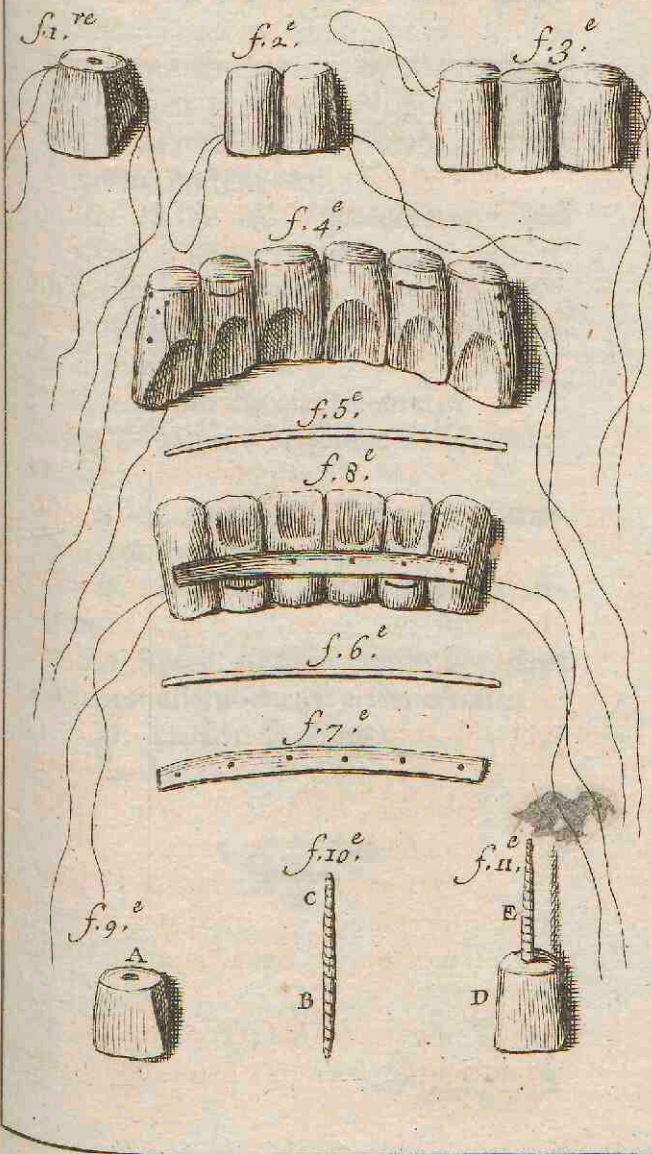
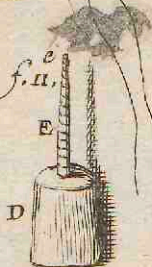
f. 6.^e

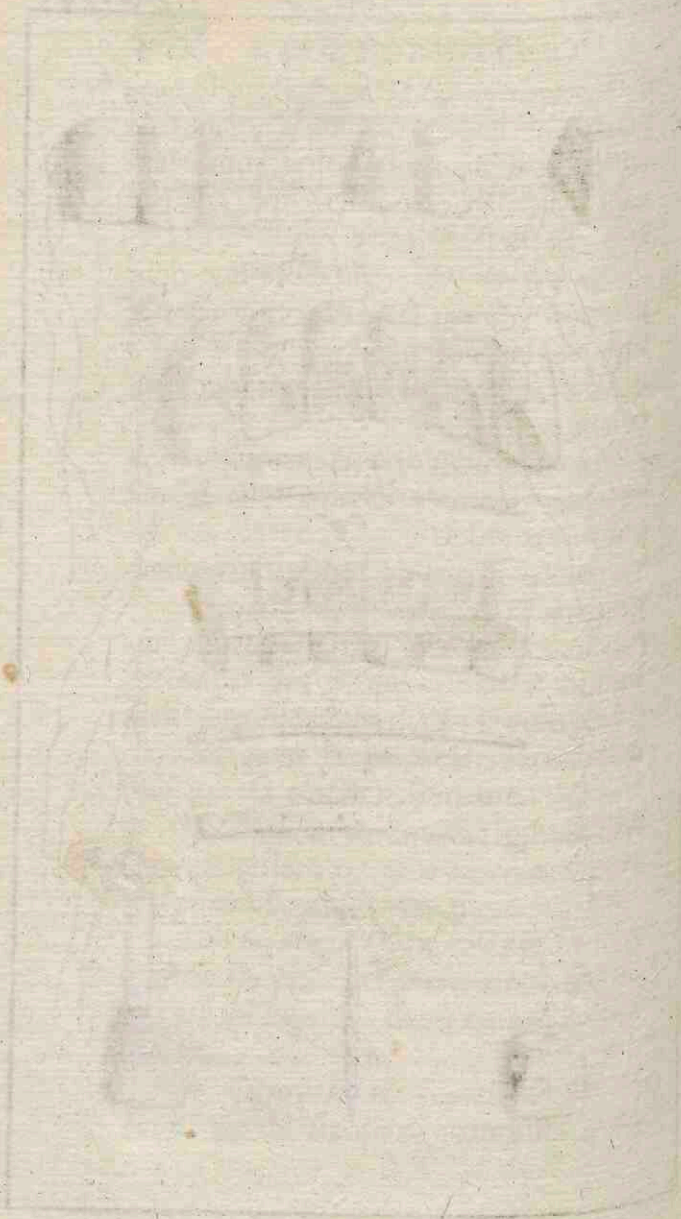
f. 7.^e

f. 10.^e

f. 11.^e

f. 9.^e





ches attachées & arrangées par le moyen d'une lame d'or, ou d'argent, & enfilées par deux fils voltigeants, servant à la machoire inférieure, vû par sa partie postérieure.

La Figure IX. represente une dent à tenon vûë par sa partie antérieure & séparée de son tenon.

A. Le trou par où cette dent reçoit le tenon.

La Figure X. represente un tenon avec ses dentures, séparé de la dent à tenon.

B. La partie du tenon qui s'engage dans la dent.

C. La partie extérieure du tenon.

La Figure XI. represente une dent à tenon assemblée avec son tenon.

D. La dent à tenon.

E. Le tenon.



*Explication de la Planche XXXV.
contenant plusieurs pieces
ou dentiers artificiels.*

L A Figure I. represente un dentier, ou piece artificielle, recourbé, formant quasi un ratelier entier, enfilé par deux fils voltigeants, servant à l'attacher dans le lieu où il doit être mis en place.

La Figure II. represente une piece de dents artificielles à entaille, laquelle entaille est enfilée par deux fils & sert pour loger les dents naturelles qui restent dans la bouche.

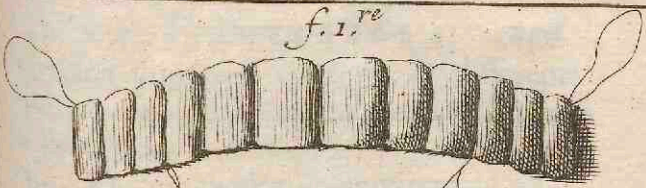
A. A. Dents artificielles que l'on peut émailler si l'on veut.

B. B. B. B. L'entaille servant à recevoir les dents naturelles qui tiennent encore à la bouche.

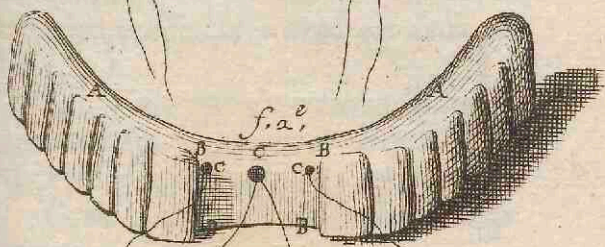
C. C. C. Les trois trous servant à recevoir les fils voltigeants qui servent à attacher & à assujettir cette piece aux dents naturelles fermes & stables.

La Figure III. represente un tenon à vis & à tête fendue, servant à at-

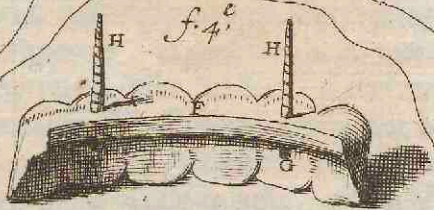
f. 1.^{re}



f. 2.^e



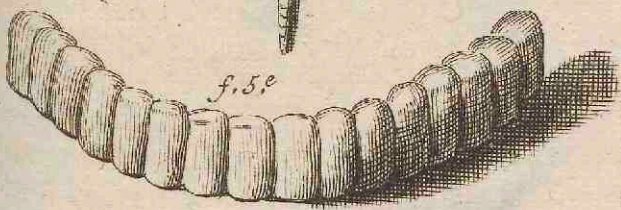
f. 4.^e

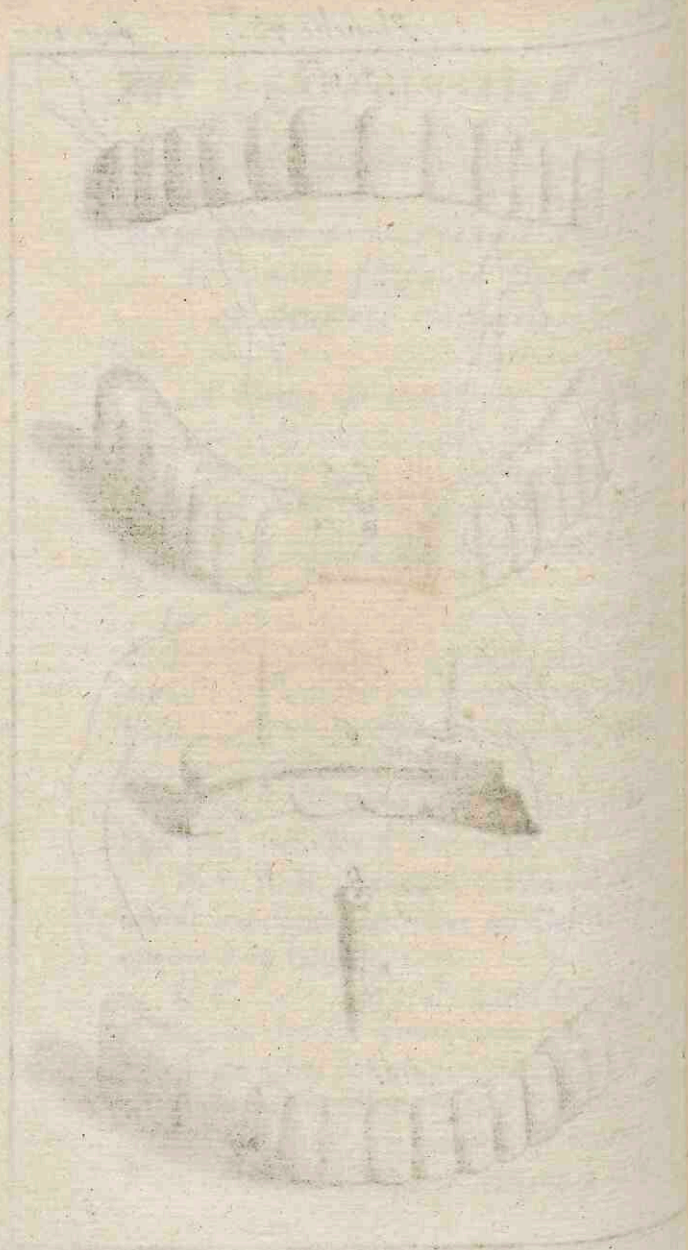


f. 3.^e



f. 5.^e





attacher une piece à tenon, & different des tenons qui servent pour attacher des dents.

D. La tête de ce tenon.

E. Sa tige.

La Figure IV. represente une piece, ou dentier à tenon vûë par sa partie postérieure assemblée avec ses deux tenons.

F. La surface concave du talon qui porte sur les gencives, lequel talon est percé pour engager les tenons.

G. G. Les têtes fenduës de ces deux tenons.

H. H. Les tiges de ces deux tenons.

La Figure V. represente une piece entiere, ou dentier artificiel, servant à la machoire inférieure, vûë par sa partie antérieure. Comme cette piece tient en place d'elle-même, elle n'est point percée dans l'intention d'y passer le fil.



CHAPITRE XVII.

La description & l'usage d'une machine artistement composée d'un dentier supérieur complet assemblé par des ressorts à une piece d'or, ou d'argent, qui embrasse par le moyen de deux demis cercles & de deux anses les dents de la machoire inférieure.

QUoiqu'à l'une & à l'autre machoire il n'y ait aucune dent, ni aucune racine, on peut néanmoins y mettre deux pieces entières de dents artificielles.

Pour réussir à faire ces sortes de pieces, de maniere qu'elles tiennent sur la gencive, lorsqu'elles y sont appliquées; il faut examiner les gencives & leurs différentes variations; afin de travailler les deux pieces d'une maniere convenable à pouvoir s'y assujettir exactement. On doit encore considerer la figure & la courbure qu'il faut donner à la face intérieure de chaque piece.

artificielle ; pour éviter que la langue, les gencives, & le dedans des jouës n'en soient point incommodées.

Si une piece entiere de dents artificielles est de quelque utilité à la machoire supérieure, quand elle a perdu toutes ses dents ; elle est encore beaucoup plus nécessaire à la machoire inférieure, lorsqu'elle est dans un semblable état. Il semble même qu'on ne peut se passer de cette piece que très-difficilement ; parce que le défaut des dents de cette machoire empêche davantage la prononciation, & la mastication parfaite qui devoit, ce semble, n'être point empêchée, la gencive s'étant endurcie : les jouës & les levres sont, par le défaut des dents, comme perdus & enfoncés dans la bouche : il arrive de là qu'on se contente souvent de réparer les besoins pressants de cette machoire, sans avoir égard à ceux qui se rencontrent à la machoire supérieure.

Pour garnir seulement la machoire inférieure, il faut que la piece de dents artificielles (a) soit bien ajustée ; afin que la configuration de cette machoire & les inégalitez des gencives, sur les-

(a) Voyez la Figure 5. de la planche 35.

quelles elle prend son assiette, puissent la maintenir dans cet état. Tandis que cette piece de dents artificielles est engagée d'un côté entre la langue, & de l'autre par la levre inférieure & les jouës, elle s'y trouve si stable, que sans qu'elle se déränge, la mastication se fait librement, & ne differe presque en rien de celle des dents naturelles. On jouit de cet avantage, sur-tout quand il y a des dents naturelles à sa rencontre à la machoire supérieure, & que l'on est accoutumé à se servir de cette piece de dents artificielles.

On ne peut ajuster de même à la machoire supérieure une piece entiere de dents artificielles seule; car pour faire tenir cette piece, il faut nécessairement, ou en mettre à la machoire inférieure une semblable, ou que cette machoire inférieure ait en tout, ou en partie, des dents naturelles, qui puissent soutenir & affermir la piece mise à la machoire supérieure.

Ces circonstances m'ont engagé à inventer une machine, (a) qui construite de la façon que je l'ai imaginée, & telle que je vais la décrire, s'ajuste à la ma-

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 36.

choire supérieure ; de telle maniere qu'elle peut servir aux mêmes usages auxquels servent les dents naturelles.

Pour parvenir à la construction de cette piece, ou dentier artificiel à ressort, il faut examiner la quantité de dents qui restent à la machoire inférieure, leur volume, leur situation, & les dimensions des gencives, tant en dehors, qu'en dedans ; afin qu'ayant bien pris les mesures requises, l'on puisse faire avec justesse la piece qui doit embrasser les gencives, tant antérieurement, que postérieurement, & qui doit passer par-dessus les dents, en se joignant aux extrémités de l'un & de l'autre demi cercle.

Ensuite on fait fabriquer deux lames d'or, ou d'argent, larges d'environ une ligne & demie & épaisse d'environ un quart de ligne : ces deux lames ainsi fabriquées se recourbent sur leur face la plus large pour en faire deux especes de demis cercles qu'on ajoute, l'un à la face intérieure, & l'autre à la face extérieure de la gencive de la machoire inférieure. La lame qui forme le demi cercle extérieur, doit être plus longue & coudée à ses deux extrémités, selon

la hauteur & l'épaisseur des dents & des gencives qu'elle doit embrasser. Cette lame s'avance pour monter par-dessus les dents, & elle se recourbe dans l'endroit où sa courbure doit former un coude : lorsque cette continuation de lame a passé par-dessus la couronne des dents, on fait descendre ces lames jusqu'à la gencive ; & cela pour essayer si elles sont conformes à la convexité & à la concavité que forme la mâchoire dans toute l'étendue où les deux lames doivent s'appliquer. On attache ensuite les deux extrémités du demi cercle intérieur avec l'extrémité de la continuation du demi cercle extérieur : on unit ces deux lames en les soudant, ou en les attachant ensemble par deux petits clous rivez à rivure perdue : pour lors ces deux pièces forment dans ce lieu-là une anse quarrée : cette anse embrasse une des dents-molaires par les parties laterales & supérieures de la dent molaire, sur laquelle elle porte.

Cette pièce ainsi disposée sert de point d'appui à la pièce supérieure, comme il va être expliqué.

On ajoutera entre le coude & la courbure de l'anse, une avance de chaque côté,

côté, & chacune de ces avances sera unie à chaque extrémité du cercle extérieur, en les soudant, ou en les attachant dans le même endroit avec des clous rivez à rivure perduë.

Cette avance est à peu près ronde depuis son attache jusqu'à son extrémité : elle est plus ou moins longue, suivant la distance qui se rencontre depuis l'extrémité du demi cercle extérieur, jusqu'à la partie inférieure de l'apophyse coronoidé & le corps des muscles fermeurs des mâchoires. Il faut avoir égard à l'espace que le ressort doit occuper dans ce lieu là : ce ressort doit s'étendre bien plus loin que l'avance.

A l'extrémité de cette avance, on doit pratiquer un rebord, qui excède la grosseur de l'avance d'environ un quart de ligne. Cette avance doit avoir une entaille, ou fente, dans le milieu de son épaisseur, d'environ une demie ligne de largeur, qui la divise en deux parties égales. Après la terminaison de cette fente, il y a un trou dans cet endroit qui perce cette avance d'outre en outre.

Sur cette piece ainsi construite on monte par des ressorts celle qui doit

représenter les dents artificielles de la machoire supérieure : il faut percer la piece avant que de la monter.

Quand on a proportionné la piece de dents artificielles à la gencive de la machoire supérieure contre laquelle elle doit poser, il faut laisser à chaque extrémité de cette piece du côté de sa face extérieure une éminence aplatie, de trois, ou quatre lignes de longueur, & de deux d'épaisseur. Cette éminence doit être de la largeur de la piece.

Presqu'au milieu de cette éminence est une entaille du diamètre de celles qu'on a faites aux avances de la piece inférieure.

Cette entaille ne doit être profonde que de l'épaisseur de l'éminence : elle doit commencer par un trajet un peu oblique de bas en haut, & suivre la direction de la face extérieure.

Cette même entaille est croisée par une seconde entaille plus large & verticale : à l'extrémité de cette deuxième entaille est un trou, qui commence à la face supérieure qu'on doit appliquer sur la gencive, & qui sort par la face inférieure de la piece : ensuite on forme sur cette même piece les dents artifi-

cielles, dans l'ordre où elles doivent être naturellement : cela fini, on assemble cette pièce avec celle qui s'applique à la mâchoire inférieure par le moyen de deux ressorts d'acier, (a) de l'épaisseur d'un quart de ligne, larges d'une ligne & demie, & longs d'environ treize à quatorze lignes.

Ces ressorts s'engagent d'un côté par une de leurs extrémités dans l'entaille des avances de la pièce inférieure, & par l'autre dans les entailles obliques de l'éminence supérieure.

L'extrémité de chaque ressort, qui doit entrer dans l'entaille de chaque avance de la pièce inférieure, doit déborder du côté de ses parties latérales, dans l'endroit de l'entaille où il doit entrer. Après que cette extrémité a été introduite, elle y est attachée avec un fil qu'on passe dans le trou qui est au-dessous de l'entaille : on conduit ensuite ce fil plusieurs fois autour de l'avance, pour embrasser une des extrémités de chaque ressort qui y est engagée : ensuite on repasse le même fil par le même trou auquel il a été déjà engagé, & derechef on fait faire à ce

(a) Voyez la figure 4. de la Planche 36.

fil plusieurs contours qui embrassent l'avance & l'extrémité du ressort que l'avance contient. On arrête les deux bouts de ce fil par plusieurs nœuds : après quoi on pratique la même manœuvre à l'avance opposée de cette pièce, pour y engager l'extrémité de l'autre ressort : ces ressorts engagez de même par les bouts inférieurs sont assujettis dans l'entaille oblique de l'éminence de la pièce supérieure, & arrêtez par le moyen d'un fil qui passe au travers du trou qui est pratiqué à l'angle de cette pièce, & dans l'entaille verticale ; afin qu'il embrasse & assujettisse l'extrémité du ressort, au moyen de plusieurs contours de fil réiterez, & arrêtez par des nœuds : on en fait autant, pour engager l'autre extrémité du côté opposé ; & pour éviter que les ressorts ne se déplacent, on fera une coche, au ressort dans l'endroit où le fil passe.

Ces deux pièces ainsi assemblées s'écartent assez l'une de l'autre par le moyen de l'élasticité des ressorts, pour pouvoir, étant ainsi disposées, suivre les mouvemens de la mâchoire inférieure, lorsqu'elle s'abaisse, & par conséquent que la bouche s'ouvre ; la flexibilité de

ces mêmes ressorts permet à la mâchoire de rapprocher sans faire aucun effort ces deux piéces l'une de l'autre, lorsque la bouche se referme : cette machine est par conséquent propre à l'exécution de la mastication, à l'ornement de la bouche, & à l'articulation de la parole.

Avant que d'introduire cette machine dans la bouche, & avant que de la mettre en place, il y a cette circonstance à observer: il faut évuidier avec une lime le demi cercle antérieur de cette machine ; de telle maniere que ce demi cercle soit dans son milieu un peu plus échancré par sa partie inférieure, que dans ses parties latérales : cela doit être ainsi pratiqué ; afin que ce demi cercle s'acomode mieux à la disposition qui se trouve entre la levre inférieure & les gencives qui forment une élévation, & même une espee de filet en cet endroit.

Pour introduire cette machine toute montée, & la mettre en place, on approche la piéce supérieure de l'inférieure : ensuite on fait entrer dans la bouche l'un des deux bouts ou angles de la machine par l'endroit de la commissure des levres : on y introduit de même l'autre bout par le côté opposé.

Lorsque la machine a passé les levres, on la pousse doucement avec les doigts, pour la placer du côté supérieur sur les gencives supérieures, & du côté inférieur sur les gencives inférieures : on loge son demi cercle extérieur sur la face extérieure des gencives, & entre la levre inférieure & les joües : son demi cercle intérieur se loge sur la surface intérieure des gencives : les deux anses qui unissent ces deux cercles ensemble embrassent les dents molaires, & portent sur elles.

L'avance de la piece inférieure, & les contours que forment les ressorts d'une piece à l'autre, se logent dans l'intervale qui se trouve aux parties laterales & presque postérieures de la bouche, près & à côté des dernières dents de la machoire inférieure. On peut ôter cette piece de dents artificielles, & toute la machine ensemble aussi facilement qu'elle se met ; ce qu'on peut faire soi-même. Il n'y a point de nécessité absolüe de la déplacer, que dans le cas où les ressorts sont usez, pour y en remettre d'autres ; ce que chacun peut executer aisément : on ne se trouve pas souvent dans ce cas, sur-tout

lorsque les ressorts sont d'une bonne trempe & bien construits.

Les Mécaniciens & les Dentistes n'avoient pû trouver jusqu'à présent une machine, qui fût d'un usage si nécessaire, & en même tems si commode. Cette machine contient non-seulement les qualitez de celles qui l'ont précédée sans en avoir les incommoditez ; mais elle a plusieurs autres avantages qui la distinguent, & la rendent cent fois plus convenable. Je laisse à en juger à ceux qui se trouveront dans le cas de s'en servir, lorsqu'ils en feront l'essay, & à tous ceux qui s'appliquent à pratiquer la partie de la Chirurgie dont il s'agit.

Les experts en cet Art, dans les épreuves qu'ils ont ci-devant faites d'un ratelier supérieur de dents artificielles, n'avoient pratiqué jusqu'à présent que des ressorts de baleine, qu'on attachoit avec du fil aux dents naturelles de la machoire inférieure : cela étoit d'un grand embarras & de très-peu d'utilité ; au lieu que ma machine construite & appliquée avec toutes les circonstances que je viens de détailler, supplée à toutes les fonctions qui s'exécutoient auparavant par les dents naturelles : de

plus cette pièce de dents artificielle substituée à la place des dents naturelles, peut non-seulement tromper les yeux par son aspect; mais même les personnes qui s'en serviront, oublieront la perte de leurs dents naturelles, lorsqu'elles seront accoutumées à s'en servir.

Pour conserver plus long-tems l'élasticité des ressorts que j'ay indiqués, & les rendre plus durables, l'on peut ajouter à chaque côté de chaque ressort, une petite lame fort mince faite de baleine: cette lame ne doit pas être plus longue que chaque ressort, & ne doit gueres être plus large.

S'il ne restoit à la machoire inférieure, que cinq, ou six dents; les demis cercles de cette machine, auroient non-seulement la même étendue de ces dents; mais encore ces demis cercles s'étendroient de chaque côté un peu au-de-là des dernières petites lames, qui seruiroient à les attacher ensemble, de même que l'anse sert à attacher ceux de la machine précédente; mais au lieu que les anses sont élevées & recourbées dans celle-là, dans celle-cy au contraire ces petites lames ne sont point recourbées, & portent à plat sur les gencives.

S'il

S'il se rencontroit encore quelques dents isolées sur les côtes de la mâchoire inférieure, ces dents seroient embrassées par les deux demis cercles, & par les petites lames qui asssemblent ces demis cercles. Les avances attachées aux demis cercles, commencent à l'endroit des dernieres dents de chaque côté que les demis cercles embrassent : ces mêmes avances sont continuées jusqu'à la même distance où on vient de marquer qu'elles devoient s'étendre; c'est-à-dire, jusqu'à pouvoir par le moyen des ressorts se joindre à la piece supérieure, & répondre à sa longueur. Le tout ainsi asssemblé compose une machine, (a) qui peut servir dans certains cas, où la précédente ne serviroit point.

Lorsque la mâchoire supérieure se trouve dépourvüe de toutes ses dents, on est obligé d'avoir recours à l'usage de l'une, ou de l'autre des deux machines que je viens de décrire, & que je substitué par plusieurs motifs à des pieces qui étoient plus embarrassantes, & même inutiles.

(a) Voyez la figure 3. de la planche 36.

*Explication de la Planche XXXV.
contenant plusieurs dentiers,
ou pieces artificielles.*

L A Figure I. represente une piece, ou machine pour la machoire supérieure, dont le ratelier est joint deux demis cercles par deux ressorts, yûë antérieurement.

A. A. A. Le ratelier

B. B. Les deux ressorts qui assemblent cette piece.

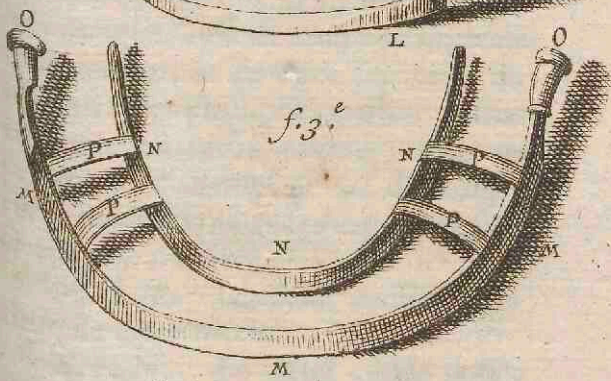
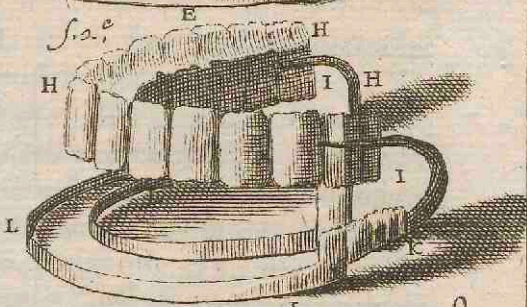
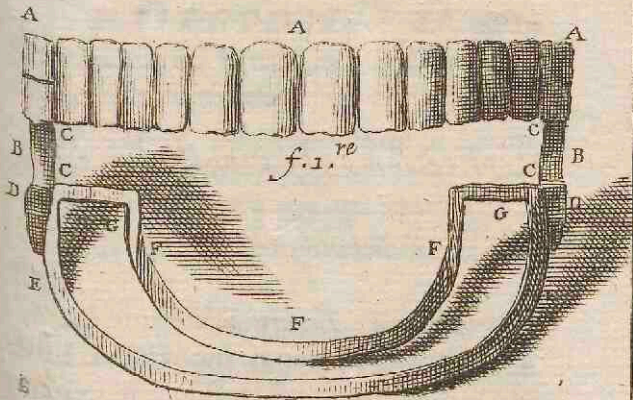
C. C. C. C. L'assemblage de ces ressorts avec la piece supérieure & inférieure.

D. D. Deux petites avances qui reçoivent ces ressorts par l'une de leurs extrémitez.

E. E. E. Le demi cercle antérieur, servant à embrasser les dents extérieurement.

F. F. F. Le demi cercle postérieur, servant à embrasser les dents intérieurement.

G. G. Les anses qui appuient sur les dents & qui servent à assembler





par chacun de leurs bouts les deux demis cercles ensemble.

La Figure II. représente la même machine, vûë de côté.

H. H. H. Le ratelier.

I. I. Les courbures du ressort.

K. L'avance attachée au demi cercle qui reçoit l'extrémité du ressort.

L. L. L. Les deux demis cercles vûs lateralement.

La Figure III. représente une piece à deux demis cercles, faite de plusieurs lames dont les avances sont beaucoup plus étenduës que celles des pieces précédentes ; parce que cette piece ne doit être soutenuë que de cinq, ou six dents consécutives, & de deux séparées : on fait voir cette piece, sans ressort & sans être jointe à aucun ratelier, pour ne pas répéter l'assemblage des deux figures précédentes, l'assemblage de celle-ci étant le même.

M. M. M. Le demi cercle antérieur de cette piece.

N. N. N. Le demi cercle postérieur de cette piece.

O. O. Les avances du demi

cercle antérieur, servant à recevoir les ressorts.

P. P. P. P. Quatre petites lames embrassant les dents & appuyant sur les gencives lorsque la piece est en place, servant à assembler le demi cercle externe avec l'interne.

La Figure IV. represente un des ressorts servant à l'assemblage de ces pieces, ou ratelier artificiel, vû à plat & détaché.

Q. L'extrémité de ce même ressort qui est reçûe dans l'avance de la piece en demi cercle, & engagée avec un fil autour de cette avance.

V. L'autre extrémité de ce même ressort, engagée dans l'éminence quarrée du dentier, assujettie par des fils, & arrêtée par le moyen de deux petites avances qui excèdent le niveau de la largeur des ressorts.



CHAPITRE XVIII.

*Description d'un double dentier ,
dont la piece supérieure s'as-
semble avec l'inférieure , par
des ressorts.*

Lorsqu'il arrive que les deux ma-
choires se trouvent dégarnies de
toutes leurs dents, on est dans la né-
cessité de recourir à l'usage d'un double
dentier, composé de deux pieces prin-
cipales; l'une est supérieure, & l'autre
inférieure. Ces pieces sont munies de
dents artificielles artistement figurées,
& elles imitent le plus exactement qu'il
est possible l'ordre des dents naturelles.

Ces deux pieces perfectionnées à ce
point doivent être assemblées par l'ex-
trémité de leurs angles avec des ressorts:
il faut auparavant avoir pris au juste les
dimensions, non-seulement des deux
machoires; mais encore celles des gen-
cives. Il faut aussi avoir observé sur
tout les inégalitez qu'elles peuvent for-
mer en differents endroits; afin de ti-

rer avantage de ces mêmes inégalitez, & de conformer la surface des dentiers qui doivent s'appliquer sur les gencives à la variation des éminences & des enfoncemens de ces mêmes gencives : ainsi lorsqu'il se rencontre à la gencive quelque enfoncement, il faut pratiquer à la surface dont il est question une élévation proportionnée & propre à se loger dans cet enfoncement ; & qu'il y ait réciproquement un enfoncement dans la surface des dentiers, pour y placer l'élévation de la gencive. Cela ne contribuëra pas peu à rendre les pieces plus fermes & plus stables dans leur assiette.

Avant que de placer les ressorts, il faut pratiquer avec une scie (a) à chaque extrémité des dentiers une entaille d'environ quatre lignes de longueur ; il faut que cette entaille soit proportionnée à l'extrémité du ressort qu'elle doit recevoir : on a soin de poser la scie sur la surface de l'extrémité des angles des dentiers à une ligne de distance de la surface qui doit s'appliquer sur les gencives ; de cette façon cette entaille, en se terminant, forme une li-

(a) Voyez la Planche 31.

gne un peu oblique, en remontant de bas en haut : tout cela se pratique, afin que le ressort une fois engagé dans l'entaille ait plus de force pour s'étendre, & pour suivre le mouvement de la mâchoire inférieure, un peu au-delà de la terminaison de cette même mâchoire.

On pratique à l'extrémité de chaque entaille, un trou qui perce la pièce d'outre en outre horizontalement : ce trou sert à passer & repasser plusieurs fois une aiguille enfilée d'un fil : on introduit l'extrémité de chaque ressort dans chaque entaille : avant que d'assujettir ces ressorts, on essaye la pièce, en observant si elle produit son effet, si la courbure des ressorts est trop, ou trop peu étendue, s'ils ont la flexibilité & l'élasticité requises, s'ils n'incommode pas par leurs courbures l'endroit de la bouche où ils se logent, s'ils frottent ou appuient contre la surface de la partie de la bouche qui couvre l'apophyse coronôide & le corps des muscles fermeurs des mâchoires, ou enfin si ces ressorts frottent la langue &c.

Ces circonstances étant observées, ces deux pièces sont assemblées par le

moyen de deux ressorts longs d'environ un pouce & demi, y compris ce qui s'engage dans les entailles : ces ressorts sont larges de deux lignes, & épais d'environ un quart de ligne : suivant que les pieces seront plus ou moins grandes, on réglera l'épaisseur de ces ressorts qui ne different de ceux de la piece précédente, qu'en ce qu'ils ne débordent point par leur extrémité, & qu'ils n'ont point de hoches : ces ressorts ainsi conditionnez sont attachez & assujettis de la maniere qui suit.

On prend une éguille cnfilée d'une soie cirée, ou d'un gros fil retors ; on le passe par un des trous dont il a été parlé, & on commence indifferemment par celui que l'on veut.

On applique le premier jet du fil sur l'entaille, pour de-là embrasser le ressort par deux contours de fil bien serrez : ensuite on revient au trou, du côté opposé, par un trajet de fil ; & on repasse plusieurs fois l'éguille dans le même trou : on pratique plusieurs jets de fil, qui couvrent l'entaille des deux côtez ; & ce fil fait plusieurs contours, qui assujettissent ainsi l'extrémité du ressort.

Lorsque le ressort paroît assez affermi, on couvre par plusieurs contours de fil toute son étendue, jusqu'à l'endroit qui doit être engagé dans l'entaille opposée. On passe ainsi d'une extrémité à l'autre, pour engager de même ce ressort dans l'entaille diamétralement opposée : on l'assujettit de même, en passant & repassant l'éguille dans ce trou par plusieurs jets & contours de fil réitérez.

Pour mieux assujettir ces jets & ces contours de fil, on passe le fil sur l'éguille, de même que les tailleurs le passent, lorsqu'ils font des boutonnières ; on continuë de le passer de même sur les jets de fil qui couvrent les entailles ; on forme par ce moyen une espèce de gance, qui resserre & affermit davantage les contours : un des ressorts se trouve engagé par ses deux bouts, & on engage de même celui qui lui est opposé.

La maniere d'introduire dans la bouche cette double pièce (a) ainsi assemblée, ne diffère de la maniere dont on introduit la précédente, qu'en ce qu'elle est encore plus aisée.

(a) Voyez la Figure 1. de la Planche 37.

Il en est de l'usage de toutes ces pièces, comme de celui de tous les membres artificiels, que la Chirurgie nous fournit, par la partie que nous nommons Prothese : on a quelque peine à s'accoutumer les premiers jours à l'usage d'un bras, d'une jambe & d'un œil artificiel ; mais cependant insensiblement on s'y accoutume, & même en peu de tems. La nécessité de réparer ce qui nous manque, ou par un accident, ou par un défaut de nature, nous met bientôt dans cette habitude, & cette habitude agit si fortement en nous, que ces pièces artificielles nous paroissent dans la suite comme naturelles.

Que les choses dont l'usage ne nous est pas familier, & qui nous paroissent d'abord étrangères ne nous rebutent donc point : l'incommodité qu'on en peut ressentir pendant les premiers jours, n'est que passagere, & qu'une circonstance nécessairement annexée au défaut d'habitude, à moins que cette incommodité ne dépendit de l'incapacité & du défaut de l'artiste, qui auroit mal fabriqué les pièces dont il s'agit, n'ayant pas bien observé toutes les circonstances que j'ai exactement rapportées.

Avant que j'eusse réduit en pratique les idées que je viens de communiquer, on s'étoit non-seulement servi des ressorts de baleine pour le ratelier supérieur, attachez d'un bout à cette pièce, & de l'autre aux dents naturelles de la mâchoire inférieure; mais on se servoit encore, pour joindre ensemble le ratelier supérieur avec l'inférieur, de charnières & de ressorts à boudin, en façon de tirebourse, ou simplement courbez en ligne spirale: l'entortillement ou la circonvolution spirale occupoit beaucoup d'espace, & causoit par conséquent de l'embaras dans la bouche: cet entortillement s'opposoit même à la mastication, & donnoit lieu d'ailleurs aux alimens de s'engager dans les contours de ces ressorts, d'y séjourner, & d'y causer de la mauvaise odeur.

Le même inconvénient arrivoit à ces charnières par rapport à leurs engagements réciproques. Il n'en est pas de même des ressorts dont je me sers pour unir les pièces ensemble: ces ressorts n'ont point tant de contours; la manière dont j'assemble ces pièces les rend capables d'agir librement, & de suivre

tous les mouvemens de la machoire inférieure. Cet assemblage est d'autant plus preferable, qu'il est plus simple, plus commode, & plus durable.

CHAPITRE XIX.

Maniere d'émailler les dents, ou les dentiers artificiels, afin de rendre leur décoration plus régulière & plus agréable.

IL est presque impossible, du moins il est très-difficile, de rencontrer aucune des matieres que j'ai indiquées pour construire des dentiers artificiels, capables de fournir des pieces entieres naturellement émaillées dans toute leur étendue, & dont la couleur se trouve conforme aux dents naturelles de ceux auxquels on est obligé d'en substituer à la place de celles qui leur manquent.

C'est cet inconvenient, qui m'a donné lieu de chercher les moyens de rendre uniformes ces pieces, autant qu'il seroit possible, en conformant leur blancheur à celle des dents, lorsqu'il en

reste encore dans la bouche. J'ai prétendu par cet endroit imiter la nature, & même l'enrichir par ces dentiers artificiels, dans les circonstances qui concernent l'ornement de la bouche.

J'ai pensé que je trouverois ce secours dans le seul usage de l'émail artificiellement composé : j'ai crû aussi que je parviendrois par là, non-seulement à imiter le plus parfait émail des dents ; mais même la couleur naturelle des gencives, dans les cas où il s'agit de les remplacer artistement, en tout, ou en partie.

Pour y parvenir, j'ai consulté les émailleurs les plus habiles, & par les conférences que j'ai eues avec eux, j'ai rendu praticable ce que je crois que d'autres n'ont point pratiqué jusqu'à présent. On a imité les yeux naturels, par des yeux composez d'émail ; mais on a négligé la même application de l'émail à l'égard des pieces de dents artificielles, qu'on substitué aux dents naturelles : cependant outre tous les avantages que les dentiers artificiels ont au-dessus des yeux d'émail, ils servent comme eux à l'ornement, & réparent de

même les défauts des parties dont les difformitez choquent au premier aspect.

La piece que l'on doit construire & garnir de dents émaillées, doit être auparavant ajustée à l'endroit de la mâchoire qu'elle doit occuper, suivant toutes les dimensions requises : il faut néanmoins n'y avoir encore formé aucune dent. On appliquera sur la face extérieure de cette piece une lame d'or, ou d'argent, épaisse d'environ une demie ligne : cette lame occupe toute l'étendue de la face extérieure, si le ratelier doit être complet : si ce ratelier doit recevoir dans de certains intervalles quelques dents naturelles, & dans d'autres servir à former quelques dents émaillées, on pratique des entailles vis-à-vis les dents naturelles, pour les y loger ; & dans l'intervale de l'une à l'autre dent, on garnit la surface extérieure de la piece artificielle de petites lames aussi d'or, ou d'argent. On trace ensuite avec une lime la figure des dents sur cette lame, pour marquer l'intervale des dents qu'on doit former : tout étant ainsi disposé, on remet cette piece à l'émailleur, pour qu'il couvre cette

lame d'émail : on forme chaque dent émaillée de l'étendue requise, & de couleur semblable à celle de l'émail des dents naturelles de la personne à laquelle il s'agira d'ajuster cette pièce émaillée. (a) Pour que l'émailleur soit mieux instruit de cette nuance, on lui fera voir quelque dent pareille en couleur à celles qu'il doit émailler, ou bien on lui montrera celles qui tiennent encore à la bouche.

Si c'est des dents humaines sur lesquelles l'émailleur se doit régler, soit que ces dents soient prises dans la bouche du même sujet, ou dans la bouche d'un autre, il faut que ces dents aient trempé dans l'eau commune au moins vingt-quatre heures, pour pouvoir leur donner à peu près la même couleur des dents qui restent en place. Ensuite l'émailleur continuera de les tenir dans l'eau, afin de mieux atraper leur degré de blancheur ; car lorsque ces dents sont seches, elles ne sont jamais bien conformes en couleur aux naturelles.

Lorsque les gencives sont consumées totalement, ou en partie, la lame d'or, ou d'argent doit être plus ou moins

(a) Voyez la fin de la Planche 37.

large, suivant la déperdition de substance de la gencive. On figure les petites éminences que les gencives forment dans l'intervale de chaque dent, & les demis contours qu'elles forment aussi de l'une à l'autre dent; & on supplée au défaut des gencives, par des gencives si bien imitées en émail, qu'elles ont la véritable couleur des gencives naturelles.

La lame dont je parle, ne peut être émaillée, qu'étant séparée de la pièce d'os sur laquelle on doit l'appliquer: on doit assujettir cette lame par ses extrémités, au moyen d'une, ou plusieurs vis, suivant son étendue; ou au moyen de goupilles rivées à rivure perdue, qui perceront la pièce émaillée d'outre en outre.

Si l'on veut que cette lame émaillée ne couvre point toute la longueur de la face extérieure de la pièce; on fait une entaille à cette même pièce, pour loger la lame dans la profondeur de l'entaille, & à niveau de la surface de la pièce.

Il faut encore remarquer, que l'extérieur de chaque dent émaillée doit paroître un peu convexe, & que l'émail

mail ne doit pas être beaucoup apparent dans le fond de chaque intervalle ; afin que les dents artistement émaillées en paroissent plus naturelles.

Ces pieces émaillées s'appliquent sur les gencives , & y sont assujetties de même que les précédentes , soit par des attaches de fil , par des tenons , ou par des ressorts.

Si l'on veut ne réparer qu'un , ou plusieurs défauts du dentier artificiel dépourvû dans quelque endroit de son émail naturel ; on rapporte dans cet endroit une petite lame d'or , ou d'argent , d'une étendue suffisante pour cacher tous les défauts de la piece ; on donne ensuite cette piece à l'émailleur , pour y mettre un émail conforme au reste de l'émail de cette même piece , que l'émailleur fait tremper dans l'eau , pour la raison que nous venons d'alléguer. On joint cette piece avec la lame le plus artistement qu'il est possible : voilà le seul moyen de réparer un tel défaut.

Les avantages de l'émail employé aux dents artificielles ne se bornent pas seulement à l'ornement qu'il procure ; mais il en résulte encore que les dents , ou les dentiers émaillés de même , peuvent

durer un tems très-considerable ; puisque l'émail est un corps très-peu susceptible de changement & d'alteration.

Après avoir communiqué au public tant de moyens propres à substituer des dents artificielles, en la place des naturelles ; après avoir donné des méthodes circonstanciées, fondées sur ma propre expérience, & suffisantes pour suppléer à toutes sortes de cas, j'ai lieu d'espérer qu'on se corrigera de plusieurs abus qu'on pratique journellement ; & qu'on ne s'avisera plus de percer les gencives d'outré en outré, d'y passer des pointes, & d'y suspendre une piece osseuse composée de plusieurs dents, pour remplacer les incisives & les canines de la machoire supérieure.

Les pointes qui attachoient cette piece osseuse étoient recourbées quasi en crochet, perçoient la base des deux dents du milieu de la piece artificielle ; & s'enfilant dans les gencives, suspendoient ainsi cette piece en maniere de pendans d'oreilles ; de sorte que c'étoient, pour ainsi dire, des dents flottantes, qui obéissoient non-seulement aux impulsions de la langue, mais encore à celles de l'air qui entre dans la

bouche & en sort. Cette piece tirailloit & tourmentoit extrêmement la gencive.

J'ai appris qu'une Dame qui servit à cette belle expérience, n'en reçût que de l'incommodité; mais une heureuse toux la délivra d'une partie de ce fâcheux dentier en le lui faisant cracher dans le feu d'où il fut retiré à demi consumé. Je ne sçais si on a depuis remedié à ce vuide, & comment on l'a pû faire; mais il falloit que cette Dame eût une forte envie d'avoir la bouche garnie, pour souffrir une opération si cruelle & en même tems si ridicule, sans parler des dangereuses suites qu'elle pouvoit avoir. Je ne sçautois même comprendre qu'un Dentiste tant soit peu jaloux de sa réputation, l'ait ainsi exposée, surtout à Paris, où tant d'habiles gens de toutes sortes de professions se trouvent, & concourent par leur travail à donner de l'ornement à cette grande Ville.



*Explication de la Planche XXXVII.
contenant plusieurs dentiers,
ou pieces artificielles.*

L *A Figure I.* represente un double dentier monté par deux ressorts, vû entr'ouvert par sa partie antérieure.

A. A. A. Dentier supérieur

B. B. B. Dentier inférieur.

C. C. Les ressorts.

D. D. D. D. Quatre entailles, ou engrainures recouvertes de fil, qui arrêtent les ressorts.

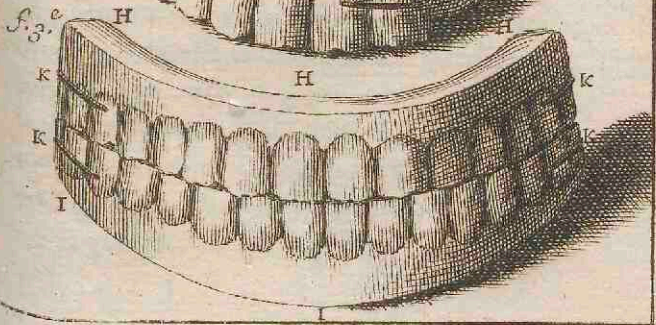
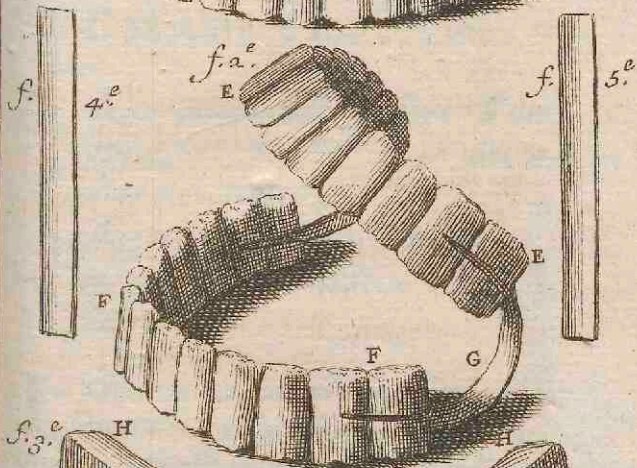
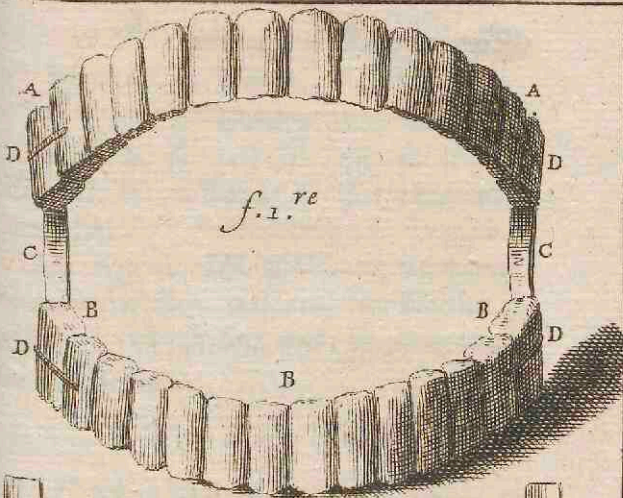
La Figure II. represente le même double dentier, vû par une de ses parties laterales, pour mieux faire observer la courbure des ressorts.

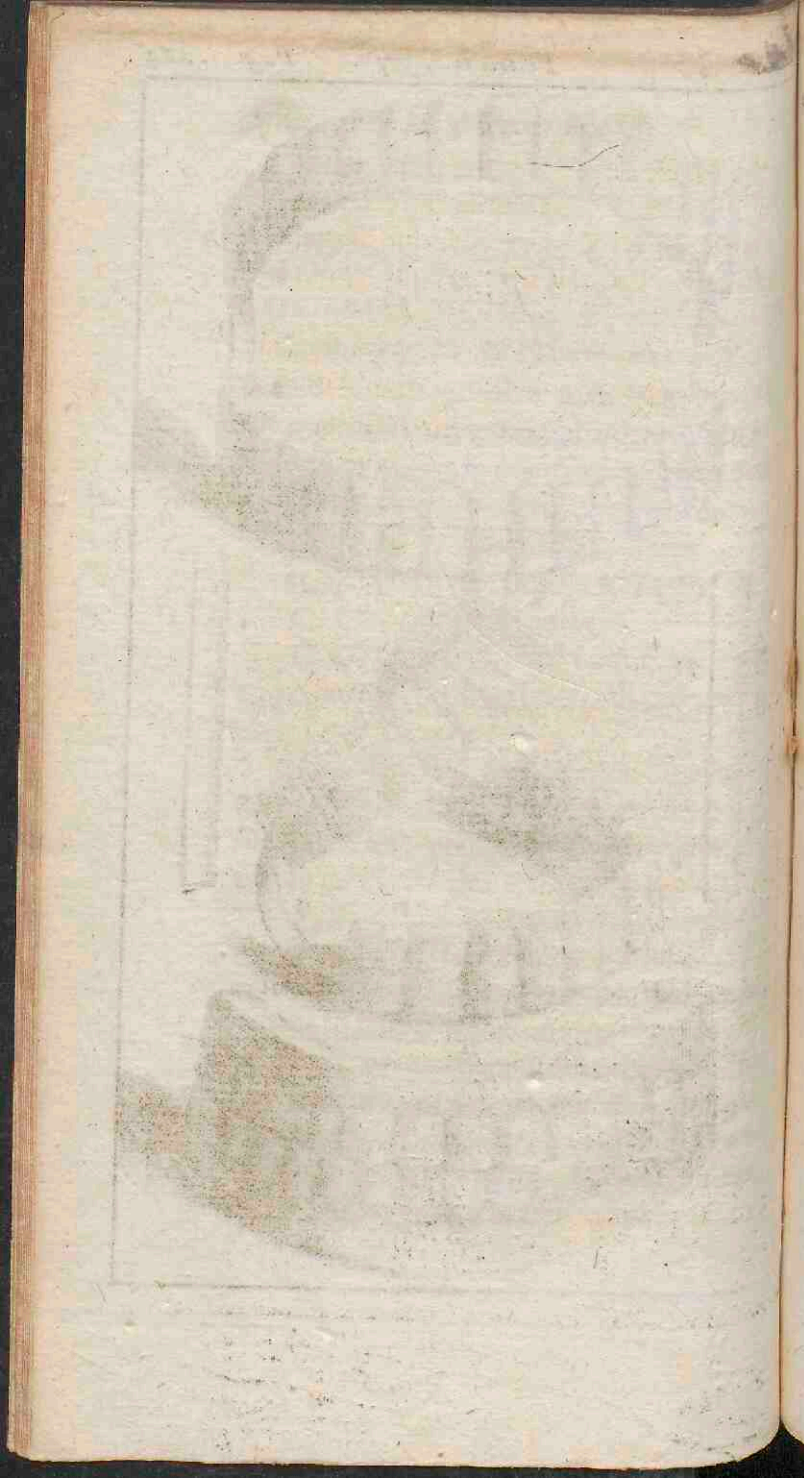
E. E. La partie laterale gauche du dentier supérieur.

F. F. La partie laterale gauche du dentier inférieur.

G. La courbure du ressort.

La Figure III. represente un dentier émaillé, vû par sa partie antérieure, tout fermé, avec les dents couvertes des gencives.





DENTISTE. 285

H. H. H. Dentier supérieur.

I. I. I. Dentier inférieur.

K. K. K. K. Les fils qui servent à assujettir les ressorts & qui couvrent l'entaille.

Les Figures IV. & V. représentent séparément deux ressorts, semblables à ceux dont on se sert pour monter tous ces rateliers.

CHAPITRE XX.

La description & l'usage d'un obturateur du Palais à deux ailes parallèles, à charnière, assujetties par un écrou &c. lorsque cet obturateur est en place.

L'Obturateur auquel on a jusqu'ici donné la préférence, est un instrument composé d'une plaque & d'une simple tige terminée par une vis, sur laquelle on monte un petit écrou, après avoir fait passer la tige au travers d'une éponge, qui couvre la surface convexe de la plaque. Cette éponge doit avoir

d'ailleurs un volume suffisant, pour remplir tout le vuide de la breche. Le tout ainsi disposé, ne manquoit pas de produire son effet dans l'instant. La seule éponge auroit fait la même operation; mais comme ce bouchon assujetti dans l'espace qu'il occupoit, n'étoit retenu que par la simple compression des parois de la surface de la breche contre celle de l'éponge; cette compression n'étoit pas suffisante; d'autant plus que ce trou se trouvant souvent plus évasé en bas, qu'en haut, il en résultoit que cet obturateur par son poids & par sa pente, bien loin de rester en place, se précipitoit & se déplaçoit si aisément, qu'il devenoit inutile, embarrassant, & incommode. Il arrivoit à peu près le même inconvenient dans l'application de tous les autres obturateurs que l'on avoit jusqu'à présent imaginez: ils sortoient de l'espace qu'ils devoient exactement occuper, faute d'un point d'appui suffisant pour les tenir assujettis.

Ceux que je propose aujourd'hui, remplissent parfaitement par leur mécanique, les intentions que l'on peut avoir en pareil cas.

L'obturateur que je décris le premier,

est composé d'une plaque, d'une tige, de deux aîles, de deux goupilles, d'une vis, d'un écrou, & d'une clef. La plaque est quasi de figure ovalaire, formant par l'un de ses bouts, une espee d'angle mouffé. Cette plaque est longue de quinze à seize lignes, large de neuf à dix, concave du côté de la bouche, convexe par sa partie opposée, pour mieux s'ajuster à la voute du palais. Cette même plaque est percée dans son centre, d'un trou de quatre lignes de diametre.

La tige de cet obturateur est à canon, ronde & épaisse d'environ cinq à six lignes, à peu près de la même longueur, sans y comprendre ses quatre branches tronquées, situées sur le haut de cette tige : ces branches servent à former deux charnières diametralement opposées : il y a entre ces branches une entaille cruciale, pour loger partie d'une vis, & partie de l'écrou qui l'assujettit &c. dans le milieu de cette tige, il y a encore un trou rond, d'une ligne & demie de diametre, qui perçant à jour la tige par son centre & suivant sa longueur, se trouve répondre juste au milieu de l'espace du grand trou de la plaque.

Il est à remarquer que ces quatre branches sont divisées par une entaille cruciale pratiquée à la lime, qui laisse entre les branches deux intervalles, d'une différente étendue en largeur & en profondeur; la plus grande entaille a environ deux lignes de largeur, & deux de profondeur; elle sert à recevoir les avances inférieures de l'écrou. La plus petite entaille a environ une ligne & demie de largeur, & autant de profondeur; elle sert à loger les charnons contigus aux aîles.

Chaque aîle est quasi de figure ovulaire, un peu moins arrondie du côté d'en bas: l'étendue en longueur de chaque aîle est d'environ huit lignes, & d'environ six lignes en largeur, & d'un quart de ligne en épaisseur. Chaque aîle est convexe par la face qui doit s'appuyer sur la partie, & concave par la surface opposée.

Chacune de ces aîles est fenêtrée par une ouverture quarrée, large d'environ deux lignes & demie, longue de trois & demie: ces ouvertures sont situées à une demie ligne de distance de la partie inférieure des aîles voisine des charnières.

Ces

Ces aîles sont encore percées à jour par plusieurs petits trous disposez deux à deux près de leur circonférence, & destinez à donner passage à des points de fil qui servent à assujettir une enveloppe d'éponge fine, destinée à couvrir la surface convexe de ces aîles; afin qu'elles appuient plus mollement sur la partie qu'elles doivent comprimer.

Vis-à-vis le milieu de la fenêtre & sur le bord inférieur des aîles, il y a une avance, ou charnon contigu percé à jour horizontalement par un petit trou.

Les goupilles sont de petits morceaux de fil d'argent, proportionnez en longueur & grosseur aux trous des charnières qu'ils doivent assembler.

La tige & le corps de la vis, sont ensemble de la longueur d'environ huit lignes: la tête de la vis a deux surfaces plates: sa circonférence parfaitement arrondie, est divisée en deux parties à peu près égales par deux échancrures quarrées & parallèles: l'épaisseur de cette tête est d'environ une ligne.

L'écrou décrit quasi la figure d'un

marteau : il est long de quatre lignes par sa partie la plus étendue, large de trois, & convexe par sa surface supérieure : la surface inférieure est en partie plane.

Cet écrou est percé à jour dans son milieu pour recevoir la vis : considéré par sa partie inférieure, il présente quatre avances : les deux plus grandes avances sont situées horizontalement, & ont environ deux lignes d'étendue en longueur, autant en largeur, & demie ligne d'épaisseur.

Les deux plus petites avances sont situées perpendiculairement : leur longueur est d'environ deux lignes, leur épaisseur de deux tiers de ligne, & leur largeur d'une ligne & demie. Ces proportions sont importantes par rapport aux fonctions de cet écrou.

La clef qui sert à monter & à démonter cette machine, est plate, longue d'environ quinze lignes, large d'environ cinq, & épaisse d'une ligne : elle se retrecit du côté de l'extrémité, où elle a deux dents quarrées : ces dents sont proportionnées aux échancrures de la vis.

Toutes ces pieces doivent être d'or.

ou d'argent. Voici comme elles seront
assemblées.

Il faut souder la partie inférieure de
la tige à canon sur le centre de la con-
vexité de la plaque. Ces deux pièces
étant unies ensemble, il faut diviser
l'extrémité de la tige en quatre parties,
au moyen d'une entaille cruciale de la
longueur, largeur & profondeur qu'il a
été dit en parlant des quatre branches
tronquées. Il faut observer que l'une
de ces entailles soit plus profonde que
l'autre.

Dans l'entaille la plus profonde, on
perce la tige dans son centre & sui-
vant sa longueur, jusqu'au milieu de
la surface concave de la plaque. Pour
lors on agrandit ce trou du côté de la
plaque, jusqu'à ce qu'il soit suffisant,
pour loger la tête de la vis. Cela fait,
on perce les quatre branches qui doi-
vent servir de charnons. On perce de
même l'avance de chaque aîle qui doit
aussi servir de charnon, & on les mon-
te par le moyen des goupilles avec les
branches de la tige à canon.

Lorsque les deux pièces, à qui nous
avons donné le nom d'aîles, sont as-
semblées par le moyen des goupilles

aux branches tronquées, il s'agit de placer l'écrou de manière que ses avances perpendiculaires se logent dans l'intervalle pratiqué entre les deux charnières, où ces avances sont reçues comme un tenon dans une mortaise. Ces avances ne doivent pas y être forcées; afin qu'elles puissent s'engager & se dégager plus ou moins dans cet intervalle qui les reçoit, suivant les mouvemens que la vis fait faire à l'écrou.

L'usage de cet engagement, est d'assujettir l'écrou en plusieurs sens, le laissant pourtant en liberté, jusqu'au point qu'il puisse suffisamment agir, conjointement avec la vis.

Les deux avances horizontales couvrent le milieu des charnières; leurs extrémités se placent aux fenêtres des aîles, lorsqu'elles sont levées. Cet écrou étant ainsi placé; on engage la vis dans l'écrou, & la clef dans les échancrures de la tête de la vis: la clef fait tourner la vis, qui en s'engageant dans l'écrou, le fait descendre; & tandis qu'il descend, ces avances horizontales suivent le bord inférieur de la fenêtre, le compriment, & assujettissent les aîles, qui étant abbatuës, s'appliquent par

leur surface convexe sur les parties du trou du palais dans lequel elles sont engagées : elles doivent le comprimer pour suspendre & assujettir toute la machine, qui de cette façon bouche exactement le trou du palais dont il s'agit, & même sans éponge, quoiqu'il soit plus à propos d'en mettre, plus ou moins autour des aîles suivant l'occurrence.

Quoique l'on ait ici spécifié les dimensions de chaque pièce de cet instrument, il ne faut pas s'assujettir à les observer toujours de même. Elles sont arbitraires suivant les différens cas ; parce que la carie des os du palais & des maxillaires supérieurs &c. laisse des déperditions de substance, plus ou moins étendues, & dont le trou qui en résulte, est tantôt d'une figure, & tantôt d'une autre ; ainsi pour bien boucher ce trou, on est obligé de proportionner l'instrument appelé obturateur, à la régularité, ou irrégularité de l'espace où l'on doit appliquer cette machine.

Avant que de mettre en place cet obturateur, (a) il faut relever suffisam-

(a) Voyez la Figure 12. de la planche 38.

ment les aîles , pour qu'elles s'approchent l'une de l'autre à la distance de deux à trois lignes , & qu'elles occupent ainsi moins de volume : ce qui facilitera leur introduction dans le trou ou dans la breche du palais.

Dans cette situation , cet obturateur sera introduit dans la bouche ; il sera soutenu par le pouce & l'indicateur de la main gauche : le pouce appuiera sur la face concave de la plaque ; & l'indicateur sur la face convexe de la même plaque : on s'aidera , si l'on veut , de la main droite ; c'est ainsi que l'on introduit dans le trou du palais les aîles & la tige , jusqu'à la surface convexe de la plaque. Pour lors il ne s'agit plus que de l'assujettir par le moïen de la clef , que l'on tiendra entre le pouce , l'index & le doigt du milieu de la main droite : on soutiendra en même tems la plaque avec le pouce de l'autre main , & on tournera la clef de droit à gauche , jusqu'à ce que cet instrument soit suffisamment assujetti. On s'apercevra qu'il est assujetti , par la stabilité de la plaque , & encore mieux par son usage.

Pour déplacer cet obturateur , on tournera la clef dans le sens opposé.

Ceux qui s'en serviront pourront eux-mêmes, en observant ces simples circonstances, le mettre & l'ôter, lorsqu'ils voudront le changer ou le laver.

Les avantages que l'on retirera de cet instrument, vérifieront les utilitez que je lui attribué avec justice.

CHAPITRE XXI.

La description & l'usage d'un obturateur moins composé, dont les ailes sont assujetties différemment de celles des autres obturateurs & sans charniere.

LE deuxiême obturateur ne differe en rien du précédent par la plaque; elle est convexe d'un côté, concave de l'autre, & percée de même : elle est soudée avec une tige à canon par le centre de sa partie convexe : cette tige a environ quatre ou cinq lignes de longueur, & environ six lignes d'épaisseur : elle est percée d'une extrémité à l'autre par un trou rond d'environ une ligne de diametre : ce trou sert à don-

ner passage à la tige d'une vis : sa partie supérieure est plate : la vis qui la traverse , est d'environ huit lignes de longueur , & d'une ligne de diamètre en épaisseur : sa tête est semblable à celle de la vis du précédent obturateur.

Cet obturateur est encore composé de deux aîles, dont la figure ressemble assez à un demi ovale, dont les angles seroient mousses. La longueur de chaque aîle est d'environ huit lignes, la largeur de quatre, & l'épaisseur d'un quart de ligne : leur surface supérieure est un peu concave, & leur surface inférieure convexe : ces aîles sont percées près de leur circonférence de plusieurs petits trous, qui servent à y attacher des éponges pour l'usage déjà indiqué.

L'une de ces aîles est soudée, ou rivée sur la surface plate & supérieure de la tige : elle couvre toute cette surface, & elle y reste fixe & immobile : elle est percée par un trou, qui répond précisément à celui de la tige.

L'autre aîle est percée d'un trou carré proportionné à la quarrure qui se trouve à la vis, entre les filets de la vis, & sa tige arrondie, à laquelle elle est engagée de force, & arrêtée par le mo-

ven d'un petit écrou. Cette aîle doit suivre tout le mouvement de la vis ; enforte que lorsqu'on tournera la vis de droit à gauche, ou de gauche à droit, l'aîle suivra toujours le sens de la vis : ces deux aîles se surmontent par l'un de leurs bouts.

Cet obturateur, quoique composé d'une mécanique bien plus simple que le précédent, peut néanmoins en certaines occasions être mis en pratique, à son exclusion : par exemple dans le cas où les trous de l'os se trouveroient plus longs que larges, & plus profonds dans le sens horizontal ; de façon qu'on ne pourroit pas y loger les aîles du précédent obturateur : en ce cas les aîles de celui-ci, se trouvant capables de tourner dans un sens différent, mieux que celles de l'autre, elles se logeront avec facilité ; ce qui suffira pour remplir toutes les intentions qu'on pourroit avoir en pareille occasion.

La manière d'introduire cet obturateur (*a*) est semblable à celle du précédent ; à la différence près, qu'au lieu qu'on relève les aîles de l'autre, on range celles de celui-ci l'une sur l'autre ;

(*a*). Voyez la Figure 16. de la Planche 38.

& lorsqu'il est appliqué, avec un tour de clef on transporte l'aîle supérieure du côté où l'on veut ; ce qui suffit pour l'assujettir : & si l'on le juge à propos, on garnit ces aîles avec de l'éponge.

■ Pour mettre en place cet obturateur, ou pour l'ôter, on se sert d'une clef semblable à celle du précédent, & on y procede de la même maniere qu'il a été indiqué.

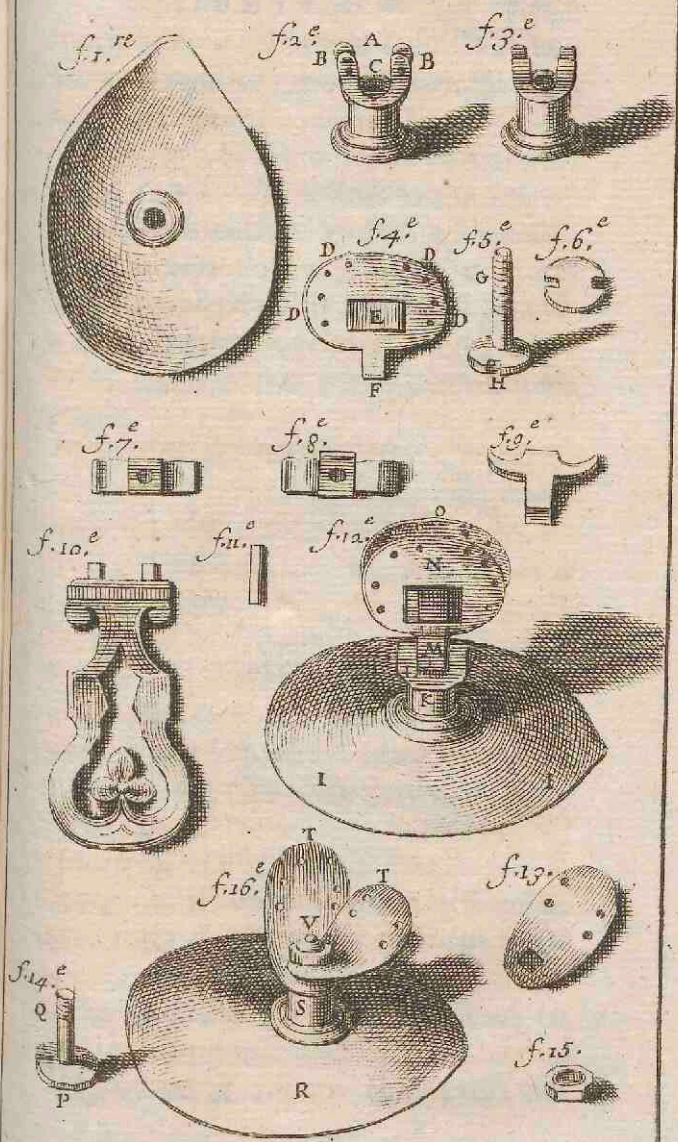
EXPLICATION

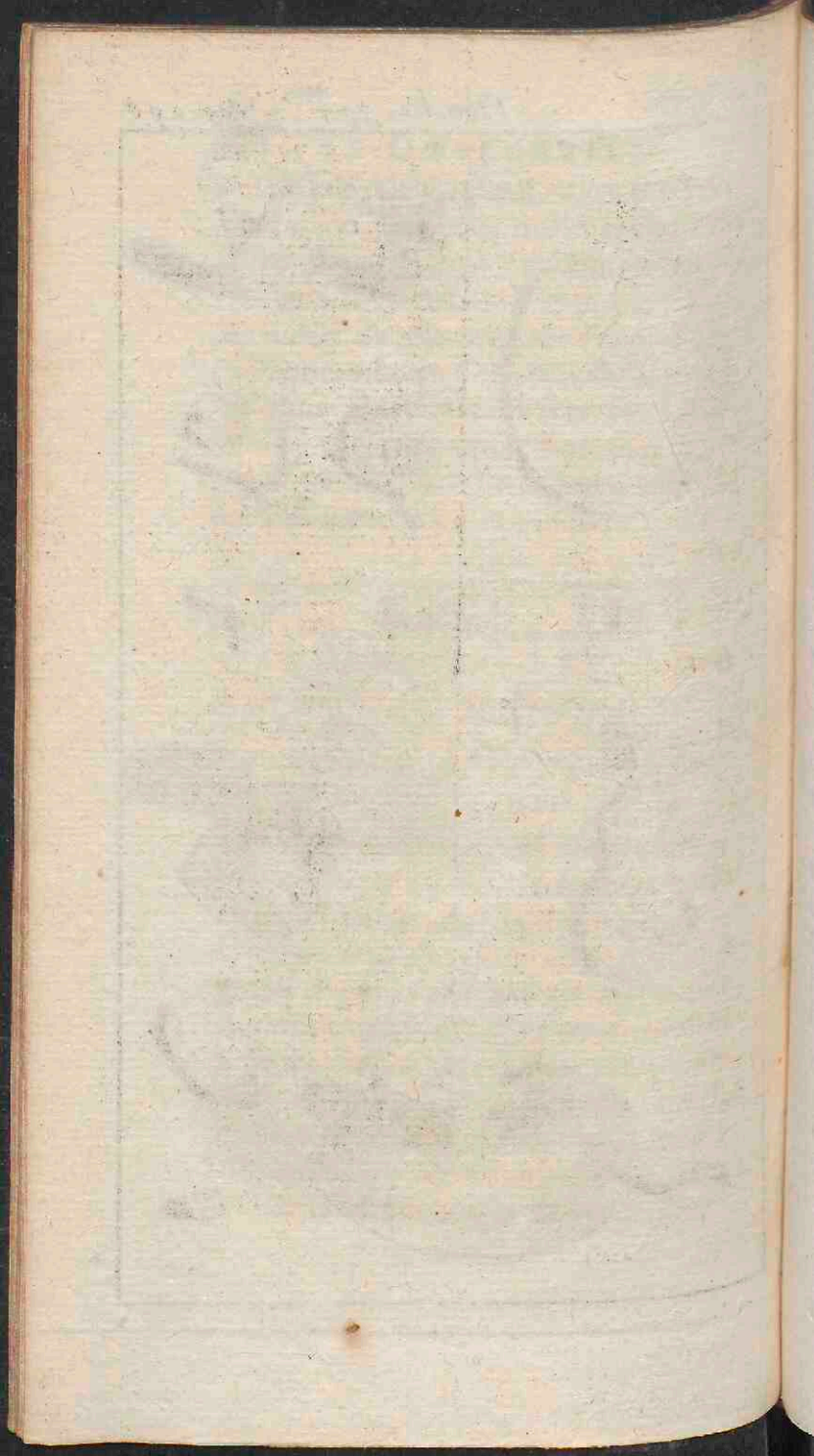
De la Planche XXXVIII. contenant la figure du premier & du deuxième obturateur, servant à boucher les trous du palais, & démontez de toutes leurs pieces & ensuite montez.

L A Figure I. represente la plaque vûë par sa partie convexe, avec son trou dans son centre & celui de la tige qui reçoit la vis.

La Figure II. represente la tige de l'obturateur

A. Grande entaille de cette tige.





B. B. Les trous de ses branches recevant une goupille servant à attacher les aîles.

C. Le trou de la tige.

La Figure III. représente la même tige vûë du côté de la petite entaille.

La Figure IV. représente une des deux aîles de l'obturateur, vûë par sa partie convexe.

D. D. D. D. Les petits trous de cette aîle.

E. Sa fenêtré.

F. Son avance, ou charnon.

La Figure V. représente une vis à tête échancrée.

G. La vis.

H. La tête.

La Figure VI. représente la tête de cette même vis, vûë à plat.

La Figure VII. représente la partie supérieure & convexe de l'écrou.

La Figure VIII. représente la partie inférieure & concave de ce même écrou, ses quatre avances & son trou servant d'écrou.

La Figure IX. représente l'écrou entier, vûë lateralement.

La Figure X. représente la clef, vûë

300 LE CHIRURGIEN

à plat ayant deux especes de dents à son extrémité antérieure, servant à monter & démonter cet obturateur, le mettre en place, ou l'en ôter.

La Figure XI. represente une des goupilles qui servent à assembler les aîles avec la branche & la tige.

La Figure XII. represente le premier obturateur tout monté, composé de l'assemblage de toutes les pieces.

I. I. La plaque montée avec la tige, vûë par sa partie convexe.

K. La tige.

L. Les branches de la tige.

M. La charniere.

N. L'aîle droite vûë par sa convexité.

O. L'aîle gauche vûë en partie par sa concavité.

Deuxième Obturateur.

La Figure XIII. represente une des aîles séparées, vûë par sa convexité avec ses trous & sa circonférence demi-ovulaire.

La Figure XIV. represente la vis de ce deuxième obturateur.

P. La tête de la vis.

Q. Partie de la tige tournée en vis.

La Figure XV. represente l'écrou quarré de cet obturateur, avec son trou en écrou.

La Figure XVI. represente le deuxième obturateur tout monté, de façon que l'on voit la convexité de ses ailes entr'ouvertes & un peu croisées, l'extrémité supérieure de la vis, l'écrou, la tige de l'obturateur, & partie de la surface convexe de la plaque.

R. Sa plaque vûë par sa partie convexe.

S. Sa tige.

T. T. Ses deux ailes.

V. L'écrou & l'extrémité de la vis.

La tige & la plaque de cet obturateur étant à peu près de même que celles du précédent, on ne les a point fait graver en particulier, non plus que la clef, laquelle est commune à tous les deux.



CHAPITRE XXII.

La description & l'usage d'un obturateur sans tige, en partie dentier, dont les aîles sont différentes en figure de celles des précédents, écartées l'une de l'autre & assujetties par une vis d'une structure particulière. Description d'un quatrième petit obturateur.

LE troisième obturateur, est celui qui m'a donné occasion d'inventer les autres. C'est une piece qui differe d'eux en toute la mécanique, qui est très particulière : il est composé en partie d'une matière osseuse, & en partie d'une matière métallique. La piece osseuse dans celui-ci est une plaque, dont la circonference est presque de figure conique du côté opposé aux dents supérieures : & sa circonference du côté de ces mêmes dents, represente les os maxillaires supérieurs dans leur jonc-

tion : cette plaque fait la fonction de ces mêmes os : à leur défaut on la leur substitué dans le cas où leur substance se trouve détruite dans ce lieu là : à cette dernière circonference, est contigu un dentier artificiel, représentant les dents naturelles : la surface inférieure de cette plaque, est concave & voutée de même que la voule du palais : dans cet endroit la surface supérieure est convexe, pour mieux s'accommoder à l'espace du vuide qu'elle doit occuper. L'on sent déjà que cette plaque ainsi munie de dents artificielles satisfait à une double intention. 1^o. Qu'elle remplace en même tems les dents naturelles & les portions des os maxillaires exfoliez à l'occasion de quelque carie considerable. 2^o. Qu'elle sert en même tems d'obturateur pour boucher les trous ou breches en question.

Cette plaque osseuse est de plus percée par un trou quarré d'oultre en oultre : ce trou est arrondi seulement du côté de la surface concave, pour recevoir un écrou, dont la tête est arrondie du côté de cette même surface, & quarrée du côté de sa surface convexe.

Cet écrou doit être de l'épaisseur de

cette plaque, sans excéder ni l'une, ni l'autre surface : il doit être assujetti dans le trou quarré de la plaque ; de telle façon qu'il y soit affermi, comme s'il ne faisoit qu'un même corps avec elle : dans cet écrou s'engage une vis introduite du côté de la surface supérieure. Ce même écrou engage auparavant une piece recourbée en manière de manivelle, & une autre piece qui porte sur la surface plate. Cette dernière piece, n'est qu'une petite lame en forme de queue, de figure de feuille de myrthe, d'environ un pouce de longueur, de trois lignes d'étendue dans la partie la plus large & d'une demie ligne d'épaisseur.

Cette piece partant de la tige de la vis, porte & s'appuie par sa surface inférieure sur la surface convexe la plus supérieure de la plaque osseuse, dans l'étendue de quatre ou cinq lignes ; tandis qu'elle est assujettie par la tête de la vis par son bout percé, & que sa surface supérieure & convexe, s'appuie dans le reste de son étendue contre la voûte du palais, & se porte du côté de la luette, sans pourtant s'en approcher d'assez près pour l'incommoder.

Cette

Cette espece de feüille de myrthe, a un usage qui n'est point indifferent ; elle sert lorsque la machine est montée & appliquée dans son lieu, à empêcher que la piece ne fasse la bascule sur le devant.

La piece en manivelle, que j'ai dit être la premiere à donner passage à la tige de la vis, par un trou pratiqué à l'extrémité inférieure de sa branche inférieure, est longue d'environ six lignes, large du côté de la vis d'environ trois lignes, & de deux du côté où elle se termine, formant un coude avec la branche supérieure & verticale. Les parties supérieure & inférieure de cette piece sont arrondies & vont en diminuant vers son milieu. Elle est épaisse d'environ une demie ligne par l'extrémité la plus large, & d'environ une ligne par son extrémité la plus étroite. Elle a deux surfaces plates ; sa position est de suivre la direction de la queue en feüille de myrthe ; son autre branche s'éleve verticalement en haut : sa circonférence décrit à peu près la figure d'un huit de chiffre : elle a deux surfaces plates, & elle est à peu près en tous sens de la même grandeur que la

précédente. Elle est percée par ses deux extrémités : par l'inférieure elle reçoit l'extrémité inférieure de la lame arrêtée à la vis inférieure, par un tenon arrondi & rivé : elle roule sur ce tenon tantôt à droit, tantôt à gauche. Son trou supérieur est destiné à recevoir les pas d'une vis qui demande une description particulière.

Cette vis est longue en tout, de treize à quatorze lignes, y compris son bouton & son quarré. La vis proprement prise, est de longueur d'environ huit lignes; son bouton en forme de poire, est de quatre lignes; & le quarré qui est à la tête de la poire, d'environ deux lignes : ce quarré s'engage dans une clef de montre ; ce qui fait qu'en la tournant, la vis s'engage plus ou moins dans le trou supérieur de la branche supérieure qui la reçoit en forme d'érou, pour exécuter l'effet qui sera rapporté ci-après.

Revenons auparavant à la tête de la vis inférieure, pour en expliquer la structure & la fonction.

Cette tête est haute d'environ trois lignes; elle est de la grosseur d'un moyen pois, y compris l'espace qui con-

tient une entaille, qui la divise en deux parties égales : cette entaille est profonde d'environ deux lignes, & son milieu est un peu plus approfondi : les deux parties de la tête de cette vis sont divisées par cette entaille, comme nous l'avons dit, & percées dans leurs parties moyennes, chacune par un trou ; ces trous se répondent l'un à l'autre pour recevoir une goupille : cette goupille enfilant ces deux trous, enfile aussi les trous des deux charbons arrondis qui se logent dans la même entaille qui est uniquement destinée à les recevoir ; & c'est pour s'accommoder à leur rondeur, qu'elle est plus cave dans son milieu : ces charbons appartiennent à des especes d'ailes recoquillées & figurées à peu près en forme d'une demie feuille de tulippe : leur étenduë en longueur, est d'environ huit lignes, & dans leur partie la plus large d'environ cinq lignes. Leur surface la plus étenduë est convexe du côté d'en haut, & concave du côté d'en bas : ces ailes sont d'ailleurs polies & unies : leur circonférence du côté qui se porte en devant, depuis l'angle supérieur jusqu'à l'inférieur antérieur, est renversée par la par-

tie postérieure. Cette circonférence est concave depuis l'angle supérieur jusqu'à l'angle inférieur & postérieur ; de l'un à l'autre de ces deux angles elle décrit une ligne directe : l'épaisseur de ces ailes est inégale : depuis la partie inférieure jusqu'à leur extrémité opposée , elles vont toujours en diminuant d'épaisseur.

Dans leurs parties inférieures , elles ont chacune une demie gouttière , pratiquée dans leur épaisseur , & prise sur la surface supérieure : cette demie gouttière s'enfonce jusqu'au niveau de l'attache du charnon & est un peu plus ample & plus évasée par l'extrémité antérieure qui reçoit la poire , qu'elle ne l'est ailleurs. Lorsque ces deux pièces s'approchent ensemble , elles forment une espèce de conduit destiné à donner passage à la vis supérieure , à laquelle je reviens , pour expliquer les effets qu'elle produit. Je fais observer auparavant , que ces ailes sont percées de plusieurs petits trous & qu'elles doivent être garnies d'éponge de même qu'au précédent obturateur.

Lorsqu'on veut mettre cet obturateur (a) en place , on approche les

(a) Voyez la Figure 14. de la Planche 39.

deux aîles l'une de l'autre : on a soin auparavant que la vis soit engagée dans l'écrou que nous avons nommé supérieur ; que son quarré soit aussi engagé dans une échancrure qui sera pratiquée à la surface supérieure de la plaque osseuse & des dents artificielles du milieu du dentier : cette échancrure servira à l'introduction de la clef. Cela étant ainsi disposé , on introduit les aîles dans le trou de la voute du palais , formé en conséquence de la déperdition de substance que nous avons établie. On doit pour lors observer les mêmes circonstances , que nous avons indiquées dans l'application du premier obturateur.

Les deux aîles de cette machine étant placées dans le trou du palais , on met la clef au quarré de la vis ; on la tourne de droit à gauche ; & pour lors les pas de la vis s'engageant davantage dans l'écrou , la poire s'introduit insensiblement entre les deux aîles : en faisant en cette occasion la fonction de coin , elle les oblige à s'écarter l'une de l'autre ; ce qui fait qu'elles s'appuient contre la surface des parois du trou du palais dans lequel elles se trouvent logées , & tiennent de cette façon la machine

assujettie dans le lieu convenable.

Ce ne sont pas seulement de simples idées que je propose ici ; elles ont été déjà réduites en pratique ; elles ont produit tout le succès que j'en avois attendu, & que j'en fais esperer. Une personne de province & de considération, qu'il ne m'est pas permis de nommer, vint il y a environ huit ans me consulter : le scorbut ayant ravagé son palais y avoit fait un trou, qui avoit occasionné non-seulement la perte de presque toutes les dents de la machoire supérieure ; mais même d'une partie considerable de l'un & de l'autre maxillaire supérieur, dans l'endroit où ils se réunissent ensemble & qu'ils forment la partie antérieure de la voute palatine. Le mal en étoit venu au point, que partie de la racine de la cloison du nez étoit pour ainsi dire défossée, & que l'air & les alimens passoiert par ce trou de la bouche dans le nez, & du nez dans la bouche.

Après avoir examiné ce fait, & voyant que les obturateurs, dont cette personne se servoit, étoient non-seulement inutiles ; mais encore préjudiciables au reste de ses dents ; je m'appli-

quai à rechercher les moïens convenables pour remedier le plus qu'il me seroit possible à des inconveniens si fâcheux. Après avoir long-tems medité pour construire un semblable obturateur, je trouvai heureusement des ouvriers assez intelligents & assez adroits pour exécuter le plan que j'avois formé, & pour mettre en œuvre cet obturateur, tel que je viens de décrire le dernier. Cet obturateur satisfit à toutes les vûës que j'avois ; de telle maniere que le défaut des parties dont j'ai parlé, causé par de funestes effets du scorbut, fut si bien réparé, que le malade en fut également surpris & satisfait.

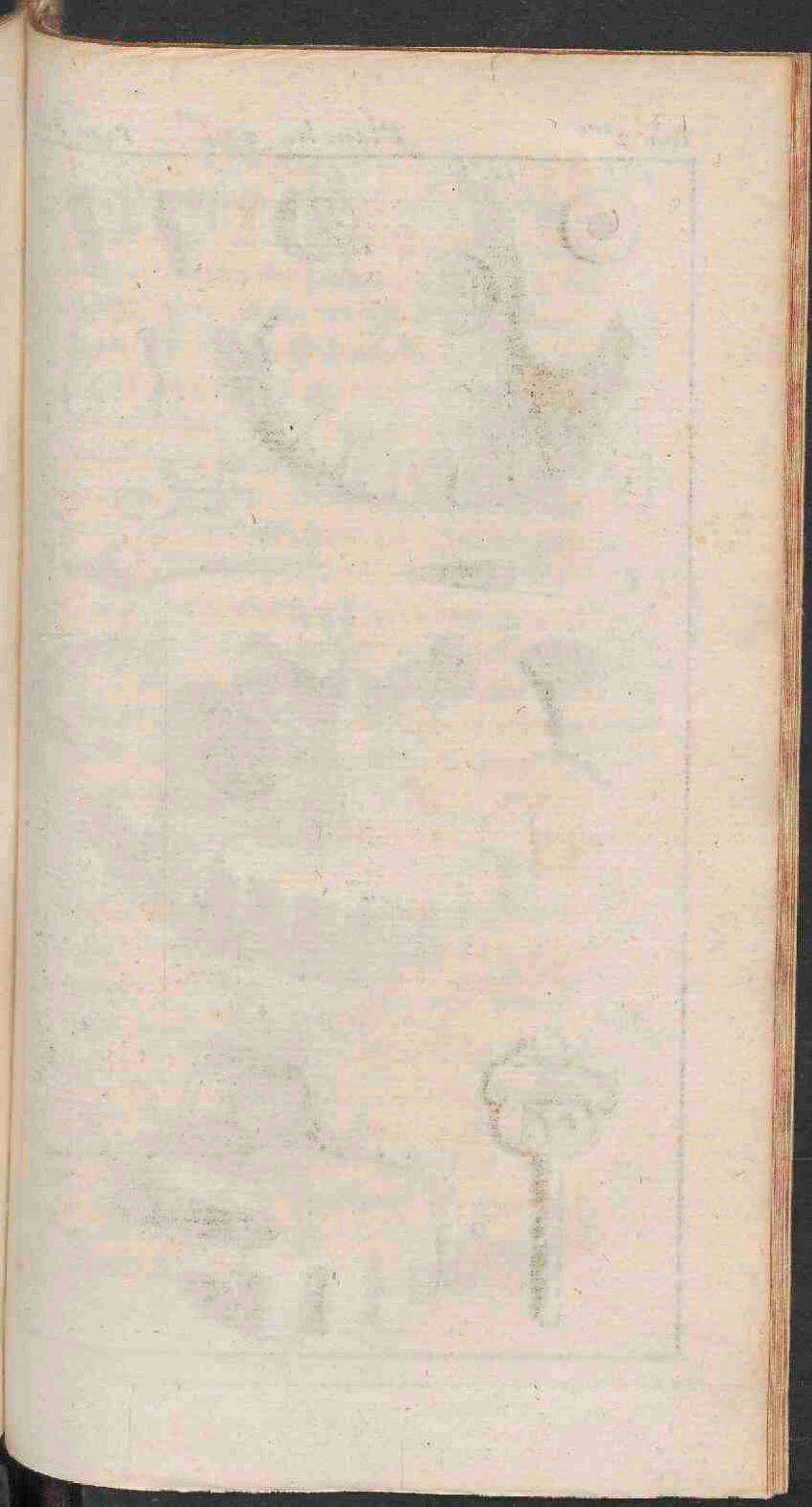
Mais comme cet obturateur ne suffit pas seul dans tous les cas où il y a déperdition de substance offeusé à la voute du palais ; je fis un examen plus étendu de toutes les circonstances qui accompagnent ces déperditions de substance ; portant mes idées plus loin, je parvins à inventer tous les obturateurs que je communique aujourd'hui sans aucune réserve.

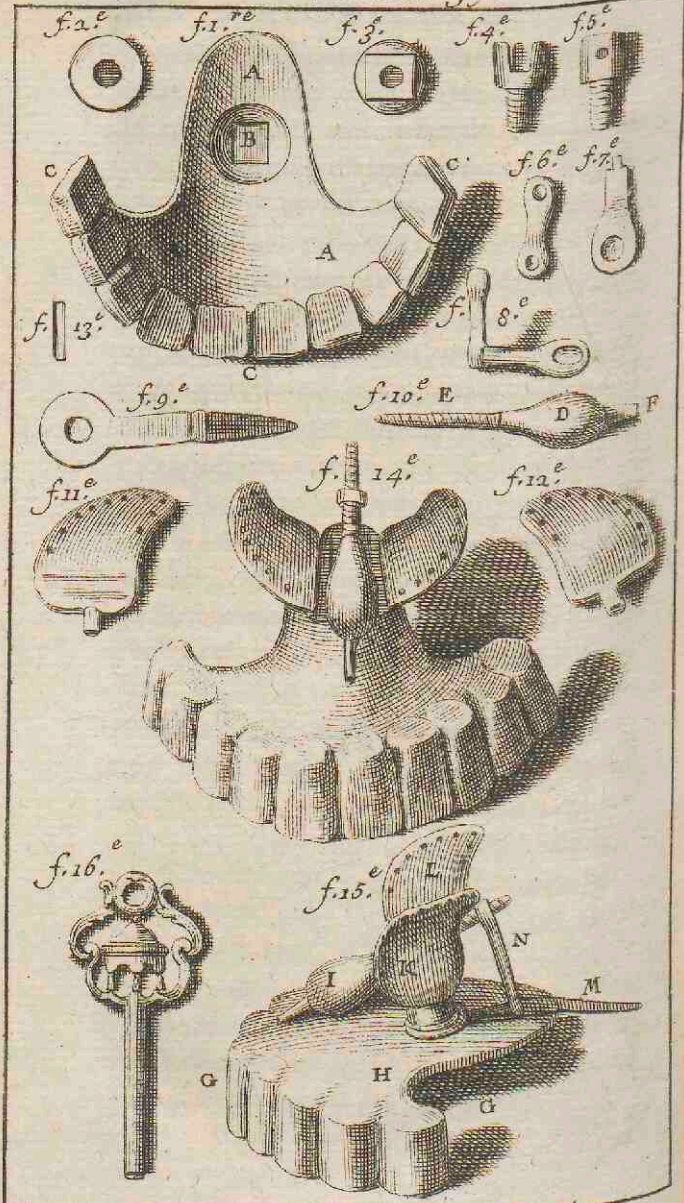
Quelques années auparavant je fus mandé par une Dame de province, laquelle avoit perdu les quatre dents in-

cisives de la machoire supérieure, par les effets d'une carie négligée, dont les suites avoient aussi détruit une partie des os maxillaires supérieurs. Il en résulta un trou qui s'étendoit depuis le voisinage des alveoles, partant de la voute du palais, jusques dans le nez. Ce fut en cette occasion que je conçus les premières idées de construire une pièce qui fût en même tems dentier artificiel & en même tems obturateur. Je composai cet obturateur (a) d'une plaque d'ivoire. La dent de cheval marin, si l'on en pouvoit trouver de convenable, seroit cependant à préférer à l'ivoire; mais la scissure ou fente, qui divise en deux lames cette dent dans toute sa longueur, fait que son épaisseur n'est pas ordinairement suffisante, pour faire une plaque avec des dents artificielles.

A cette plaque que j'accommodai à la figure du palais, je laissai en sa partie convexe une petite éminence percée à son extrémité, pour y attacher une éponge: j'y pratiquai quatre dents artificielles, que j'attachai si bien aux dents canines, que la plaque se trouva

(a) Voyez la Figure 18. de la planche 40.
par





par ce moyen parfaitement bien assujettie, & en état de boucher exactement le trou du palais; tandis que les dents artificielles qui lui étoient contiguës reparoient si bien la breche des dents naturelles, qu'elles les imitoient parfaitement, & suppléoiënt à leurs fonctions. Par là je fis avec une seule piece, ce qui m'auroit été plus difficile à exécuter avec un dentier artificiel, & une plaque séparée.

Ce petit avantage m'encouragea à poursuivre mes recherches, jusqu'au point d'être parvenu à l'exécution de tous les obturateurs dont je viens de parler & dont j'ai expliqué en détail la mécanique.

*Explication de la Planche XXXIX.
contenant le troisieme obturateur, démonté piece par piece & ensuite monté, servant à boucher le trou du palais & du dentier.*

L A Figure I. represente le dentier servant de plaque au troisieme obturateur.

turateur, cette plaque est vûe par sa partie concave.

A. A. A. La surface concave de la plaque.

B. Le trou qui reçoit l'écrou,

C. C. C. Le dentier contigu à cette plaque.

La Figure II. représente l'écrou qui doit s'enchasser dans l'épaisseur de la plaque, vû par le côté qui décrit une circonférence ronde.

La Figure III. représente le même écrou vû du côté opposé, faisant voir sa quarrure.

La Figure IV. représente la vis inférieure de cet obturateur, vûe dans sa longueur du côté de l'entaille de sa tête.

La Figure V. représente la même vis suivant sa longueur, vûe latéralement, pour faire observer le trou de ses deux branches.

La Figure VI. représente la piece supérieure de la piece en manivelle séparée de l'inférieure, & vûe de façon que l'on voit ces deux trous, dont le supérieur sert d'écrou, & l'inférieur à recevoir un tenon faisant la fonction de pivot.

La Figure VII. représente la pièce inférieure de la pièce en manivelle.

La Figure VIII. représente la pièce en manivelle formée de la jonction des deux précédentes pièces.

La Figure IX. représente une petite lame en figure de feuille de myrthe, vûë par sa surface convexe, avec son trou & sa courbure.

La Figure X. représente la vis supérieure à tête arrondie en forme de poire.

D. Sa partie arrondie.

E. Sa partie tournée en vis.

F. Son avance quarrée servant à recevoir la clef qui sert à monter & démonter cet obturateur, le mettre en place, ou l'en ôter.

La Figure XI. représente une des deux aîles de cet obturateur, vûë par sa partie convexe avec tous ses contours, sa gouttière & son charnon.

La Figure XII. représente la même aîle, vûë dans toute son étendue par sa partie concave.

La Figure XIII. représente une petite goupille servant à assembler les deux aîles sur la tête de la vis inférieure.

La Figure XIV. représente le troisième obturateur les aîles ouvertes, com-

posé de l'assemblage de toutes ces pièces & tout monté, vû par sa partie antérieure, en laquelle on apperçoit le dedans ou dessus de sa plaque, la vis supérieure de toutes ses parties & la convexité des deux aîles.

La Figure XV. représente le même obturateur vû lateralement, pour faire paroître plus distinctement toutes les parties qui en composent l'assemblage.

G. G. Le dentier.

H. La plaque.

I. La partie ronde de la vis supérieure.

K. L'aîle droite.

L. L'aîle gauche.

M. La lame, ou feuille de myrthe en situation.

N. La piece en manivelle.

La Figure XVI. représente la clef qui sert à monter & démonter le troisième & le quatrième obturateur, & à les mettre en place.



CHAPITRE XXIII.

La description & l'usage d'un obturateur à plaque osseuse de même que le précédent, en partie dentier, construit de plusieurs pieces, sans rige, ayant deux ailes assujetties de telle façon qu'elles tournent, l'une à droit & l'autre à gauche, &c.

LE quatrième obturateur est composé en partie d'une plaque osseuse, semblable en tout à celle du précédent, d'un écrou, d'une vis inférieure, d'une autre vis supérieure, de deux ailes, de deux petites lames, d'une espee de fourchette à écrou, & d'une clef de montre.

La vis inférieure est la principale piece de l'assemblage de cette machine. Cette vis a différentes parties diversement configurées & servant à différents usages; son étendue depuis son extrémité supérieure jusqu'à son extrémité inférieure, est d'environ sept à huit lignes; la lon-

gueur de cette vis proprement prise dans la seule étendue de ses pas, est d'environ deux lignes, sa grosseur d'environ une ligne & demie.

Le corps, ou le milieu de cette vis, est figuré en forme de tête de clou arrondie; il a environ quatre à cinq lignes de diamètre; son épaisseur est d'environ une ligne & demie; sa circonférence est arrondie; sa partie inférieure, qui excède l'écrou, est une surface plate, dans laquelle sont pratiquées deux entailles parallèles, & chacune en ligne directe d'environ une ligne de profondeur & autant de largeur. Ces deux entailles sont situées l'une à droit & l'autre à gauche de la vis, & destinées à donner passage aux deux branches de la fourchette qui sera ci-après décrite. La surface supérieure un peu convexe, contient dans son milieu une espèce de tronc quarré qui fait la partie supérieure de cette vis, quasi de la figure de certaines enclumes dont les Orfevres se servent quelquefois, & qu'ils appellent *tas*. Ce tronc, ou enclume, est élevé au-dessus de la partie qui lui sert d'appui, d'environ deux à trois lignes, large de quatre, & épais de deux.

Cette espece d'enclume a dans sa partie moyenne la plus large un trou qui va d'outre en outre ; son diametre en épaisseur est d'environ une ligne : c'est dans ce trou que tourne la partie de la grande vis supérieure. A cette même enclume sont encore attachées les deux aîles par deux très-petites vis , qui sont introduites à chaque extrémité de sa surface supérieure, à l'endroit où sont pratiquez deux écrous , pour loger ces deux petites vis.

Les aîles de cet obturateur ressemblent assez à celles de certains papillons ; leur étendue en longueur est d'environ six à sept lignes. Ces aîles sont larges à l'endroit le plus étendu, d'environ cinq lignes ; elles sont épaisses d'une demie ligne. Ces aîles ont d'ailleurs deux grandes surfaces, l'une convexe du côté d'en bas , l'autre concave du côté d'en haut , & percées de plusieurs petits trous pour servir à l'usage déjà indiqué.

Sous ces aîles sont logées deux petites lames, longues chacune d'environ cinq lignes , larges de deux , & épaisses d'environ un quart de ligne près de leur extrémité qui est arrondie. Ces

aîles ont à chaque bout un trou rond, de deux tiers de ligne de diametre.

La fourchette a deux branches quarrées, longues d'environ cinq lignes, épaisses d'environ une demie ligne, larges d'une ligne, distantes l'une de l'autre d'environ quatre lignes. Ces branches sont attachées à une espee d'écrou, qui se repliant du côté d'en haut, forme premierement un coude de chaque côté, & ensuite une espee d'avance destinée à deux usages differents : la hauteur de cette avance est d'environ quatre lignes, & son épaisseur d'une bonne ligne. Cette avance est percée à jour, par sa surface la plus étendue d'un trou d'environ une ligne & demie de diametre : ce trou est un écrou contigu aux branches de la fourchette ; il est destiné à recevoir la vis supérieure. Sur la petite surface plate qui est à la partie la plus éminente de cet écrou, est pratiqué encore un autre écrou, dans lequel doit s'engager une petite vis qui sera très délicatement & très artistement travaillée : cette petite vis est destinée à passer dans deux trous que nous avons dit être pratiquez à un des bouts des petites lames ; tandis que

l'autre bout aussi percé s'engage ailleurs.

Cette petite vis doit avoir trois qualités différentes.

Dans son bout inférieur, ses pas où filets sont très-minces & très-déliés, capables de bien prendre dans l'écrou qui doit les recevoir, & qui ne doit avoir qu'une ligne ou environ de profondeur. La petite tige de cette vis doit être ronde, afin que les petites larnes puissent rouler commodément autour d'elle. Sa tête doit être peu relevée & plate, pour ne pas s'opposer au mouvement des aîles qui la couvrent.

La grande vis supérieure est longue d'environ dix lignes, y compris son carré, ses pas, & son rond uni. On peut y ajouter une tête ronde, si l'on veut arrêter cette vis sans rivure, de même qu'il sera expliqué : le diamètre de cette vis, est d'environ cinq quarts de lignes : l'étendue de ses pas est d'environ cinq lignes : son extrémité carrée est de quatre lignes : sa partie arrondie de deux ; & sa tête si l'on y en ajoute une, sera d'environ une demie ligne d'épaisseur.

Cette vis est engagée par ses pas, ou

322 LE CHIRURGIEN.

filets, dans l'écrou pratiqué dans la fourchette qu'elle fait avancer, ou reculer suivant qu'elle tourne, comme nous allons l'expliquer, en assemblant les parties de cette machine. Cette vis par sa partie ronde & unie, est assujettie & engagée au trou pratiqué dans la petite enclume; là elle doit rouler aisément, sa tête étant rivée à rivure perduë ou arrêtée par une très-petite clavette.

Pour assembler les petites pieces de cette machine, on joindra le bout d'une des lames, sur la surface convexe d'une des aïles, à deux lignes de son angle le plus aigu, ou extrémité inférieure, & au centre de la largeur de l'aîle. Dans cet endroit on assujettira ensemble l'aîle & la petite lame avec une petite goupille ou vis; de telle façon que le mouvement de l'aîle & de la lame reste libre, & qu'elles puissent tourner facilement; après quoi on assemblera de même l'autre petite lame avec l'autre aîle.

Après cet assemblage on attachera les deux aïles par leur extrémité la plus rétrécie, sur la surface supérieure de l'enclume. L'une de ces aïles sera attachée à droit, & l'autre à gauche; ce qui sera fait au moyen de deux goupilles,

ou de deux petites vis : si l'on se sert de goupilles, elles seront contiguës à l'enclume, & prises sur son épaisseur ; de telle façon qu'il ne s'agisse que de les river.

Si au contraire on se sert de petites vis, il faudra percer la face plate & supérieure de l'enclume, pour y faire des écrous capables de recevoir les pas des petites vis en question ; ensuite on engagera les deux autres bouts des lames déjà engagez par leurs bouts opposez. Ces lames se surmonteront l'une & l'autre, & se croiseront un peu en forme de sautoir dans l'intervale des deux aîles, & seront enfilées par une goupille ou petite vis par le trou dont nous avons parlé, qui est à l'éminence située au-dessus de l'écrou de la fourchette.

La longue vis sera introduite dans l'écrou, ayant auparavant engagé l'extrémité de la fourchette dans les entailles de la face inférieure du corps de la vis inférieure. De là on engagera la partie ronde de cette vis dans le grand trou de l'enclume, où cette vis sera rivée à rivure perduë, comme il a été dit ; sinon au moyen d'une petite clavette à queue d'aronde, engagée dans une en-

taille pratiquée à la grande face postérieure de l'enclume, située transversalement, anticipant en partie sur le trou de l'enclume qui reçoit l'extrémité ronde de la grande vis supérieure : cette clavette est introduite dans cette entaille lorsque la tête de la vis a passé : de cette façon la clavette empêche cette tête de repasser par ce trou, & ainsi elle arrête l'extrémité de cette vis, pour y produire l'effet que nous rapporterons après avoir assemblé la vis inférieure avec la plaque, de la manière qui suit.

Pour mettre cette machine en état d'être appliquée, & d'agir, il faut assujettir la vis inférieure avec la plaque osseuse par le moyen de l'écrou inférieur, qui doit être figuré & situé comme nous l'avons dit en décrivant les autres obturateurs. La machine se trouvera pour lors entièrement assemblée, & quand on voudra écarter les aîles l'une de l'autre, on n'aura qu'à ajuster une clef semblable à celle d'une montre, avec la partie quarrée de la grande vis supérieure, & située en axe : en tournant la clef de droit à gauche, les aîles étant fermées, elles s'écarteront l'une de l'autre, & leur plus grande

extrémité décrira pour lors un demi cercle ; tandis que les branches de la fourchette s'engageront davantage dans les entailles qui les reçoivent , & que son écrou s'approchera de l'enclume.

Au contraire lorsqu'on tournera la clef de gauche à droit , les aîles s'approcheront l'une de l'autre , & l'écrou supérieur s'écartera de l'enclume : c'est dans cette situation que les aîles de cet obturateur (*a*) seront introduites dans le trou qu'il doit boucher ; on observera à peu près les mêmes circonstances qu'on a indiquées , à l'occasion de l'application des obturateurs précédents ; on se souviendra sur tout , qu'il y a ces circonstances à observer , entre celui-ci & les autres. 1°. Qu'il faut tourner la clef d'une manière toute différente ; ainsi que je viens de le faire remarquer. 2°. Qu'on pratiquera aussi une entaille à la partie supérieure du dentier artificiel pour y loger la clef.

Il n'est pas absolument nécessaire de s'assujettir , pour l'assemblage de ces pièces qui doivent être aussi d'or ou d'argent , à toutes les circonstances que nous venons de rapporter. Quoique

(*a*) Voyez la figure 16. de la planche 49.

celles que je viens de décrire soient les plus assurées & les plus aisées pour éviter la confusion, on peut cependant laisser à l'ouvrier qu'on employera, la liberté de suivre son idée, en ce qui concerne la maniere de les assembler. Il faut toutefois, l'avoir informé auparavant de tout ce qui vient d'être rapporté.

Quoique j'aye réglé & déterminé les dimensions & les proportions de toutes les parties qui composent tous les obturateurs, ces dimensions ne laissent pas d'être arbitraires & indeterminées, tant par rapport aux diverses conformations qui se rencontrent dans les differens sujets dans l'une & l'autre mâchoire, que par rapport aux gencives, à la voute du palais, à la situation & à la profondeur, largeur & étendue en tous sens des differens trous qu'il s'agit de boucher. Ces circonstances pouvant varier de plusieurs façons, elles exigent par conséquent que l'on varie de même suivant l'exigence des cas où l'on se trouve, en ce qui concerne la construction de tous ces instrumens ou machines. C'est à ceux qui voudront les mettre en usage, d'observer très-régu-

lièrement tout ce qu'il y a de particulier dans les cas où ils veulent se servir de ces obturateurs.

Au reste je suis entièrement persuadé, que lorsqu'ils se serviront à propos de celui qui conviendra le mieux en chaque occasion, & qu'ils observeront les circonstances que je leur indique, & celles qui leur seront indiquées par les maladies mêmes; ils parviendront certainement à la fin de leur dessein, à l'avantage du malade, à leur honneur, & à la gloire de la profession.

J'oserois avancer la même proposition à l'égard de toutes les méthodes que je communique au public, & à l'égard des instrumens & machines que j'ai d'ailleurs inventez, ou reformez. Comme les personnes judicieuses & déjà versées dans cet art ne manqueront pas de s'appercevoir de tous ces avantages, & comme l'émulation portera ceux qui n'en ont pas une connoissance parfaite, à se convaincre de l'utilité de toutes les méthodes que je donne dans cet ouvrage; il me paroît qu'il seroit inutile de les encourager par des promesses; tandis que je leur donne des faits certains & fondez sur l'expérience.

*Explication de la Planche XL.
contenant le quatrième & cin-
quième obturateur, dont le
quatrième est démontré pièce
par pièce & remonté, vû en
differens sens, servant à bou-
cher les trous du palais & des
dentiers.*

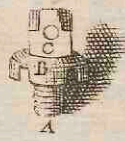
L *A Figure I.* represente la vis in-
férieure du quatrième obturateur,
vûë dans sa longueur par sa face anté-
rieure, avec sa tête, son enclume, les
échancrures qui font place aux deux
aîles, son trou en écrou & les engrai-
nures qui reçoivent la fourchette, vûë
par sa partie antérieure.

A. La partie tournée en vis.

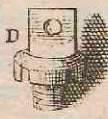
B. La tête de la vis où paroissent
les entrées des engrainures qui reçoivent
la fourchette.

C. L'enclume percée d'un trou
servant à loger l'extrémité de la grande
vis supérieure & les échancrures qui
font place aux aîles.

f. 1.^{re}



f. 2.^e



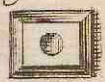
f. 3.^e



f. 4.^e



f. 5.^e



f. 7.^e



f. 6.^e



f. 8.^e



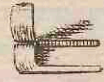
f. 13.^e



f. 9.^e



f. 10.^e



f. 11.^e



f. 16.^e



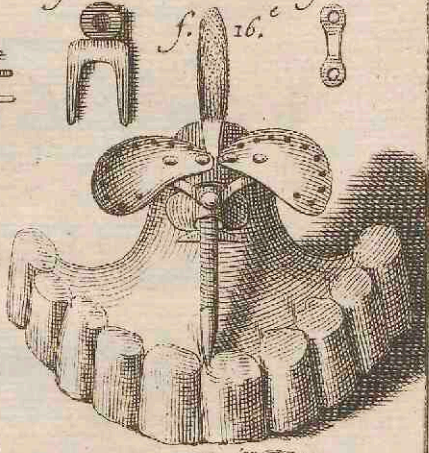
f. 12.^e



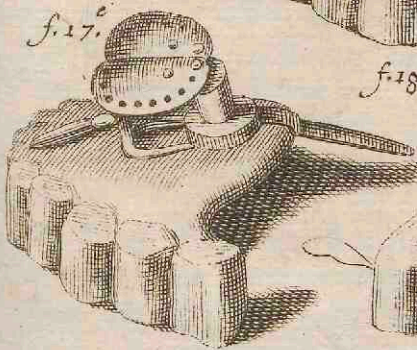
f. 14.^e



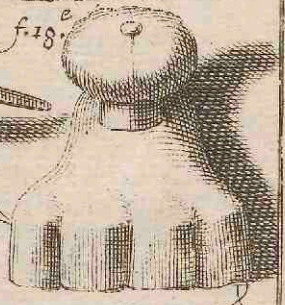
f. 15.^e



f. 17.^e



f. 18.^e



R

RECEIVED

of the

of the

of the

of the

La Figure II. représente la même vis dans sa longueur avec toutes ses parties, vûë par sa partie postérieure, en laquelle on observe de plus l'engrainure qui reçoit la clavette en queue d'aronde.

D. L'engrainure qui reçoit la queue d'aronde.

La Figure III. représente la tête de la même vis, vûë du côté de la surface qui reçoit les branches de la fourchette.

E. E. Les engrainures qui reçoivent les branches de la fourchette.

La Figure IV. représente l'écrou de la plaque par sa surface unie avec son trou en écrou.

La Figure V. représente le même écrou vû par sa surface opposée à ses biseaux.

La Figure VI. représente la lame en feuille de myrthe à plat, vûë dans sa longueur, avec son trou.

La Figure VII. représente l'aîle droite de cet obturateur, vûë par sa partie concave avec ses deux trous à vis & tous les petits trous qui servent à attacher l'éponge.

La Figure VIII. représente la même aîle, vûë par sa partie convexe en la-

quelle on observe de même ses différents trous.

La Figure IX. représente la fourchette du côté qu'elle se recourbe en dedans.

La Figure X. représente la même fourchette, vüe de côté pour mieux faire paroître sa courbure.

La Figure XI. représente encore cette fourchette, vüe du côté de la convexité de sa courbure.

La Figure XII. représente une des deux petites lames qui servent à attacher les aîles, vüe à plat avec ses deux trous. L'une & l'autre étant semblables, on n'en a fait graver qu'une.

La Figure XIII. représente la vis supérieure, vüe dans sans longueur.

La Figure XIV. représente la clavette en queue d'aronde, vüe à plat dans toute sa longueur.

La Figure XV. représente les cinq petites vis séparément dans toute leur étendue.

La Figure XVI. représente le quatrième obturateur composé de l'assemblage de toutes ses pièces & tout monté, vü par sa partie antérieure. Ses points de vüe laissent observer le dentier, par-

tie de la plaque, partie de la vis supérieure, portion de la fourchette dans l'endroit de son écrou, les deux lames attachées aux aîles, servant alternativement à les ouvrir, ou à les fermer. Les aîles ouvertes, & la feuille de mirthe servant de queue pour empêcher que cet instrument ne fasse la bascule lorsqu'il est en place.

La Figure XVII. représente le même obturateur vû de côté, ou lateralement. L'on peut observer par ce point de vûë partie du dentier, partie de la plaque, partie de la vis supérieure, partie de la fourchette, la tête de la vis inférieure, l'enclume située sur cette tête, la feuille de myrthe, & les deux aîles jointes ensemble & fermées.

La Figure XVIII. représente un cinquième obturateur composé de quatre dents contiguës à une plaque osseuse & faisant partie de cette plaque, une petite éminence en forme de tige, sur laquelle est attachée une petite éponge par le moyen d'un fil, laquelle éponge sert à boucher plus exactement le trou du palais. Cet obturateur s'assujettit par le moyen d'un fil qui l'attache aux dents canines.

CHAPITRE XXIV.

*Remarques sur un chapitre d'un
nouveau traité de Chirurgie.*

J'Etois prêt en 1723. à faire imprimer mon livre ; mais les occupations continuelles que me donne ma profession, m'ont empêché jusqu'à présent de le mettre au jour. Il parut en ce même tems un traité de Chirurgie : je lus ce livre : je m'arrêtai sur le chapitre 2. du tome 2. où l'Auteur traite des dents : ce chapitre est divisé en huit articles & occupe 68. pages d'impression dans lesquelles je fus surpris de trouver un traité des différentes maladies des dents, des instrumens, & des remedes qui leur conviennent. Cette dissertation eut été placée plus naturellement dans le traité de Chirurgie du même Auteur imprimé en 1720.

Mais je ne m'arrêterai pas à développer les raisons qui l'ont engagé à ne traiter cette matiere que dans son dernier Livre.

Le public, à l'utilité de qui nous devons consacrer nos talens & nos connoissances, lui doit être obligé de son travail, sans s'embarasser ni du motif ni de l'arrangement qu'il y a employé: mais s'il s'y est glissé des erreurs préjudiciables à l'utilité publique, je dois les combattre, & en montrer les conséquences vicieuses. L'expérience de plusieurs années & l'aplication particulière que j'ai donnée à cette partie de la Chirurgie à laquelle je me suis destiné, m'y autorisent & me font entreprendre de le suivre pas à pas dans cette portion de son Livre.

La comparaison que l'Auteur fait du tartre, ou tuf qui s'attache aux dents, avec la rouille qui s'attache au fer n'a rien de juste; & l'Auteur se contredit dans l'explication qu'il en donne. Voici les termes: (page 18. & 19. tom. II.) *Quand ce tuf n'est pas considerable & qu'il ne fait que s'attacher un peu aux dents, c'est ce qu'on appelle du tartre, qui comme la rouille au fer, déchausse les dents & les fait branler. Si quelques dents se trouvent couvertes de tuf, il faut l'ôter; & pour en venir à bout, on le fend avec un ciseau, puis on le sépare, & l'on*

voit dans son milieu une belle dent & bien blanche. Ce tuf n'a point de peine à sortir lorsqu'il est une fois fendu ; car il se sépare & quitte la dent , comme la pêche quitte le noyau.

La rouille est une sorte d'ordure & de crasse nuisible & adhérente , qui s'engendre sur le fer & l'acier , lorsqu'ils sont mouillés & qu'on ne s'en sert pas , & qui à la fin ronge & mange ces métaux. Elle ne se sépare du fer qu'en causant une déperdition de substance à la masse métallique rouillée , dont la surface reste raboteuse & inégale.

Il n'en est pas de même du tartre ni de la dent. Le tartre ne pénètre point la surface émaillée de la dent , qui est un corps lisse , ferré & extrêmement dur. Il se sépare presque toujours de sa surface émaillée sans l'interesser en aucune manière & sans la rendre par conséquent raboteuse & inégale : de plus cette séparation ne se fait pas avec la facilité que l'Auteur le prétend. Le tartre ne quitte pas la dent *comme la pêche quitte le noyau* ; au contraire le tartre est le plus souvent si adhérent à la surface du corps de la dent , qu'on ne peut l'en détacher qu'avec beaucoup de

peine, & même par parcelles. L'examen analitique & physique de la rouille du fer, de la dent & des corps tartareux qui s'y attachent, détruit cette comparaison & en fait sentir la contradiction. Les différentes rugines, ou grattoirs & autres instrumens au nombre de six que cet Auteur propose (pag. 20. 21. 22. & 23.) pour détacher le tartre des dents, ne sont ni convenables ni suffisans.

Il est impossible, par exemple, d'introduire aucun de ces instrumens dans les intervalles des dents, ni entre les gencives & les dents pour en détacher le tartre, sans offenser les gencives & faire beaucoup souffrir le sujet. D'ailleurs il n'est pas possible, comme cet Auteur le veut, de pouvoir parfaitement nettoyer une dent avec un seul instrument, quelque parfait qu'il puisse être; & le ciseau dont il parle y est moins convenable que tout autre instrument. On conviendra aisément de ce que j'avance en comparant la méthode de l'Auteur, avec celle que je propose dans le chapitre 3. de ce second volume.

Il est bon d'avertir, dit l'Auteur;

(pag. 25. & 26.) les jeunes Chirurgiens, qui voudront pratiquer ces sortes d'operations, de ne pas faire comme la plus part des Arracheurs de dents, qui pour parvenir à les mettre bien blanches, ne ménagent point l'émail, & en enlèvent une grande partie; c'est une faute très-considerable, & dont les personnes qui se mettent entre leurs mains sont bien-tôt la victime; puisque peu de tems après leurs dents se gâtent & leur font des douleurs insupportables.

Depuis le tems que je m'applique uniquement à la connoissance des maladies des dents & à leur guérison, je n'ai jamais remarqué que les Dentistes, que l'Auteur nomme *Arracheurs de dents*, aient enlevé l'émail des dents avec les instrumens qui servent à les nétoyer; puisqu'il n'y a point de tranchant qui ne cede & qui ne s'é mouffe contre la résistance que lui fait l'émail par sa solidité, qui égale presque celle du diamant. De tous les instrumens je ne connois que la lime qui puisse enlever l'émail des dents, & encore est-ce avec bien de la peine; puisque cette même lime est bien-tôt émouffée & même usée pour peu qu'on la fasse servir à cet usage.

Ce

Ce n'est donc pas l'effet des instrumens qui servent à nétoyer les dents qu'il faut craindre , mais bien plutôt l'effet des remedes contraires & principalement de ceux que l'Auteur enseigne dans son Livre (pag. 27.) comme *la porcelaine en poudre* & *la pierre de ponce* , lesquels usent l'émail des dents par leurs qualitez mordicantes & corrosives. Les autres ingrediens qu'il mêle avec la porcelaine & la pierre de ponce , n'étant point capables d'en empêcher les mauvais effets.

Il ajoute pag. 30. *Les Chirurgiens qui veulent avoir des limes , ne doivent point les commander aux couteliers : celles qu'ils font à l'extrémité de certains instrumens de l'étoi ne valent rien , & ne mordent point ; & comme il en faut au moins une douzaine , ils en trouveront de parfaites chez les clincailliers.*

Je ne sçai si les Chirurgiens , surtout les Dentistes , & les Couteliers , conviendront de ce fait avec lui. Ce que je sçai avec certitude , c'est que celles que l'on trouve chez les clinqualiers , ne sont pas conditionnées comme il faut pour limer les dents. Elles ne sont destinées pour l'ordinaire qu'à limer les

métaux, ou d'autres corps moins solides que l'émail de la dent. Elles sont incomparablement meilleures sortant de la main d'un habile tailleur de limes, sur-tout lorsqu'on lui a donné les dimensions convenables, & qu'on lui a recommandé de les faire d'un bon acier, de les bien dresser à la lime, de ne les point tailler ni trop rudes ni trop douces & de les bien tremper, ce que j'ai déjà dit au chapitre 4. de ce second volume.

Quand on a fait un peu de voie (continué le même Auteur pag. 32. on prend une lime plate, & à mesure qu'on avance on change de lime.

Au contraire il faut continuer cette séparation jusqu'à ce qu'elle soit faite avec la même lime. On ne change de lime que lors qu'on veut faire la séparation plus grande dans toute son étendue, ou en certaine partie de l'étendue de la même séparation, ou lorsque l'on veut faire quelque échancrure dans ce même intervalle.

Je n'ai point reconnu que l'usage de la lime fût aussi pernicieux que l'Auteur veut le persuader. On ne peut, dit-il, *limer les dents, que tout l'effort*

de la lime ne porte sur la dent qu'un lime
 & ne l'ébranle considérablement : or toute
 dent ébranlée par plusieurs secousses réci-
 terées, ne tient point avec la même fer-
 meté dans son alveole & tombe dans la
 suite.

Si les dents n'avoient point d'autres
 accidents à craindre que celui que l'ef-
 fet de la lime peut leur causer par l'é-
 branlement, elles dureroient pendant
 tout le cours de la vie. Les légères se-
 cousses que les dents ressentent par l'ef-
 fet de la lime ne peuvent les empêcher
 de reprendre leur première fermeté ;
 parce que l'effet du ressort des alveoles
 & des gencives dans leur état naturel est
 de tendre toujours au raffermissement
 des dents ; c'est ce que l'expérience nous
 montre tous les jours après l'opération
 de la lime, & ce qui nous est encore
 confirmé par la fermeté que reprennent
 des dents ôtées & remises, & même
 des dents transmises d'une bouche en
 une autre avec succès.

J'ai vu, (dit-il dans un autre endroit
 pag. 34.) plusieurs Dames auxquelles on
 avoit ainsi égalisé les dents, qui auroient
 voulu trois ou quatre ans après qu'on n'y
 eût jamais touché, puisqu'elles s'étoient

carriées à leur partie supérieure & à l'endroit où la gencive s'attache.

Je crois que l'Auteur auroit de la peine à expliquer la cause d'un tel événement. Comment peut-il concevoir qu'une dent puisse se carier à l'endroit où s'attache la gencive pour avoir été limée à son extrémité? Je conviens que l'opération indiscrete de la lime peut causer des accidents de la nature de ceux qu'il craint si fort; par exemple, si on les limoit jusqu'à en découvrir la cavité qui contient les parties nerveuses; mais cela ne peut arriver qu'à des ignorans en cet art, comme je l'ai fait voir par deux exemples que j'ai citez dans ce traité chap. 23. du tome premier.

Je conviens avec l'Auteur, (pag. 35.) *que quoiqu'un instrument soit dangereux, quand il est manié par une personne entendüe, elle s'en sert sans qu'il s'en ensuive d'inconveniens, & de plus j'ajoute que la lime est un instrument des plus nécessaires pour servir à conserver les dents; parce qu'en les séparant & en les racourcissant, on les fortifie, & que bien souvent en les limant, au lieu de donner occasion à la carie, on en arrête le progrès,*

Les limes (dit cet Auteur, pag. 38.) usant tout-à-fait l'émail, ou l'éminçant beaucoup, découvrent l'os spongieux qui est l'intérieur de la dent. L'os spongieux, qu'il dit être l'intérieur de la dent est une partie qui n'a point encore été découverte par aucun de ceux qui ont fait l'Analyse des dents.

Il ne faut pas croire indistinctement tout ce que dit l'Auteur aux pages 39. & 40. sur les dangers de la carie & sur son accroissement subit. On voit tous les jours des dents cariées non-seulement depuis trois mois, mais depuis plusieurs années, sans que la carie ait fait aucun progrès, sans qu'elle ait pénétré jusqu'à l'intérieur de la dent, sans qu'elle ait fait sentir la moindre douleur, & sans que cette carie ait causé d'autre accident que celui d'avoir rongé en partie l'émail de la dent; quoi qu'on ait négligé tout-à-fait ces sortes de caries, qui sont même très-communes.

On doit cependant faire attention à ces caries, qui peuvent quelquefois avoir des suites dangereuses. Au reste ce n'est pas avec la langue de serpent

qu'il faut ôter la carie, comme le dit l'Auteur; cet instrument n'étant point convenable à cet usage, ni figuré d'une façon propre à dilater les trous de la carie. Selon moi, le foret à ébüzeler, la rugine en alêne, ou la rugine en bec de perroquet conviennent mieux que la langue de serpent & que tout autre instrument.

La maniere de plomber les dents, telle que l'Auteur l'enseigne, (pag. 42. 45. & 46) est fort aisée à pratiquer mais ce n'est pas celle qu'il faut mettre en usage pour bien réüssir; on s'en apercevra aisément si on se donne la peine de lire & de pratiquer ce que j'en ai écrit dans le chap. 6. de ce second tome.

L'Auteur dans la page 47. préfere l'huile d'étain & l'esprit de nitre à l'huile de gérofle & de canelle.

L'huile d'étain & l'esprit de nitre sont deux corrosifs violents; la pénétration de ces remedes sur des parties nerveuses & aussi sensibles que le sont les nerfs qui se distribuent aux dents, cause des douleurs insupportables, accompagnées quelquefois de convulsions & de délire;

d'ailleurs ces corrosifs étant liquides, quelques précautions qu'on puisse prendre, ils s'étendent toujours plus ou moins sur les gencives, les irritent, les gonflent, & les ulcèrent. Ils pénètrent aussi quelquefois jusqu'au periooste & jusqu'à la substance des alveoles & les carient en les rongant.

On n'a point à craindre les mêmes ravages de l'application des huiles de gerofle & de canelle; par conséquent elles doivent être préférées contre l'opinion de l'Auteur.

Je ne suis pas encore de son avis touchant l'usage & la construction du déchauffoir, comme on le peut voir par la lecture du chapitre 10. du présent tome.

Je m'arrêterai peu à ce que dit l'Auteur sur le pelican; je dirai seulement que je ne fais pas une grande différence entre le pelican qu'il rejette & celui qu'il adopte. Ils ont tous deux des avantages & des inconveniens differens qui m'ont fourni des idées pour en inventer un nouveau avec lequel on peut opérer avec plus de sûreté & de facilité, qu'avec ceux dont on s'est servi jusqu'à

344 LE CHIRURGIEN
présent. On en trouvera la description
aux chapitres 11. & 12. de ce second
tome.

L'Auteur remarque pag. 76. & 77.
que le davier à un ressort qui écarte les
branches l'une de l'autre, & il assure
que cet effet rend cet instrument plus
commode.

J'ai démontré vers la fin du dixième
chap. de ce tome II. que ce ressort doit
être rejeté comme inutile, incommode
& préjudiciable.

L'Auteur enseigne pag. 83. *de porter
le plus bas qu'il est possible les deux dents
du repoussoir sur le chicot qu'on veut
ôter.*

Il faut éviter de suivre cette métho-
de, pour ne pas faire éclater l'alveole,
& déchirer les gencives ; à moins que
le chicot ne fût si enfoncé qu'on ne
pût faire autrement ; mais lorsque le
chicot a de la prise, il faut éloigner le
poussoir le plus que l'on peut du rebord
de l'alveole & de la gencive, & tâcher
de l'appuyer sur un endroit qui ait de
la résistance.

L'Auteur en finissant ce chapitre
pag. 83. & 84. méprise le poussoir au-

quel il donne le nom de repoussoir, & donne la préférence au pelican en toutes sortes de cas, lorsqu'il s'agit d'ôter des racines ou des chicots.

Cette préférence ne doit pas être si générale : par exemple, lorsqu'il y a de la prise en dehors, & qu'il n'y en a point en dedans, le poussoir est préférable au pelican & même à tout autre instrument. Il y a encore d'autres cas, où le poussoir est absolument plus nécessaire que le pelican.

Je ne puis finir cette petite dissertation, sans répéter ce que j'ai déjà dit dans la Préface, qui est que le seul zèle que j'ai pour l'avantage du public, m'a contraint de relever des choses sur lesquelles j'aurois gardé le silence, si elles n'eussent pû lui être préjudiciables.

Je me tiendrai fort heureux, si l'on veut bien reconnoître que c'est ce même zèle qui m'a animé dans tout le cours de cet ouvrage, & m'a soutenu dans un travail très-long & d'autant plus pénible & fastidieux, que je n'ai eu à traiter que de matières seches & arides, & qui bien qu'elles concourent à donner de la santé & des agrémens,

ne sont point agréables par elles mêmes. Je n'aurai cependant pas lieu de me plaindre de leur secheresse & de leur stérilité, si tandis que je n'ose demander que de l'indulgence au public, elles me produisent l'honneur de sa bienveillance.

Fin du tome second.



T A B L E

DES MATIERES, contenuës en ce second volume.

B. ter le tartre. 19.
20. 23.

B *Ec d'âne.* Sa description. p. 6. 7. Maniere de s'en servir pour ôter le tartre. 16.

Bec de perroquet. Sa description. 7. 8. Maniere de s'en servir pour enlever le tartre. 18. 19.

Burin à trois faces. Sa description. 8. A quoi il est propre. 9. Maniere de s'en servir pour ô-

C.

C *Anif* à tranchant conve-
xe. Sa description. 9. Maniere de s'en servir pour ôter le tartre. 20. 23.

Carie. Ce qu'il faut faire lorsque les trous cariez sont trop petits pour en ôter la carie & les plomber. 55. 56.

Cauteriser les

T A B L E

dents. Combien de fois on doit appliquer le caustere actuel suivant la largeur & la profondeur des caries. 79. 80. Maniere de se servir de ce caustere pour les caries des dents incisives, canines & petites molaires de la machoire inferieure. 80. Pour l'extrémité des couronnes des grosses molaires du côté droit & du gauche de la machoire inferieure, ou leur surface extérieure. 80. 81. Douleur des dents incisives & canines facile à calmer par le caustere actuel. 81. 82. Maniere de cauteriser l'extrémité des dents incisives & canines, des petites & grosses molaires du côté droit & gauche de la machoire superieure. 82. 83. Usage d'une plaque quand on cauterise les dents molaires des deux côtés de la bouche, recommandé. 83. Ce qu'il faut faire quand la carie des dents ne se guerit pas par le caustere actuel. 83. 84.

Conservation des dents. Elle dépend en partie du soin de les faire visiter. 3. 4. Combien elles sont précieuses. Le regret qu'on doit avoir de les ôter. Loiiange que méritent ceux qui sçavent les conserver & les reparer. 191. 192. 193.

DES MATIERES.

Crochet en Z. Sa description. 10. 11. est plus large qu'il ne doit être. 209. Maniere de s'en servir pour enlever le tartre. 20. 21. 23. De quel fil on doit se servir pour attacher cette dent.

D.

D *Echauffoir.* Son usage & sa description. 124.

Dents. Les petites ornent davantage, sont plus de durée & plus fermes que les longues. 125. 25.

Dents artificielles. Matière dont elles doivent être faites. 207. 208. Ce qu'il faut faire quand on veut mettre une dent humaine à la place d'une autre. 208. Lorsque l'intervalle qui doit recevoir une dent postiche

210. 211. Pour attacher deux, trois, ou quatre dents humaines ou un plus grand nombre. 212. 213. 214. Composition d'un mastic servant à arrêter un tenon dans la cavité de la dent. 221. Maniere d'ajuster une dent artificielle sur une racine avec un tenon. 216. 218. 219. 220. Ce qu'il faut faire quand la carie a trop élargi le canal de cette racine & que ses rebords sont encore solides. 216. Quand elle a pénétré jusqu'à la cavité de la racine sur

T A B L E.

laquelle on veut des os de bœuf pour
mettre une dent à les dents artificiel-
tenon. 217. Quand les. 224. 225. Ce
on ne peut élargir qu'il faut faire lors-
assez le canal des qu'on veut remplir
racines des dents un ou deux espaces
sans découvrir leurs qu'occupoient les
parties sensibles. dents. 236. 237.
221. 222. Quand Comment il faut
l'espace où l'on percer les pieces
veut mettre une fort courbées. 237.
dent est plus large 238. Maniere d'at-
qu'il ne doit l'être tacher les dents ar-
222. 223. Dents tificielles lorsqu'il
attachées avec des n'y a dans la bou-
renons & le fil d'or che que les dernie-
tiennent mieux que res molaires. 238.
les autres. 223. In- Quand il n'y a qu'
cisives & canines une ou deux gros-
plus faciles à attra ses molaires à l'une
cher avec des te ou à l'autre machoi-
renons que les mo- re. 238. 239.
laires. Pourquoi. Quand il n'y a qu'
223. Plus aisées à une petite ou une
attacher à la ma grosse molaire d'un
choire supérieure seul côté de la ma-
qu'à l'inférieure. choire capable de
Pourquoi. 223. les soutenir. Pour
224. Préparation la machoire infé-

DES MATIERES.

rière. 239. Pour la machoire supérieure. 240. Quand il n'y a que la dernière grosse molai-
 re d'un seul côté à laquelle on puisse les attacher. 240.
 241. Maniere d'attacher une piece entiere de dents artificielles, lorsque l'une ou l'autre machoire n'a qu'une, deux ou trois dents
 241. 242. 243. Quand on peut l'attacher aux dents incisives de la machoire supérieure.
 243. Quand il ne se trouve aucune dent convenable pour l'y attacher. 244. 245.
 246. 247. Mauvais effets produits par l'abus de percer les gencives pour y suspendre une
 piece offeuse. 282.
 283. Exemple. à ce sujet. 283.
Dents torruës, mal arrangées & luxées, Les dents de lait peuvent causer ces accidents, aussi-bien que les coups & les efforts. 85. Incisives & canines plus sujettes à cette difformité que les molaires. 86. Ce qu'il faut faire en ces cas. 86. 87. Ces dents percent souvent les levres, les joües, & y produisent des ulceres. 87. Ce qu'il faut faire avant de redresser les dents. 87. 88. Dents des jeunes gens plus aisées à redresser que celles des adultes. Pourquoi. 88. Mo-

T A B L E

yens de les redresser avec du fil ou de la soie, soit qu'elles soient panchées en dehors ou en dedans. 89. 90. Avec une lame d'or ou d'argent, le fil n'y suffisant pas. 90. 91. 92. 93. Avec le fil seul redresser les dents panchées de côté & un peu croisées sur les autres dents. 93. 94. Les dents panchées de côté sans perdre le niveau des deux surfaces des dents droites voisines. 94. 95. Une dent inclinée en dehors ou en dedans qui se trouve à côté d'une ou de plusieurs dents panchées seulement de côté. 95. 96. Les deux incisives du milieu, lorsqu'elles sont panchées l'une d'un côté, l'autre de l'autre, ou que quelques-unes de leurs voisines sont aussi panchées. 96. Ce qu'il faut faire lorsqu'il se trouve de grands intervalles entre les incisives; ou entre les incisives & les canines. Différentes causes de ces intervalles. 97. Quand il se trouve des dents panchées qui ne peuvent être remises en place faute d'espace. 97. Difficulté de redresser avec la lame & le fil les dents des personnes avancées en âge. Moyen de le faire. 98. Usage du Pelican & la maniere de

DES MATIERES.

de s'en servir à redresser les dents, tant du côté droit que du côté gauche. 98. 99. 100. Difficulté de redresser les grosses molaires quand elles sont naturellement panchées. 100. 101. Elles se redressent comme les autres quand elles sont panchées par une chute ou quelque coup violent. 101. Maniere de redresser avec le pelican les petites molaires, soit à droit, soit à gauche 101. 102. Les dents de la mâchoire inférieure panchées en dedans & sur le côté, se portant sur la surface intérieure des dents droites voisines. Situation du sujet &

del'operateur. 102. 103. Ce qu'il faut faire pour remettre dans leur ordre naturel les dents dont les parties laterales sont tournées d'un côté en dehors & de l'autre en dedans, soit qu'elles soient droites ou panchées. Situation du sujet & de l'operateur. 104. 105. 106. Défaut des pincettes garnies de buis dont se servent les Dentistes pour redresser les dents. 107. Ce qu'il faut faire après avoir redressé les dents & qu'elles seront soutenues par des fils. Lotion pour les raffermir. 108. Lorsque par quelque coup ou effort vio-

T A B L E

lent les dents sont ait à l'inférieure,
 panchées ou sorries 254. Machine qui
 de leurs alveoles, s'ajuste à la machoi-
 & si l'alveole & la re supérieure & sert
 gencive ont été de- comme les dents
 chirez. 108. 109. naturelles. Ce qu'il
 110. faut observer pour
Dentier supérieur la faire. 254. 255.
 complet. On peut Lames d'or ou d'ar-
 mettre deux pieces gent qui s'ajustent
 entières de dents à la machoire infé-
 artificielles à l'une rieur pour soute-
 & à l'autre machoi- nir la piece supé-
 re, quoiqu'il n'y ait rieur. 255. 256.
 ni dent ni racine. Avances qui doi-
 Ce qu'il faut faire vent être jointes à
 pour y réüffir. 252. chaque extrémité
 253. Une piece de du cercle extérieur.
 dents artificielles Leur figure & leurs
 est plus nécessaire proportions. 256.
 à la machoire in- 257. Description
 férieure qu'à la de la piece de dents
 supérieure. Pour artificielles qui doit
 quoi. 253. Elle être à la machoire
 tient bien à la ma- supérieure. 258.
 choire inférieure 259. Maniere
 & ne peut tenir à d'assembler la pie-
 la supérieure à ce supérieure &
 moins qu'il n'y en l'inférieure. 259.

DES MATIERES.

260. Ce qu'il faut faire avant de l'introduire dans la bouche. Maniere de l'introduire & de l'y placer. 261. 262. Avantages qu'a le dentier inventé par l'Auteur sur les ressorts de baleine dont on se servoit. 263. Maniere de conserver l'élasticité des ressorts de ce dentier. 264. Comment doivent être ses demis cercles & ses lames quand il ne reste que cinq ou six dents à la mâchoire inférieure. 264. Maniere de l'attacher quand il se rencontre quelques dents isolées sur les côtez de la mâchoire inférieure. 265.

Double dentier.
Necessité de s'en servir quand les deux machoires sont dégarnies de dents. 269. Comment les deux pieces qui le composent s'assemblent 269. 270. 271. Comment doivent être les ressorts. Maniere dont on les attache. 271. 272. 273. Maniere de l'introduire dans la bouche. 273.

E.

E *Levatoire*, ou levier. Sa description. 139. 140. 141. 142. Ses défauts. 142. 143.

Email des dents. Taches de couleurs différentes qui s'y rencontrent. En

T A B L E

<p>quel cas on ne doit pas s'opiniâtrer à les détruire. 33. Comment quelques Dentistes le font éclater en voulant ôter la longueur d'une dent avec des pincettes incisives. Précaution nécessaire en ce cas.</p> <p style="text-align: center;">33. 34.</p> <p><i>Emailler</i> les dents. Difficulté de trouver des matieres émaillées dans toute leur étendue pour faire des dentiers. 276. l'émail artificiel peut imiter celui des dents & la couleur des gencives. 277. Ce qu'il faut faire pour émailler une piece de dents artificielles. 278. 279. Ce que l'émailleur doit pratiquer pour imi-</p>	<p>ter la couleur des dents humaines. 279. Comment on repare avec l'émail les gencives consumées. 279. 280. Ce qu'il faut observer pour émailler la lame qui sert au dentier artificiel, & pour l'assujettir. 280. Ce qu'on doit faire quand la lame émaillée ne couvre pas toute la longueur de la piece artificielle. 280. Forme que les dents émaillées doivent avoir. 280. 281. Comment on repare les défauts du dentier artificiel dépourvû de son émail naturel. 281. Avantages de l'émail employé aux dents artificielles. 281. 282.</p>
---	---

DES MATIERES.

Enfans. Quand on leur coupe des excroissances de gengives, l'évacuation du sang les guérit. 24. Quand ils ont des dents trop grandes, il est souvent nécessaire de les leur limer. 27.

Foret pour fabriquer des dents artificielles. Sa description. 227. 228. 229.

Fouloirs introducteurs. Leur usage. 67.

Fouloir en équerre. Son usage. 67.

Equarrissoir. Sa description, son usage, observations à faire sur cet instrument. 217. 218.

F.

Fluxions qui surviennent aux gengives & aux joües, après qu'on a ôté une dent. Comment il y faut remédier. 191.

Foret à ébizeler. Ses proportions. 54. Manière de s'en

Gengives. Ce qu'il faut faire lorsque le tartre en a détaché une partie & les a rendues molles. 24.

Gratoirs ou especes de rugines pour fabriquer des dents artificielles. De combien de sortes, & leur description. 230. 231.

G.

T A B L E.

H.

H *Emorragie* qui peut survenir en ôtant une dent ou une racine. Maniere de l'arrêter. 186. 187. Eau styptique. Maniere de s'en servir. 187. 188. 189. Hemorragie causée par l'extraction d'une dent dont le volume est énorme &c. presque insurmontable & mortelle. Pourquoi. Ce qu'il faut faire alors. 189. 190. 191.

I.

I *Nstrumens* de fer ou d'acier. Démonstration de l'erreur de ceux qui les croient

préjudiciables aux dents. 2. 3. Le nombre & le nom de ceux qui sont nécessaires pour les nétoyer 5. 6. Comment ils doivent être faits. Nécessité d'en avoir plusieurs de la même espcce. Soins de les bien laver & affiler. 11. 12. 13. Instrumens qui servent à ôter les matieres des dents cariées. De combien d'especes. 53. Instrumens qui servent à plomber les dents. De combien d'especes. Leur description. 66. 67. Instrumens pour cauteriser les dents. De combien d'especes. Leur description. 79. Instrumens pour ôter les dents. De combien

DES MATIERES.

d'espèces. 1 2 3. Instrumens qui servent à fabriquer les dents artificielles. Leurs noms. 226.

L.

L *Imer les dents.* Pour quelle cause cette operation se doit faire. 25. 26. 28. Elle est dangereuse sur les jeunes personnes, moins perilleuse sur les personnes avancées en âge. Quelle précautionelle demande. 26. 27. 28. Qu'il la faut faire quand les dents sont tournées de côté, couchées, croisées, herissées d'éminences, sillonnées, troiées & tachées. 32. 33. Quelles dents peuvent être diminuées

avec la lime. Comment il faut s'y prendre. 34. 35. 36. Sentiment de M. Dionis sur la diminution des dents trop longues, auquel il ne faut pas s'attacher. 36. Ulcères que ces fortes de dents peuvent causer quand elles ne sont pas limées. Exemple à ce sujet. 37. Nécessité de diminuer les dents chancelantes & plus longues que les autres. 45. Maniere d'en vaincre la difficulté. 46. 47. Figure qu'on doit donner aux dents en les limant. 47. Les accourcir avec les pincettes, quand on ne peut les limer. 48.

Limes pour li-

T A B L E

<p>mer les dents. Leurs differentes especes, & la description de huit sortes de li- mes. 39. 40. Ce qu'il faut faire pour qu'elles ne s'é- chauffent pas & en détacher la li- maille. 40. Manie- re de s'en servir en divers cas. 41. 42. 43. 44. 45.</p> <p style="text-align: center;"><i>Limes</i> pour fa- briquer des dents artificielles. De quelles sortes. 227.</p> <p style="text-align: center;">O.</p> <p>Obturateurs. Description & défauts de l'ob- turateur auquel on a donné jusqu'à présent la préferen- ce. Défauts des au- tres à peu près sem- blables. 285. 286. Description du pre- mier obturateur in-</p>	<p>venté par l'Auteur. 286. 287. 288. &c. Ce qu'il faut faire pour le pla- cer & le déplacer. 293. 294. 295. Description du deu- xième. 295. 296. 297. En quel cas on peut s'en ser- vir à l'exclusion du premier 297. Ma- niere de l'introdui- re, de le placer & de le déplacer. 297. 298. Description du troisième obtu- rateur en partie os- seux, en partie me- tallique. 302. jus- qu'à 308. Maniere de le mettre en place. 308. 309. Exemple d'une per- sonne, dont le pa- lais avoit été ron- gé par le scorbut, aux mauvais effets duquel le troisième obturateur</p>
---	--

DES MATIERES.

<p>obturateur a remedié 310. 311. Obturateur plus simple, & qui a donné lieu à inventer les quatre autres. 311. 312. 313. Description du quatrième obturateur. 317. <i>jusqu'à</i> 322. Maniere d'en assembler les pieces. 323. 324.</p>	<p>qui ne tiennent pas beaucoup & ont de la prise du côté de la langue. 131. 132. Maniere d'ôter les racines des dents, ou les dents au moyen d'une masse de plomb, quand on ne le peut avec le seul poufsoir. 132. 133. Maniere d'ôter les dents qui sont sur la surface intérieure ou extérieure des autres dents. 133. 134. 135. 136. Accident qui peut arriver en éloignant trop la mâchoire inférieure de la supérieure. Exemple. 169. Racines & dents qui tiennent beaucoup sont tirées avec le pelican ; maniere de le faire 169.</p>
<p><i>Oter</i> les dents. Maniere d'ôter avec le poufsoir les racines des dents molaires des deux côtez de la mâchoire inférieure. 129. 130. 131. Les dents incisives & canines. 131. Les racines & chicots des dents. 132. Maniere d'ôter avec le crochet recourbé les racines</p>	<p>325.</p>

T A B L E

Et suivante. Der-
 nières molaires de
 la machoire infé-
 rieure difficiles à
 ôter. Pourquoi.
 170. *Et suivante.*
 Ce qu'il faut faire
 pour remedier à la
 fracture des alveo-
 les & quand leurs
 parois osseux sont
 écartez ou dépla-
 cez. 171. 172.
 Remarques sur les
 dents, dont les ra-
 cines sont barrées,
 sur celles dont les
 racines sont cro-
 chuës, sur celles
 qui sont adhe-
 rentes aux alveoles.
 172. 173. 174.
 Maniere d'ôter a-
 vec le pelican les
 dents molaires &
 canines ou leurs ra-
 cines du côté droit
 de la machoire in-
 férieure, les incisi-
 ves de la même ma-
 choire, les canines
 ou leurs racines du
 côté droit ou gau-
 che de la machoire
 supérieure, les inci-
 sives de la même
 machoire. 174.
 175. 176. 177.
 Ce qu'il faut faire
 lorsqu'une dent se
 casse sous l'instru-
 ment 177. Impos-
 tures des opera-
 teurs des carrefours
 sur la facilité de ti-
 rer les dents, &
 sur les dents mille-
 res, mises à décou-
 vert. 178. 179. 180.
 181. Ce qu'il faut
 faire pour éviter la
 fracture de l'alveo-
 le quand les dents
 ont leurs racines
 longues & adhe-
 rentes. Quand on
 a ébranlé quelque
 dent à la machoire

DES MATIERES.

inférieure avec le rence donnée aux
 pelican. 181. 182. deux pelicans sépa-
 rez. Pourquoi. 167.
 P. 168. Le pelican
 très-propre à ôter
 les dents. Dange-
 reux si on ne le
 sçait manier. 168.
 169. Maniere d'af-
 fermir sa branche
 contre son corps.
 170.
Pieces artificiel-
les. La nécessité de
reparer ce qui nous
manque, rend l'u-
sage de ces pieces
facile. 274 Mau-
vais effets des res-
sorts de baleine,
des charnieres, des
ressorts à boudin,
en façon de tire-
bourre ou en ligne
aspirale. 275. A-
vantages des res-
sorts inventez par
 l'Auteur. 275.
 276.
 166. 167. Préfe-

T A B L E

Pincettes incisives, de deux especes. Leurs differents usages. 48. Autre espece de pincettes incisives en forme de davier. Leur usage. 48. 49. *Pincettes* & *Daviers*. Leurs differences, leur description, leur usage. 136. 137. 138. 139. *Plomber* les dents. Il faut plomber les cavitez les plus cariées comme celles qui le sont le moins. Pourquoi. 65. Quelles matieres on employe pour cela. Laquelle y est la plus propre. 68. Tromperie de quelques gens qui disent y employer de l'or. 69. Maniere de préparer l'étain ou le plomb pour cela. 69. 70. De quelle épaisseur on doit l'employer. 70. Situation de l'opérateur & maniere de plomber l'extrémité & les parties extérieures & intérieures des canines & des incisives de la machoire inférieure. 70. 71. 72. Les extrémités des couronnes des molaires de la machoire inférieure & les parties extérieures du côté droit de cette même machoire. 72. Les parties extérieures du côté gauche de cette machoire. 72. L'extrémité inférieure des dents incisives & canines de la machoire supérieure. 73. 74. Les surfaces ou les

DES MATIERES.

extrémitez des couronnes des molaires de cette même machoire. 74. 75. Les dents du côté droit de cette machoire. 75. Les extrémitez des couronnes, les surfaces intérieures & extérieures des dents du côté gauche de cette même machoire. 75. 76. Quand on doit ôter le plomb & maniere de l'ôter. 76.

Pouffoir. Son usage, sa description, la maniere de s'en servir. 125. 126. 127. Crochet simple ressemblant au pouffoir. Sa description, son usage. 128. 129.

R.

R *Affermir* les dents. Causes qui les rendent chancelantes. 112. Maniere de les raffermir avec le fil d'or. Quel doit être cet or. Situation du sujet & de l'operateur. Operation. 112. jusqu'à 116. Maniere de raffermir celles qui sont chancelantes jusqu'au point de tomber d'elles-mêmes, ou d'être ôtées aisément, quand leurs alveoles n'ont point perdu de leurs profondeur. 116. 117. 118. Quand ils en ont perdu. 118. Ce qu'il faut faire lorsque les intervalles des

T A B L E

dents chancelantes	trumens qu'on y
font plus larges	propose pour deta-
qu'ils ne doivent	cher le tartre 335.
l'être naturelle-	Erreur de dire
ment. 118. 119.	qu'en netoyant les
120. Sentiment de	dents, les Dentif-
M. Dionis sur l'im-	tes en enlevent l'é-
possibilité de raf-	mail. 336. Mauvais
fermir les dents,	remedes qu'on y
auquel on ne doit	propose pour né-
point adherer. 120.	toyer les dents.
	121. 337. Mauvaises li-
<i>Rapes</i> pour fa-	mesqu'on y recom-
briquer des dents	mande. 337. Er-
artificielles. 227.	reurs sur la manie-
<i>Remarques</i> sur	re de limer les
quelques erreurs	dents & sur l'usage
trouvées dans un	de la lime. 338.
livre de Chirurgie,	339. 340. sur l'os
& raisons qu'on a	spongieux qu'on y
euës de les relever	dit être aux dents.
332. 333. Fausse	341. Sur l'accrois-
comparaison qu'on	fement subit & les
y fait du tartre a-	dangers de la ca-
vec la rouille. 333.	rie, sur la langue
334. Differences	de serpent propo-
qui sont entre ces	sée pour l'ôter.
deux choses. 334.	341. 342. Sur la
335. Mauvais inf-	maniere de plom-

DES MATIERES.

ber les dents 342. 54. 55. Son usage.

Sur l'huile d'étain 59.

& l'esprit de nitre. *Ruginer* les dents.

342. 343. Sur le Situation du sujet

déchauffoir & le & de l'opérateur

pelican. 343. Sur quand on veut o-

le davier. 344. Sur perer avec le foret

la maniere de se à ébizer sur les

fervir du pouffoir. surfaces ou extré-

344. 345. mitez supérieures

Remettre les & sur les surfaces

dents dans leurs al- laterales des dents

veoles. Elles peu- de la machoite in-

vent reprendre. Ce féricure. 56. 57.

qu'il faut faire alors Sur les surfaces ex-

182. 183. Senti- térieures des dents

mens de Messieurs du côté droit de la

Dionis & Verduc même machoire.

contre la possibili- 57. Sur les mêmes

té de ce fait, com- surfaces extérieures

battus. 184. du côté gauche. 58.

Rugines recour- Sur les surfaces in-

bées. Leur descri- térieures des dents

ption. 54. Leur u- du côté droit de la

sage. 59. même machoire.

Rugine en alêne. 58. Sur les surfaces

Comment on la ou extrémités des

fait. Sa description dents de la ma-

& sa proportion. choire supérieure.

T A B L E

Ibidem. Sur les surfaces extérieures des dents du côté droit, & du côté gauche. 59. Quand on veut operer avec les rugines en alêne, & en bec de perroquet pointuës ou mouffes, situation de l'operateur pour ôter la carie de l'extrémité & des parties laterales des molaires du côté droit de la machoire inférieure. 60. Des surfaces extérieures des mêmes molaires du côté droit. 60. 61. Des extrémitéz des couronnes, des parties laterales & des surfaces extérieures des dents canines & incisives de la même machoire. 61. Des surfaces supérieures, des parties laterales, des surfaces intérieures des molaires du côté gauche de la même machoire. 61. 62. De la surface extérieure des mêmes molaires. 62. De la surface intérieure des dents du côté droit de la même machoire. 62. Des surfaces ou extrémitéz de toutes les dents de la machoire supérieure, & des parties laterales des grosses molaires de la même machoire. 62. 63. Des surfaces extérieures de toutes les dents de la même machoire, des surfaces laterales des petites molaires, des canines & des incisives.

DES MATIERES.

incisives , & de la surface intérieure des dents du côté droit de cette mâchoire. 63. Ce qu'il faut faire après avoir nétoyé la cavité d'une dent cariée , & avant de la plomber. 63. 64. Quand la carie est trop superficielle , & le trou trop large pour retenir le coton ou le plomb.

64.

S.

Séparer les dents. Il est dangereux de séparer les dents incisives inférieures. Pourquoi. 28. 29. Deux différentes erreurs de la plupart des Dentistes , qui liment trop ou trop peu des dents

cariées en les séparant. 29. Comment il faut éviter ces deux extrémités. 30. Machine qu'un Dentiste de Paris a inventée pour séparer les dents. Les difficultés qui s'y rencontrent. 30. Limes que le même a inventées pour cet usage. L'inconvénient qui s'y trouve. 31. Autre lime inventée par le même. Conditions qu'il y faut ajoûter. *Ibidem.* Précautions & attentions nécessaires pour séparer les dents. 31. 32. Sonde nécessaire pour connoître si les dents sont cariées. Sa description. 12. 13.

TABLE DES MATIERES.

T.

T *Artre* des dents. Ce qu'il faut observer avant que de l'enlever. 15. Situation du sujet. 16. Attitudes de l'operateur pour nétoyer le côté gauche & le côté droit de la surface extérieure des dents de la machoire inférieure, & par où il doit commencer l'operation. 16. 17. Pour nétoyer la surface intérieure des dents de cette machoire. 18. La surface extérieure des dents de la machoire supérieure. 21. 22. Leur surface intérieure. 22. 23.

Transplanter une dent. Ce qu'il faut faire pour mettre une dent dans un alveole. 207.

Transporter une dent d'une bouche dans une autre. Possibilité de ce fait prouvée par des autoritez & des expériences. 182. 183. Ce sont ordinairement les incisives, les canines & les petites molaires qu'on transporte ainsi. Observation pour y parvenir. 184. 185. Maniere d'y reüssir. 185. 186.

U.

U *Lceres* aux jouies, aux levres, à la langue. Combien il est important de bien examiner leur cause. 38.

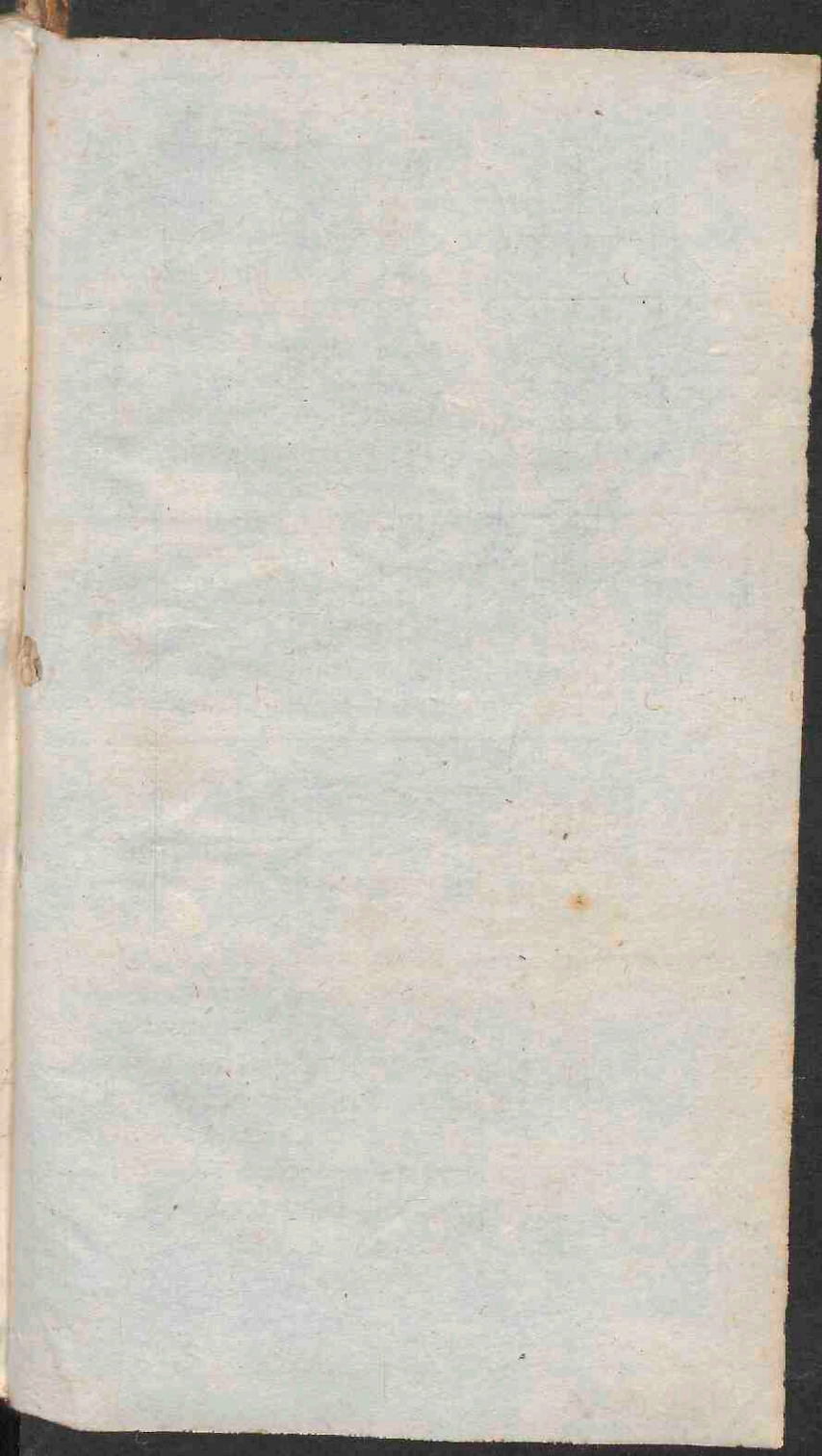


TABLE OF MATTERS

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

A. D. S.

312

5th

